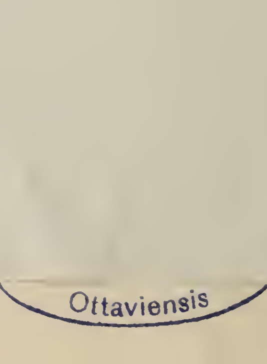




ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME LXX.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME IV.



PARIS

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DE VAUGIRARD, N° 17.

M. DCCC. XXIX.





CORRESPONDANCE.

LETTRE DCLXXIV.

A M. BERGER.

Cirei, octobre.

Aujourd'hui est parti, par le carrosse de Joinville, le petit visage de votre ami, dont l'aimable La Tour fera tout ce qu'il voudra. On demande les pierres de M. Barrier avec plus d'empressement que je ne mérite. A l'égard de l'estampe, il faut, je crois, la donner à Odieuvre, puisqu'il a fait les premiers frais. Il se chargera du graveur qui travaillera sous les yeux du peintre. Je donnerai cent francs au graveur pour ma part; Odieuvre donnera le reste et aura la planche; et moi j'aurai quelques estampes pour mes amis.

Je croyais que M. de La Tour avait un double original. Qu'a-t-il donc fait du premier pastel? car je n'ai que le second. Enfin j'envoie ce que j'ai, et je l'envoie à l'adresse de l'abbé Moussinot. Faites bien mes compliments au peintre qui m'a embelli et que les graveurs ont défiguré.

Si vous êtes curieux de voir ces *Lettres* [1] à M. Maf-

[1] Relatives à *Mérope* et à l'ouvrage de Dutot. (Clog.)

fei et à M. Thieriot, il devait vous les montrer; mais adressez-vous, si vous voulez, à Prault.

N'y a-t-il point de nouvelles, je vous en prie? Continuez, persévérez dans votre charmante régularité. Je vous embrasse.

LETTRE DCLXXV.

A M. LE BARON DE KAISERLING [1].

Cirei, octobre.

Très aimable Césarion,
Par votre épître j'apprends comme
Quelques vers griffonnés *sur l'Homme* [2]
Ont eu votre approbation.
J'ai peint cette absurde sagesse
Des fous sottement orgueilleux;
C'est à vous à vous moquer d'eux;
Vous n'êtes pas de leur espèce.

M. Michelet [3] nous a envoyé, monsieur, les plans du paradis terrestre de l'Allemagne, car celui de France est à Cirei. Je ne sais ce que j'aime le mieux en vous, ou la plume de l'écrivain qui écrit de si jolies choses, ou le crayon qui dessine une si ai-

[1] * La lettre de Frédéric à Voltaire, du 10 octobre 1739, contient un billet de Kaiserling. (CLOG.)

[2] * Ce sont les vers dont se compose le sixième *Discours* en vers. (CLOG.)

[3] * Marchand cité dans une lettre de Frédéric, du 15 avril 1739. (CLOG.)

mable retraite. Vous nous fournissez tous les plaisirs qu'on peut goûter quand on n'a pas le bonheur de vous voir. Madame la marquise du Châtelet va vous écrire; elle est seule digne de vos présents; mais j'en sens le prix aussi vivement qu'elle. Nous sommes unis tous en Frédéric, comme les dévots le sont dans leur patron. Je serai, monsieur, toute ma vie, avec l'attachement le plus tendre, votre, etc.

LETTRE DCLXXVI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Octobre.

Vous aimez volontiers, mon cher ami, à courir chez les gens quand il faut rendre service. Volez donc chez M. Pitot, puisque je trouve l'occasion de l'obliger. Je ne sais ce dont il peut avoir besoin; mais je ne peux guère lui prêter que huit cents francs, à cause des dépenses que je fais; car, outre les quatre mille livres que vous m'avez envoyées, il faut encore que vous donniez promptement cent pistoles à M. Cousin, qui doit être bientôt mon compagnon de retraite et d'étude. Prêtez donc ces huit cents francs à M. et à madame Pitot. Ils me les rendront dans l'espace de cinq années; rien la première, deux cents francs la seconde, autant

la troisième, ainsi du reste. Leur billet suffira sans contrat. Il ne faut point, me semble, de notaires avec un philosophe. Si, dans la suite, le philosophe ne pouvait remplir les conditions du prêt, je n'exigerais pas le paiement; au contraire, ma bourse lui sera toujours ouverte. Donnez un *Newton* bien relié à M. Pitot, en lui remettant les huit cents francs; vous en donnerez aussi un exemplaire à M. de Brémond [1], et m'enverrez ses *Transactions philosophiques,* aussitôt qu'elles paraîtront.

LETTRE DCLXXVII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Octobre.

Un paquet plat, contenant une pièce peut-être fort plate, partit hier par le carrosse de Joinville; je l'adresse à M. l'abbé Moussinot, mon ami; mais, comme les jansénistes n'aiment point les pièces de théâtre, elle est destinée à un honnête jésuite, nommé le P. Brumoi. Il faut, s'il vous plaît, que ce manuscrit soit rendu en main propre au jésuite, avec serment, sans restriction *mentale,* qu'il n'en prendra point copie. Après le P. Brumoi, on en fera part au P. Porée, mon ancien régent, à qui je dois cette déférence; et le manuscrit, en sortant

[1] * François de Brémond, né en 1713, mort en 1742. (CLOG.)

du collége de Louis-le-Grand, sera remis au greffe janséniste de Saint-Merri.

J'avertis mon chanoine qu'il peut à toute force lire la tragédie; premièrement, parcequ'elle est sans amour; la nature seule et sans aucun mélange de galanterie peut remuer un cœur dévot;

> Car, pour être dévot, on n'en est pas moins homme.
>
> *Le Tartufe*, act. III, sc. III.

Secondement, cette *Mérope* étant probablement ennuyeuse, pourra passer pour le huitième des psaumes pénitentiaux. Lisez-le donc ce huitième psaume; il vous ennuiera peut-être, mais il vous édifiera; c'est la nature de beaucoup de bonnes choses.

Troisièmement, mon cher janséniste, si *Mérope* vous plaît, j'en serai plus flatté que du suffrage des jésuites. Le jugement de ces messieurs, trop accoutumés aux piéces de collége, m'est toujours un peu suspect.

LETTRE DCLXXVIII.

A M. HELVÉTIUS.

Cirei, le 17 octobre.

Voici, mon cher éléve des Muses, d'Archiméde, et de Plutus, ces *Éléments de Newton*, qui ne vous

apprendront rien autre chose, sinon que j'aime à vous soumettre tout ce que je pense et ce que je fais. J'ai reçu une lettre de M. votre père; il sait combien j'estime lui et ses ouvrages; mais son meilleur ouvrage[1] c'est vous. Quand vous voudrez travailler à celui[2] que vous avez entrepris, l'ermitage de Cirei vous attend pour être votre Parnasse; chacun travaillera dans sa cellule.

Il y a un nommé Bourdon de Joinville qui a une affaire qui dépend de vous; madame du Châtelet vous le recommande, autant que l'équité le permet, s'entend, *votisque assuesce vocari*. Je vous embrasse tendrement, et je vous aime trop pour mettre ici les formules de très humble.

LETTRE DCLXXIX.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, ce 20 octobre.

Quoique je sois en commerce avec Newton-Maupertuis et avec Descartes-Mairan, cela n'empêche pas que Quintilien-d'Olivet ne soit toujours dans mon cœur, et que je ne le regarde comme

[1] * On disait le contraire du fils de Crébillon. (CLOG.)

[2] * L'*Épître sur l'amour de l'étude*. Voyez les lettres DCLXIX et DCCI. (CLOG.)

mon maître et mon ami. *In domo patris mei*[1] *mansiones multæ sunt*, et je peux encore dire, *in domo meâ.* Je passe ma vie, mon cher abbé, avec une dame qui fait travailler trois cents ouvriers, qui entend Newton, Virgile et le Tasse, et qui ne dédaigne pas de jouer au piquet. Voilà l'exemple que je tâche de suivre, quoique de très loin. Je vous avoue, mon cher maître, que je ne vois pas pourquoi l'étude de la physique écraserait les fleurs de la poésie. La vérité est-elle si malheureuse qu'elle ne puisse souffrir les ornements? L'art de bien penser, de parler avec éloquence, de sentir vivement, et de s'exprimer de même, serait-il donc l'ennemi de la philosophie? Non, sans doute, ce serait penser en barbare. Malebranche, dit-on, et Pascal, avaient l'esprit bouché pour les vers; tant pis pour eux : je les regarde comme des hommes bien formés d'ailleurs, mais qui auraient le malheur de manquer d'un des cinq sens.

Je sais qu'on s'est étonné, et qu'on m'a même fait l'honneur de me haïr, de ce qu'ayant commencé par la poésie, je m'étais ensuite attaché à l'histoire, et que je finissais par la philosophie. Mais, s'il vous plaît, que fesais-je au collége, quand vous aviez la bonté de former mon esprit? Que me fesiez-vous lire et apprendre par cœur à moi et aux autres? des poëtes, des historiens, des philo-

[1] * Évangile saint Jean, XIV, II. (L. D. B.)

sophes. Il est plaisant qu'on n'ose pas exiger de nous dans le monde ce qu'on a exigé dans le collége; et qu'on n'ose pas attendre d'un esprit fait les mêmes choses auxquelles on exerça son enfance.

Je sais fort bien, et je sens encore mieux, que l'esprit de l'homme est très borné; mais c'est par cette raison-là même qu'il faut tâcher d'étendre les frontières de ce petit état, en combattant contre l'oisiveté et l'ignorance naturelle avec laquelle nous sommes nés. Je n'irai pas un jour faire le plan d'une tragédie et des expériences de physique; *sed omnia tempus habent;* et, quand j'ai passé trois mois dans les épines des mathématiques, je suis fort aise de retrouver des fleurs.

Je trouve même fort mauvais que le père Castel ait dit, dans un extrait des *Éléments de Newton*, que je passais du frivole au solide. S'il savait ce que c'est que le travail d'une tragédie et d'un poëme épique, *si sciret donum Dei,* il n'aurait pas lâché cette parole. *La Henriade* m'a coûté dix ans; les *Éléments de Newton* m'ont coûté six mois, et ce qu'il y a de pis c'est que *la Henriade* n'est pas encore faite; j'y travaille encore quand le dieu qui me l'a fait faire m'ordonne de la corriger; car, comme vous savez :

« Est deus in nobis; agitante calescimus illo. »

Ovid., *Fast.*, lib. VI, v. 5

Et, pour vous prouver que je sacrifie encore aux autels de ce dieu, c'est que M. Thieriot doit vous faire lire une *Mérope* de ma façon, une tragédie française, où, sans amour, sans le secours de la religion, une mère fournit cinq actes entiers. Je vous prie de m'en dire votre sentiment tout aussi naïvement que vous l'avez dit à Rousseau sur *les Aïeux chimériques*.

Je sais que non seulement vous m'aimez, mais que vous aimez la gloire des lettres et celle de votre siècle. Vous êtes bien loin de ressembler à tant d'académiciens, soit de votre tripot, soit de celui des Inscriptions, qui, n'ayant jamais rien produit, sont les mortels ennemis de tout homme de génie et de talent, qui se donneront bien de garde d'avouer que, de leur vivant, la France a eu un poëte épique, qui loueront jusqu'à Camoëns pour me rabaisser, et qui, me lisant en secret, affecteront en public de garder le silence sur ce qu'ils estiment malgré eux. Peut-être

« . . . . Exstinctus amabitur idem. »
Hor., lib. II, ep. 1, v. 14.

Vous êtes trop au-dessus de ces lâches cabales formées par les esprits médiocres; vous encouragez trop les arts par vos excellents préceptes, pour ne pas chérir un homme qui a été formé par eux. Je ne sais pourquoi vous m'appelez *pauvre ermite;* si

vous aviez vu mon ermitage, vous seriez bien loin de me plaindre. Gardez-vous de confondre le tonneau de Diogène avec le palais d'Aristippe. Notre première philosophie est ici de jouir de tous les agréments qu'on peut se procurer. Nous saurions très bien nous en passer; mais nous savons aussi en faire usage; et peut-être, si vous veniez à Cirei, préfèreriez-vous la douceur de ce séjour à toutes les infames cabales des gens de lettres, au brigandage des journaux, aux jalousies, aux querelles, aux calomnies, qui infestent la littérature. Il y a des têtes couronnées, mon cher abbé, qui ont envoyé dans cet ermitage de madame du Châtelet leurs favoris pour venir l'admirer, et qui voudraient y venir eux-mêmes; et, si vous y veniez, nous en serions tout aussi flattés. La visite du sage vaut celle des princes.

Adieu; je ne vous écris point de ma main, je suis malade, je vous embrasse tendrement. Adieu, mon ami et mon maître.

LETTRE DCLXXX.

A M. THIERIOT.

Le 24 octobre.

Je ne vous écris souvent que trois lignes, père Mersenne, parceque j'en griffonne trois ou quatre

cents, et en rature cinq cents pour mériter un jour votre suffrage. La correction de *la Henriade* entrait dans mes travaux; lorsque vous m'apprenez le dessein des libraires, il faut m'y conformer; il faut rendre cet ouvrage digne de mes amis et de la postérité. Mais Prault se disposait à en faire une édition; il me fesait graver; il faudrait l'engager à entrer dans le projet des Gandouin. Dites-lui donc de ne plus m'envoyer, ou plutôt de ne me plus faire attendre inutilement les livres de physique, et que vous avez la bonté de vous en charger. Le s'Gravesande, deux volumes in-4°, est ce que je demande avec le plus d'instance. Je ne peux vivre sans ce s'Gravesande et sans Desaguliers; voilà l'essentiel.

Je vous enverrai ma réponse[1] à M. Le Franc; vous êtes le lien des cœurs.

Je vous enverrai une lettre pour Pline-Dubos[2]; dites-lui que ma reconnaissance est égale à mon estime.

Un petit mot touchant les *Épîtres*[3]. L'objection qu'on se fait interroger comme si on était *Dieu* ou *ange* est, ce me semble, bien injuste. On interroge non un dieu, mais un philosophe, sur des sujets traités par Platon, Leibnitz, et Pope. Dire que

[1]* Lettre DCLXXXIII. (CLOG.)
[2]* Lettre DCLXXXIV. (CLOG.)
[3]* Il s'agit ici des *Pourquoi* du sixième *Discours sur l'Homme*. Voyez le vers 105. (CLOG.)

l'épître ne conclut rien, c'est ne la vouloir pas entendre. Elle ne conclut que trop que *non sunt omnia facta pro hominibus;* et, s'il y a quelque mérite à cette épître, c'est d'avoir tourné cette conclusion d'une manière qui n'attire pas les conclusions du procureur-général, et d'avoir traité très sagement une matière très délicate.

Autre petit mot. Où diable prend-on que ces *Épîtres* ne vont pas au fait? Il n'y a pas un vers dans la première qui ne montre l'*égalité des conditions,* pas un dans la seconde qui ne prouve *la liberté,* pas un dans la troisième où il soit question d'autre chose que de l'*envie;* ainsi des autres.

Ces impertinentes objections qu'on vous fait méritent à peine que vous y répondiez, et encore moins que vous vous laissiez séduire.

Je reçois votre lettre du 12, avec une lettre du prince qui me comble de joie. Il peut arriver très bien que je le voie en 1739, et que vous ayez un établissement aussi assuré qu'agréable. Gardez un profond secret.

Je vous embrasse, mon cher ami, et madame la marquise vous fait les plus sincères compliments. Elle vous écrit; elle a pour vous autant d'amitié que moi.

P. S. Envoyez-moi le coup de fouet qu'a donné l'abbé Le Blanc à cet âne incorrigible, nommé Guyot Desfontaines.

LETTRE DCLXXXI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 27 octobre [1].

Je ne peux encore écrire cet ordinaire ni aux Dubos ni aux Le Franc [2]. Apollon m'a tiré par l'oreille : *Deus, ecce Deus;* il a fallu obéir.

Je vous recommande, mon cher ami, l'affaire de M. de Montmartel.

Ayez pitié de moi, envoyez-moi le s'Gravesande in-4°. L'abbé Moussinot n'a plus d'argent; mais ne vous a-t-il pas donné vingt louis? *Pian, pian;* l'abbé Nollet me ruine.

Je reçois ce gros paquet du prince. En voici un petit; vous verrez ce que c'est.

Père Mersenne, lien des cœurs, vous verrez sans doute l'abbé Trublet. Ne dites point : Ce sont des misères. Tout ce qui regarde la réputation est sérieux, et il ne faut pas que la postérité dise : Thieriot avait un ami dont on pensait mal. *Vale et me ama. I am yours for ever.*

[1] * Cette lettre, datée de *septembre* dans l'édition en 42 volumes, est d'*octobre* 1738. Thieriot passa la fin de septembre et la première quinzaine d'octobre de cette même année à Cirei. (Clog.)

[2] * Voyez plus bas les lettres DCLXXXIII et DCLXXXIV à Le Franc et à Dubos. (Clog.)

LETTRE DCLXXXII.

A M. LÉVESQUE DE BURIGNI [1].

A Cirei, le 29 octobre.

Je n'ai point reçu votre lettre, monsieur, comme un compliment; je sais trop combien vous aimez la vérité. Si vous n'aviez pas trouvé quelques morceaux dignes de votre attention dans les *Éléments de Newton*, vous ne les auriez pas loués.

Cette philosophie a plus d'un droit sur vous: elle est la seule vraie, et M. votre frère de Pouilli est le premier en France qui l'ait connue. Je n'ai que le mérite d'avoir osé effleurer le premier, en public, ce qu'il eût approfondi, s'il eût voulu.

Je ne sais si ma santé me permettra dorénavant de suivre ces études avec l'ardeur qu'elles méritent; mais il s'en faut bien qu'elles soient les seules qui doivent fixer un être pensant. Il y a des livres sur les droits les plus sacrés des hommes, des livres écrits par des citoyens aussi hardis que vertueux, où l'on apprend à donner des limites aux

[1] * Jean Lévesque de Burigni, né à Reims en 1692, un an après son frère Lévesque de Pouilli cité ici. Il avait publié, en 1720, sous le voile de l'anonyme, un *Traité de l'autorité du pape*, ouvrage que Voltaire loue indirectement dans le troisième alinéa de sa lettre. Burigni fut reçu à l'Académie des inscriptions en 1756. (Clog.)

abus, et où l'on distingue continuellement la justice et l'usurpation, la religion et le fanatisme. Je lis ces livres avec un plaisir inexprimable; je les étudie, et j'en remercie l'auteur quel qu'il soit.

Il y a quelques années, monsieur, que j'ai commencé une espèce d'histoire philosophique du siécle de Louis XIV ; tout ce qui peut paraître important à la postérité doit y trouver sa place; tout ce qui n'a été important qu'en passant y sera omis. Les progrès des arts et de l'esprit humain tiendront dans cet ouvrage la place la plus honorable. Tout ce qui regarde la religion y sera traité sans controverse, et ce que le droit public a de plus intéressant pour la société s'y trouvera. Une loi utile y sera préférée à des villes prises et rendues, à des batailles qui n'ont décidé de rien. On verra dans tout l'ouvrage le caractère d'un homme qui fait plus de cas d'un ministre qui fait croître deux épis de blé là où la terre n'en portait qu'un, que d'un roi qui achète ou saccage une province.

Si vous aviez, monsieur, sur le régne de Louis XIV quelques anecdotes dignes des lecteurs philosophes, je vous supplierais de m'en faire part. Quand on travaille pour la vérité on doit hardiment s'adresser à vous, et compter sur vos secours. Je suis, monsieur, etc.

LETTRE DCLXXXIII.

A M. LE FRANC [1].

A Cirei, le 30 octobre.

Tous les hommes ont de l'ambition, monsieur, et la mienne est de vous plaire, d'obtenir quelquefois vos suffrages, et toujours votre amitié. Je n'ai guère vu jusqu'ici que des gens de lettres occupés de flatter les idoles du monde, d'être protégés par les ignorants, d'éviter les connaisseurs, de chercher à perdre leurs rivaux, et non à les surpasser. Toutes les académies sont infectées de brigues et

[1] * Jean-Jacques Le Franc naquit à Montauban le 17 auguste 1709, et fit sa rhétorique sous le P. Porée, après Voltaire et avant Helvétius. Nommé avocat-général de la Cour des aides de sa ville natale en 1730, l'auteur de *Didon* devint premier président de la même cour, au commencement de 1747, époque où il joignit le nom du village de *Pompignan* à celui de sa famille. Renonçant à sa présidence en 1757, il vint à Paris et fut reçu à l'Académie française le 10 mars 1760. En janvier 1763 il fit ériger sa terre de *Pompignan* en marquisat. Le Franc avait commencé par être philosophe; il finit par être le délateur de gens dont la morale valait pour le moins la sienne, et qui avaient plus de talents que lui. Voltaire était de ce nombre, et Voltaire le voua à un ridicule qui ne périra qu'avec le nom de *Pompignan*. Voyez la *Correspondance*, années 1760 à 1763, les *Facéties*, et les satires intitulées *le Pauvre Diable*, *la Vanité*, *le Russe à Paris*.

Le Franc de Pompignan commença sa traduction des *Géorgiques* en 1738, année remarquable par la naissance de Jacques Delille.

(Clog.)

de haines personnelles. Quiconque montre du talent a sur-le-champ pour ennemis ceux-là même qui pourraient rendre justice à ses talents, et qui devraient être ses amis.

M. Thieriot, dont vous connaissez l'esprit de justice et de candeur, et qui a lu dans le fond de mon cœur pendant vingt-cinq années, sait à quel point je déteste ce poison répandu sur la littérature. Il sait sur-tout quelle estime j'ai conçue pour vous dès que j'ai pu voir quelques uns de vos ouvrages; il peut vous dire que, même à Cirei, auprès d'une personne qui fait tout l'honneur des sciences et tout celui de ma vie, je regrettais infiniment de n'être pas lié avec vous.

Avec quel homme de lettres aurais-je donc voulu être uni, sinon avec vous, monsieur, qui joignez un goût si pur à un talent si marqué? Je sais que vous êtes non seulement homme de lettres, mais un excellent citoyen, un ami tendre. Il manque à mon bonheur d'être aimé d'un homme comme vous.

J'ai lu, avec une satisfaction très grande, votre dissertation[1] sur le *Pervigilium Veneris*; c'est là ce qui s'appelle traiter la littérature. Madame la marquise du Châtelet, qui entend Virgile comme

[1]* Cette dissertation avait paru dans les *Observations* du 16 juillet 1738, sous le titre de *Lettre de M. Le Franc, avocat-général de la Cour des aides de Montauban, à M. l'abbé Desfontaines.* (Clog.)

Milton, a été vivement frappée de la finesse avec laquelle vous avez trouvé dans les *Géorgiques* l'original du *Pervigilium*. Vous êtes comme ces connaisseurs nouvellement venus d'Italie, tout remplis de leur Raphael, de leur Carrache, de leur Paul Véronèse, et qui démêlent tout d'un coup les pastiches de Boulogne.

Vous avez donné un bel essai de traduction dans vos vers :

> C'est l'aimable printemps dont l'heureuse influence, etc.

Votre dernier vers,

> Et le jour qu'il naquit fut au moins un beau jour,

me paraît beaucoup plus beau que

> « Ferrea progenies duris caput extulit arvis. »
> *Georg.*, lib. II, v. 341.

Le sens de votre vers était, comme vous le dites très bien, renfermé dans celui de Virgile. Souffrez que je dise qu'il y était renfermé comme une perle dans des écailles.

Je voudrais seulement que ce beau vers pût s'accorder avec ceux-ci, qui le précèdent :

> De l'univers naissant le printemps est l'image;
> Il ne cessa jamais durant le premier âge.

J'ai peur que ce ne soient là deux mérites incompatibles; si le printemps ne cessa point dans l'âge

d'or, il y eut plus d'un beau jour. Vous pourriez donc sacrifier cet *il ne cessa jamais*, etc., à ce beau vers :

> Et le jour qu'il naquit fut au moins un beau jour.

Ce dernier vers mérite le sacrifice que j'ose vous demander[1].

Vous voyez, monsieur, que je compte déja sur votre amitié, et vous pardonnez sans doute à ma franchise. J'entre avec vous dans ces détails, parcequ'on m'a dit que vous traduisez toutes les *Géorgiques*. L'entreprise est grande. Il est plus difficile de traduire cet ouvrage en vers français, qu'il ne l'a été de le faire en latin; mais je vous exhorte à continuer cette traduction, par une raison qui me paraît sans réplique, c'est que vous êtes le seul capable d'y réussir.

J'ai été votre partisan dans ce que vous avez dit de *l'Énéide*. Il n'appartient qu'à ceux qui sentent comme vous les beautés d'oser parler des défauts; mais je demanderais grace pour la sagesse avec laquelle Virgile a évité de ressembler à Homère dans cette foule de grands caractères qui embellissent *l'Iliade*. Homère avait vingt rois à peindre, et Virgile n'avait qu'Énée et Turnus.

Si vous avez trouvé des défauts dans Virgile,

[1] * Le Franc profita de cette critique. (CLOG.)

j'ai osé relever bien des bévues dans Descartes. Il est vrai que je n'ai pas parlé en mon propre et privé nom; je me suis mis sous le bouclier de Newton. Je suis tout au plus le Patrocle couvert des armes d'Achille.

Je ne doute pas qu'un esprit juste, éclairé comme le vôtre, ne compte la philosophie au rang de ses connaissances. La France est, jusqu'à présent, le seul pays où les théories de Newton en physique, et de Boërhaave en médecine, soient combattues. Nous n'avons pas encore de bons éléments de physique; nous avons pour toute astronomie le livre de Bion[1], qui n'est qu'un ramas informe de quelques mémoires de l'Académie. On est obligé, quand on veut s'instruire de ces sciences, de recourir aux étrangers, à Keill, à Wolf, à s'Gravesande. On va imprimer enfin des *Institutions physiques*[2], dont M. Pitot est l'examinateur, et dont il dit beaucoup de bien. Je n'ai eu que le mérite d'être le premier qui ait osé bégayer la vérité; mais, avant qu'il soit dix ans, vous verrez une révolution dans la physique, *et se mirabitur Gallia neutonianam.*

Et nous dirons avec vos *Géorgiques* :

« Miraturque novas frondes et non sua poma. »
Lib. II, v. 82.

[1] * Nicolas Bion, mort à Paris en 1733. (Clog.)

[2] * Cet ouvrage de la marquise du Châtelet ne parut qu'au commencement de 1740. (Clog.)

Il est vrai que la physique d'aujourd'hui est un peu contraire aux fables des *Géorgiques*, à la renaissance des abeilles, aux influences de la lune, etc.; mais vous saurez, en maître de l'art, conserver les beautés de ces fictions, et sauver l'absurde de la physique.

Voilà à quoi vous servira l'esprit philosophique qui est aujourd'hui le maître de tous les arts.

Si vous avez quelque objection à faire sur Newton, quelque instruction à donner sur la littérature, ou quelque ouvrage à communiquer, songez, monsieur, je vous en prie, à un solitaire plein d'estime pour vous, et qui cherchera toute sa vie à être digne de votre commerce. C'est dans ces sentiments que je serai, etc.

LETTRE DCLXXXIV.

A M. L'ABBÉ DUBOS [1].

A Cirei, le 30 octobre.

Il y a déja long-temps, monsieur, que je vous suis attaché par la plus forte estime; je vais l'être par la reconnaissance. Je ne vous répéterai point ici que vos livres doivent être le bréviaire des gens

[1] * Voyez l'article consacré par Voltaire à l'abbé Dubos, dans le *Catalogue* des écrivains du siècle de Louis XIV. (Clog.)

de lettres, que vous êtes l'écrivain le plus utile et le plus judicieux que je connaisse; je suis si charmé de voir que vous êtes le plus obligeant, que je suis tout occupé de cette dernière idée.

Il y a long-temps que j'ai assemblé quelques matériaux pour faire l'histoire du siècle de Louis XIV. Ce n'est point simplement la vie de ce prince que j'écris, ce ne sont point les annales de son règne, c'est plutôt l'histoire de l'esprit humain, puisée dans le siècle le plus glorieux à l'esprit humain.

Cet ouvrage est divisé en chapitres; il y en a vingt environ destinés à l'histoire générale; ce sont vingt tableaux des grands évènements du temps. Les principaux personnages sont sur le devant de la toile; la foule est dans l'enfoncement. Malheur aux détails! la postérité les néglige tous; c'est une vermine qui tue les grands ouvrages. Ce qui caractérise le siècle, ce qui a causé des révolutions, ce qui sera important dans cent années, c'est là ce que je veux écrire aujourd'hui.

Il y a un chapitre pour la vie privée de Louis XIV; deux pour les grands changements faits dans la police du royaume, dans le commerce, dans les finances; deux pour le gouvernement ecclésiastique, dans lequel la révocation de l'Édit de Nantes et l'affaire de la Régale sont comprises; cinq ou six pour l'histoire des arts, à commencer par Descartes et à finir par Rameau.

Je n'ai d'autres mémoires, pour l'histoire générale, qu'environ deux cents volumes de mémoires imprimés que tout le monde connaît; il ne s'agit que de former un corps bien proportionné de tous ces membres épars, et de peindre avec des couleurs vraies, mais d'un trait, ce que Larrei, Limiers, Lamberti, Roussel, etc., etc., falsifient et délaient dans des volumes.

J'ai pour la vie privée de Louis XIV les *Mémoires du marquis de Dangeau*, en quarante[1] volumes, dont j'ai extrait quarante pages; j'ai ce que j'ai entendu dire à de vieux courtisans, valets grands seigneurs, et autres, et je rapporte les faits dans lesquels ils s'accordent. J'abandonne le reste aux feseurs de conversations et d'anecdotes. J'ai un extrait de la fameuse lettre[2] du roi au sujet de M. de Barbésieux, dont il marque tous les défauts auxquels il pardonne en faveur des services du père; ce qui caractérise Louis XIV bien mieux que les flatteries de Pélisson.

Je suis assez instruit de l'aventure de l'*homme au masque de fer*[3], mort à la Bastille. J'ai parlé à des gens qui l'ont servi.

[1] * Le manuscrit de ces *Mémoires*, que possédait madame de Pompadour, se composait de 58 vol. in-4°. Voyez ce que dit M. Du Bois de ce rabâchage historique. *Siècle de Louis XIV*, tome III. (CLOG.)

[2] * Chap. XXVIII du *Siècle de Louis XIV*. (CLOG.)

[3] * Chap. XXV. (CLOG.)

Il y a une espèce de mémorial [1], écrit de la main de Louis XIV, qui doit être dans le cabinet de Louis XV. M. Hardion le connaît sans doute; mais je n'ose en demander communication.

Sur les affaires de l'Église, j'ai tout le fatras des injures de parti, et je tâcherai d'extraire une once de miel de l'absinthe des Jurieu, des Quesnel, des Doucin, etc.

Pour le dedans du royaume, j'examine les mémoires des intendants, et les bons livres qu'on a sur cette matière. M. l'abbé de Saint-Pierre a fait un journal [2] politique de Louis XIV que je voudrais bien qu'il me confiât. Je ne sais s'il fera cet acte de *bienfesance* pour gagner le paradis.

A l'égard des arts et des sciences, il n'est question, je crois, que de tracer la marche de l'esprit humain en philosophie, en éloquence, en poésie, en critique; de marquer les progrès de la peinture, de la sculpture, de la musique, de l'orfévrerie, des manufactures de tapisserie, de glaces, d'étoffes d'or, de l'horlogerie. Je ne veux que peindre, chemin fesant, les génies qui ont excellé dans ces parties. Dieu me préserve d'employer trois

[1] * Chap. XXVIII. (CLOG.)

[2] * *Annales politiques*. — Quant au mot *bienfaisance* ou *bienfesance*, qu'emploie ici Voltaire, et qu'il cite à la fin de son septième *Discours en vers sur l'Homme*, l'abbé de Saint-Pierre venait d'en enrichir la langue. (CLOG.)

cents pages à l'histoire de Gassendi! La vie est trop courte, le temps trop précieux, pour dire des choses inutiles.

En un mot, monsieur, vous voyez mon plan mieux que je ne pourrais vous le dessiner. Je ne me presse point d'élever mon bâtiment :

« . . . . . . Pendent opera interrupta, minæque
« Murorum ingentes. . . . . »

Si vous daignez me conduire, je pourrai dire alors:

« . . . . Æquataque machina cœlo. »
Æneid. , lib. IV, v. 83.

Voyez ce que vous pouvez faire pour moi, pour la vérité, pour un siècle qui vous compte parmi ses ornements.

A qui daignerez-vous communiquer vos lumières, si ce n'est à un homme qui aime sa patrie et la vérité, et qui ne cherche à écrire l'histoire ni en flatteur, ni en panégyriste, ni en gazetier, mais en philosophe? Celui qui a si bien débrouillé le chaos de l'origine des Français m'aidera sans doute à répandre la lumière sur les plus beaux jours de la France. Songez, monsieur, que vous rendrez service à votre disciple et à votre admirateur.

Je serai toute ma vie avec autant de reconnaissance que d'estime, etc.

LETTRE DCLXXXV.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 31 octobre.

Voici, mon cher père Mersenne, une lettre pour M. Dubos et pour M. Le Franc. Je vous envoie aussi la lettre de M. Le Franc.

Si vous pouvez obtenir quelque bon renseignement de Varron-Dubos, le plus beau siècle de la France vous en sera très obligé.

Pourriez-vous engager Aristide[1] de Saint-Pierre à communiquer son mémoire politique sur Louis XIV, en forme de journal? Nous n'en tirerons point de copie, nous le renverrons bien cacheté, il n'aura point sorti de nos mains, et je tâcherais de faire de l'extrait de son journal un usage dont aucun bon citoyen ne me saura mauvais gré. Je pense, comme M. l'abbé de Saint-Pierre, qu'il faut écrire l'histoire en philosophe; mais je me flatte qu'il pense, comme moi, qu'il ne faut pas l'écrire en précepteur, et qu'un historien doit instruire le genre humain sans faire le pédagogue.

Je crois que vous pouvez faire un bon usage de mes précédentes lettres.

[1] * Allusion à l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre, du sein de l'Académie française, en 1718. (Clog.)

Aurai-je le *s'Gravesande in-4°* avec figures? Mais cet ancien domestique de madame Dupin[1] est-il encore à louer? Vous avez vu Cirey et le cabinet de physique. Tâchez de le séduire ou de m'en envoyer un autre. Cousin a une maladie qui ne lui permettra de long-temps de travailler.

Mon cher ami, je suis un grand importun; mais je le sais bien.

Je vous enverrai, si vous le voulez, la *Vie de Molière*[2] et le catalogue raisonné de ses ouvrages; mais il faudrait me faire tenir la dissertation de Luigi Riccoboni, *detto Lelio*[3].

LETTRE DCLXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirei, le 3 novembre.

Aimable ange gardien, il faut que vous le soyez non seulement de Cirei, mais de tout le canton.

Protégez, je vous en conjure, de la manière la plus efficace, M. l'abbé de Valdruche, qui vous rendra cette lettre. C'est le fils de mon médecin,

[1]* Morte âgée d'environ cent ans, en 1800. Elle est citée dans la lettre du 8 mai 1744, à Cideville. (Clog.)

[2]* Voyez cette *Vie* dans le tome I des *Commentaires*, et la lettre du 28 juillet 1739, au marquis d'Argenson. (Clog.)

[3]* Louis Riccoboni, dit Lelio, est auteur d'*Observations* sur la comédie et sur le génie de Molière, 1736, in-12. (L. D. B.)

d'un de mes meilleurs amis. Vous vous sentirez bien disposé en sa faveur, quand vous saurez qu'il a pour tout bien un petit canonicat de Joinville, que le chapitre lui a conféré légitimement, et que notre saint-père le pape veut lui ôter. N'est-il pas bien odieux qu'un évêque étranger puisse disposer d'un bien qui est en France? qu'on ait des maîtres à trois cents lieues de chez soi? et qu'on mette en question qui doit l'emporter des droits les plus sacrés des hommes, ou d'un rescrit du pape? Tout est subreptice, tout est abusif dans les procédés de l'ecclésiastique qui dispute le bénéfice à l'abbé de Valdruche; mais il a pour lui le pape et les capucins de Chaumont. Figurez-vous que les juges de Chaumont ont osé donner la provision au *papimane,* et qu'à l'audience on a cité des jurisconsultes italiens qui disent : *Papa omnia potest.* Que votre zèle de bon citoyen s'allume. C'est un chaînon des fers ultramontains qu'il s'agit de briser. Vous êtes à portée de procurer au fils de mon ami une audience prompte; c'est tout ce qu'il lui faut. Je crois que sa cause est celle de nos libertés, et la cause même du parlement. Dites-lui, mon cher ami, comment il faut qu'il se conduise; adressez-le aux bons feseurs; c'est mon procès que vous me faites gagner. Je crois que je vous en aimerais davantage, si la chose était possible. Adieu; vous n'aurez jamais mieux récompensé le tendre et respec-

tueux attachement que j'aurai pour vous toute ma vie.

LETTRE DCLXXXVII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 9 novembre.

Mon cher ami, je viens de recevoir une lettre et des vers que personne n'est capable de faire que vous. Mais si j'ai l'avantage de recevoir des lettres et des vers d'une beauté préférable à tout ce qui a jamais paru, j'ai aussi l'embarras de ne savoir souvent comment y répondre. Vous m'envoyez de l'or de votre Potose, et je ne vous renvoie que du plomb. Après avoir lu les vers assez vifs et aimables que vous m'adressez, j'ai balancé plus d'une fois avant que de vous envoyer l'*Épître sur l'Humanité*, que vous recevrez avec cette lettre; mais je me suis dit ensuite: Il faut rendre nos hommages à Cirei, et il faut y chercher des instructions et de sages corrections. Ces motifs, à ce que j'espère, vous feront recevoir avec quelque support les mauvais vers que je vous envoie.

Thieriot vient de m'envoyer l'ouvrage de la marquise, *sur le Feu;* je puis dire que j'ai été étonné en le lisant; on ne dirait point qu'une pareille pièce pût être produite par une femme. De plus, le style est mâle et tout-à-fait convenable au sujet. Vous êtes tous deux de ces gens admirables et uniques dans votre espèce, et qui augmentez chaque jour l'admiration de ceux qui vous connaissent. Je pense sur ce sujet des choses que votre seule modestie m'oblige de vous celer. Les païens ont fait des dieux qui assurément restaient bien au-dessous de vous deux. Vous auriez tenu la première place dans l'Olympe, si vous aviez vécu alors.

Rien ne marque plus la différence de nos mœurs de celles de ces temps reculés, que lorsqu'on compare la manière dont l'antiquité traitait les grands hommes, et celle dont les traite notre siècle.

La magnanimité, la grandeur d'ame, la fermeté, passent pour des vertus chimériques. On dit : Oh ! vous vous piquez de faire le Romain ; cela est hors de saison ; on est revenu de ces affectations dans le siècle d'à présent. Tant pis. Les Romains, qui se piquaient de vertus, étaient des grands hommes ; pourquoi ne point les imiter dans ce qu'ils ont eu de louable ?

La Grèce était si charmée d'avoir produit Homère, que plus de dix villes se disputaient l'honneur d'être sa patrie ; et l'Homère de la France, l'homme le plus respectable de toute la nation, est exposé aux traits de l'envie. Virgile, malgré les vers de quelques rimailleurs obscurs, jouissait paisiblement de la protection de Mécène et d'Auguste, comme Boileau, Racine, et Corneille, de celle de Louis-le-Grand. Vous n'avez point ces avantages ; et je crois, à dire vrai, que votre réputation n'y perdra rien. Le suffrage d'un sage, d'une Émilie, doit être préférable à celui du trône, pour tout homme né avec un bon jugement.

Votre esprit n'est point esclave, et votre muse n'est point enchaînée à la gloire des grands. Vous en valez mieux, et c'est un témoignage irrévocable de votre sincérité ; car on sait trop que cette vertu fut de tout temps incompatible avec la basse flatterie qui règne dans les cours.

L'*Histoire de Louis XIV*, que je viens de relire, se ressent bien de votre séjour à Cirei ; c'est un ouvrage excellent, et dont l'univers n'a point encore d'exemple. Je vous demande instamment de m'en procurer la continuation ; mais je vous conseille, en ami, de ne point le livrer à l'impression. La postérité de tous ceux dont vous dites la vérité se liguerait contre vous. Les uns trouveraient que vous en avez

trop dit; les autres, que vous n'avez pas assez exagéré les vertus de leurs ancêtres; et les prêtres, cette race implacable, ne vous pardonnerait point les petit traits que vous leur lancez. J'ose même dire que cette histoire, écrite avec vérité et dans un esprit philosophique, ne doit point sortir de la sphère des philosophes. Non, elle n'est point faite pour des gens qui ne savent point penser.

Vos deux lettres ont produit un effet bien différent sur ceux à qui je les ai rendues. Césarion, qui avait la goutte, l'en a perdue de joie; et Jordan, qui se portait bien, a pensé tomber en apoplexie; tant une même cause peut produire des effets différents! C'est à eux à vous marquer tout ce que vous leur inspirez; ils s'en acquitteront aussi bien et mieux que je ne pourrais le faire.

Il ne nous manque à Remusberg qu'un Voltaire pour être parfaitement heureux; indépendamment de votre absence, votre personne est, pour ainsi dire, innée dans nos ames. Vous êtes toujours avec nous. Votre portrait préside dans ma bibliothèque; il pend au-dessus de l'armoire qui conserve notre Toison d'or; il est immédiatement placé au-dessus de vos ouvrages, et vis-à-vis de l'endroit où je me tiens, de façon que je l'ai toujours présent à mes yeux. J'ai pensé dire que ce portrait était comme la statue de Memnon, qui donnait un son harmonieux lorsqu'elle était frappée des rayons du soleil; que votre portrait animait de même l'esprit de ceux qui le regardent. Pour moi, il me semble toujours qu'il paraît me dire :

> O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse, etc.
>
> *L'Art poét.*, ch. I, v. 7.

Souvenez-vous toujours, je vous prie, de la petite colonie de Remusberg, et souvenez-vous-en pour lui adresser de vos lettres pastorales. Ce sont des consolations qui deviennent nécessaires dans votre absence; vous les devez à vos

amis. J'espère bien que vous me compterez à leur tête. On ne saurait du moins être plus ardemment que je suis et que je serai toujours, votre très affectionné et fidèle ami,

FÉDÉRIC.

LETTRE DCLXXXVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 10 novembre.

Mon cher ami, je vous dois une *Mérope*, et je ne vous envoie qu'une épître. Je ne vous paie rien de ce que je vous dois :

« *Tam* rarò *scribimus*, ut toto non quater anno. »
HOR., lib. II, sat. III, v. 1.

Vous m'avez envoyé une ode[1] charmante. Je rougis de ma misère, quand je songe que je n'y ai répondu que par des applaudissements. Vos richesses, en me comblant de joie, me font sentir ma pauvreté. Ne croyez pas, mon cher ami, qu'en vous envoyant une épître, je prétende éluder la promesse de la *Mérope*. A qui donc donnerai-je les prémices de mes ouvrages, si ce n'est à mon cher Cideville, à celui qui joint le don de bien juger au talent d'écrire avec tant de facilité et de grace? Quel cœur dois-je songer à émouvoir, si ce n'est le vôtre?

[1] * Cette ode est citée au commencement des lettres DCXLIII et DCXLIX. (CLOG.)

Je compte que mes ouvrages seront au moins reçus comme les tributs de l'amitié. Ils vous parleront de moi; ils vous peindront mon ame.

Ma retraite heureuse ne m'offre point de nouvelles à vous apprendre. Elle laisse un peu languir le commerce; mais l'amitié ne languit point. Je ne m'occupe à aucune sorte de travail que je ne me dise à moi-même : Mon ami sera-t-il content? cette pensée sera-t-elle de son goût? Enfin, sans vous écrire, je passe mes jours dans l'envie de vous plaire et dans le plaisir d'écrire pour vous.

Madame du Châtelet, qui vous aime comme si elle vous avait vu, vous fait les plus sincères compliments. Nous avons entendu parler ici confusément d'une épître de Formont, contre les philosophes qui ont le malheur de n'être que philosophes. Dieu merci, l'épître n'est pas contre nous.

Rousseau, après avoir long-temps offensé Dieu, s'est mis à l'ennuyer. Il sera damné pour ses sermons et pour ses couplets.

Je vous embrasse tendrement, mon aimable Cideville. V.

LETTRE DCLXXXIX.

A M. DE FORMONT.

A Cirei, ce 11 novembre.

Est-il vrai, cher Formont, que ta muse charmante,
Du dieu qui nous inspire interprète éclatante,
Vient, par les sons hardis de tes nouveaux concerts,
De confondre à jamais ces ennemis des vers,
Qui, hérissés d'algèbre et bouffis de problèmes,
Au monde épouvanté parlent par théorèmes;
Observant, calculant, mais ne sentant jamais?
Ces Atlas, qui des cieux semblent porter le faix,
Ne baissent point les yeux vers les fleurs de la terre,
Aux douceurs de la vie ils déclarent la guerre.
Jadis, en façonnant ce peuple raisonneur,
Prométhée oublia de leur donner un cœur.
On dit que de tes chants le pouvoir invincible
Donne aujourd'hui la vie à leur masse insensible;
Ils sentent le plaisir qui naît d'un vers heureux;
C'est un sens tout nouveau que tu produis en eux.
Quand verrai-je ces vers, enfants de ton génie,
Ces vers où la raison parle avec harmonie?
Ils sont faits pour charmer les beaux lieux où je suis.
Du jardin d'Apollon nous cueillons tous les fruits;
Newton est notre maître, et Milton nous délasse;
Nous combattons Malbranche, et relisons Horace.
Ajoute un nouveau charme à nos plaisirs divers.
Heureux le philosophe épris de l'art des vers;
Mais heureux le poëte épris de la science!
Les mots ne bornent point sa vive intelligence;
Des mouvements du ciel il dévoile le cours,
Il suit l'astre des nuits et le flambeau des jours;

Loin des sentiers étroits de la Grèce aveuglée,
Son esprit monte aux cieux qu'entr'ouvrit Galilée;
Il connaît, il admire un univers nouveau.
On ne le verra point sur les pas de Boileau
Douter si le soleil tourne autour de *son axe*,
« Et l'*astrolabe en main* chercher *un parallaxe*[1]; »
Il attaque, il détrône, il enchaîne en beaux vers
Les affreux préjugés, tyrans de l'univers.
Je connais le poëte à ces marques sublimes,
Non dans un alphabet de pédantesques rimes,
Non dans ces vers forcés, surchargés d'un vieux mot,
Où l'auteur nous ennuie en phrases de Marot.
De ce style emprunté tu proscris la bassesse.
Qui pense hautement s'exprime avec noblesse;
Et le sage Formont laisse aux esprits mal faits
L'art de moraliser du ton de Rabelais.

« Nardi parvus onyx eliciet cadum. »
HOR., lib. IV, od. XII, v. 17.

Envoyez-nous donc, mon cher philosophe-poëte, votre belle épître. A qui la donnerez-vous, si vous la refusez à la divinité de Cirei? Vous savez combien madame du Châtelet aime votre esprit; vous savez si elle est digne de voir vos ouvrages; pour moi, je demande, au nom de l'amitié, ce qu'elle a droit d'exiger de l'estime que vous avez pour elle. Nous sommes bien loin d'abandonner ici la poésie pour les mathématiques; nous nous souvenons que c'est Virgile qui disait :

[1]* Boileau, épît. v, v. 28. (CLOG.)

« *Nos* verò dulces *teneant* ante omnia musæ;
« Defectus solis varios.... et sidera monstrent. »
Georg., lib. II, v. 475 à 478.

Ce n'est pas dans cette heureuse solitude qu'on est assez barbare pour mépriser aucun art; c'est un étrange rétrécissement d'esprit que d'aimer une science pour haïr toutes les autres; il faut laisser ce fanatisme à ceux qui croient qu'on ne peut plaire à Dieu que dans leur secte; on peut donner des préférences, mais pourquoi des exclusions? La nature nous a donné si peu de portes par où le plaisir et l'instruction peuvent entrer dans nos ames; faudra-t-il n'en ouvrir qu'une? Vous êtes un bel exemple du contraire; car qui raisonne plus juste, et qui écrit avec plus de grace que vous? Vous trouvez encore du temps de reste pour passer du temple de la poésie et de la métaphysique à celui de Plutus, et je vous en fais mon compliment. Vous avez dit comme Horace :

« Det vitam, det opes; æquum mî animum ipse parabo. »
Lib. I, ep. XVIII, v. 112.

Je vois que vos nouvelles occupations ne vous ont point enlevé à la littérature; qu'elles ne vous enlèvent donc point à vos amis; écrivez un petit mot, et envoyez l'épître. Vous voyez sans doute souvent madame du Deffand; elle m'oublie, comme de raison, et moi je me souviens toujours d'elle;

j'en ferai une ingrate, je lui serai toujours attaché. Quand vous souperez avec le philosophe baylien, M. des Alleurs l'aîné[1], et avec son frère le philosophe mondain, buvez à ma santé avec eux, je vous prie. Est-il vrai que votre épître est adressée à M. l'abbé de Rothelin? il le mérite; il a la critique très juste et très fine; je vous prierais de lui présenter mes très humbles compliments, si je ne me regardais comme un peu trop profane. Adieu, mon cher ami, que j'aimerai toujours. Madame du Châtelet vous renouvelle les assurances de son estime et de son amitié, et joint ses prières aux miennes.

LETTRE DCXC.

A M. THIERIOT.

Le 13 novembre.

Vous me voyez, mon cher ami, dans un point de vue, et moi je me vois dans un autre. Vous vous imaginez, à table avec madame de La Popelinière et M. des Alleurs, que les calomnies de Rousseau ne me font point de tort, parcequ'elles ne gâtent point votre vin de Champagne; mais moi qui sais qu'il a employé pendant dix ans la

[1] * Roland Puchot des Alleurs. Voyez les lettres LXXX et DCXCIV. (CLOG.)

plume de Rousset[1] et de Varenne[2], à Amsterdam, pour me noircir dans toute l'Europe; moi qui, par l'indignation du prince royal même contre tant de traits, reconnais très bien que ces traits portent coup, j'en pense tout différemment. Je ne sais pourquoi vous me citez l'exemple des grands auteurs du siècle de Louis XIV qui ont eu des ennemis. En premier lieu, ils ont confondu ces ennemis autant qu'ils l'ont pu; en second lieu, ils ont eu des protections qui me manquent; et enfin ils avaient un mérite supérieur qui pouvait les consoler. Ce qui m'est arrivé à la fin de 1736 doit me faire tenir sur mes gardes. Je sais très bien que les journaux peuvent faire de très mauvaises impressions; je sais qu'un homme qu'on outrage impunément est avili; et je ne veux accoutumer personne à parler de moi d'une manière qui ne me convienne pas. Ma sensibilité doit vous plaire; un ami s'intéresse à la réputation de son ami comme à la sienne propre.

Je vois que vous vous y intéressez efficacement, puisque vous m'envoyez des critiques sur les *Épîtres*. Je vous en remercie de tout mon cœur; soyez sûr que j'en profiterai. Continuez; mais songez

[1] * Rousset de Missi (et non de *Messe*, comme on l'a imprimé, par erreur, tome II de notre édition, page 132, note*). (CLOG.)

[2] * Cité dans la lettre DII. (CLOG.)

que ce *frappant et ce vif* que vous cherchez cesse d'être tel quand il revient trop souvent.

> « Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
> « Cogitat. . . . . »
>
> Hor., *de Art. poet.*, v. 143

Je ne suis pas de votre avis en tout. La censure de la *boîte** de Pandore me paraît très injuste. Je prétends prouver que, si tous les hommes étaient également heureux dans l'âge d'or, ils ont actuellement une égale portion de biens et de maux, et qu'ainsi l'égalité subsiste toujours. Au reste, qu'un hémistiche ou deux déplaisent, cela rend-il une piéce entière insupportable? Vous me reprochiez d'imiter Despréaux; à présent vous voulez que je lui ressemble. Trouvez-vous donc dans ses épîtres tant de vivacité et tant de traits? il me semble que leur grand mérite est d'être naturelles, correctes, et raisonnables; mais de la sublimité, des graces, du sentiment, est-ce là qu'il les faut chercher?

Vous proscrivez la *barque* des rois; cependant il ne s'agit ici que de la barque légère, de la barque du bonheur, de la petite barque que chaque individu gouverne, roi ou garçon de café. Mais comme le vulgaire ne veut voir un roi que dans

* Voyez le premier *Discours sur l'Homme*.

un vaisseau de cent pièces de canon, et qu'il faut s'accommoder aux idées reçues, je sacrifie la barque.

J'ôte le Bernard et le *bien* qu'il fait et le *bien* qu'il a. Ce mot de *bien*, pris en deux sens différents, est peut-être un jeu de mots; qu'en pensez-vous?

Fertilisent la terre en déchirant son sein,

est, ne vous déplaise, un très beau vers.

J'aime Perrette. C'est dans son ennui précisément, et seulement dans son ennui qu'on souhaite le destin d'autrui; car, quand on se sent bien, ce n'est pas là le moment où l'on souhaite autre chose.

Je donne des coups de pinceau à mesure que je vois des taches; mais aidez-moi à les remarquer, car la multiplicité de mes occupations et le maudit amour-propre[1] font voir bien trouble. *Vale, te amo.*

[1] * Voltaire, en se soumettant ainsi aux critiques d'un homme qui, sans lui, serait resté absolument inconnu dans les lettres, prouve combien madame de Genlis a raison, dans ses *Mémoires*, de louer la *modestie* avec laquelle il parlait de ses ouvrages à ses amis, et provoquait la sévérité de leurs conseils. (Clog.)

LETTRE DCXCI.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Novembre [1].

Monseigneur, que votre altesse royale pardonne à ce pauvre malade enrichi de vos bienfaits, s'il tarde trop à vous payer ses tributs de reconnaissance.

Ce que vous avez composé *sur l'humanité* vous assure, sans doute, le suffrage et l'estime de madame du Châtelet, et vous me forceriez à l'admiration, si vous ne m'y aviez pas déja tout disposé. Non seulement Cirei remercie votre altesse royale, mais il n'y a personne sur la terre qui ne doive vous être obligé. Ne connût-on de cet ouvrage que le titre, c'en est assez pour vous rendre maître des cœurs. Un prince qui pense aux hommes, qui fait son bonheur de leur félicité! on demandera dans quel roman cela se trouve, et si ce prince s'appelle Alcimédon ou Almanzor, s'il est fils d'une fée et de quelque génie. Non, messieurs, c'est un être réel; c'est lui que le ciel donne à la terre, sous le nom de Frédéric; il habite d'ordinaire la solitude de Remusberg; mais son nom, ses vertus,

[1] * Cette lettre répond à la lettre DCLXXXVII. (CLOG.)

son esprit, ses talents, sont déja connus dans tout le monde. Si vous saviez ce qu'il a écrit sur l'humanité, le genre humain députerait vers lui pour le remercier; mais ces détails heureux sont réservés à Cirei, et ces faveurs sont tenues secrètes. Les gens qui se mêlaient autrefois de consulter les demi-dieux, se vantaient d'en recevoir des oracles; nous en recevons, mais nous ne nous en vantons pas.

Il y a, monseigneur, une secrète sympathie qui assujettit mon ame à votre altesse royale; c'est quelque chose de plus fort que l'*harmonie préétablie*. Je roulais dans ma tête une épître sur l'humanité [1], quand je reçus celle de votre altesse royale. Voilà ma tâche faite. Il y a eu, à ce que conte l'antiquité, des gens qui avaient un génie qui les aidait dans leurs grandes entreprises Mon génie est à Remusberg. Eh! à qui appartenait-il de parler de l'humanité, qu'à vous, grand prince, à votre ame généreuse et tendre; à vous, monseigneur, qui avez daigné consulter des médecins pour la maladie d'un de vos serviteurs qui demeure à près de trois cents lieues de vous? Ah! monseigneur, malgré ces trois cents lieues, je sens mon cœur lié à votre altesse royale de bien près.

Je me flatte même, avec assez d'apparence, que

[1] * Allusion au sixième *Discours*, qui traite particulièrement de *la nature de l'Homme*. (Clog.)

cet intervalle disparaîtra bientôt. Monseigneur l'électeur palatin mourra s'il veut, mais les confins de Clèves et de Juliers verront, au printemps prochain, madame la marquise du Châtelet. Nous arrangerons tout pour nous trouver près de vos états. Je sais bien qu'en fait d'affaires, il ne faut jamais répondre de rien; mais l'espérance de faire notre cour à votre altesse royale, de voir de près ce que nous admirons, ce que nous aimons de loin, aplanira bien des difficultés. N'est-il pas vrai, monseigneur, que votre altesse royale donnera des sauf-conduits à madame du Châtelet? Mais qui voudrait l'arrêter, quand on saura qu'elle sera là pour voir votre altesse royale; et qui m'osera faire du mal à moi, quand j'aurai l'*Épître sur l'Humanité* à la main?

Que je suis enchanté que votre altesse royale ait été contente de cet *Essai sur le feu* que madame du Châtelet s'amusa de composer, et qui, en vérité, est plutôt un chef-d'œuvre qu'un essai! Sans les maudits tourbillons de Descartes, qui tournent encore dans les vieilles têtes de l'Académie, il est bien sûr que madame du Châtelet aurait eu le prix, et cette justice eût fait l'honneur de son sexe et de ses juges; mais les préjugés dominent par-tout. En vain Newton a montré aux yeux les secrets de la lumière; il y a de vieux romanciers physiciens qui sont pour les chimères de Malebranche. L'Acadé-

mie rougira un jour de s'être rendue si tard à la vérité; et il demeurera constant qu'une jeune dame osait embrasser la bonne philosophie, quand la plupart de ses juges l'étudiaient faiblement pour la combattre opiniâtrément.

M. de Maupertuis, homme qui ose aimer et dire la vérité, quoique persécuté, a mandé hardiment, mais secrètement, que les discours français[1] couronnés étaient pitoyables. Son suffrage, joint à celui de Remusberg, sont le plus beau prix qu'on puisse jamais recevoir.

Madame du Châtelet sera très flattée que votre altesse royale fasse lire à M. Jordan ce qui a plu à votre altesse royale. Elle estime avec raison un homme que vous estimez. Je suis, etc.

LETTRE DCXCII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 22 novembre.

Mon cher ami, il faut avouer que vous êtes un débiteur admirable; vous ne restez point en arrière dans vos paiements, et l'on gagne considérablement au change. Je vous ai une obligation infinie de l'*Épître sur le Plaisir*[2]; ce sys-

[1]* Les deux Mémoires couronnés avec celui d'Euler étaient du jésuite Lozeran de Fiesc, et d'un marquis de Créqui-Canaple. Voyez plus haut, lettre DCXX. (CLOG.)

[2]* Voltaire avait envoyé cette *Épître* (cinquième *Discours*) dès la fin du mois de juin précédent, avec la lettre DCXLI. (CLOG.)

tème de théologie me paraît très digne de la divinité, et s'accorde parfaitement avec ma manière de penser. Que ne vous dois-je point pour cet ouvrage incomparable !

Les dieux que nous chantait Homère
Étaient forts, robustes, puissants ;
Celui que l'on nous prêche en chaire
Est l'original des tyrans ;
Mais le plaisir, dieu de Voltaire,
Est le vrai Dieu, le tendre père
De tous les esprits bienfesants.

On ne peut mieux connaître la différence des génies, qu'en examinant la manière dont les personnes différentes expriment les mêmes pensées. La comtesse de Platen, dont vous devez avoir entendu parler en Angleterre, pour dire un *eunuque* le périphrasait *un homme brillanté.* L'idée était prise d'une pierre fine qu'on taille et qu'on brillante. Cette manière de s'exprimer portait bien en soi le caractère de femme, je veux dire de cet esprit inviolablement attaché aux ajustements et aux bagatelles. L'homme de génie, le grand poëte se manifeste bien différemment par cette noble et belle périphrase :

Que le fer a privé des sources de la vie [1].

Outre que la pensée d'un Dieu servi par des eunuques a quelque chose de frappant par elle-même, elle exprime encore, avec une force merveilleuse, l'idée du poëte. Cette manière de toucher avec modestie et avec clarté une matière aussi délicate que l'est celle de la mutilation contribue beaucoup au plaisir du lecteur. Ce n'est point parceque cette pièce m'est adressée [2]; ce n'est point parcequ'il vous

[1] * Vers 78 du cinquième *Discours.* (CLOG.)

[2] * Voyez les notes sur les vers 103 et 105 du cinquième *Discours,* au sujet de la brouillerie de Voltaire et de Frédéric. (CLOG.)

a plu de dire du bien de moi, mais c'est par sa bonté intrinsèque que je lui dois mon approbation entière. Je me doutais bien que le dieu des écoles ne pourrait que gagner en passant par vos mains.

Ne croyez pas, je vous prie, que je pousse mon scepticisme à outrance. Il y a des vérités que je crois démontrées, et dont ma raison ne me permet pas de douter. Je crois, par exemple, qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'un Voltaire dans le monde; je crois encore que ce Dieu avait besoin dans ce siècle d'un Voltaire pour le rendre aimable. Vous avez lavé, nettoyé et retouché un vieux tableau de Raphael, que le vernis de quelque barbouilleur ignorant avait rendu méconnaissable.

Le but principal que je m'étais proposé dans ma *Dissertation sur l'Erreur* était d'en prouver l'innocence. Je n'ai point osé m'expliquer sur le sujet de la religion; c'est pourquoi j'ai employé plutôt un sujet philosophique. Je respecte d'ailleurs Copernic, Descartes, Leibnitz, Newton; mais je ne suis point encore d'âge à prendre parti. Les sentiments de l'Académie conviennent mieux à un jeune homme de vingt et quelques années que le ton décisif et doctoral. Il faut commencer par connaître, pour apprendre à juger. C'est ce que je fais; je lis tout avec un esprit impartial et dans le dessein de m'instruire, en suivant votre excellente leçon :

> Et vers la vérité le doute les conduit.
>
> *Henriade*, ch. VII, v. 376.

J'ai lu avec admiration et avec étonnement l'ouvrage de la marquise, *sur le Feu*. Cet essai m'a donné une idée de son vaste génie, de ses connaissances et de votre bonheur. Vous le méritez trop bien pour que je vous l'envie. Jouissez-en dans votre paradis, et qu'il soit permis à nous autres humains de participer à votre bonheur.

Vous pouvez assurer à Émilie qu'elle a mis chez moi le feu en une particulière vénération; savoir, non le feu qu'elle décompose avec tant de sagacité, mais celui de son puissant génie.

Serait-il permis à un sceptique de proposer quelques doutes qui lui sont venus? Peut-on dans un ouvrage de physique, où l'on recherche la vérité scrupuleusement, peut-on y faire entrer des restes de visions de l'antiquité? J'appelle ainsi ce qui paraît être échappé à la marquise touchant l'embrasement excité dans les forêts par le mouvement des branches.

J'ignore le phénomène rapporté dans l'article des causes de la congélation de l'eau; on rapporte qu'en Suisse il se trouvait des étangs qui gelaient pendant l'été, au mois de juin et de juillet. Mon ignorance peut causer mes doutes. J'y profiterai à coup sûr, car vos éclaircissements m'instruiront.

Après avoir parlé de vos ouvrages et de ceux de la marquise, il ne m'est guère permis de parler des miens. Je dois cependant accompagner cette lettre d'une pièce[1] qu'on a voulu que je fisse. Le plus grand plaisir que vous puissiez me faire, après celui de m'envoyer de vos productions, est de corriger les miennes. J'ai eu le bonheur de me rencontrer avec vous, comme vous pourrez le voir sur la fin de l'ouvrage. Lorsqu'on a peu de génie, qu'on n'est point secondé d'un censeur éclairé, et qu'on écrit en langue étrangère, on ne peut guère se promettre de faire des progrès. Rimer, malgré ces obstacles, c'est, ce me semble, être atteint en quelque manière de la maladie des Abdéritains.

Je vous fais confidence de toutes mes folies. C'est la mar-

[1] * C'était une *Épître* adressée au prince Auguste-Guillaume, frère puîné du prince royal. (Clog.)

que la plus grande de ma confiance et de l'estime avec laquelle je suis inviolablement, mon cher ami, votre, etc.

Fédéric.

P. S. J'ai quelque bagatelle d'ambre pour Cirei, et j'ai du vin de Hongrie que l'on me dit être un baume pour la santé de mon ami. Je voudrais envoyer cet emballage par Hambourg à Rouen, et de là à Paris, sous l'adresse de Thieriot; car je ne crois pas qu'on trouvât aisément quelque voiturier qui voulût s'en charger.

LETTRE DCXCIII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirei, ce 24 novembre.

On vous écrit souvent, mademoiselle, comme à l'arbitre du bon goût, et à la personne de France qui juge le mieux des ouvrages d'esprit. Je ne m'adresse aujourd'hui qu'à votre cœur et à la bonté de votre caractère. Il y a dans le monde un M. Guiot de Merville qui travaille pour votre théâtre; je l'ai connu autrefois par hasard, et je ne l'ai connu que pour lui rendre service; il s'est depuis peu lié avec l'abbé Desfontaines, et il a sucé le venin que cet ennemi des femmes, du bon goût et des bons ouvrages, s'avise de répandre contre moi. Merville n'a pas manqué, dans la préface d'une de ses comédies, dont j'ai oublié le nom [1], de mettre deux

[1] * *Les Mascarades amoureuses*, pièce jouée sur le théâtre Italien en 1736. (Clog.)

pages d'injures qui ne m'offensent que parce-qu'elles viennent d'un homme qu'on dit que vous affectionnez. S'il est vrai qu'il soit assez heureux pour prendre de vos leçons, je suis sûr que vous lui donnerez celle de ne se point déchaîner contre un homme qui ne lui a jamais fait de mal, et qui ne peut se rencontrer dans son chemin. Il vous aura l'obligation de devenir un honnête homme, et moi celle d'avoir un ennemi de moins. Puisque je suis en train de vous demander des graces, je vous supplie, mademoiselle, de me dire tout naïvement à qui je pourrais m'adresser pour engager M. de Launai [1] à ne plus envoyer de mémoires contre moi au sieur Rousseau. Vous me direz peut-être, ou, du moins, vous penserez que vous n'avez que faire de tout cela, que je suis un importun; mais je vous répondrai qu'il s'agit de faire plaisir, et d'en faire à quelqu'un qui est votre admirateur et votre ami. Il n'y a point à cela de réplique; et, quelque esprit que vous ayez, je vous défie de trouver une raison pour ne pas rendre service, quand votre cœur vous dit qu'il faut obliger. Soyez persuadée de la tendre et sincère reconnaissance d'un homme qui vous sera dévoué toute sa vie. *Zamore* et *Alzire* [2] vous saluent à quatre pattes. V.

[1] * Auteur de la comédie intitulée *le Paresseux*. (Clog.)

[2] * Petits chiens que mademoiselle Quinault avait donnés à Vol-

LETTRE DCXCIV.

A M. THIERIOT.

Le 24 novembre.

Ami, dont la vertu toujours égale et pure [1], etc.

Cela vous plaît-il mieux que le *cœur tout neuf* d'Hermotime? Au moins cette *Épître* aura un mérite, c'est d'être adressée à mon ami, et non à un écolier supposé. Je vous en envoie une [2] que je destine à l'héritier d'un trône; mais la première sera pour vous. Je les corrige toutes, et avec opiniâtreté. Je veux qu'elles soient bonnes et dignes du lieu où elles ont été faites, et du dessein que j'ai eu en les fesant.

Mais comment raboter à-la-fois *la Henriade*, mes tragédies, et toutes mes pièces? *Col tempo e coll' arte tutto si farà.* Tâchez qu'on imprime l'*Épître sur la Nature du plaisir,* afin que je puisse donner le recueil de mes six sermons bien réformé; ce sera mon carême, prêché par le père Voltaire.

taire en 1736. Voyez les lettres du 19 octobre 1736, et du 18 janvier 1739, à mademoiselle Quinault. (Clog.)

[1] * Premier vers de la seconde leçon de l'*Épître sur l'Égalité des conditions*, adressée alors à Thieriot. (Clog.)

[2] * Celle qui traite de *la Nature du Plaisir* (cinquième *Discours*). (Clog.

La lettre de M. des Alleurs est d'un homme très supérieur. S'il y avait à Paris bien des gens de cette trempe, il faudrait acheter vite le palais Lambert[1]. Aussi achèterons-nous, je crois, et nous pardonnerons à la multitude des sots, en faveur de quelques justes, c'est-à-dire de quelques gens d'esprit.

Dès que j'aurai un entr'acte (car je suis entouré de mes tragédies que je relime), j'écrirai à l'ame de Bayle, laquelle demeure à Paris, dans le corps de M. le comte des Alleurs, et qui est très bien logée.

Vous ferez comme il vous plaira à l'égard de ce monstre d'abbé Desfontaines; mais vous pouvez assurer que je n'ai d'autre part au livre[2] très fort qui vient de paraître contre lui que d'avoir écrit, il y a deux ans, à M. Maffei, la lettre qu'on vient d'imprimer. Assurez-le d'ailleurs que j'ai en main de quoi le confondre et le faire mourir de honte, et que je suis un ennemi plus redoutable qu'il ne pense.

[1] * L'hôtel *Lambert*, situé dans la rue Saint-Louis en l'île. Il porte aujourd'hui (1828) le n° 2. Le marquis du Châtelet l'acheta deux cent mille livres, à la fin de mars 1739. Voltaire en parle dans sa lettre du 14 avril suivant à Le Franc (de Pompignan), et dans celle qu'il écrivit, quelques jours auparavant, à l'abbé Moussinot. (CLOG.)

[2] * *Le Préservatif*, que Voltaire venait de faire imprimer furtivement à Paris. (CLOG.)

Je vous embrasse. Envoyez-moi des plumes d'or, si vous avez de la monnaie. Je suis las de ne vous écrire qu'avec une plume d'oison.

LETTRE DCXCV.

A M. LE COMTE DES ALLEURS [1].

A Cirei, le 26 novembre.

Si vous n'aviez point signé, monsieur, la lettre ingénieuse et solide dont vous m'avez honoré, je vous aurais très bien deviné. Je sais que vous êtes le seul homme de votre espéce capable de faire un pareil honneur à la philosophie. J'ai reconnu cette ame de Bayle à qui le ciel, pour sa récompense, a permis de loger dans votre corps. Il appartient à un génie cultivé comme le vôtre d'être sceptique. Beaucoup d'esprits légers et inappliqués décorent leur ignorance d'un air de pyrrhonisme; mais vous ne doutez beaucoup que parceque vous pensez beaucoup.

Je marcherai sous vos drapeaux une très grande

[1] * Roland Puchot des Alleurs (voyez la note [2] * de la lettre du 25 juin 1725 à Thieriot), mort ambassadeur à Constantinople, vers janvier 1755. Il se maria en 1744; aussi c'est sans doute par erreur que M. Barbier attribue, dans le n° 9734 de ses *Anonymes*, au fils aîné de cet ambassadeur la *Lettre d'un pâtissier anglais*, qui dut paraître en 1739. (Clog.)

partie du chemin, et je vous prierai de me donner la main pour le reste de la journée.

Je crois qu'en métaphysique vous ne me trouverez guère hors des rangs que vous aurez marqués. Il y a deux points dans cette métaphysique; le premier est composé de trois ou quatre petites lueurs que tout le monde aperçoit également; le second est un abyme immense où personne ne voit goutte. Quand, par exemple, nous serons convenus qu'une pensée n'est ni ronde ni carrée, que les sensations ne sont que dans nous et non dans les objets, que nos idées nous viennent toutes par les sens (quoi qu'en disent Descartes et Malebranche), que l'ame, etc., si nous voulons aller un pas plus avant, nous voilà dans le vaste royaume des choses possibles.

Depuis l'éloquent Platon jusqu'au profond Leibnitz, tous les métaphysiciens ressemblent, à mon gré, à des voyageurs curieux qui seraient entrés dans les antichambres du sérail du Grand-Turc, et qui, ayant vu de loin passer un eunuque, prétendraient conjecturer de là combien de fois sa hautesse a caressé cette nuit son odalisque. Un voyageur dit trois, un autre dit quatre, etc.; le fait est que le grand-sultan a dormi toute la nuit.

Vous avez assurément grande raison d'être révolté de ce ton décisif avec lequel Descartes donne ses mauvais contes de fées; mais, je vous prie, ne

lui reprochez pas l'algèbre et le calcul géométrique; il ne l'a que trop abandonné dans tous ses ouvrages. Il a bâti son château enchanté sans daigner seulement prendre la moindre mesure. Il était un des plus grands géomètres de son temps, mais il abandonna sa géométrie, et même son esprit géométrique, pour l'esprit d'invention, de système, et de roman. C'est là ce qui devait le décrier, et c'est, à notre honte, ce qui a fait son succès. Il faut l'avouer, toute sa physique n'est qu'un tissu d'erreurs; lois du mouvement fausses, tourbillons imaginaires démontrés impossibles dans son système, et raccommodés en vain par Huygens; notions fausses de l'anatomie, théorie erronée de la lumière, matière magnétique cannelée impossible, trois éléments à mettre dans *les Mille et une Nuits*, nulle observation de la nature, nulle découverte : voilà pourtant ce que c'est que Descartes.

Il y avait de son temps un Galilée qui était un véritable inventeur, qui combattait Aristote par la géométrie et par des expériences, tandis que Descartes n'opposait que de nouvelles chimères à d'anciennes rêveries; mais ce Galilée ne s'était point avisé de créer un univers, comme Descartes; il se contentait de l'examiner. Il n'y avait pas là de quoi en imposer au vulgaire grand et petit. Descartes fut un heureux charlatan; mais Galilée était un grand philosophe.

Que je suis bien de votre avis, monsieur, sur Gassendi! Il relâche, comme vous dites énergiquement, la force de toutes ses raisons; mais un plus grand malheur encore, c'est que les raisons lui manquent. Il a deviné bien des choses qu'on a prouvées après lui.

Ce n'est pas assez, par exemple, de combattre le plein par des arguments plausibles; il fallait qu'un Newton, en examinant le cours des comètes, démontrât de quelle quantité elles vont nécessairement plus vite à la hauteur de nos planètes, et que, par conséquent, elles ne peuvent être portées par un prétendu tourbillon de matière, qui ne peut aller à-la-fois lentement avec une planète, et rapidement avec une comète, dans la même couche. Il a fallu que M. Bradley découvrît la progression de la lumière, et démontrât qu'elle n'est point retardée dans son chemin d'une étoile à nous, et que, par conséquent, il n'y a point là de matière. Voilà ce qui s'appelle être physicien. Gassendi est un homme qui vous dit en gros qu'il y a quelque part une mine d'or, et les autres vous apportent cet or qu'ils ont fouillé, épuré, et travaillé.

Ce ne sera donc point, monsieur, sur la physique que je serai entièrement pyrrhonien; car comment douter de ce que l'expérience découvre, et de ce que la géométrie confirme? Parceque Anaxagore, Leucippe, Aristote, et tous les Grecs

babillards, ont dit longuement des absurdités, cela empêche-t-il que Galilée, Cassini, Huygens, n'aient découvert de nouveaux cieux? La théorie des forces mouvantes en sera-t-elle moins vraie? Nous avons la longitude et la latitude de deux mille étoiles dont les anciens ne supposaient pas seulement l'existence, et nous avons découvert plus de vérités physiques sur la terre que Flamsteed ne compte d'étoiles dans son catalogue.

Tout cela est peu de chose pour l'immensité de la nature, j'en conviens; mais c'est beaucoup pour la faiblesse de l'homme. Le peu que nous savons étend réellement les forces de l'ame; l'esprit y trouve autant de plaisirs que le corps en éprouve dans d'autres jouissances qui ne sont pas à mépriser.

Je m'en rapporte à vous sur tout cela. Si le don de penser rend heureux, je vous tiens, monsieur, pour le plus fortuné des hommes. Vous savez jouir, vous savez douter, vous savez affirmer quand il le faut.

Vous me donnez très poliment un conseil très sage, c'est de paraître douter des choses que je veux persuader, et de présenter comme probable ce qui est démontré.

« Così all' egro fanciul porgiamo aspersi
« Di soave licor gli orli del vaso. »
Tasso, Ger. lib., c. 1, str. 3.

Je vous réponds bien que si j'avais fait quelque découverte, quand je la croirais inébranlable, je la donnerais sous les livrées modestes du doute. Il sied bien d'être un peu honteux quand on fait boire aux gens le vin du cru; mais permettez-moi de m'excuser si j'ai un peu trop vanté Newton; j'étais plein de ma divinité. Je ne suis pas sujet à l'enthousiasme, au moins en prose. Vous savez qu'en écrivant l'*Histoire de Charles XII*, je n'ai trouvé qu'un homme où les autres voyaient un héros; mais Newton m'a paru d'une tout autre espèce. Tout ce qu'il a dit m'a semblé si vrai que je n'ai pas eu le courage de faire la petite bouche. D'ailleurs vous connaissez les Français; parlez avec défiance de ce que vous leur donnez, ils vous prendront au mot.

Enfin les ménagements ne feront point passer la fausse monnaie pour la bonne, chez la postérité, et si Newton a trouvé la vérité, elle et lui méritent qu'on les présente avec assurance à son siècle.

Je passe, monsieur, à un article de votre lettre qui n'est pas le moins essentiel; c'est le goût épuré que vous y faites paraître. Vous voulez qu'on ne donne à la philosophie que les ornements qui lui sont propres, et qu'on n'affecte point de faire le plaisant ni l'homme de bonne compagnie, quand il ne s'agit que de méthode et de clarté.

« Ornari res ipsa negat, contenta doceri. »

A la bonne heure que M. de Fontenelle ait égayé ses *Mondes;* ce sujet riant pouvait admettre des fleurs et des pompons; mais des vérités plus approfondies sont de ces beautés mâles auxquelles il faut les draperies du Poussin. Vous me paraissez un des meilleurs feseurs de draperie que j'aie jamais vus. Madame du Châtelet est entièrement de votre avis. Elle a un esprit qui, comme le dit La Fontaine de madame de La Sablière,

> A beauté d'homme avec graces de femme.
> Liv. XII, fab. xv.

Elle a lu et relu votre lettre avec une sorte de plaisir qu'elle goûte rarement. Elle avait déja été bien contente d'une lance que vous avez rompue sur le nez de Crouzas, en faveur de Bayle. Elle voudrait bien voir un bâillon de votre façon mis dans la bouche bavarde de ce professeur dogmatique.

Continuez, monsieur, à faire voir que les personnes d'un certain ordre en France ne passent point leur vie à ramper chez un ministre, où à traîner leur ennui de maison en maison. Empêchez la prescription de la barbarie, et faites honneur à la France.

Permettez-moi de présenter mes très humbles compliments à un autre philosophe mondain [1]

[1] * M. des Alleurs le jeune. (Clog.)

qu'on dit aujourd'hui beaucoup plus joufflu que vous. Il lit moins que vous Bayle et Cicéron; mais il vit avec vous, et cela vaut bien de bonnes lectures. Madame du Châtelet sera aussi transportée que moi, si vous lui faites part de vos idées. Elle en est bien plus digne, quoique je sente tout leur prix. Je suis, etc.

LETTRE DCXCVI.

A M. DE MAUPERTUIS.

Cirei, le 27 novembre.

J'ai trop tardé à vous remercier, mon grand philosophe; serez-vous homme à consacrer un quart d'heure à nous faire savoir comment l'enchanteur Dufaï [1] a coupé quatre membres à Newton? ôter tout d'un coup quatre couleurs primitives aux gens! cela est-il vrai? On ne sait plus comment la miséricorde de Dieu est faite; expliquez-nous le mystère.

Il y a quelque temps que la physique languit à Cirei. Si vous connaissiez quelque jeune indigent qui sût coller, brosser, tracasser de la main, avoir

[1] * Voltaire parle de Dufaï dans la lettre CLXXVI, et dans le vers 27 du quatrième *Discours sur l'Homme*. Dufaï, intendant du jardin royal, mourut en juillet 1739, et eut Buffon pour successeur. (CLOG.)

soin d'une machine, la monter, la démonter, envoyez-le-nous. Madame du Châtelet a toujours les mêmes sentiments pour sir *Isaac* Maupertuis; et, quoique nous ayons perdu quatre couleurs, nous ne vous croyons pas obscurci. Vous savez avec quels sentiments je vous suis attaché pour la vie.

LETTRE DCXCVII.

A M. THIERIOT.

Le 29 novembre.

Je viens de répondre un livre au beau volume de M. des Alleurs; voici encore une lettre que je devais à M. Clément [1].

Votre paquet arrive dans l'instant que je finis toutes ces besognes. Me voici avec vous comme un homme qui s'est épuisé avec ses maîtresses, mais qui revient à sa femme.

Je n'ai point encore reçu le paquet du prince; mais grand merci de l'épître de M. Formont. Je suis bien aise de lui avoir envoyé la réponse [2] avant d'avoir lu sa pièce, et de m'être justifié d'avance de ne plus aimer les vers; mais dites-lui poliment que, si je ne les avais jamais aimés, je commencerais

[1] * Ce M. Clément était probablement un débiteur de Voltaire. (Clog.)

[2] * Voyez plus haut la lettre DCLXXXIX. (Clog.)

par les siens. Il est vrai qu'il m'enveloppe dans ses plaintes générales contre les déserteurs d'Apollon. Je ne suis point déserteur, mais je dirai toujours : *In domo patris mei mansiones multæ sunt*[1] ; ou bien avec Arlequin : *Ognuno faccia secondo il suo cervello.*

Je vous avoue que je suis enchanté de l'action de M. de La Popelinière. Il y a là un caractère si vrai, quelque chose de si naturel, de si bon, à prendre intérêt à l'ouvrage d'un autre, à l'examiner, à le corriger, qu'il mérite plus que jamais le nom de Pollion.

« Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes ;
« Culpabit duros, etc. »

Hor., *de Art. poet.*, v. 445.

Il est l'homme d'Horace, et je crois qu'il a le mérite de l'être sans le savoir; car, entre nous, je pense qu'il ne lit guère, et qu'il doit son goût à la manière dont il a plu à Dieu de le former. Je serai à mon tour difficile. Vous allez croire que c'est sur mes vers; point, c'est sur ceux de Pollion; qu'il lise et qu'il juge.

La modération est le trésor du sage[2],

me paraît bien meilleur que l'*attribut*, 1° parceque le *trésor* est opposé à *modération*, et parceque *attri-*

[1]* Évangile de saint Jean, chap. XIV, v. 2. (Clog.)

[2]* Deuxième vers du quatrième *Discours sur l'Homme*. (Clog.)

but est un terme prosaïque...., etc , etc. En fesant ces critiques, qui me paraissent justes, je suis effrayé de la difficulté de faire des vers français; et je ne m'étonne plus que Despréaux employât deux ans à composer une épître.

Je m'en vais raboter plus que jamais, et être aussi inflexible pour moi que je le suis pour Pollion.

Votre grande critique que je ne parle pas toujours à Hermotime me paraît la plus mauvaise de toutes. Parler toujours à la même personne est d'un ennui de prône. On s'adresse d'abord à son homme, et ensuite à toute la nature; ainsi en use Horace, mille fois plus décousu que moi. Mais nous n'aurons plus de querelle sur cela; Hermotime est devenu Thieriot, et chaque épître est détachée.

Ah! en voici d'une bonne! vous trouvez mauvais ce vers :

> Moins ce qu'on a pensé que ce qu'il faut savoir [1];

et vous osez dire que c'est du galimatias pour un bon dialecticien! Eh bien! mon cher dialecticien, je vous dirai qu'un homme qui étudie la nature, qui fait des expériences, qui calcule, un Newton, un Mariotte, un Huygens, un Bradley, un Mau-

[1] * Huitième vers du même *Discours*. (CLOG.)

pertuis, savent *ce qu'il faut savoir,* et que M. Legendre, marquis de Saint-Aubin, dans son *Traité de l'Opinion*, sait *ce qu'on a pensé*. Je vous dirai que *savoir* ce qu'ont mal pensé les autres, c'est très mal *savoir,* et qu'un homme qui étudie la géométrie sait, non des opinions, mais des choses, et des choses indépendantes des hommes; voilà le point. Je n'exclus pas l'histoire de l'esprit humain, mais je veux qu'on sache que l'eau pèse neuf cents fois plus que l'air, et non pas qu'on s'en tienne à savoir qu'Aristote a cru que l'eau ne pesait que dix fois davantage.

Ce vers, ne vous en déplaise, est vrai et précis; et il restera. Continuez cependant, dites-moi *tout ce que l'on pensera* et *tout ce qu'il faudra savoir*. Je suis comme Laflèche [1], je fais mon profit de tout.

Adieu, mon cher Mersenne. *Dimitte nobis peccata nostra, sicut dimittimus* criticis *nostris* [2].

Je fais tant de cas de l'esprit et de l'amitié de Pollion, que je lui dis mon sentiment sans aucun ménagement. Son caractère est au-dessus des simagrées des compliments. Une vérité vaut mieux chez lui que cent fadeurs. Je vous embrasse, j'ai la tête cuite.

A propos, j'oubliais encore une correction *sans*

[1]* Molière, comédie de *l'Avare*, act. I, sc. III. (L. D. B.)
[2]* Expressions du *Pater*. (L. D. B.)

appel, dont j'appelle au bon sens, au bon goût, et à vous :

> D'où vient qu'avec cent pieds qui lui sont inutiles [1],

vous voudriez *qu'on croirait inutiles*. Eh! ventre-saint-gris, ils sont très inutiles, car il

> . . . . traîne ses pas débiles.

Il y a des espèces de reptiles qui ont une trentaine de pattes et qui n'en vont pas plus vite, comme les autruches ont des ailes pour ne point voler. Dieu est le maître.

LETTRE DCXCVIII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Novembre.

Pourquoi, mon cher ami, ne pas recevoir M. de Brezé? Pourquoi mettre à portée ce seigneur de penser qu'on n'aime pas à être payé? Puissent tous mes débiteurs me fatiguer de paiement tous les quartiers! j'accepterai cette corvée sans me plaindre. Quelques lettres d'avertissement aux Lézeau, d'Estaing, Richelieu, d'Auneuil, et autres; cela ne coûte rien; et, quand on a rempli ses devoirs, on peut sans scrupule avoir recours aux lois. *Vale.*

[1] * Vers 21 du quatrième *Discours*. (L. D. B.)

Le chevalier de Mouhi vous apportera un petit paquet pour moi. Je vous prie de l'assurer de ma tendre amitié, et de l'engager à faire du reste de mes lettres ce qu'il a déja fait de quelques unes en votre présence; cela est encore d'une importance extrême pour ses intérêts et pour les miens.

Vous devez aller à la campagne, et pourquoi ne pas venir à Cirei voir votre ami? *Vale iterum.*

Et le bijou, mon cher abbé! j'oubliais de vous en parler. Prenons-le pour vingt louis; mais, pour le payer, attendez qu'il ait été présenté et trouvé joli. S'il avait le malheur de déplaire, il en faudrait un autre.

Vous m'enverrez par le coche deux cent cinquante louis d'or bien empaquetés[1]; cinquante viendront une autre fois. S'ils arrivent tous ensemble, ils seront reçus très favorablement; et on les recevra encore très poliment, s'ils arrivent par compagnies détachées.

Procope vous remettra un paquet de friandises, qui seront les bienvenues à Cirei où vous êtes et où vous serez toujours très aimé et très fêté, si vous y venez. *Vale iterum.*

J'écris à bâtons rompus, mon cher ami. J'ai la tête tellement embrouillée de physique, de chi-

[1] * On voit plus bas, lettre DCCXXI, que le paquet arriva en très mauvais état à Cirei. (CLOG.)

mie, et même de poésie, que je ne sais ce que je fais. Je ne veux pourtant pas envoyer cette lettre sans vous dire que le portrait colorié de Van-Dick est attendu, mais sans impatience.

Je voudrais une traduction des *Institutions* de Boërhaave. Puis-je l'avoir bientôt? Vous donnerez cent francs à madame Le Brun. Vous devez en avoir donné trois cents à M. Thieriot, chez M. de La Popelinière; n'est-ce pas? C'est mon ami depuis plus de vingt ans. Encore douze livres à notre Bourguignon, s'il est toujours dans la pauvreté.

La Mare, Linant, *a longè. Et iterum vale.*

LETTRE DCXCIX.

A M. THIERIOT.

Le 1er décembre.

Nous venons de recevoir le paquet du prince, lequel prince doit un jour vous acheter cent mille écus, s'il en donne sept mille pour un être non pensant, haut de six pieds. J'étais bien pressé, avant-hier, en vous écrivant toutes mes contre-critiques; pardonnez,

> Mais *je lèche, en criant, la main* qui me censure.

A propos, nous avons demandé aux valets de chiens, si les chiens peuvent crier quand ils lé-

chent; ils disent que cela est aussi impossible que de siffler la bouche pleine*.

Comment va *l'Enfant prodigue?* Vos amis sont-ils revenus de la critique de Fierenfat? Un nom doit-il choquer? et ignore-t-on que dans Ménandre, Plaute, et Térence, tous les noms annoncent les caractères, et qu'Harpagon signifie *qui serre?* Madame Croupillac n'est-elle pas nécessaire à l'intrigue, puisque c'est elle qui apprend à l'Enfant prodigue toutes les nouvelles? et n'est-il pas plaisant et intéressant tout ensemble que cette Croupillac lui dise bonnement du mal de lui-même?

Messieurs les critiques, j'en appelle au parterre. Adieu; laissez-moi le droit de regimber, mais donnez-moi toujours cent coups d'aiguillon. *Vale, te amo.*

* M. de La Popelinière avait proposé de substituer ce vers :

« Le chien lèche, en criant, le maître qui le bat, »

à celui de M. de Voltaire,

Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit.

Quatrième *Discours*, v. 20.

K.

LETTRE DCC.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

Vous êtes bien bon, mon véritable ami, de soupçonner M. d'**** d'avoir écrit le billet que vous m'envoyez. Je vois bien que vous ne connaissez ni le style ni l'écriture du petit La Mare. Il me semble qu'il devrait avoir plus de respect pour vous et plus de reconnaissance pour moi. Il devrait au moins n'écrire que pour me remercier de mes bienfaits. Je lui ai donné cent francs pour son voyage d'Italie, et je n'ai pas entendu parler de lui depuis son retour. Je ne le connais que pour l'avoir fait guérir d'une maladie infame, et pour l'avoir accablé de dons qu'il ne méritait pas; mais je suis accoutumé à l'ingratitude des hommes.

Que La Mare ne m'ait payé que d'ingratitude, encore passe; mais Demoulin y a joint la friponnerie, l'outrage, et les plus indignes procédés. Sa femme[1] m'a écrit pour me demander grace; mais si lui-même ne me demande pardon de ses infamies, il sera poursuivi à la rigueur; il faut au moins qu'il me paie le peu qu'il n'a pu me voler.

[1] * Voyez plus bas la lettre DCCXI adressée à cette femme. (CLOG.)

Faites présenter ce billet à sa femme, et sur sa réponse je dirigerai mes démarches. Vous avez mon titre contre lui, ou il est chez Ballot, notaire. Ce fripon insigne me vole vingt mille francs, et il ose me menacer! C'en est trop.

Tâchez, mon cher ami, d'avoir cette belle pendule à secondes dont vous me parlez. Ce sera un joli ornement pour la galerie que je fais bâtir; et cherchez-moi promptement un notaire qui puisse me placer vingt mille livres en rentes viagères.

LETTRE DCCI.

A M. HELVÉTIUS.

A Cirei, ce 4 décembre [1].

Mon très cher enfant, pardonnez l'expression, la langue du cœur n'entend pas le cérémonial; jamais vous n'éprouverez tant d'amitié et tant de sévérité : je vous renvoie votre *Épître* [1] apostillée, comme vous l'avez ordonné. Vous et votre ouvrage vous méritez d'être parfaits. Qui peut ne pas s'intéresser à l'un et à l'autre? Madame la marquise du Châtelet pense comme moi, elle aime la vérité et

[1]* Cette date est celle qu'on lit dans l'édition de Kehl; les autres portent le 24. (CLOG.)

[2]* C'est l'*Épître sur l'amour de l'étude*. Elle fait partie des *Mélanges littéraires*, avec les notes ou *apostilles* de Voltaire. (CLOG.)

la candeur de votre caractère; elle fait un cas infini de votre esprit; elle vous trouve une imagination féconde; votre ouvrage lui paraît plein de diamants brillants; mais qu'il y a loin de tant de talents et de tant de graces à un ouvrage correct! La nature a tout fait pour vous; ne lui demandez plus rien; demandez tout à l'art; il ne vous manque plus que de travailler avec difficulté. Vingt bons vers en quinze jours sont malaisés à faire; et, depuis nos grands maîtres, dites-moi, qui a fait vingt bons vers alexandrins de suite? Je ne connais personne dont on puisse en citer un pareil nombre. Et voilà pourquoi tout le monde s'est jeté dans ce misérable style marotique, dans ce style bigarré et grimaçant, où l'on allie monstrueusement le trivial et le sublime, le sérieux et le comique, le langage de Rabelais, celui de Villon, et celui de nos jours. A la bonne heure, qu'un laid visage[1] se couvre de ce masque. Rien n'est si rare que le beau naturel; c'est un don que vous avez; tirez-en donc, mon cher ami, tout le parti que vous pouvez; il ne tient qu'à vous. Je vous jure que vous serez supérieur en tout ce que vous entreprendrez; mais ne négligez rien. Je vous donne un bon conseil, après vous avoir donné de bien mauvais exemples. Je me suis mis trop tard à cor-

[1] * Allusion au style des dernières épîtres de J. B. Rousseau. (Clog.)

riger mes ouvrages; je passe actuellement les jours et les nuits à réformer *la Henriade*, *OEdipe*, *Brutus*, et tout ce que j'ai jamais fait. N'attendez pas comme moi;

« Si noles sanus, curres hydropicus. . . . . . »
Hor., lib. I, ep. II, v. 34.

Je songe à guérir mes maladies; mais vous, prévenez celles qui peuvent vous attaquer. Puisque vous chantez l'*étude* avec tant d'esprit et de courage, ayez aussi le courage de limer cette production vingt fois; renvoyez-la-moi, et que je vous la renvoie encore. La gloire, en ce métier-ci, est comme le royaume des cieux, *et violenti rapiunt illud.* Que je sois donc votre directeur pour ce royaume des belles-lettres; vous êtes une belle ame à diriger. Continuez dans le bon chemin, travaillez; je veux que vous fassiez aux belles-lettres et à la France un honneur immortel. Plutus ne doit être que le valet de chambre d'Apollon; le tarif est bientôt connu, mais une épître en vers est un terrible ouvrage. Je défie vos quarante fermiers-généraux de le faire. Adieu; je vous embrasse tendrement; je vous aime comme on aime son fils. Madame du Châtelet vous fait les compliments les plus vrais; elle vous écrira, elle vous remercie.

Allons, qu'un ouvrage qui lui est adressé soit digne de vous et d'elle. Vous m'avez fait trop d'hon-

neur dans cet ouvrage, et cependant je vous rends la vie bien dure. Adieu; je vous souhaite la bonne année. Aimez toujours les arts et Cirei.

LETTRE DCCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Cirei, ce 5 décembre.

Aimable ange gardien, vous resterez donc dans votre ciel de Paris! soyez donc là votre ange à vous-même. *Angele, custodi te ipsum.* Travaillez à y être aussi heureux que vous méritez de l'être, et mettez le comble au bonheur de Cirei par le vôtre. Vous n'avez à changer que votre fortune. J'en dis autant à l'aimable compagne de votre vie; je fais mille vœux pour vous deux. Je ne savais pas que vous demeurassiez avec M. d'Ussé. Voulez-vous bien présenter mes plus tendres respects aux philosophes, père et fils, et à madame d'Ussé? Je devais avoir l'honneur de leur écrire; mais un cabinet de physique, des vers et une mauvaise santé, me font manquer à tous mes devoirs.

Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de votre frère.

J'avais peu d'argent quand La Mare est venu chez madame du Châtelet, je n'ai pu lui donner que 100 livres; mais pour lettres de change je lui

donne la comédie de *l'Envieux*, qu'il vous apporte corrigée, en vers de six pieds, et bien cachetée. Il la donnera sous son nom, et il partagera le profit avec un jeune homme plus sage que lui [1] et plus pauvre.

Recommandez-lui le plus profond secret; je crois qu'il le gardera, et que l'envie de vous plaire lui donnera toutes les vertus. Je ne lui donne pas cette comédie comme bonne pièce, mais comme bonne œuvre.

Adieu; quand j'aurai des termes pour vous dire combien la reconnaissance, la tendresse, et l'estime m'attachent à vous, je m'en servirai.

[2] J'ai scellé cette comédie de cinq sceaux, mon cher ami; voyez si La Mare ne les a pas rompus; et, sur-tout, en cas qu'elle fût refusée, qu'il ne soit pas le maître de la faire imprimer; cela pourrait attirer des affaires. Ne la lui confiez point; déposez-la dans les très fidèles mains de mademoiselle Quinault, et qu'il soit à ses ordres et aux vôtres. Il faudra que mademoiselle Quinault la fasse copier et renvoie la copie envoyée, parcequ'il y a de l'écriture de votre

[1] * Dans sa lettre III, écrite de Circi à Devaux, vers la fin de décembre 1738 (*Vie privée de Voltaire*), madame de Graffigni disait, en parlant de l'abbé de La Mare: « Ce petit coquin, bien loin « de profiter des bontés de Voltaire, est plus libertin que jamais. « — En revenant de Rome il a passé par ici. — L'année passée il « écrivit à Voltaire: *Monsieur, sauf correction, j'ai la v....., et n'ai « ni ami ni argent; me laisserez-vous tomber en pourriture?* » Voltaire lui donna de l'argent pour se faire guérir. (CLOG.)

[2] * Ce qui suit est de la main de madame du Châtelet. (CLOG.)

ami. Si vous n'approuvez pas qu'on la joue, renvoyez-la; on donnera autre chose à La Mare. Taillez, monsieur d'Argental; rognez, nous sommes entre vos mains.

M. de Voltaire vous envoie aussi deux épîtres; la deuxième, *sur la Liberté*, et la quatrième, *sur la Modération*. Il ne donnera la cinquième que quand vous serez content, et corrigera les trois premières jusqu'à ce que vous disiez: *C'est assez;* mais je crois qu'il est nécessaire d'en faire un corps d'ouvrage suivi, et de les imprimer ensemble, sur-tout à cause de celle de *l'Envie*. *Mérope* peut réussir, sur-tout avec mademoiselle Dumesnil; mais je ne sais si on doit la hasarder; c'est à vous à décider. Il a beaucoup retouché les derniers actes; je ne sais si vous en serez plus content; mais il y a bien des beautés et des choses prises dans la nature. Sa santé demande peu de travail, et je fais mon possible pour l'empêcher de s'appliquer. Je crois qu'il va se remettre à l'Histoire de Louis XIV; c'est l'ouvrage qui convient le plus à sa santé. Si vous venez jamais ici, je crois que vous la lirez avec grand plaisir. Je fais mon possible pour vous donner autant d'envie de venir, que j'en ai de vous dire moi-même combien je vous aime tendrement. Votre ami vous en dit autant.

LETTRE DCCIII.

A M. THIERIOT.

Le 6 décembre.

Mon très cher ami, mitonnez-moi le manipulateur; vous aurez dans peu notre décision.

Comme on imprimait en Hollande les quatre *Épîtres*, je viens de les envoyer corrigées, très cor-

rigées, sur-tout la première, et mon cher Thieriot est à la place d'Hermotime.

Vous me faites tourner la tête de me dire qu'il ne faut point de tours familiers. Ah! mon ami, ce sont les ressorts de ce style. Quelque ton sublime qu'on prenne, si on ne mêle pas quelque repos à ces écarts, on est perdu. L'uniformité du sublime dégoûte. On ne doit pas couvrir son cul de diamants comme sa tête. Mon cher ami, sans variété, jamais de beauté. Être toujours admirable, c'est ennuyer. Qu'on me critique, mais qu'on me lise.

> *Passons* du grave au doux, du plaisant au sévère.
>
> *L'Art poét.*, I, 76.

Gare que le père Voltaire ne soit père Savonarole!

Envoyez le *s'Gravesande* chez l'abbé[1]; il ne faut jamais attendre d'occasion pour un bon livre; l'abbé le mettra au coche sur-le-champ.

Il me faut le *Boërhaave* français; je le crois traduit. Il y a une infinité de drogues dont je ne sais pas le nom en latin.

Ai-je souscrit pour le livre[2] de M. Brémond? Aurai-je quelque chose sur les marées par quelque tête anglaise?

Je crois que je verrai demain Wallis et l'Alga-

[1] * Moussinot. (Clog.)

[2] * La traduction des *Transactions philosophiques*. (Clog.)

rotti français[1]. J'avais proposé à M. Algarotti que la traduction se fît sous mes yeux; je vous réponds qu'il eût été content de mon zèle.

Je ne sache pas qu'on ait imprimé rien de mes lettres à Maffei; mais ce que j'ai écrit, soit à lui, soit à d'autres, sur l'abbé Desfontaines, a beaucoup couru. Si on m'avait cru, on aurait plus étendu, plus poli, et plus aiguisé cette critique[2]. Il était sans doute nécessaire de réprimer l'insolente absurdité avec laquelle ce gazetier attaque tout ce qu'il n'entend point; mais je ne peux être par-tout, et je ne peux tout faire.

Au reste je ne crois pas que vous balanciez entre votre ami et un homme qui vous a traité avec le mépris le plus insultant dans le *Dictionnaire néologique*, dans un ouvrage souvent imprimé, ce qui redouble l'outrage. Il ne m'a jamais écrit ni parlé de vous que pour nous brouiller; jamais il n'a employé sur votre compte un terme honnête. Si vous aviez la faiblesse honteuse de vous mettre entre un tel scélérat et votre ami, vous trahiriez également et ma tendresse et votre honneur. Il y a des occasions où il faut de la fermeté; c'est s'avilir de ménager un coquin. Il a trouvé en moi un homme

[1]* C'est-à-dire la traduction du *Newtonianisme*, que Duperron de Castera venait de publier. (Clog.)

[2]* *Le Préservatif*, déja cité dans la lettre du 24 novembre précédent, à Thieriot. (Clog.)

qui le fera repentir jusqu'au dernier moment de sa vie; j'ai de quoi le perdre; vous pouvez l'en assurer. Adieu; je suis fâché que la colère finisse une lettre dictée par l'amitié.

LETTRE DCCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 6 décembre.

Le coche de Joinville part aujourd'hui chargé de quatre petites bouteilles de liqueurs qui, Dieu merci, seront bues en France*. Elles sont adressées à M. d'Argental, à la Grange-Batelière. Recevez, mon cher ange gardien, ces petites libations que vous fait le mortel dont vous prenez soin.

Voici une autre sorte d'hommage; c'est une cinquième *Épître*[1], en attendant que les autres soient dûment corrigées. Lisez-la, ne la donnez point; dites ce qu'il faut réformer. Je voudrais qu'elle fût catholique et raisonnable; c'est un carré rond, mais, en égrugeant les angles, on peut l'arrondir. Je corrige actuellement *la Henriade, Brutus, OEdipe,* l'*Histoire* du roi de Suède. Puisque j'ai tant fait que

* M. le comte d'Argental, à la sollicitation de ses amis, s'était enfin déterminé à ne point accepter l'intendance de Saint-Domingue. K.

[1] * Le cinquième *Discours sur l'Homme.* (Clog.)

d'être auteur, et que vous avez tant fait que de m'aimer, il faut au moins que vous aimiez en moi un auteur passable.

Je crois que le mieux est que mademoiselle Quinault donne *l'Envieux* sans le mettre sous le nom de La Mare. La pièce est un peu sérieuse, mais on dit que les honnêtes gens réussissent à présent à la comédie mieux que les bouffons. C'est à vous à me le dire. J'ai peur que Thieriot n'ait vu *l'Envieux* autrefois; mais il est devenu discret; nous avons étoupé sa trompette.

J'ai écrit deux fois à M. Hérault, pour avoir le désaveu de Jore; il m'est essentiel; comment faire pour l'obtenir? Qu'il est aisé de nuire! que le mal se fait promptement! qu'on est lent à faire le bien! Chez vous, c'est tout le contraire. Non; je ne sais ce que je dis, car vous ne pouvez faire le mal, vous êtes le bon principe, vous êtes Orosmade.

Madame du Châtelet vous fait mille amitiés. Nous pourrions bien acheter l'hôtel Lambert à Paris, non comme palais, mais comme solitude, et solitude qui nous rapprocherait du plus aimable des hommes. Mes respects à votre adorable femme. Êtes-vous toujours sénateur de Paris?

LETTRE DCCV.

A M. THIERIOT.

Cirei, le 10 décembre.

Je me venge de vos critiques sur notre ami M. de La Bruère. Vous me donnez le fouet, et je le lui rends. Il est vrai que j'y vais plus doucement que vous; mais c'est que je suis du métier, et je ne sais que douter quand vous savez affirmer. Je suis peut-être aussi exact que vous, mais je ne suis pas si sévère. Voici donc, mon cher ami, son opéra [1], que je lui renvoie avec mes apostilles et une petite lettre, le tout adressé à père Mersenne.

Je me rends sur quelques unes de vos censures. L'*Épître* sur l'Homme [2] est toute changée; enfin je corrige tout avec soin. L'objet de ces six *Discours* en vers est peut-être plus grand que celui des satires et des épîtres de Boileau. Je suis bien loin de croire les personnes qui prétendent que mes vers sont d'un ton supérieur au sien. Je me contenterai d'aller immédiatement après lui. Comment ne vous êtes-vous pas aperçu que l'*Épître sur la nature du Plaisir* est précisément celle dont la fin est adressée au prince royal? comment n'avez-vous

[1] * Celui de *Dardanus*, joué en 1739. (Clog.)

[2] * Le sixième *Discours*. (Clog.)

pas vu que le *plaisir* est le sujet de tout ce poëme? comment enfin n'avez-vous pas reconnu les vers que je vous demandais? Grace à Apollon, je les ai retrouvés et refaits pour vous épargner la peine de me les envoyer.

Je ne crois pas que Pollion soit fâché de mes contre-critiques; mais je crois que vous voyez tous deux combien l'art des vers et l'art de juger sont difficiles. Plus on connaît l'art, plus on en sent les épines.

Ne vous hâtez pas de juger M. Dufaï; cela est trop français; attendez du moins que vous ayez lu son factum. Je dois souhaiter qu'il ait tort, mais je suis bien loin de le condamner*.

Je ne me rends point sur le Desfontaines, et je vous soutiens que le pied-plat dont vous me parlez, qui vous a si indignement accoutré dans son libelle *néologique,* c'est lui-même; mais je ne vous dis que ce que vous savez. Vous cherchez à ménager un monstre que vous détestez et que vous craignez. J'ai moins de prudence; je le hais, je le méprise, je ne le crains pas, et je ne perdrai aucune occasion de le punir. Je sais haïr parceque je sais aimer. Sa lâche ingratitude, le plus grand de tous les vices, m'a rendu irréconciliable.

Je vous enverrai bientôt la tragédie de *Brutus*

* Trompé par des expériences peu concluantes, M. Dufaï avait cru trouver quelques erreurs dans *l'Optique* de Newton. K.

entièrement réformée, et défaite heureusement des églogues de Tullie.

Je vous enverrai *OEdipe* tout corrigé, et vous aurez encore bien autre chose. Que Dieu me donne vie, et vous serez content de moi. Je brûle de vous faire voir les corrections sans fin de *la Henriade*. Si le royaume des cieux est pour les gens qui s'amendent, j'y aurai part; s'il est pour ceux qui aiment tendrement leurs amis, je serai un saint. Platon mettait dans le ciel les amis à la première place; j'y serais encore en cette qualité.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse tendrement. L'élu VOLTAIRE.

LETTRE DCCVI.

A M. PRAULT,

LIBRAIRE.

A Cirei, ce 13 décembre.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Prault; si vous étiez toujours aussi exact, je vous aimerais beaucoup. Vous avez donc donné cent vingt livres à M. de La Mare, et vous avez plus fait que je n'avais osé vous demander. Je me charge du paiement, s'il ne vous paie pas.

Je vais vous rembourser et les cinquante livres que vous avez données à M. Linant, et quelque ar-

gent que je vous dois. Prenez, à bon compte, ces quatre cents livres que je vous envoie en un billet sur mon ami l'abbé Moussinot. Vous m'enverrez votre mémoire dans le courant de janvier.

Sitôt la présente reçue, faites un ballot d'un *Bayle* entier, bien complet, et envoyez-le à M. l'abbé de Breteuil [1], grand-vicaire à Sens, avec une feuille de papier, où vous mettrez, « A M. l'abbé de Bre- « teuil, de la part de son très humble et très obéis- « sant serviteur Voltaire; » le tout bien beau et bien emballé; c'est un petit présent d'étrennes.

Voici les vôtres ci-incluses. Tâchez d'imprimer, avec permission, cette nouvelle *Épître* [2] morale, en attendant que je vous envoie le recueil complet et corrigé. *La Henriade* est bientôt prête. Vous prendrez votre parti; je ne veux que vous faire plaisir.

LETTRE DCCVII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

On vous apportera, mon cher abbé, un journal de la part d'un fripon de jésuite apostat, qui est à présent libraire en Hollande, et qui se nomme du

[1] * Frère de madame du Châtelet. (CLOG.)

[2] * Le sixième *Discours sur l'Homme*. (CLOG.)

Sauzet[1]. Vous donnerez cent francs pour ce coquin-là, attendu qu'il faut payer les services même des méchants.

Prault fils doit prendre quatre cents francs dans votre trésor. Il a donné de l'argent à Linant et à La Mare; mais je ne le sais que par lui, et ces messieurs gardent, jusqu'ici, un silence qui n'est pas, je crois, le *silence respectueux,* encore moins le silence reconnaissant; à moins que les grandes passions ne soient muettes. Leurs besoins sont éloquents; mais leurs remerciements sont cachés. Si d'Arnaud est sage, il aura les petits secours dont je favorisais des ingrats. Quand il emprunte trois livres, il faut lui en donner douze; l'accoutumer insensiblement au travail, et, s'il se peut, à bien écrire. Recommandez-lui ce point; c'est le premier échelon, je ne dis pas de la fortune, mais d'un état où l'on puisse ne pas mourir de faim.

J'ai toujours l'affaire de Jore très à cœur; s'il ne se désiste, il sera poursuivi impitoyablement.

[1] * Voyez plus haut la lettre DCLXIV. (CLOG.)

LETTRE DCCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Cirei [1].

Mon aimable ange gardien, si j'avais eu quelque chose de bon à dire, j'aurais écrit à MM. d'Ussé; mais écrire pour dire : J'ai reçu votre lettre, et j'ai l'honneur d'être, et des compliments, et du verbiage; ce n'est pas la peine.

Je ne saurais écrire en prose quand je ne suis pas animé par quelque dispute, quelque fait à éclaircir, quelque critique, etc.; j'aime mieux cent fois écrire en vers; cela est beaucoup plus aisé, comme vous le sentez bien.

Voici donc des vers que je leur griffonne; qu'ils les lisent, mais qu'ils les brûlent.

Venons à l'*Épître* sur la preuve de l'existence de Dieu, par le plaisir [2]. Ne pourrait-on pas y faire une sauce, pour faire avaler le tout aux dévots?

Il est très vrai que le plaisir a quelque chose de divin, philosophiquement parlant; mais, théologiquement parlant, il sera divin d'y renoncer. Avec

[1] * Cette lettre, imprimée parmi celles de *novembre* 1735, dans les autres éditions, est de 1738, et très probablement du mois de décembre. (Clog.)

[2] * Le cinquième *Discours* en vers. (Clog.)

ce correctif, on pourrait faire passer l'épître; car tout passe. J'ai corrigé encore beaucoup les autres. Un petit mot, s'il vous plaît, sur la dernière, sur l'aventure de la Chine[1]. J'aime vos critiques; elles sont fines, elles sont justes, elles m'encouragent; poursuivez.

Je ne crois avoir fait qu'une action de bon chrétien, et non un bon ouvrage dans ce que vous savez[2]; et, comme il faut que les bonnes œuvres soient secrètes, je vous prie de recommander à La Mare le plus profond secret. D'ailleurs, qu'il fasse tout ce que vous lui prescrirez, c'est ainsi que j'en userais, si j'étais à Paris.

Madame du Châtelet fait mille compliments à l'ange gardien, et à cet autre ange, madame d'Argental.

Ce Blaise, c'est, ne vous en déplaise, Blaise Pascal[3]; mais il faudrait un autre nom. Je vous prie d'engager M. d'Argenson à donner des ordres positifs pour que mes ouvrages n'entrent point en France. Je crains toujours qu'on y ait glissé quelque chose qui troublerait, je ne dis pas mon repos, mais celui d'une personne que je préfère à moi, comme de raison.

[1]* Voyez le vers 41 du sixième *Discours*. (CLOG.)

[2]* La comédie de *l'Envieux*, citée plus haut, dans la lettre du 5 décembre à d'Argental. (CLOG.)

[3]* Pascal est nommé dans le vers 7 du sixième *Discours*. (CLOG.)

LETTRE DCCIX.

A FRÉDÉRIC, PR[illegible]E ROYAL DE PRUSSE.

Décembre.

Monseigneur, il nous arrive dans le moment une écritoire que madame du Châtelet et moi indigne comptions avoir l'honneur de présenter à votre altesse royale pour ses étrennes. Le ministre qui, selon votre très bonne plaisanterie, est prêt à vous prendre souvent pour un bastion ou pour une contrescarpe, vous offrirait une coulevrine ou un mortier; mais nous autres êtres pensants, nous présentons en toute humilité à notre chef l'instrument avec lequel on communique ses pensées. Je l'ai adressée à Anvers; elle part aujourd'hui, et d'Anvers elle doit aller à Vesel à l'adresse de M. le baron de Bork, ou, à son défaut, au commandant de la place, pour être remise à votre altesse royale. Ce qui m'encourage à prendre cette liberté, c'est que ce petit hommage de votre sujet, ayant été fait à Paris, imite et surpasse le laque de la Chine. C'est un art tout nouveau en Europe, et tous les arts vous doivent des tributs. Pardonnez-moi donc, monseigneur, cet excès de témérité.

Je suis avec la plus tendre reconnaissance, l'estime et l'attachement le plus inviolable, et le plus

profond respect, monseigneur, de votre altesse royale, etc.

LETTRE DCCX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

Je vous parlerai, mon cher ami, une autre fois d'affaires temporelles; il est question aujourd'hui d'affaire d'honneur. Mérigot et Chaubert vendent un libelle[1] infernal contre moi. Desfontaines, le scélérat Desfontaines, passe pour en être l'auteur, et la voix publique ne se trompe pas. Ce libelle est sous le nom d'un *avocat*. On ne veut point que j'aille à Paris demander vengeance et justice; c'est à votre amitié à la demander pour moi. C'est un service essentiel que vous rendrez à moi et à tous les gens de bien. Mandez-moi que ma présence est absolument nécessaire à Paris; abouchez-vous avec le chevalier de Mouhi[2], et qu'il m'en écrive autant.

En attendant, faites publier un monitoire pour

[1]* *La Voltairomanie*, citée plus bas, dans la lettre du 24 décembre, à Thieriot, comme ayant paru le 14 du même mois. (CLOG.)

[2]* C'était Mouhi qui avait donné des soins à l'impression du *Préservatif*. (CLOG.)

connaître l'imprimeur et l'auteur de *la Voltairomanie.* Chargez de cette besogne un huissier adroit, actif, et intelligent. Faites acheter ce libelle atroce chez Chaubert, en présence de deux témoins. Vous en ferez faire secrètement chez un commissaire un petit procès-verbal recordé de ces deux témoins, et nous poursuivrons en temps et lieu. Voilà l'essentiel pour le moment. Sur-tout, mon cher ami, n'épargnez pas l'argent; s'il doit être prodigué, c'est quand il s'agit de son honneur.

LETTRE DCCXI.

A MADAME DEMOULIN.

A Cirei, décembre.

Je vous rends à l'un et à l'autre mon amitié; je vois par vos démarches qu'en effet vous ne m'avez point trahi, et que, quand vous m'avez dissipé vingt-quatre mille livres d'argent, il y a eu seulement du malheur, et non de mauvaise volonté. Je vous pardonne donc, et sans qu'il me reste la moindre amertume sur le cœur.

Tout mon regret est de me voir moins en état d'assister les gens de lettres comme je le fesais. Je n'ai plus d'argent; et, quand il a fallu, en dernier lieu, faire de petits présents à M. Linant et à M. La Mare, j'ai été obligé de faire avancer les deniers

par le sieur Prault, jeune libraire fort au-dessus de sa profession.

Je me flatte que M. Linant aura enfin heureusement fini cette tragédie dont je lui ai donné le plan il y a si long-temps. Je lui souhaite un succès qui lui donne un peu de fortune et beaucoup de gloire. Ce serait avec bien du plaisir que je lui écrirais; mais vous savez que de malheureuses plaintes domestiques et une juste indignation de madame la marquise du Châtelet contre sa sœur me lient les mains. J'ai donné ma parole d'honneur de ne point lui écrire, et je ne lui écrirai point; mais je ne l'ai point donnée de ne le point secourir, et je le secours. Passez donc chez M. Prault fils, et priez-le de donner encore cinquante livres à M. Linant. Sur-tout que M. Linant donne sa tragédie à imprimer à M. Prault; c'est une justice que ce libraire aimable mérite. Faites le marché vous-même; quand je dis vous, je dis votre mari; cela est égal.

Vous devriez engager M. Linant à écrire, sans griffonner, une lettre respectueuse, pleine d'onction et d'attachement, à M. le marquis du Châtelet, et autant à madame. Ce devoir bien rempli pourrait opérer une réconciliation peut-être nécessaire à la fortune de M. Linant.

Je voudrais qu'il pût dédier sa pièce à madame la marquise du Châtelet. Je me ferais fort de l'en faire récompenser. L'aimable Prault a encore don-

né cent vingt livres pour moi au sieur La Mare. Je n'ai point de nouvelles de ce petit hanneton; il est allé sucer quelques fleurs à Versailles.

LETTRE DCCXII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 20 décembre [1].

Mon cher Thieriot, vous avez dû recevoir une lettre pour le prince royal. En voici une assez singulière pour M. de Maupertuis. Je vous prie de la lui donner avec cent cinquante livres qu'il mettra dans le tronc des Lapones, et de lire les petits versiculets qui se trouvent dans cette lettre à sir *Isaac;* c'est une petite formule de quête pour les Lapones, suivant les rites de l'abbé de Saint-Pierre d'Utopie, qui appellera cela, s'il veut, *bienfesance;* mais c'est une réparation que la France doit. Nous ne sommes point *public spirited* en France; nous n'en avons pas même le mot. Nation légère et dure! L'abbé Moussinot a cent écus tout prêts. Me voilà à sec pour quelque temps, mais mon cœur n'y est jamais.

[1] * Cette lettre, datée du 29 décembre, dans l'édition de Kehl, est du 20, comme celle qui suit. Voltaire dit, dans une lettre de mars 1754, à d'Argens, que Thieriot lui répondit le 24 décembre 1738. (Clog.)

Je n'ai nul empressement pour le palais Lambert, car il est à Paris. Si madame du Châtelet veut l'acheter, il lui coûtera moins[1] que vous ne dites. Je vivrai avec elle là comme à Cirei; et, dans un Louvre ou dans une cabane, tout est égal. Je ne crois pas que cette acquisition dérange trop sa fortune, et je crois que je pourrai toujours la voir jouir d'un état très honorable, avec une sage économie qu'il faut recommander à sa générosité.

Dites au très aimable M. Helvétius que je l'aime infiniment, et que je dis toujours, en parlant de lui :

« Macte *animo*, *generose* puer; sic itur ad astra. »
Æneid., lib. IX, v. 641.

Apparemment que le petit La Mare espère beaucoup de vous et peu de moi, car, depuis que je lui ai donné cent livres d'une part, et cent vingt de l'autre, je n'entends pas parler de lui. Il ne m'en a pas seulement accusé la réception. Comme j'en ai usé de même avec Linant, et que vous m'avez mandé, il y a quelque temps, qu'il avait tenu des discours fort insolents de Cirei, je vous prie de me mander quels sont ces discours. Rien n'est si triste qu'un soupçon vague. Il faut savoir

[1] * Il coûta deux cent mille livres au marquis du Châtelet, à la fin de mars 1739. (Clog.)

sur quoi compter. Demi-confidence est torture. Il faut tout ou rien, en cela comme en amitié.

Je vous souhaite la bonne année, et vous embrasse tendrement.

LETTRE DCCXIII.

A M. DE MAUPERTUIS.

A Cirei, le 20 décembre.

Sir *Isaac,* madame la marquise du Châtelet, et moi indigne, nous sommes si attachés à ce qui a du rapport à votre mesure de la terre et à votre voyage au pôle, nous sommes d'ailleurs si éloignés des mœurs de Paris, que nous regardons votre Lapone [1] trompée comme notre compatriote. Nous proposerions bien qu'on mît, en faveur de cette tendre Hyperboréenne, une taxe sur tous ceux qui ne croient pas la terre aplatie; mais nous n'osons exiger de contributions de nos ennemis. Demandons seulement des secours à nos frères. Fesons une petite quête. Ne trouverons-nous point quelques cœurs généreux que votre exemple et celui

[1]* Cette Lapone avait une sœur avec elle, et leur nom était *Plaiscont.* Voltaire, dans une lettre de mars 1754, à d'Argens, parle de la quête faite par Maupertuis en faveur de ces *deux habitantes de la zone glaciale.* (Clog.)

de madame Clairaut[1] auront touchés? Madame du Châtelet, qui n'est pas riche, donne cinquante livres; moi, qui suis bien moins bon philosophe qu'elle, et pas si riche, mais qui n'ai point de grande maison à gouverner, je prends la liberté de donner cent francs. Voilà donc cinquante écus qu'on vous apporte; que quelqu'un de vous tienne la bourse, et je parie que vous faites mille écus en peu de jours. Cette petite collecte est digne d'être à la suite de vos observations; et la morale des Français leur fera autant d'honneur, dans le Nord, que leur physique.

Le Nord est fécond en infortunes amoureuses, depuis l'aventure de Calisto. Si Jupiter avait eu mille écus, je suis persuadé que Calisto n'eût point été changée en ourse.

Pour encourager les ames dévotes à réparer les torts de l'amour, je serais d'avis qu'on quêtât à-peu-près en cette façon :

La voyageuse Académie
Recommande à l'humanité,
Comme à la tendre charité,
Un gros tendron de Laponie.
L'amour, qui fait tout son malheur,
De ses feux embrasa son cœur
Parmi les glaces de Bothnie.

[1]* Mère du jeune académicien Clairaut, déja cité plusieurs fois. Voyez plus bas une lettre de Voltaire à Frédéric, du commencement de novembre 1739. (Clog.)

Certain Français la séduisit;
Cette erreur est trop ordinaire;
Et c'est la seule que l'on fit
En allant au cercle polaire.
Français, montrez-vous aujourd'hui
Aussi généreux qu'infidèles;
S'il est doux de tromper les belles,
Il est doux d'être leur appui.
Que les Lapons sur leur rivage
Puissent dire dans tous les temps:
Tous les Français sont bienfesants;
Nous n'en avons vu qu'un volage.

Vous me direz que cela est trop long; il n'y a qu'à l'exprimer en algèbre.

Adieu; je n'ai point d'expression pour vous dire combien mon cœur et mon esprit sont les très humbles serviteurs et admirateurs du vôtre.

Madame du Châtelet, seule digne de vous écrire, ne vous écrit point, je crois, cet ordinaire.

VOLTAIRE.

N. B. Je vous supplie d'écrire toujours *français* par un *a*, car l'Académie *française* l'écrit par un *o*.

LETTRE DCCXIV.

A M. DE FORMONT.

A Cirei, ce 20 décembre.

J'ai lu, monsieur, la belle épître que vous avez bien voulu m'envoyer, avec autant de plaisir que

si elle ne m'humiliait pas. Mon amitié pour vous l'emporte sur mon amour-propre. Vous faites des vers alexandrins comme on en fesait il y a cinquante ans, et comme j'en voudrais faire. Il est vrai que vos derniers vers me font tristement sentir que je ne peux me flatter que *la Henriade* ait jamais une place à côté des bons ouvrages du siècle passé; mais il faut bien que chacun soit à sa place. Je tâche au moins de rendre la mienne moins méprisable, en corrigeant chaque jour tous mes ouvrages. Je n'épargne aucune peine pour mériter un suffrage tel que le vôtre, et je viens encore d'ajouter et de réformer plus de deux cents vers pour la nouvelle édition de *la Henriade* qu'on prépare.

Je me flatte du moins que le compas des mathématiques ne sera jamais la mesure de mes vers; et, si vous avez versé quelques larmes à *Zaïre* ou à *Alzire*, vous n'avez point trouvé parmi les défauts de ces pièces-là l'esprit d'analyse, qui n'est bon que dans un traité de philosophie, et la sécheresse, qui n'est bonne nulle part.

Il a couru quelques *Épîtres* très informes sous mon nom. Quand je les trouverai plus dignes de vous être présentées, je vous les enverrai. En attendant, voici un de mes sermons[1] que je vous envoie, avant qu'il soit prêché publiquement. Je

[1] * Le sixième *Discours*. (CLOG.)

vous prie, comme théologien du monde, et comme connaisseur, et comme poëte, de m'en dire votre avis. Vous y verrez un peu le système de Pope, mais vous verrez aussi que c'est aux Anglais plutôt qu'à nous qu'il faut reprocher le ton éternellement didactique, et les raisonnements abstraits soutenus de comparaisons forcées.

Je vous supplie, que l'ouvrage ne sorte point de vos mains. Je compte sur votre critique autant que sur votre discrétion; j'ai également besoin de l'une et de l'autre. Le fond du sujet est délicat, et pourrait être pris de travers; je voudrais ne déplaire ni aux honnêtes gens ni aux superstitieux; enseignez-moi ce secret-là.

Vous ne me dites rien de madame du Deffand ni de M. l'abbé de Rothelin. Si pourtant vous voulez leur faire ma cour d'une lecture de mon ouvrage, vous me ferez un vrai plaisir. Avec vos critiques et les leurs, il faudra qu'il devienne très bon, ou que je le brûle.

Je m'imagine que vous allez quelquefois chez madame de Bérenger, et que c'est là que vous voyez le plus souvent M. l'abbé de Rothelin, qui m'a un peu renié devant les hommes; mais je le forcerai à m'aimer et à m'estimer. Mandez-moi tout naïvement comment aura réussi mon Chinois[1] chez

[1] * Personnage qui figure dans le sixième *Discours* déja cité. (Clog.)

madame de Bérenger, à qui je vous prie de présenter mes respects, si elle s'en soucie.

Pour vous, mon cher Formont (et non Fourmont, Dieu merci), aimez-moi hardiment, parlez-moi de même. Madame du Châtelet, pleine d'estime pour vous et pour vos vers, vous fait les plus sincères compliments. Je suis à vous pour jamais.

LETTRE DCCXV.

A M. BERGER.

Cirei, le 22 décembre.

Je vous prie, mon cher Berger, de vouloir bien me faire le plaisir

1° De lire l'incluse;

2° De la porter secrètement au P. Castel, jésuite; de ne point lui dire que vous l'avez lue, mais de le prier de la lire avec vous, et, lecture faite, de lui demander la permission de la rendre publique. Votre prudence et votre amitié se tireront très bien de cette négociation.

3° Je vous prie de dire à tous vos amis qu'il est très vrai que non seulement je n'ai aucune part au *Préservatif*, mais que je suis très piqué de l'indiscrétion de l'auteur.

Je vous prie encore de voir Thieriot de vous-même, de lui représenter combien j'ai dû être af-

fligé de ne point recevoir de ses nouvelles fréquemment, dans ces circonstances. L'abbé Desfontaines a enfin obtenu ce qu'il voulait, c'est de m'ôter l'amitié de Thieriot.

S'il y avait quelque nouvelle, faites-nous-en part. Comptez sur vos amis de Cirei. Il y avait un grand service à vous rendre, mais,....

LETTRE DCCXVI.

A M. THIERIOT.

Cirei, le 24 décembre.

Ce scélérat d'abbé Desfontaines a donc enfin obtenu ce qu'il desirait! Il m'a ôté votre amitié. Voilà la seule chose que je lui reproche. Je ne m'attendais pas que depuis le 14 décembre que son libelle[1] a paru, je ne recevrais qu'une lettre de vous. Si vous m'aviez écrit avec amitié et tout uniment comme à l'ordinaire, je n'aurais point eu à me plaindre. Personne ne vous a jamais demandé de lettre ostensible; mais, moi, je demandais à votre cœur des marques de votre amitié, et j'ai eu la mortification de n'en recevoir aucune,

[1]* *La Voltairomanie, ou Lettre d'un jeune avocat, en forme de mémoire, en réponse au libelle du sieur de Voltaire, intitulé le Préservatif, ou Critique des Observations sur les écrits modernes;* 1738, in-12, de 48 pages. (Clog.)

pendant que les plus indifférents m'écrivaient les choses les plus fortes et les plus touchantes, et m'offraient les plus grands services. Madame et M. du Châtelet, madame de Champbonin, tout ce qui est ici, effrayés de votre silence, ne savent à quoi l'attribuer. Pour moi, qui ne pense pas seulement à Desfontaines, et qui ne pensais qu'à l'amitié, je ne me crois outragé que par l'inquiétude où vous me laissez.

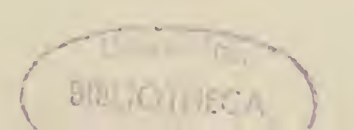
LETTRE DCCXVII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 25 décembre.

Mon cher ami, j'ai lu ces jours passés, avec beaucoup de plaisir, la lettre que vous adressez à vos infidèles libraires de Hollande. La part que je prends à votre réputation m'a fait participer vivement à l'approbation dont le public ne saurait manquer de couronner votre modération.

C'est cette modération qui doit être le caractère propre de tout homme qui cultive les sciences, la philosophie, qui éclaire l'esprit, fait faire des progrès dans la connaissance du cœur humain; et le fruit le plus solide qui en revient doit être un support plein d'humanité pour les faiblesses, les défauts et les vices des hommes. Il serait à souhaiter que les savants dans leurs disputes, les théologiens dans leurs querelles, et les princes dans leurs différends, voulussent imiter votre modération. Le savoir, la véritable religion, les caractères respectables parmi les hommes, devraient élever ceux qui en sont revêtus au-dessus de certaines pas-



sions qui ne devraient être que le partage des ames basses. D'ailleurs le mérite reconnu est comme dans un fort à l'abri des traits de l'envie. Tous les coups portés contre un ennemi inférieur déshonorent celui qui les lance.

Tel, cachant dans les airs son front audacieux,
Le fier Athos paraît joindre la terre aux cieux ;
Il voit sans s'ébranler la foudre et le tonnerre,
Brisés contre ses pieds, leur faire en vain la guerre :
Tel du sage éclairé le repos précieux
N'est point troublé des cris d'infames envieux.
Il méprise les traits qui contre lui s'émoussent ;
Son silence prudent, ses vertus, les repoussent ;
Et contre ces titans le public outragé
Du soin de les punir doit être seul chargé.

L'art de rendre injure pour injure est le partage des crocheteurs. Quand même ces injures seraient des vérités, quand même elles seraient échauffées par le feu d'une belle poésie, elles restent toujours ce qu'elles sont. Ce sont des armes bien placées dans les mains de ceux qui se battent à coups de bâton, mais qui s'accordent mal avec ceux qui savent faire usage de l'épée.

Votre mérite vous a si fort élevé au-dessus de la satire et des envieux, qu'assurément vous n'avez pas besoin de repousser leurs coups. Leur malice n'a qu'un temps, après quoi elle tombe avec eux dans un oubli éternel.

L'histoire, qui a consacré la mémoire d'Aristide, n'a pas daigné conserver les noms de ses envieux. On les connaît aussi peu que les persécuteurs d'Ovide.

En un mot, la vengeance est la passion de tout homme offensé ; mais la générosité n'est la passion que des belles ames. C'est la vôtre, c'est elle assurément qui vous a dicté cette belle lettre, que je ne saurais assez admirer, que vous adressez à vos libraires.

Je suis charmé que le monde soit obligé de convenir que

votre philosophie est aussi sublime dans la pratique qu'elle l'est dans la spéculation.

Mes tributs accompagneront cette lettre. Les dissipations de la ville; certains termes inconnus à Cirei et à Remusberg, de devoir, de respects, de cour, mais d'une efficacité très incommode dans la pratique, m'enlèvent tout mon temps. Vous vous en apercevrez sans doute, car je n'ai pas seulement pu abréger ma lettre. A propos, comment se porte Louis XIV? Vous allez dire: Quel importun! cet Apicius n'est jamais rassasié de mes ouvrages.

Assurez, je vous prie, cette déesse qui transforma Newton en Vénus, de mes adorations; et si vous voyez un certain poëte philosophe, l'auteur de *la Henriade* et de l'*Épître à Uranie*[1], assurez-le que je l'estime et le considère on ne peut pas davantage. FÉDÉRIC.

LETTRE DCCXVIII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ce 29 décembre.

On m'apporte dans le moment le libelle[2] de l'abbé Desfontaines contre vous, mon cher maître. Je crois que le public en pensera comme votre Académie. En vérité, ce misérable n'a voulu que gagner de l'argent; car quel est le but de son livre, s'il vous plaît? De prouver qu'on pardonne en poésie des tours hardis, des phrases incorrectes, que

[1] * Ou *le Pour et le Contre*, *Poésies*, tome I. (CLOG.)

[2] * *Racine vengé*, ou *Examen des Remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine; à Avignon* (Paris), 1739, in-12. (CLOG.)

la prose ne souffre pas? Eh! n'est-ce pas précisément ce que vous avez dit? à cela près que vous l'avez dit le premier, et en homme qui possède sa langue et qui est un des plus grands maîtres. Ou il vous combat mal-à-propos, ou il retourne vos idées. Était-ce la peine de faire un livre? Il l'a imprimé à Avignon;

> Mais je crois qu'il n'est pas sauvé,
> Quoiqu'il soit en terre papale.

M. Thieriot vous a sans doute fait voir le *Mémoire*[1] que je suis obligé de publier contre cet ennemi de la probité et de la vérité. Je viens d'y ajouter un article qui vous regarde; c'est dans l'énumération des gens de mérite qu'il a attaqués. Voici les paroles : « Il s'honorait de l'amitié et des « instructions de M. l'abbé d'Olivet. Il fait imprimer furtivement un livre contre lui; il ose l'a« dresser à l'Académie française, et l'Académie « flétrit à jamais dans ses registres le livre, la dé« dicace, et l'auteur. »

Je vous prie de vous souvenir de ce que je vous mandé au sujet de l'écrit que je vous communiquai, il y a quelques années, et duquel on a tiré les matériaux du *Préservatif*.

[1] * *Mémoire sur la satire.* Il est dans les *Mélanges littéraires,* à la suite du *Préservatif,* mais le passage relatif à d'Olivet ne s'y trouve pas. (Clog.)

Pour vous faire voir que l'abbé Desfontaines ne me prend pas tout mon temps, je vous envoie un des nouveaux morceaux qui entreront dans la belle édition qu'on prépare à Paris de *la Henriade*. J'y joins le commencement de l'Histoire du Siècle de Louis XIV. Ne souffrez pas qu'on en prenne copie. Envoyez-moi, en échange, votre préface sur Cicéron, car j'aime à gagner à mes marchés. Communiquez tout cela, je vous en prie, à vos amis, et sur-tout à M. l'abbé Dubos, et tâchez de tirer de lui quelques bonnes instructions sur mon histoire, à laquelle je consacrerai les dernières années de ma vie.

Je vous prie de me faire avoir *le Coup d'état*[1] de Silhon; vous avez cela dans votre bibliothèque de l'Académie; M. Thieriot me l'enverra. Dites-moi en quelle année le *Testament*[2] prétendu du cardinal de Richelieu commença à paraître. J'ai de bonnes preuves que ce testament n'est pas plus de lui que le *Testament* de Colbert, de Louvois, du duc de Lorraine Charles, et tant d'autres testaments, ne sont de ceux à qui on en fait honneur. Celui qu'on attribue à Richelieu est, comme tous

[1]* *Le Coup d'estat de Louis XIII*, 1631, in-8°, est de Jean Sirmond, mort en 1649, et non de Jean Silhon, mort en 1667. (CLOG.)

[2]* Voyez *Mélanges historiques*, les divers écrits dans lesquels Voltaire argumente contre l'authenticité du *Testament politique du cardinal de Richelieu*. (CLOG.)

les autres, plein de contradictions. Adieu; je vous embrasse.

LETTRE DCCXIX.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirei, le 1er janvier [1] 1739.

Jeune héros, esprit sublime,
Quels vœux pour vous puis-je former?
Vous êtes bienfesant, sage, humain, magnanime;
Vous avez tous les dons, car vous savez aimer.
Puissent les souverains qui gouvernent les rênes
De ces puissants états gémissant sous leurs lois,
Dans le sentier du vrai vous suivre quelquefois,
Et, pour vous imiter, prendre au moins quelques peines!
Ce sont là tous mes vœux; ce sont là les étrennes
Que je présente à tous les rois.

Comme j'allais continuer sur ce ton, monseigneur, la lettre de votre altesse royale et l'*Épître* au prince, qui a le bonheur d'être votre frère [2], sont venues me faire tomber la plume des mains. Ah! monseigneur, que vous avez un loisir singulièrement employé, et que le talent extraordinaire, dans tout homme né hors de France, de

[1] * Réponse à la lettre du 22 novembre 1738. (Clog.)

[2] * Ce frère du prince royal se nommait Auguste-Guillaume ou Guillaume-Auguste. Né le 9 auguste 1722, il est mort le 12 juin 1758, et non en 1759, comme le dit M. Michaud jeune, dans la *Biographie universelle*, article *Frédéric-Guillaume II.* (Clog.)

faire des vers français, et plus rare encore dans une personne de votre rang, s'accroît et se fortifie de jour en jour! mais que ne faites-vous point! et, de la science des rois jusqu'à la musique et à l'art de la peinture, quelle carrière ne remplissez-vous pas! Quel présent de la nature n'avez-vous pas embelli par vos soins!

Mais quoi! monseigneur, il est donc vrai que votre altesse royale a un frère digne d'elle? C'est un bonheur bien rare; mais s'il n'en est pas tout-à-fait digne, il faudra qu'il le devienne, après la belle épître de son frère aîné; voilà le premier prince qui ait reçu une éducation pareille.

Il me semble, monseigneur, qu'il y a eu un des électeurs, vos ancêtres, qu'on surnomma *le Cicéron*[1] de l'Allemagne; n'était-ce pas Jean II? Votre altesse royale est bien persuadée de mon respect pour ce prince; mais je suis persuadé que Jean II n'écrivait point en prose comme Frédéric; et, à l'égard des vers, je défie toute l'Allemagne, et presque toute la France, de faire rien de mieux que cette belle épître:

O vous en qui mon cœur, tendre et plein de retour,
Chérit encor le sang qui lui donna le jour!

Cet *encor* me paraît une des plus grandes fi-

[1] * Jean *le Cicéron*, mort au commencement de 1499. Voyez tome II des *Annales de l'Empire*, le Catalogue des *Électeurs de Brandebourg*. (Clog.)

nesses de l'art et de la langue; c'est dire bien énergiquement, en deux syllabes, qu'on aime ses parents une seconde fois dans son frère.

Mais, s'il plaît à votre altesse royale, n'écrivez plus *opinion* par un *g*, et daignez rendre à ce mot les quatre syllabes dont il est composé; voilà les occasions où il faut que les grands princes et les grands génies cèdent aux pédants.

Toute la grandeur de votre génie ne peut rien sur les syllabes, et vous n'êtes pas le maître de mettre un *g* où il n'y en a point. Puisque me voici sur les syllabes, je supplierai encore votre altesse royale d'écrire *vice* avec un *c*, et non avec deux *ss*. Avec ces petites attentions, vous serez de l'Académie française quand il vous plaira, et, principauté à part, vous lui ferez bien de l'honneur; peu de ses académiciens s'expriment avec autant de force que mon prince, et la grande raison est qu'il pense plus qu'eux. En vérité, il y a dans votre épître un portrait de la calomnie qui est de Michel-Ange, et un de la jeunesse qui est de l'Albane. Que votre altesse royale redouble bien vivement l'envie que nous avons de lui faire notre cour! Nous nous arrangeons pour partir au mois d'avril[1], et il faudra que je sois bien malheureux, si des frontières de Juliers je ne trouve pas un

[1] * Voltaire quitta Cirei, le 8 mai 1739, pour aller à Bruxelles et à Beringen. (Clog.)

petit chemin qui me conduira aux pieds de votre altesse royale. Qu'elle me permette de l'instruire que probablement nous resterons une année dans ces quartiers-là, à moins que la guerre ne nous en chasse. Madame du Châtelet compte retirer tous les biens de sa maison qui sont engagés; cela sera long, et il faut même essuyer à Vienne et à Bruxelles un procès qu'elle poursuivra elle-même, et pour lequel elle a déja fait des écritures avec la même netteté et la même force qu'elle a travaillé à cet ouvrage du *feu*. Quand même ces affaires-là dureraient deux années, n'importe; il faudrait abandonner Cirei pour deux années, les devoirs et les affaires sérieuses marchent avant tout; et comment regretterait-on Cirei, quand on sera plus proche de Cléves et d'un pays qui sera probablement honoré de la présence de votre altesse royale! Ainsi peut-être, monseigneur, supplierons-nous votre altesse royale de suspendre l'envoi de ce bon vin dont votre générosité veut me faire boire. Il y a apparence que j'irai boire long-temps du vin du Rhin, entre Liége et Juliers. Votre altesse royale est trop bonne; elle a consulté des médecins pour moi, et elle daigne m'envoyer une recette qui vaut mieux que toutes leurs ordonnances.

Ma santé serait rétablie,
Si je me trouvais quelque jour

Près d'un tonneau de vin d'Hongrie,
Et le buvant à votre cour,
Mais le buvant près d'Émilie.

Je suis avec le plus profond respect, avec admiration, avec la tendresse que vous me permettez, etc.

LETTRE DCCXX.

A M. THIERIOT.

Le 2 janvier.

Il y a vingt ans, mon cher ami, que je suis devenu homme public par mes ouvrages, et que, par une conséquence nécessaire, je dois repousser les calomnies publiques.

Il y a vingt ans que je suis votre ami, et que tous les liens qui peuvent resserrer l'amitié nous unissent l'un à l'autre. Votre réputation m'intéresse, comme je suis persuadé que la mienne vous touche; et mes lettres à son altesse royale font foi si j'ai bien rempli ce devoir sacré de l'amitié de donner de la considération à ses amis.

Aujourd'hui un homme détesté universellement par ses méchancetés, un homme à qui on a justement reproché son ingratitude envers moi, ose me traiter de menteur impudent, quand on lui dit que, pour prix de mes services, il a fait un libelle contre moi. Il cite votre témoignage, il

imprime que vous désavouez votre ami, et que vous êtes honteux de l'être encore.

Je ne sais que de vous seul qu'en effet l'abbé Desfontaines, dans le temps de Bicêtre, fit contre moi un libelle; je ne sais que de vous seul que ce libelle était une ironie sanglante, intitulée *Apologie du sieur de Voltaire*. Non seulement vous nous en avez parlé dans votre voyage à Cirei, en présence de madame la marquise du Châtelet, qui l'atteste; mais, en rassemblant vos lettres, voici ce que je trouve dans celle du 16 auguste 1726:

« Ce scélérat d'abbé Desfontaines veut toujours « me brouiller avec vous; il dit que vous ne lui « avez jamais parlé de moi qu'en termes outra- « geants, etc.

« Il n'a que quatre cents livres de rente de chez « lui, et il gagne par an plus de mille écus par « ses infidélités et par ses bassesses. Il avait fait « contre vous un ouvrage satirique, dans le temps « de Bicêtre, que je lui fis jeter dans le feu, et c'est « lui qui a fait faire une édition du poëme de *la « Ligue*[1], dans lequel il a inséré des vers satiriques « de sa façon, etc. »

J'ai plusieurs lettres de vous, où vous me parlez de lui d'une manière aussi forte.

Comment donc se peut-il faire qu'il ait l'impu-

[1] * Desfontaines donna deux éditions subreptices de *la Ligue* (*la Henriade*), l'une en 1723, l'autre en 1724. (Clog.)

dence de dire que vous désavouez ce que vous m'avez dit, ce que vous m'avez écrit tant de fois? Qu'il démente une perfidie qu'il m'a avouée lui-même, dont il m'a demandé pardon, et dans laquelle il est retombé ensuite, cela est dans son caractère; mais qu'il atteste contre moi le témoignage authentique de mon ami, qu'il me fasse passer pour un calomniateur, qu'il me déshonore par votre bouche; le pouvez-vous souffrir?

Ceci est un procès où il s'agit de l'honneur; vous y intervenez comme témoin, comme partie, comme moitié de moi-même. Le public est juge, et il faut produire les pièces. Vous ne direz pas, sans doute: « Je n'ai que faire de cette querelle, « je suis un particulier qui veut vivre paisible- « ment et dans des plaisirs tranquilles; je ne me « commettrai pas pour un ami. » Ceux qui vous donneraient de tels conseils voudraient vous faire commettre une action dont votre ame [1] est incapable. Non, il ne sera pas dit que vous me trahirez, que vous désavouerez votre parole, votre seing, et la notoriété publique; que vous abandonnerez l'honneur d'un ami de vingt ans, lié si étroitement avec le vôtre; et pour qui? pour un scélérat qui est chargé de l'horreur publique, pour votre ennemi même, pour celui qui vous a outragé cent

[1] * Mais cette ame était de *boue*, comme le dit Voltaire, dans sa lettre du 5 février 1739 à d'Argental. (Clog.)

fois, et dont les injures les plus avilissantes subsistent imprimées contre vous dans son *Dictionnaire néologique.* Quelles seraient la surprise et l'indignation du prince royal qui m'honore d'une bonté si excessive, et qui m'a lui-même daigné témoigner par écrit l'horreur que l'abbé Desfontaines lui inspire? quels seraient les sentiments de madame la marquise du Châtelet, de tous mes amis, j'ose dire de tout le monde? Consultez M. d'Argental. Demandez enfin à votre siècle, et voyez, peut-être (si on le peut), dans la postérité, voyez, dis-je, s'il serait glorieux pour vous d'avoir abandonné votre ami intime et la vérité pour Desfontaines, et d'avoir plus craint de nouvelles injures de ce misérable, que la honte d'être publiquement infidéle à l'amitié, à la vérité, aux liens de la société les plus sacrés. Non, sans doute, vous n'aurez jamais ce reproche à vous faire. Vous montrerez la fermeté et la noblesse d'ame que je dois attendre de vous; l'honneur même de prendre publiquement le parti de l'amitié n'entrera pas dans vos motifs. L'amitié seule vous fera agir, j'en suis sûr, et mon cœur me le dit; il me répond du vôtre. L'amitié seule, sans d'autre considération, l'emportera. Il faut que l'amitié et la vérité triomphent de la haine et de la perfidie. C'est dans ces sentiments et dans ces justes espérances que je vous embrasse avec plus de tendresse que jamais.

LETTRE DCCXXI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

A Cirei, le 2 janvier.

Une compote de marrons glacés, de cachou, de pastilles, et de louis d'or, est arrivée avec tant de mélange de bruit et de sassements continuels, que la boîte a crevé. Tout ce qui n'est pas or est en cannelle, et cinq louis se sont échappés dans les batailles; ils ont fui si loin qu'on ne sait où ils sont. Bon voyage à ces messieurs! Quand vous m'enverrez les cinquante suivants, mon cher ami, mettez-les à part bien cachetés, à l'abri des culbutes.

Je vous recommande toujours les Lézeau, les d'Auneuil, Villars, d'Estaing, Clément, Arouet, et autres; il est bon de les accoutumer à un paiement exact, et de ne pas leur laisser contracter de mauvaises habitudes. — Je vous demande pardon, mon cher ami; mais ma délégation est un droit, et ce serait l'infirmer que de la soumettre au prince de Guise. Point de politesses dangereuses, même envers les altesses.

Au chevalier de Mouhi, encore cent francs et mille excuses; encore deux cents et deux mille ex-

cuses à Prault fils. Un louis d'or à d'Arnaud sur-le-champ.

J'ai pardonné à Demoulin, je pardonne encore à Jore; le premier est repentant, le second a donné son désistement à M. Hérault; il a avoué[1] ce que j'avais deviné. Il est pauvre, je ferai quelque chose pour lui. Je suis un peu malade, mais je vous aime comme si je me portais bien.

LETTRE DCCXXII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 2 janvier.

Je reçois votre paquet, mon cher ami, et je vous félicite de deux choses qui me paraissent importantes au bonheur de votre vie; de votre raccommodement avec votre famille, et de votre ardeur pour l'étude. Mais songez à votre santé, modérez-vous, et n'étudiez dorénavant que pour votre plaisir. Tout ce qui sort de votre plume me fait grand plaisir; mais je fais plus de cas encore d'une bonne santé que d'une grande réputation.

Je ne désespère pas que vous ne reveniez un jour en France. Vous verrez qu'à la fin on aime à

[1] * Cet aveu était relatif à un *mémoire* dont Desfontaines était l'auteur et que Jore n'avait signé qu'à la sollicitation de l'ex-jésuite. (CLOG.)

revoir sa patrie, ses proches, ses amis. Votre séjour dans les pays étrangers aura servi à vous orner l'esprit. Vous auriez peut-être été, en France, un officier débauché; vous serez un savant, et il ne tiendra qu'à vous d'être un savant respecté. Le temps fait oublier les fautes de jeunesse, et le mérite demeure.

Écrivez-moi, je vous en prie, ce que vous savez des Ledet. Son excellence M. Van-Hoey, ambassadeur des États, leur a écrit vivement. Si vous avez quelques lumières à me donner, je n'en abuserai pas.

L'abbé Desfontaines, votre ennemi, le mien, et celui de tout le monde, vient de faire contre moi un libelle diffamatoire si horrible, qu'il a excité l'indignation publique contre l'auteur, et la bienveillance pour l'offensé, peine ordinaire de la calomnie.

Rousseau est à Paris [1], sous le nom de Richer, caché chez le comte du Luc. Le dévot Rousseau a débuté à Paris par des épigrammes qui sentent le vieillard apoplectique, mais non le dévot. Il a fait une *Ode à la Postérité,* mais la postérité n'en saura rien; le siècle présent l'a déja oubliée. Il n'en sera pas de même de vos *Lettres.*

Je vous embrasse; je suis à vous pour jamais.

[1] * J. B. Rousseau, arrivé à Paris dans les derniers jours de no-

LETTRE DCCXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Cirei, le 7 janvier.

Mon cher ange gardien, faites tout ce qu'il vous plaira de *l'Envieux*[1]; mais tâchez que Prault présente à l'examen avec adresse l'*Épître*[2] *sur l'Homme*. Pourquoi ne sera-t-il pas permis à un Français de dire d'une manière gaie, et sous l'enveloppe d'une fable, ce qu'un[3] Anglais a dit tristement et sèchement dans des vers métaphysiques traduits lâchement?

Je ne suis point fâché que feu Rousseau soit à Paris, mais il est un peu étrange qu'il ose y être après ce qu'il a fait contre le parlement. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.

Enfin vous l'avez emporté; je fais une tragédie[4], et il n'y a que vous qui le sachiez. C'est un père trahi par une fille dont il est l'idole, et qui en est idolâtrée. C'est une fille malheureuse, sacrifiant tout à un amour effréné, sauvant la vie à son

vembre 1738, retourna à Bruxelles vers le commencement de février 1739. (Clog.)

[1]* Voyez la lettre ccccLXIII. (Clog.)

[2]* Le sixième *Discours*. (Clog.)

[3]* Pope. (Clog.)

[4]* *Zulime*, commencée vers le 15 décembre 1738. (Clog.)

amant, quittant tout pour lui, et abandonnée par lui; c'est un combat perpétuel de passions; c'est un père massacré par l'amant, qui abandonne cette fille infortunée; ce sont des crimes presque involontaires, et des passions insurmontables. Figurez-vous un peu de Chimène, de Roxane, et d'Ariane; ces trois situations s'y trouvent; la même personne les éprouve. Il y a de l'action théâtrale, et nul embarras. Je ne réponds pas du reste, mais j'ai une envie démesurée de vous faire pleurer. Je fais les vers. Adieu pour trois mois, Euclide; adieu, physique. Revenez, sentiments tendres, vers harmonieux; revenez faire ma cour à M. et madame d'Argental, à qui je suis dévoué pour toute ma vie avec la tendresse la plus respectueuse.

Madame du Châtelet reçoit dans le moment une nouvelle lettre de vous. Je suis touché aux larmes de vos bontés. Vous êtes le plus respectable, le plus charmant ami que j'aie jamais connu.

Soit, plus d'*Envieux*. Pour la tragédie, je veux la travailler si bien que vous ne l'aurez de longtemps; mais je vous en tracerai, si vous l'ordonnez, un petit plan. On dit qu'on va donner *Médus*[1]; je souhaite qu'il ait du succès, et que ma pièce en ait aussi.

Il est certain que c'est une chose bien cruelle

[1]* Tragédie (1739) de François-Michel-Chrétien Deschamps, mort en 1747. (CLOG.)

qu'après vingt-cinq ans d'amitié, Thieriot désavoue ce qu'il m'a dit cent fois en présence de témoins, et, en dernier lieu, en présence de madame du Châtelet. Je vous jure que je n'ai jamais su que de lui que l'abbé Desfontaines, pour prix de mes services, avait fait un libelle ironique et sanglant, intitulé *Apologie de Voltaire*. Tout ce que je crains, c'est que Thieriot n'ait envoyé le nouveau libelle [1] au prince royal pour se donner de la considération. Si cela est vrai (comme on me le mande), il hasarde plus qu'il ne pense. Madame du Châtelet peut vous dire que l'amitié dont ce prince honore Cirei est quelque chose de si vif et de si singulier, que Thieriot serait à jamais perdu dans son esprit. Au reste, je crois encore que l'amitié et l'humanité l'ont empêché de faire à son altesse royale un présent si infame.

En souhaitant la bonne année à M. de Maurepas, je lui demande, en passant, justice contre l'abbé Desfontaines, qui, après avoir avoué pendant trois ans la traduction de mon *Essai* [2] anglais, que j'ai eu la bonté de lui corriger, ose la mettre aujourd'hui sur le compte de feu M. de Plelo [3].

Il sera nécessaire de faire une espèce de réponse

[1] * Thieriot avait effectivement envoyé *la Voltairomanie* à Frédéric. (Clog.)

[2] * *Essai sur la poésie épique*, 1728, in-12. (Clog.)

[3] * Tué sous les murs de Dantzick en 1734. (Clog.)

au libelle diffamatoire; il le faut pour les pays étrangers, et même pour beaucoup de Français. Je vous réponds que la réponse[1] sera sage, attendrissante, appuyée sur des faits, sans autre injure que celle qui résulte de la conviction de la calomnie; je vous la soumettrai. Je suis trop heureux qu'enfin tout ayant été vomi, il puisse s'ensuivre une guérison parfaite.

LETTRE DCCXXIV.

A M. THIERIOT.

7 janvier.

Pourquoi avez-vous écrit une lettre[2] sèche et peu convenable à madame du Châtelet, dans les circonstances présentes? Au nom de notre amitié, écrivez-lui quelque chose de plus fait pour son cœur. Vous connaissez la fermeté et la hauteur de son caractère; elle regarde l'amitié comme un nœud si sacré, que la moindre ombre de politique en amitié lui paraît un crime.

Comment lui dites-vous que vous haïssez les li-

[1] * Voltaire s'occupait déja de son *Mémoire sur la Satire*, opuscule auquel il fit de nombreux changements. (CLOG.)

[2] * Cette lettre, datée du 31 décembre 1738, est dans le tome II des *Mémoires de Longchamp*, page 431, avec des Observations de madame du Châtelet. (CLOG.)

belles autant que vous aimez la critique, après lui avoir envoyé la lettre manuscrite contre Moncrif, les vers contre Bernard, contre mademoiselle Sallé? Que voulez-vous qu'elle pense?

Encore une fois, mandez-lui que vous ne balancez pas un moment entre Desfontaines et votre ami; rendez gloire à la vérité. Non, vous n'avez point oublié le titre du libelle de Desfontaines; il était intitulé *Apologie du sieur de Voltaire.* Elle en a ici la preuve dans deux de vos lettres; nous en avons parlé dans votre dernier voyage. Paraître reculer, paraître se rétracter avec elle, c'est un outrage. Hélas! c'en serait un de ne pas engager le combat pour son ami. Que sera-ce de fuir dans la bataille!

Des amis de deux jours brûlent de prendre ma défense, et vous m'abandonnerez, tendre ami de vingt-cinq ans! vous donnerez à M. de Richelieu le sujet de dire encore que je suis décrié par vous-même! Que dira le prince royal? que diront ceux qui savent aimer?

Peut-être qu'à souper, chez Laïs ou Catulle,
Cet examen profond passe pour ridicule [1].

Mais, mon ami, n'est-on fait que pour souper? ne vit-on que pour soi? n'est-il pas beau de justifier son goût et son cœur, en justifiant son ami?

[1] * Vers 16 du sixième *Discours sur l'Homme.* (CLOG.)

Dites-moi tout naturellement si vous avez envoyé le libelle au prince royal. Cela est d'une importance extrême. Parlez à M. d'Argenson [1], dites-lui les choses les plus tendres pour moi. Voyez M. d'Argental. Écrivez au prince que je suis malade, et comptez sur votre ami pour jamais.

LETTRE DCCXXV.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 8 janvier.

Mon cher ami, je m'étais bien flatté que l'*Épître sur l'humanité* pourrait mériter votre approbation par les sentiments qu'elle renferme; mais j'espérais en même temps que vous voudriez bien faire la critique de la poésie et du style.

Je prie donc l'habile philosophe, le grand poëte, de vouloir bien s'abaisser encore, et de faire le grammairien rigide, par amitié pour moi. Je ne me rebuterai point de retoucher une pièce dont le fond a pu plaire à la marquise; et, par ma docilité à suivre vos corrections, vous jugerez du plaisir que je trouve à m'amender.

Que mon *Épître sur l'humanité* soit le précurseur de l'ouvrage [2] que vous avez médité, je me trouverai assez récompensé de ce que le mien a été comme l'aurore du vôtre. Courez la même carrière, et ne craignez point qu'un amour-propre mal entendu m'aveugle sur mes productions.

[1] * Le marquis d'Argenson auquel est adressée la lettre DCCXCIII. (CLOG.)

[2] * Le sixième *Discours sur l'Homme*. (CLOG.)

L'humanité est un sujet inépuisable. J'ai bégayé mes pensées, c'est à vous à les développer.

Il paraît qu'on se fortifie dans un sentiment, lorsqu'on repasse en son esprit toutes les raisons qui l'appuient. C'est ce qui m'a déterminé de traiter le sujet de l'humanité. C'est, selon mon avis, l'unique vertu, et elle doit être principalement le propre de ceux que leur condition distingue dans le monde. Un souverain, grand ou petit, doit être regardé comme un homme dont l'emploi est de remédier, autant qu'il est en son pouvoir, aux misères humaines; il est comme le médecin qui guérit, non pas les maladies du corps, mais les malheurs de ses sujets. La voix des malheureux, les gémissements des misérables, les cris des opprimés, doivent parvenir jusqu'à lui. Soit par pitié pour les autres, soit par un certain retour sur soi-même, il doit être touché de la triste situation de ceux dont il voit les misères; et, pour peu que son cœur soit tendre, les malheureux trouveront chez lui toutes sortes de miséricordes.

Un prince est, par rapport à son peuple, ce que le cœur est à l'égard de la structure mécanique du corps. Il reçoit le sang de tous les membres, et il le repousse jusqu'aux extrémités. Il reçoit la fidélité et l'obéissance de ses sujets, et il leur rend l'abondance, la prospérité, la tranquillité, et tout ce qui peut contribuer au bien et à l'accroissement de la société.

Ce sont là des maximes qui me semblent devoir naître d'elles-mêmes dans le cœur de tous les hommes; cela se sent, pour peu qu'on raisonne, et l'on n'a pas besoin de faire un grand cours de morale pour les apprendre. Je crois que la compassion et le desir de soulager une personne qui a besoin de secours sont des vertus innées dans la plupart des hommes. Nous nous représentons nos infirmités et nos misères en voyant celles des autres, et nous

sommes aussi actifs à les secourir que nous desirerions qu'on le fût envers nous, si nous étions dans le même cas.

Les tyrans pèchent ordinairement en envisageant les choses sous un autre point de vue; ils ne considèrent le monde que par rapport à eux-mêmes; et, pour être trop au-dessus de certains malheurs vulgaires, leurs cœurs y sont insensibles. S'ils oppriment leurs sujets, s'ils sont durs, s'ils sont violents et cruels, c'est qu'ils ne connaissent pas la nature du mal qu'ils font, et que, pour ne point avoir souffert ce mal, ils le croient trop léger. Ces sortes d'hommes ne sont point dans le cas de Mutius Scévola qui, se brûlant la main devant Porsenna, ressentait toute l'action du feu sur cette partie de son corps.

En un mot, toute l'économie du genre humain est faite pour inspirer l'humanité; cette ressemblance de presque tous les hommes, cette égalité des conditions, ce besoin indispensable qu'ils ont les uns des autres, leurs misères qui serrent les liens formés par leurs besoins, ce penchant naturel qu'on a pour ses semblables, notre conservation qui nous prêche l'humanité, toute la nature semble se réunir pour nous inculquer un devoir qui, fesant notre bonheur, répand chaque jour des douceurs nouvelles sur notre vie.

En voilà bien suffisamment, à ce qu'il me paraît, pour la morale. Il me semble que je vous vois bâiller deux fois en lisant ce terrible verbiage, et la marquise s'en impatienter. Elle a raison, en vérité, car vous savez mieux que moi tout ce que je pourrais vous dire sur ce sujet, et, qui plus est, vous le pratiquez.

Nous ressentons ici les effets de la congélation de l'eau. Il fait un froid excessif. Il ne m'arrive jamais d'aller à l'air, que je ne tremble que quelque partie nitreuse n'éteigne en moi le principe de la chaleur.

Je vous prie de dire à la marquise que je la prie fort de

m'envoyer un peu de ce beau feu qui anime son génie. Elle en doit avoir de reste, et j'en ai grand besoin. Si elle a besoin de glaçons, je lui promets de lui en fournir autant qu'il lui en faudra pour avoir des eaux glacées pendant toutes les ardeurs de l'été.

Doctissimus Jordanus n'a pas vu encore l'*Essai* de la marquise; je ne suis pas prodigue de vos faveurs. Il y a même des gens qui m'accusent de pousser l'avarice jusqu'à l'excès. Jordan verra l'*Essai sur le Feu*, puisque la marquise y consent, et il vous dira lui-même, s'il lui plaît, ce que cet ouvrage lui aura fait sentir. Tout ce que je puis vous assurer d'avance, c'est que, tous tant que nous sommes, nous ne connaissons point les préjugés. Les Descartes, les Leibnitz, les Newton, les Émilie, nous paraissent autant de grands hommes qui nous instruisent à proportion des siécles où ils ont vécu.

La marquise aura cet avantage que sa beauté et son sexe donnent sur le nôtre, lorsqu'il s'agit de persuader.

Son esprit persuadera
Que le profond Newton en tout est véritable;
Mais son regard nous convaincra
D'une autre vérité plus claire et plus palpable;
En la voyant, on sentira
Tout ce que fait sentir un objet adorable.

Si les Graces présidaient à l'Académie, elles n'auraient pas manqué de couronner l'ouvrage de leurs mains. Il paraît bien que messieurs de l'Académie, trop attachés à l'usage et à la coutume, n'aiment point les nouveautés, par la crainte qu'ils ont d'étudier ce qu'ils ne savent qu'imparfaitement. Je me représente un vieil académicien qui, après avoir vieilli sous le harnais de Descartes, voit dans la décrépitude de sa course s'élever une opinion. Cet homme connaît par habitude les articles de sa foi philosophique;

il est accoutumé à sa façon de penser, il s'en contente, et il voudrait que tout le monde en fît autant. Quoi! voudrait-on redevenir disciple à l'âge de cinquante, de soixante ans, et être exposé à la honte d'étudier soi-même, après avoir si long-temps enseigné aux autres, et d'un grand flambeau qu'on croit être, ne devenir qu'une faible lumière, ou plutôt s'obscurcir tout-à-fait? Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend. Il est plus court de décrier un nouveau système que de l'approfondir. Il y a même de la fermeté héroïque de s'opposer aux nouveautés en tous genres, et à soutenir les anciennes opinions. Un autre ordre d'esprits raisonne d'une autre manière. Ils disent dans leur simplicité : Telle opinion fut celle de nos pères, pourquoi ne serait-elle pas la nôtre? Valons-nous mieux qu'ils ne valaient? N'ont-ils pas été heureux en suivant les sentiments d'Aristote ou de Descartes? Pourquoi nous romprions-nous la tête à étudier les sentiments des novateurs? Ces sortes d'esprits s'opposeront toujours aux progrès des connaissances; aussi n'est-il pas étonnant qu'elles en fassent si peu.

Dès que je serai de retour à Remusberg, j'irai me jeter tête baissée dans la physique; c'est la marquise à qui j'en ai l'obligation; je me prépare aussi à une entreprise bien hasardeuse et bien difficile[1]; mais vous n'en serez instruit qu'après l'essai que j'aurai fait de mes forces.

Pour mon malheur le roi va ce printemps en Prusse, où je l'accompagnerai; le destin veut que nous jouions aux barres; et, malgré tout ce que je puis m'imaginer, je ne prévois pas encore comme nous pourrons nous voir; ce sera toujours trop tard pour mes souhaits; vous en êtes bien convaincu, à ce que j'espère, comme de tous les sentiments avec lesquels je suis, mon cher ami, votre inviolablement affectionné ami, Fédéric.

[1] * Frédéric songeait à composer une tragédie. (Clog.)

LETTRE DCCXXVI.

A M. BERGER.

A Cirei, le 9 janvier.

Mon cher ami, une nièce [1], que j'ai mariée, a passé sept mois sans m'écrire, et au bout de ce temps, elle me demande pardon. Je lui réponds en termes honnêtes, en l'envoyant faire.... avec ses pardons; car je ne suis point tyran, et, si je suis aimé, je crois tous les devoirs remplis. Venons à l'application : il est vrai que vous ne m'avez point marié; mais il y a long-temps que je ne vous ai écrit. Envoyez-moi faire...., et aimez-moi.

Grand merci de vos anecdotes. Rassemblez tout ce que vous pourrez, et, si vous voulez un jour conduire l'impression du beau *Siècle de Louis XIV*, ce sera pour vous fortune et gloire.

Je remercie l'abbé Desfontaines de s'être si bien démasqué, et d'avoir aussi démasqué Rousseau. Quand je l'aurais payé pour me servir, il n'aurait pu mieux faire.

Mais il y a un trait qui demande une très grande attention, et qui me ferait un tort irréparable, si je laissais sur cela le moindre doute; car le doute,

[1] * Madame de Fontaine. (CLOG.)

en ce cas, est une honte certaine. Il ose avancer que mon ami Thieriot me désavoue sur l'article du libelle fait contre moi dans le temps de Bicêtre. M. Thieriot est, je ne dis pas trop mon ami, je dis trop homme de bien, pour désavouer ses paroles et sa signature, pour démentir ce qu'il m'a écrit vingt fois, ce que j'ai entre les mains, et que je suis forcé de produire. La crainte que lui peut inspirer l'abbé Desfontaines ne sera pas assez forte pour qu'il abandonne la vérité et l'amitié, pour qu'il se déshonore, et pour qui? pour un scélérat qui a fait à M. Thiériot même les plus sanglants outrages dans son *Dictionnaire néologique*.

Je vous prie d'aller voir les jésuites, le père Brumoi sur-tout. Il vous recevra bien, et comme vous le méritez; qu'il vous montre *Mérope*. Assurez-le de mon estime, de mon amitié, et de ma reconnaissance; dites-lui que je lui écrirai incessamment. Il aime Rousseau, mais il aime encore plus la vérité et la paix. Il me paraît un homme d'un grand mérite. Mettez au net, en sa présence, les procédés de Rousseau et les miens; faites-lui sentir que, depuis cinquante ans, Rousseau a déchiré maîtres, bienfaiteurs, amis, tous les gens de lettres, et que je suis le dernier à qui il a fait la guerre. Je sais me venger, mais je sais pardonner. J'ai eu des occasions d'exercer ma juste vengeance; qu'on m'en donne de montrer que je peux oublier l'in-

jure. Assurez sur-tout les jésuites d'une vérité qu'ils doivent savoir, c'est qu'il n'est pas dans ma manière d'être d'oublier mes maîtres et ceux qui m'ont élevé.

Dites, je vous prie, à M. Ortolani[1] qu'il passe par Bar-sur-Aube, en allant à Turin; nous l'enverrons chercher. Il faut qu'il ait vu madame la marquise du Châtelet; il faut qu'il puisse dire qu'il a vu à Cirei l'honneur de son sexe et l'admiration du nôtre. Écrivez-moi tout ce que vous savez, tout ce que je dois savoir, et comptez sur une discrétion égale à mon amitié et à ma paresse. Adieu.

LETTRE DCCXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 janvier.

Mon cher et respectable ami, je demanderais pardon à un autre cœur que le vôtre de mes importunités.

Madame du Châtelet reçoit votre lettre du 28; vous n'aviez point reçu la pièce[2], cependant elle était partie le 23 à minuit. Apparemment que

[1]* Traducteur de quelques chants de *la Henriade*, en italien. Voyez la lettre du 22 mars 1740 à d'Argental. (Clog.)

[2]* *Zulime*. (Clog.)

messieurs des postes ont voulu se donner le plaisir de la lecture.

L'effort singulier et peut-être malheureux que j'ai fait de la composer en huit jours n'est dû qu'aux conseils que vous me donniez de confondre tant de calomnies par quelque ouvrage intéressant. Je suis très aise d'avoir du temps jusqu'à Pâques. Dites-moi vos avis, et je corrigerai en huit semaines les fautes de huit jours.

Il y a une ressemblance avec *Bajazet*, je le sais bien; mais sans cela point de pièce. Je n'ai rien pris. J'ai trouvé ma situation dans mon sujet, j'ai été inspiré, je ne suis point plagiaire.

Je conçois bien que le libelle n'excite que le mépris et l'indignation des honnêtes gens, et, surtout, de ceux qui sont au fait de ces calomnies; mais il y a mille gens de lettres, il y a des étrangers sur qui ce libelle fait impression. Il est plein de faits, et ces faits seront crus s'ils ne sont pas réfutés. Je suppose que je voulusse être d'une académie, fût-ce de celle de Pétersbourg, il est sûr que ce libelle, laissé sans réponse, m'en fermerait l'entrée. Il est clair que le sieur Guiot de Merville et les autres partisans de Rousseau font et feront valoir ces impostures. On imprime actuellement en Hollande le libelle de ce misérable; il s'en est vendu deux mille exemplaires en quinze jours. Encore un coup, il ne me déshonorera pas dans

votre esprit; mais, joint à vingt autres libelles de cette espéce, il me flétrira dans la postérité, et fera une tache dans ma famille.

J'ai appris, par un ami que j'ai en Hollande, que Desfontaines et Jore sont ceux qui suscitent mes libraires contre moi. Il arrivera que mes libraires mêmes imprimeront ce libelle à la tête de mes œuvres, pour se venger de ce que je leur ai retiré mes bienfaits; ainsi, tandis que je resterai tranquille, mes ennemis me diffameront dans l'Europe. N'est-ce donc pas pour moi le devoir le plus sacré de repousser et de confondre, quand je le peux, des calomnies si flétrissantes, et qui seraient accréditées par mon silence?

Non seulement j'ai besoin d'un mémoire sage, démonstratif et touchant, auprès des trois quarts des gens de lettres, mais il me faut, outre cela, un nombre considérable d'attestations par écrit qui démentent toutes ces impostures. Je les tiendrai prêtes comme une défense sûre, en cas d'attaque, et même comme des piéces qui peuvent servir au procès.

Le procès criminel, indépendant de ce mémoire et de ces attestations, qui peuvent y servir et ne peuvent y nuire, m'est d'une nécessité absolue, et je veux et je dois m'y prendre par tous les sens pour atterrer cette hydre une bonne fois pour

toutes. En un mot, il est toujours bon de commencer par mettre en cause ceux qui ont vendu le libelle, et c'est ce qu'on va faire.

J'apprends que MM. Andri, Procope, Pitaval, etc., présentent requête au chancelier. Il ne faut pas que ma famille se taise quand les indifférents éclatent. Il faut, je crois, que mon neveu [1] envoie ou donne son placet, qui ne peut que disposer favorablement, et qui n'empêche point les procédures juridiques que je vous supplie de lui conseiller fortement, car c'est un crime qui intéresse la société. « Pone *inimicos meos scabellum* « *pedum tuorum* [2], *donec* faciam tragœdiam. »

Madame du Châtelet se moque de moi avec ses générosités d'ame et ses bienfaits cachés. Elle m'a enfin avoué et lu ce qu'elle vous avait envoyé. Plût à Dieu que cela fût aussi montrable qu'admirable!

Quand je vous envoyai copie d'une de mes lettres à Thieriot, l'original était parti. Lavez la tête à Thieriot; faites-lui présent, pour ses étrennes,

[1] * Mignot, conseiller-correcteur à la chambre des comptes, depuis 1737, et âgé de 27 à 28 ans, au commencement de 1739. Voyez plus haut la lettre DXC. Il est dit dans une des *Lettres inédites* de madame du Châtelet, publiées en 1806, que le *neveu* dont il s'agit ici était *l'abbé Mignot;* mais ces deux mots ont sans doute été ajoutés au texte, car l'abbé Mignot n'était alors qu'un écolier à peine âgé de treize ans et demi. (Clog.)

[2] * Psaume CIX, v. 2. (Clog.)

du livre *De Officiis* et *De Amicitiâ.* Respects à l'autre ange.

Adieu; je baise vos ailes, et me mets dessous.

LETTRE DCCXXVIII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 9 janvier.

Mon cher ami, depuis ma dernière lettre écrite, vingt paquets arrivant à Cirei augmentent ma douleur et celle de madame du Châtelet. Encore une fois, n'écoutez point quiconque vous donnera pour conseil de boire votre vin de Champagne gaiement et d'oublier tout le reste. Buvez, mais remplissez les devoirs sacrés et intéressants de l'amitié. Il n'y a pas de milieu, je suis déshonoré si l'écrit de Desfontaines subsiste sans réponse, si l'infame calomnie n'est pas confondue. Ouvrez les quarante tomes de Nicéron[1], la vie des gens de lettres est écrite sur de pareils mémoires. Je serais indigne de la vie présente, si je ne songeais à la vie à venir, c'est-à-dire au jugement que la postérité fera de moi. Faudra-t-il que la crainte

[1]* Jean-Pierre Nicéron, né le 11 mars 1685, mort le 8 juillet 1738. Le quarantième volume de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* parut en 1739; les trois derniers furent publiés de 1740 à 1745. (Clog.)

que vous inspire un scélérat vous force à un silence aussi cruel que son libelle? et n'aurez-vous pas le courage d'avouer publiquement ce que vous m'avez tant de fois écrit, tant de fois dit devant tant de témoins? Songez-vous que j'ai quatre lettres de vous dans lesquelles vous m'avouez que ce misérable Desfontaines avait fait un libelle sanglant, intitulé *Apologie du sieur de Voltaire*, l'avait imprimé à Rouen, vous l'avait montré à La Rivière-Bourdet? Mon honneur, l'intérêt public, votre honneur enfin, vous pressent d'éclater. Que ne ferais-je point en votre place! quel zèle ne m'inspirerait pas l'amitié! quelle gloire j'acquerrais à défendre mon ami calomnié! que je serais loin d'écouter quiconque me donnerait l'abominable conseil de me taire! Ah! mon ami, mon cher ami de vingt-cinq années, qu'avez-vous fait, quelle malheureuse lettre dictée par la politique avez-vous écrite à madame du Châtelet, à cette ame magnanime qui n'a pour politique que la vérité, l'amitié et le courage? Réparez tout, il en est temps encore; écrivez-lui ce que votre cœur et non d'indignes conseils vous auront dicté. Ne sacrifiez pas votre ami à un scélérat que vous abhorrez et qui vous a outragé. Je n'écris point au prince royal. Je veux savoir auparavant si vous lui avez envoyé ce malheureux libelle; c'est un point essentiel. Dites-nous franchement la vé-

rité, et mettez le repos dans un cœur qui s'est donné à vous.

Les larmes me coulent des yeux en vous écrivant. Au nom de Dieu, courez chez le père Brumoi; voyez quelques uns de ces pères, mes anciens maîtres, qui ne doivent jamais être mes ennemis. Parlez avec tendresse, avec force. Père Brumoi a lu *Mérope,* il en est content; père Tournemine en est enthousiasmé. Plût à Dieu que je méritasse leurs éloges! Assurez-les de mon attachement inviolable pour eux; je le leur dois, ils m'ont élevé; c'est être un monstre que de ne pas aimer ceux qui ont cultivé notre ame.

Parlez de Rousseau et de nos procédés avec la sagesse que vous mettez dans vos discours, et qui fera d'autant plus d'impression qu'elle sera appuyée par des faits incontestables. Écrivez-moi, et comptez que notre cœur est encore plus rempli d'amitié pour vous que de douleur.

Voici une lettre [1] pour le protecteur véritable de plusieurs beaux-arts, pour M. de Cailus; donnez-la-lui; accompagnez-la de ce zèle tendre qui donne l'ame à tout, et qui répand dans les cœurs le plus divin des sentiments, l'envie de rendre service. Je vous embrasse.

[1] * C'est très probablement la lettre qui suit et qui est sans date. (CLOG.)

LETTRE DCCXXIX.

A M. LE COMTE DE CAILUS[1].

Vous me comblez de joie et de reconnaissance, monsieur; je m'intéresse presque autant que vous aux progrès des arts et particulièrement à la sculpture et à la peinture, dont je suis simple amateur. Monsieur Bouchardon est notre Phidias. Il y a bien du génie dans son idée de l'Amour qui fait un arc de la massue d'Hercule; mais alors cet Amour sera bien grand; il sera nécessairement dans l'attitude d'un garçon charpentier; il faudra que la massue et lui soient à-peu-près de même hauteur. Car Hercule avait, dit-on, neuf pieds de haut et sa massue environ six. Si le sculpteur observe ces dimensions, comment reconnaîtrons-nous l'Amour enfant, tel qu'on doit toujours le figurer? Pensez-vous que l'Amour fesant tomber des copeaux à ses pieds à coups de ciseau soit un objet bien agréable? De plus, en voyant une partie de cet arc qui sort de la massue, devinera-t-on que c'est l'arc de l'Amour? L'épée aux pieds dira-

[1] * Cette lettre, qui n'a pas encore fait partie des œuvres complètes de Voltaire, se trouve à la page 107 du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de* LA HENRIADE; Neuchâtel, 1776, in-8°. (L. D. B.)

t-elle que c'est l'épée de Mars? et pourquoi de Mars plutôt que d'Hercule? Il y a long-temps qu'on a peint l'Amour jouant avec les armes de Mars, et cela est en effet pittoresque; mais j'ai peur que la pensée de Bouchardon ne soit qu'ingénieuse. Il en est, ce me semble, de la sculpture et de la peinture comme de la musique; elles n'expriment point l'esprit. Un madrigal ingénieux ne peut être rendu par un musicien; et une allégorie fine et qui n'est que pour l'esprit ne peut être exprimée ni par le sculpteur ni par le peintre. Il faut, je crois, pour rendre une pensée fine, que cette pensée soit animée de quelque passion; qu'elle soit caractérisée d'une manière non équivoque, et, surtout, que l'expression de cette pensée soit aussi gracieuse à l'œil, que l'idée est riante pour l'esprit. Sans cela on dira : Un sculpteur a voulu caractériser l'Amour et il a fait l'Amour sculpteur. Si un pâtissier devenait peintre, il peindrait l'Amour tirant de son four des petits pâtés. Ce serait à mes yeux un mérite, si cela était gracieux; mais la seule idée des calus que l'exercice de la sculpture donne souvent aux mains peut défigurer l'amant de Psyché. Enfin ma grande objection est que, si M. Bouchardon peut faire de son marbre deux figures, il est fort triste qu'une grande vilaine massue ou une petite massue sans proportion gâte son ouvrage. J'ai peut-être tort; je l'ai sûrement, si

vous me condamnez; mais je vous demande, monsieur, ce qui fera la beauté de son ouvrage? C'est l'attitude de l'Amour, c'est la noblesse et le charme de sa figure; le reste n'est pas fait pour les yeux. N'est-il pas vrai qu'une main bien faite, un œil animé vaut mieux que toutes les allégories? Je voudrais que notre grand sculpteur fît quelque chose de passionné. Puget a si bien exprimé la douleur! un Apollon qui vient de tuer Hyacinthe; un Amour qui voit Psyché évanouie; une Vénus auprès d'Adonis expirant; ce sont là, à mon gré, de ces sujets qui peuvent faire briller toutes les parties de la sculpture. Je suis bien hardi de parler ainsi devant vous; je vous supplie, monsieur, d'excuser tant de témérité.

Je n'ai rien à dire sur la belle fontaine[1] qui va embellir notre capitale, sinon qu'il faudrait que M. Turgot[2] fût notre édile et notre préteur perpétuel. Les Parisiens devraient contribuer davantage à embellir leur ville, à détruire les monuments de la barbarie gothique, et particulièrement ces ridicules fontaines de village qui défigurent notre ville. Je ne doute pas que Bouchardon ne fasse de cette fontaine un beau morceau d'archi-

[1] * Celle de la rue de Grenelle, qui subsiste toujours, et dont la première pierre fut posée vers la fin de 1739. (Clog.)

[2] * Le président Turgot, prevôt des marchands, père du contrôleur-général des finances. (L. D. B.)

tecture; mais qu'est-ce qu'une fontaine adossée à un mur, dans une rue, et cachée à moitié par une maison? Qu'est-ce qu'une fontaine qui n'aura que deux robinets, où les porteurs d'eau viendront remplir leurs seaux? Ce n'est pas ainsi qu'on a construit les fontaines dont Rome est embellie. Nous avons bien de la peine à nous tirer du goût mesquin et grossier. Il faut que les fontaines soient élevées dans les places publiques, et que les beaux monuments soient vus de toutes les portes. Il n'y a pas une seule place publique dans le vaste faubourg saint Germain[1]; cela fait saigner le cœur. Paris est comme la statue de Nabuchodonosor, en partie or et en partie fange.

LETTRE DCCXXX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Janvier.

Mettons à quartier, mon cher ami, toute affaire d'intérêt; ne songeons qu'au libelle diffamatoire. L'honneur va avant tout; sans lui, l'homme en société est dans un état de mort. Agissez donc, sans perdre un moment, pour venger votre ami à qui un scélérat a voulu ravir l'honneur. M. Hel-

[1] * Voltaire avait raison de parler ainsi en 1739, mais Paris s'est fort embelli depuis cette époque, notamment depuis 1789. (L. D. B.)

vétius, fils du fermier-général, vous enverra un *Mémoire* au sujet de ce libelle. Remerciez bien ce généreux défenseur de mon innocence et de la vérité; mais ne faites aucun usage de ce *Mémoire;* j'en fais un meilleur.

Lisez l'ouvrage[1] que j'envoie au chevalier de Mouhi; qu'il l'imprime, et qu'il n'y ait aucun retardement dans l'impression. L'écrit est sage, intéressant, et lui vaudra quelque argent. On en peut tirer au moins cinq cents exemplaires. Qu'on n'épargne rien, que l'impression soit belle, que le papier soit beau. Donnez-lui d'avance cinquante francs. Qu'il m'écrive régulièrement, amplement, et qu'il m'envoie les feuilles à corriger.

LETTRE DCCXXXI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 10 janvier.

Je suis bien étonné, mon cher ami, de ne point recevoir de vos nouvelles. Je voulais aller à Paris; M. et madame du Châtelet m'en empêchent. Écrivez donc; mandez-moi tout naturellement si vous avez envoyé au prince cet infame libelle. Je ne

[1] * Le *Mémoire sur la Satire.* C'était Mouhi qui avait surveillé l'impression du *Préservatif.* (Clog.)

peux le croire; mais enfin si cela était, il faut le dire, afin que nous lui écrivions en conséquence, et sans commettre personne.

Le libelle de ce monstre est une affaire du ressort du lieutenant-criminel, plutôt que des gens de lettres, et on prend toutes les mesures nécessaires pour avoir justice. Vingt personnes me mandent que ce scélérat et son libelle sont en exécration; je n'en suis point surpris, je ne le suis que de votre silence; mais je ne doute pas que vous ne remplissiez tous les devoirs de l'amitié. Mon cœur ne peut jamais être mécontent du vôtre. Je ne me persuaderai jamais que vous craigniez plus de déplaire à un coquin qui vous a tant outragé, qu'à votre ami, qui vous a toujours été si tendrement et si essentiellement uni. Aucune suite de cette affaire ne m'embarrasse. La vérité, l'innocence, la générosité, sont de mon côté; la calomnie, le crime, et l'ingratitude, sont de l'autre. Si je ne songe qu'à mes amis, je suis le plus heureux des hommes; si je jette les yeux sur le public et sur la postérité, l'honneur, qui est dans mon cœur et qui préside à mes écrits, m'assure que le public de tous les temps sera pour moi, si pourtant mes ouvrages, que je travaille nuit et jour, peuvent jamais me survivre.

M. le marquis du Châtelet, justement indigné, et qui prend en main ma cause avec les sentiments

dignes de sa naissance et de son cœur, vous écrit[1], et à M. de La Popelinière. Il ne faut pas qu'il soit dit que vous m'ayez démenti pour un scélérat, et que les souscriptions de *la Henriade*, dont vous savez que je n'ai jamais reçu l'argent[2], n'aient pas été remboursées de mon argent. S'il restait une seule souscription dans Paris; s'il y avait un homme qui, ayant eu la négligence de ne pas envoyer sa souscription en Angleterre, ait encore eu celle de ne pas envoyer chez moi ou chez les libraires préposés, je vous prie instamment de le rembourser de mon argent, quoique, par toutes les régles, souscription non réclamée à temps ne soit jamais payable. Ces régles ne sont point faites pour moi, et voilà le seul cas où je suis au-dessus des régles.

Madame du Châtelet, par parenthèse, a eu très grand tort de m'avoir caché tout cela pendant huit jours. C'est retarder de huit jours mon triomphe, quoique ce soit un triomphe bien triste qu'une victoire remportée sur le plus méprisable ennemi. La justification la plus ample est d'une nécessité indispensable, et je peux vous répondre que vous

[1] * Sa lettre, datée du 10 janvier 1739, est dans le tome II des *Mémoires de Longchamp*, page 435. Dès la fin de 1738 madame du Châtelet avait composé, à l'insu de Voltaire, une *Réponse* à *la Voltairomanie*. Cette *Réponse* est aussi dans le tome II des *Mémoires* cités ici. (Clog.)

[2] * Thieriot mangea pour cent louis de ces souscriptions. Voyez la lettre CLXXXVII. (Clog.)

approuverez la modération extrême et la vérité de mon *Mémoire*[1]. Il doit toucher et convaincre. Encore une fois, et encore mille fois, vous vous imaginez que je dois penser comme M. de La Popelinière, qui, étant à la tête d'une famille, d'une grande maison, ayant un emploi sérieux, et pouvant prétendre à des places, ne doit répondre que par le silence à un libelle intitulé *le Mentor cavalier*, ou aux vers impertinents de ce malheureux Rousseau, qui outrage tous les hommes en demandant pardon à Dieu, et qui s'avise d'offenser en lui un homme estimable qu'il n'a jamais connu. Ce silence convient très bien à Pollion, mais il me déshonorerait. Je suis un homme de lettres, et l'envie a les yeux continuellement ouverts sur moi; je dois compte de tout au public éclairé, et me taire, c'est trahir ma cause. J'ai tout lieu d'espérer que ce sera pour la dernière fois, et que le reste de mes jours ne sera consacré qu'aux douceurs de l'amitié.

J'aurais souhaité que vous n'eussiez point envoyé tous ces libelles au prince royal, et, sur-tout, que vous eussiez écrit une autre lettre à madame du Châtelet. C'est une ame si intrépide et si grande, qu'elle prend pour le plus cruel de tous les affronts ce que mon cœur pardonne aisément. Comptez

[1] * *Mémoire sur la Satire*. Cet opuscule subit de nombreuses modifications avant d'être publié. (Clog.)

que mon intérêt a moins de part à tout ce que j'écris que mon amitié pour vous.

LETTRE DCCXXXII.

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

A Cirei, le 12 janvier.

Il a mille vertus, et n'a point eu de *vices*,
Il était sous Louis *de toutes ses délices*,
Et la Septimanie *a vu ce même Othon*
Gouverner en César et juger en Caton ;
Courtisan dans Versaille, et monarque *en province*,
De parfait *courtisan il* s'est montré *grand prince ;*
Et goûtant le présent, prévoyant *l'avenir*,
Sut *faire également sa cour et la tenir* [1].

Il y a peu de choses, monsieur le duc, à changer dans les vers de Corneille pour faire votre caractère; et c'était à son pinceau qu'il appartenait de vous peindre; j'entends pour l'élévation de votre ame; car, pour tout le reste, prenez, s'il vous plaît, *La Fontaine*, et quelquefois même *l'Arétin*. Pour moi, chétif, je prends la liberté de vous envoyer pour vos étrennes un petit catéchisme qui convient fort à votre honnête façon de penser. *La Dévotion aisée* du père Lemoine m'a donné le sujet, et toute votre vie en fait l'application. L'ou-

[1] * Parodie des vers mis par Corneille dans la bouche de Lacus, *Othon*, act. II, sc. IV. (CLOG.)

vrage a été fait pour un grand prince qui pense comme vous sur tout, et qui régnera un jour, comme vous régneriez si la fortune avait été pour vous aussi loin que la nature. La seule différence présente entre ce prince et vous, c'est qu'il m'écrit souvent, et cette différence est accablante; mais point de reproches; ne pensez pas, monsieur le duc, que je me plaigne, ni même que je veuille que, dans la rapidité des affaires, des devoirs et des plaisirs, vous perdiez du temps à m'écrire. Dites-moi une fois par an : *Je vous aime et je vous aimerai;* cela suffira. Un mot de vous me reste dans le cœur une année pour le moins.

Non, encore une fois, ne m'écrivez point, mais continuez à être Othon. Votre gloire m'enchante, et mon cœur se joint à tous ceux que vous charmez.

Je vous en dis autant, princesse[1] adorable, née pour plaire aux grands comme aux petits, vous dont la passion dominante, après l'amour de votre mari, est celle de faire du bien.

Il y a dans le paradis terrestre de Cirei une personne qui est un grand exemple des malheurs de ce monde et de la générosité de votre ame; c'est madame de Graffigni[2]. Son sort me ferait verser

[1]* Élisabeth-Sophie de Lorraine, princesse de Guise, mariée au duc de Richelieu en 1734. (Clog.)

[2]* Arrivée chez madame du Châtelet, le 4 décembre 1738, ma-

des larmes si elle n'était pas aimée de vous. Mais, avec cela, qu'a-t-elle désormais à craindre? Elle ira, dit-on, à Paris; elle sera à portée de vous faire sa cour; et, après Cirei, il n'y a que ce bonheur-là. Régnez en Languedoc, régnez par-tout, madame, et daignez dire, en lisant cette lettre: J'ai, outre mes sujets, un esclave idolâtre qui s'appelle Voltaire.

LETTRE DCCXXXIII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirei, le 14 janvier.

Thalie, charme du théâtre et de la société, je ne suis pour vous qu'un vieux général hors de service. Mais j'ai des lieutenants-généraux qui valent mieux que moi; et, en attendant que vous me forciez quelque jour à reparaître avec les débris de mon camp, M. Linant demande à servir une campagne. Il y a long-temps que j'ai pris la liberté de lui fournir l'idée de sa tragédie; il doit avoir

dame de Graffigni quitta Cirei vers le 10 février 1739. Ce fut pendant ce séjour de deux mois, et non de *six*, qu'elle écrivit à Devaux, lecteur de Stanislas, les lettres publiées, en 1820, sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet, pendant un long séjour de six mois à Cirei.* — Dans la *Correspondance* de Voltaire, janvier 1750, nous insèrerons quelques billets inédits adressés à madame de Graffigni. (Clog.)

corrigé la stérilité de mon invention par les ressources de son esprit; et, quand il sera guidé par vos conseils, et appuyé de votre bienveillance, je ne doute pas qu'il ne fasse sous vos drapeaux une campagne heureuse. Je lui envie le bonheur qu'il aura d'entretenir la personne de France qui entend le mieux son art et celui de plaire. Soyez persuadée, mademoiselle, de la tendre et respectueuse estime, de la sensible amitié de votre très humble et obéissant serviteur. V.

LETTRE DCCXXXIV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 14 janvier [1].

La *Mérope* est partie par le coche, mon charmant ami; je n'ai que le temps de vous le dire. Qui croirait qu'à la campagne on n'a pas un quart d'heure à soi? mais cette campagne est Cirei. Lisez, amusez-vous avec le tendre philosophe Formont. S'il est a Rouen, qu'il vous montre mon *Épître sur l'Homme;* montrez-lui la vôtre. Puissent mes écrits

[1] * L'original de cette lettre est ainsi daté; il est adressé à M. de Cideville, *ancien conseiller* au parlement, à Rouen; ce qui indique que l'ami de Voltaire, suivant les conseils de ce philosophe, avait quitté la carrière de la magistrature. (Clog.)

servir au moins à vos amusements! tout cela n'est point fait pour être public; eh! qu'importe ce malheureux public? les amis sont tout, il faudrait n'écrire que pour eux. Vous avez perdu un ami bien aimable; que ne puis-je vivre avec vous, et adoucir par mes soins les regrets de sa perte! Faut-il que nous soyons destinés à vivre loin l'un de l'autre! il me semble que j'en vaudrais mille fois mieux si je vivais avec vous. J'ai peur d'avoir embrassé trop d'étude; ma santé succombe, mes pas bronchent dans la carrière; soutenez-moi par vos avis, et par les marques d'une amitié qui fera toujours ma consolation la plus chère. Madame du Châtelet vous fait bien des compliments. Je vous embrasse, mon cher ami.

LETTRE DCCXXXV.

AU PÈRE PORÉE [1],

JÉSUITE.

A Cirei, ce 15 janvier.

Mon très cher et très révérend père, je n'avais pas besoin de tant de bontés, et j'avais prévenu par mes lettres l'ample justification que vous

[1] * C'est à Charles Porée, mort le 11 janvier 1741, qu'est adressée la lettre CIX. Voltaire lui consacra un article dans le Catalogue des écrivains du Siècle de Louis XIV, et il rendit particulièrement jus-

faites, je ne dis pas de vous, mais de moi; car si vous aviez pu dire un mot qui n'eût pas été en ma faveur, je l'aurais mérité. J'ai toujours tâché de me rendre digne de votre amitié, et je n'ai jamais douté de vos bontés.

Le morceau que vous voulez bien m'envoyer me donne bien de l'envie de voir le reste. Le *non plane cœcus* est, à la vérité, un bien mince salaire pour un homme qui a créé une nouvelle optique, toute fondée sur l'expérience et sur le calcul, et qui seul suffirait pour mettre Newton à la tête des physiciens.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes hommages sincères à votre courageux confrère, qui a fait soutenir les rayons colorés. Il est bien étrange qu'il y ait quelqu'un qui soutienne autre chose.

Je vous devais *Mérope*, mon très cher père, comme un hommage à votre amour pour l'antiquité et pour la pureté du théâtre. Il s'en faut bien que l'ouvrage soit d'ailleurs digne de vous être présenté; je ne vous l'ai fait lire que pour le corriger.

Messène n'est point une faute de copiste. Vous savez bien que le Péloponèse, aujourd'hui la Mo-

tice à sa mémoire dans la *Lettre* du 7 février 1746 au P. de La Tour (*Mélanges littéraires*); aussi le P. Porée était-il un *jésuite* comme on n'en voit plus. (Clog.)

rée, se divisait en plusieurs provinces, l'Achaïe ou Argolide, où était Mycènes[1]; la Messénie, dont la capitale était Messène; la Laconie, etc.

Il faudra sans difficulté retrancher tout ce qui vous choque dans le suicide; mais songez au quatrième livre de Virgile, et à tous les poëtes de l'antiquité.

Je ne peux m'empêcher de vous dire ici ce que je pense sur ces scènes d'attendrissement réciproque que vous demandez entre Mérope et son fils. C'est précisément ces sortes de scènes qu'il faut éviter avec un soin extrême; car, comme vous savez mieux que moi, jamais une passion réciproque n'émeut le spectateur; il n'y a que les passions contredites qui plaisent. Ce qu'on s'imagine dans son cabinet devoir toucher entre une mère et un fils devient de la plus grande insipidité aux spectacles. Toute scène doit être un combat; une scène où deux personnages craignent, desirent, aiment la même chose, serait le dernier période de l'affadissement; le grand art doit être d'éviter ces lieux communs, et il n'y a que l'usage du monde et du théâtre qui puisse rendre sensible cette vérité.

Le marquis Maffei en est si pénétré, qu'il a

[1] * Il y a ici une inexactitude. Mycènes était bien dans l'Argolide, mais cette province n'était pas la même que l'Achaïe; elle en était seulement très voisine. (L. D. B.)

poussé l'art jusqu'à ne jamais produire sur la scène la mère avec le fils que quand elle le veut tuer, ou pour le reconnaître à la dernière scène du cinquième acte; et je l'aurais imité, si je n'avais trouvé la ressource de faire reconnaître le fils par la mère en présence du tyran même, ressource qui ne serait qu'un défaut si elle ne produisait un nouveau danger.

En un mot, le plus grand écueil des arts dans le monde, c'est ce qu'on appelle les lieux communs. Je n'entre pas dans un plus long détail. Songez seulement, mon cher père, que ce n'est pas un lieu commun que la tendre vénération que j'aurai pour vous toute ma vie. Je vous supplie de conserver votre santé, d'être long-temps utile au monde, de former long-temps des esprits justes et des cœurs vertueux.

Je vous conjure de dire à vos amis combien je suis attaché à votre société. Personne ne me la rend plus chère que vous. Je suis, avec la plus tendre estime et avec une éternelle reconnaissance, mon très cher et révérend père, votre, etc.

LETTRE DCCXXXVI.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirei, le 18 janvier [1].

Monseigneur, votre altesse royale est plus Féderic et plus Marc-Aurèle que jamais. Les choses agréables partent de votre plume avec une facilité qui m'étonne toujours. Votre instruction pastorale est du plus digne évêque. Vous montrez bien que ceux qui sont destinés à être rois sont en effet les *oints* du Seigneur. Votre catéchisme est toujours celui de la raison et du bonheur. Heureuses vos ouailles, monseigneur! le troupeau de Cirei reçoit vos paroles avec la plus grande édification.

Votre altesse royale me conseille, c'est-à-dire m'ordonne de finir l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. J'obéirai, et je tâcherai même de l'éclaircir avec un ménagement qui n'ôtera rien à la vérité, mais qui ne la rendra pas odieuse. Mon grand but, après tout, n'est pas l'histoire politique et militaire, c'est celle des arts, du commerce, de la police, en un mot de l'esprit humain. Dans tout cela il n'y a point de vérité dangereuse. Je ne crois donc pas devoir m'interdire une carrière si grande et si sûre, par-

[1] * Cette lettre est ainsi datée dans l'édition de Kehl. (CLOG.)

cequ'il y a un petit chemin où je peux broncher; ce qui est entre les mains de votre altesse royale ne sera jamais que pour elle. Le vulgaire n'est pas fait pour être servi comme mon prince.

J'ai réformé l'*Histoire de Charles XII* sur plusieurs mémoires qui m'ont été communiqués par un serviteur du roi Stanislas; mais, sur-tout, sur ce que votre altesse royale a daigné me faire remettre. Je n'ai pris de ces détails curieux dont vous m'avez honoré que ce qui doit être su de tout le monde, sans blesser personne; le dénombrement des peuples, les lois nouvelles, les établissements, les villes fondées, le commerce, la police, les mœurs publiques; mais pour les actions particulières du czar, de la czarine, du czarovitz, je garde sur elles un silence profond. Je ne nomme personne, je ne cite personne, non seulement parceque cela n'est pas de mon sujet, mais parceque je ne ferais pas usage d'un passage de l'Évangile que votre altesse royale m'aurait cité, si vous ne l'ordonniez expressément.

Je réforme *la Henriade*, et je compte par le premier ordinaire soumettre au jugement de votre altesse royale quelques changements que je viens d'y faire. Je corrige aussi toutes mes tragédies; j'ai fait un nouvel acte à *Brutus*, car enfin il faut se corriger et être digne de son prince et d'Émilie.

Je ne fais point imprimer *Mérope*, parceque je

n'en suis pas encore content; mais on veut que je fasse une tragédie nouvelle, une tragédie pleine d'amour et non de galanterie, qui fasse pleurer des femmes, et qu'on parodie à la Comédie italienne. Je la fais, j'y travaille il y a huit jours[1]; on se moquera de moi; mais, en attendant, je retouche beaucoup les *Éléments de Newton;* je ne dois rien oublier, et je veux que cet ouvrage soit plus plein et plus intelligible.

Je vous ai rendu, monseigneur, un compte exact de tous les travaux de votre sujet de Cirei; vraiment je ne dois pas omettre la nouvelle persécution que Rousseau et l'abbé Desfontaines me font. Tandis que je passe dans la retraite les jours et les nuits dans un travail assidu, on me persécute à Paris, on me calomnie, on m'outrage de la manière la plus cruelle. Madame la marquise du Châtelet a cru que Thieriot, qui envoie souvent ce qu'on fait contre moi à tout le monde, avait envoyé aussi à votre altesse royale un libelle affreux de l'abbé Desfontaines; elle avait d'autant plus sujet de le croire, qu'elle en avait écrit à Thieriot, qu'elle lui avait demandé la vérité, et que Thieriot n'avait point répondu. Aussitôt voilà le cœur généreux de madame du Châtelet, cœur digne du vôtre, qui s'enflamme; elle écrit à votre altesse royale; elle

[1] * *Zulime,* d'après la lettre DCCXXIII, dut être commencée vers le milieu de décembre 1738. (CLOG.)

vous fait entendre des plaintes bienséantes dans sa bouche, mais interdites à la mienne. Voici le fait:

Un homme, le chevalier de Mouhi, qui a déja écrit contre l'abbé Desfontaines, fait une petite brochure[1] littéraire contre lui; et, dans cette brochure, il imprime une lettre que j'ai écrite il y a deux ans. Dans cette lettre j'avais cité un fait connu; que l'abbé Desfontaines, sauvé du feu par moi, avait, pour récompense, fait sur-le-champ un libelle contre son bienfaiteur, et que Thieriot en était témoin. Tout cela est la plus exacte vérité, vérité bien honteuse aux lettres. Si Thieriot, dans cette occasion, craint de nouvelles morsures de l'abbé Desfontaines, s'il s'effraie plus de ce chien enragé qu'il n'aime son ami, c'est ce que j'ignore; il y a long-temps que je n'ai reçu de ses nouvelles. Je lui pardonne de ne se point commettre pour moi. Je fais un petit *Mémoire*[2] apologétique pour répondre à l'abbé Desfontaines. Madame du Châtelet l'a envoyé à votre altesse royale; je l'ai fort corrigé depuis. Je ne dis point d'injures; l'ouvrage n'est point contre l'abbé Desfontaines, il est pour moi; je tâche d'y mêler un peu de littérature, afin

[1] * Quoi que Voltaire en dise ici, *le Préservatif* est de lui; mais il est probable que de Mouhi, en surveillant l'impression de cette satire anonyme, en aiguisa certains traits, au lieu de les émousser. (CLOG.)

[2] * *Mémoire sur la Satire.* (CLOG.)

de ne point fatiguer le public de choses personnelles.

Mais je sens que je fatigue fort votre altesse royale par tout ce bavardage. Quel entretien pour un grand prince! Mais les dieux s'occupent quelquefois des sottises des hommes, et les héros regardent des combats de cailles.

Je suis avec le plus profond respect, le plus tendre, le plus inviolable attachement, monseigneur, etc.

LETTRE DCCXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Cirei, ce 18 janvier.

Mon cher ange gardien, pourquoi faut-il que le chevalier de Mouhi, qui ne me connaît pas, agisse comme mon frère, et que Thieriot, qui me doit tout, se tienne les bras croisés dans sa lâche ingratitude? Quoi! Mouhi court déposer chez M. Hérault, et Thieriot se tait! lui qui a été traité avec tant de mépris par Desfontaines, lui qui m'a écrit cette lettre de 1726, et tant d'autres, où il avoue que Desfontaines fit un libelle contre moi au sortir de Bicêtre. Il a aujourd'hui l'insolence et la bassesse d'écrire, de publier une lettre à madame du Châtelet, dans laquelle il désavoue ses

anciennes lettres; il l'envoie au prince royal; et, pour se justifier, il dit tranquillement que les *Lettres philosophiques* ne lui ont valu que cinquante guinées, et qu'il ne m'a mangé que quatre-vingts souscriptions. Y a-t-il une ame de boue aussi lâche, aussi méprisable? Ce malheureux dit froidement qu'il ne fera rien que vous ne lui ordonniez. Eh bien! ordonnez-lui donc sur-le-champ de courir chez M. Hérault, et de confirmer sa lettre du 16 auguste 1726, et les autres, dont voici copie. Cela m'est de la dernière importance, mon cher ami; il y va du repos de ma vie.

LETTRE DCCXXXVIII.

A M. BERGER.

A Cirei, le 18 janvier.

Mon cher ami, voulez-vous me rendre un signalé service? Il faut voir Saint-Hyacinthe. Je ne le connais pas, direz-vous. Il faut le connaître; on connaît tout le monde, quand il s'agit d'un ami. Mais Saint-Hyacinthe est un homme décrié; eh! qu'importe? Voici de quoi il s'agit. Il est cité dans le livre infame de Desfontaines, pour avoir écrit contre moi un libelle intitulé *Déification d'Aristarchus Masso.* Or je ne l'ai jamais offensé, ce Saint-Hyacinthe. Pourquoi donc imprimer contre moi

des impostures si affreuses? Veut-il les soutenir? Je ne le crois pas. Que lui coûtera-t-il de signer qu'il n'en est pas l'auteur, ou qu'il les déteste, ou qu'il ne m'a point eu en vue? Exigez de lui un mot qui lave cet outrage et qui prévienne les suites d'une querelle cruelle. Faites-lui écrire un petit mot dont il résulte la paix et l'honneur, je vous en conjure. Courez, rendez-moi ce service. Je ne demande que le repos; procurez-le à votre ami.

LETTRE DCCXXXIX.

A M. THIERIOT.

Le 18 janvier.

Mon cher Thieriot, je reçois votre lettre du 14. Votre négligence à répondre, trois ou quatre ordinaires, a fait penser à madame du Chatelet et à madame de Champbonin que vous aviez envoyé à son altesse royale le libelle affreux d'un scélérat; et madame de Champbonin en était d'autant plus persuadée, que vous lui aviez avoué à Paris que vous régaliez ce prince de tout ce qui se fait contre moi, qu'elle vous l'avait reproché, et qu'elle en était encore émue.

Votre silence, pendant que tout le monde m'écrivait, ne m'a point surpris, moi, qui suis accoutumé à des négligences souvent causées par votre

peu de santé; mais il a indigné au dernier point tout ce petit coin de la Champagne, et vous devez à madame du Châtelet la réparation la plus tendre des idées cruelles que vous lui aviez données. Il est très sûr qu'un mot de vous dans le *Pour et Contre*, si vous n'êtes point brouillé avec Prévost, vous eût fait et vous ferait un honneur infini; car rien n'en fait plus qu'une amitié courageuse.

Je ne sais pourquoi vous m'appelez *malheureux* et *homme à plaindre*. Je ne le suis assurément point, si vous êtes un ami aussi fidèle et aussi tendre que je le crois. Je suis au contraire très heureux qu'un scélérat que j'ai sauvé me mette en état de prouver, papiers originaux en main, mes bienfaits et ses crimes; et je le remercie de m'avoir donné l'occasion de me faire connaître, sans qu'on puisse m'imputer de la vanité. L'exemple de l'abbé Prévost n'est fait pour moi d'aucune sorte. Je souhaite que ceux qui répondront jamais à des libelles suivent mon exemple, et soient en état de me ressembler.

Madame du Châtelet et tous ceux, sans exception, qui ont vu ici votre lettre, en sont si mécontents qu'elle vous la renvoie. C'est à elle seule, à qui elle s'adresse, à savoir si elle doit être contente, et non à ceux qui l'ont, dites-vous, approuvée sans qu'ils sussent ce que madame du Châtelet, qui est au fait de toutes les branches d'une affaire

qu'ils ignorent, avait droit d'exiger de vous. Il n'y a que deux personnes à consulter en telles affaires, soi-même et la personne à qui l'on écrit.

Quant à l'article des souscriptions[1] que j'ai payées de mon argent, quoique la valeur ne soit jamais venue entre mes mains (comme vous savez), c'est une chose dont vous pouvez et devez très bien vous charger; car je ne crois pas qu'il y ait deux souscripteurs qui n'aient eu ou le livre ou l'argent, et vous pouvez les payer de celui que vous avez à moi; cela est tout simple; tout le reste est inutile.

Vos anciennes lettres où vous dites « que Des-« fontaines est un monstre, qu'il a fait contre « moi un libelle intitulé *Apologie du sieur de Vol-« taire,* qu'il a fait imprimer *la Henriade* à Évreux, « avec des vers contre La Motte; celles où vous « dites que c'est un enragé qui, etc.; » tout cela a été vu, lu, relu ici, signé par vingt personnes, déposé chez un notaire; ainsi nul besoin d'éclaircissement; mais j'avais besoin, moi, d'un témoignage de votre amitié, de votre diligence, d'un zéle honorable pour tous deux, égal à celui que madame de Bernières[2] a fait paraître. Je l'attendais

[1]* Celles de *la Henriade.* Voyez la lettre du 3 décembre 1744 à Destouches, et celle du 6 janvier 1733 au libraire Josse. (Clog.)

[2]* Ancienne amie de Voltaire. (Voyez la lettre XXXIX, adressée à cette dame en 1722.) On reçut une lettre d'elle, à Cirei, le 16 janvier. (Clog.)

non seulement de votre tendresse, mais de votre honneur outragé par un malheureux qui vous a toujours traité avec le dernier mépris, et dont les outrages sont imprimés. Je n'ai jamais soupçonné que vous balançassiez entre l'ami tendre et solide de vingt-cinq années, et le scélérat dont vous ne m'avez jamais parlé qu'avec horreur.

Encore une fois, il ne s'agit que de vous et non de moi. Écrivez à madame du Châtelet et au prince en termes qui leur persuadent votre amitié, autant que j'en suis persuadé; c'est tout ce que je veux. J'ai fait assez de bien à des ingrats; j'ai fait d'assez bons ouvrages, et je les retouche avec assez d'assiduité pour ne rien craindre de la postérité, ni pour mon cœur, ni pour mon esprit, qu'on n'appellera ni l'un ni l'autre paresseux. J'ai assez d'amis et de fortune pour vivre heureux dans le temps présent. J'ai assez d'orgueil pour mépriser d'un mépris souverain les discours de ceux qui ne me connaissent pas. En un mot, loin d'avoir eu un instant de chagrin de l'absurde et sot libelle de Desfontaines, j'en ai été peut-être trop aise. Votre seul article m'a désespéré. Entendre dire par tout Paris que vous démentez votre ami, qui a preuve en main, en faveur de votre ennemi; entendre dire que vous ménagez Desfontaines, c'était un coup de poignard pour un cœur aussi sensible que le mien. Je n'ai donc plus qu'à re-

mercier mon bon ange de deux choses, de la fermeté intrépide de votre amitié, qui ne doit pas être négligente; et de l'occasion admirable qu'on me donne de confondre mes ennemis.

Écrivez, vous dis-je, à madame du Châtelet. Point de politique, point de ces lâches misères; allez vous faire.... avec *vos gens de cour qui voient votre lettre.* Il est question de votre cœur; il est question de vous attacher, pour le reste de votre vie, l'ame la plus noble qui existe au monde, et que vous adoreriez si vous saviez de quoi elle est capable.

Madame de Champbonin vous a écrit une lettre[1] trempée dans l'amertume de ses larmes. Elle m'aime si vivement qu'il faut que vous lui par-

[1] * Cette lettre, datée du 16 janvier 1739, est dans le tome II des *Mémoires de Longchamp,* page 438. Voici un court extrait des quatre pages qui la composent:

« ...... Aujourd'hui nous recevons une lettre de madame la présidente de Bernières;... elle dit formellement que, loin que M. de Voltaire fût nourri et logé par charité chez M. de Bernières, comme l'ose dire un calomniateur si punissable (Desfontaines), il louait un logement chez elle, pour lui et pour vous, payant sa pension et la vôtre. Elle le dit, monsieur, et vous laissez calomnier votre ami! et quel ami! un homme qui a hasardé le bonheur de sa vie, et qui porte encore la peine de ces malheureuses *Lettres philosophiques*... dont vous avez reçu deux cents guinées. Et c'est vous, monsieur, qui laissez dire que M. de Voltaire est accusé de rapines!... madame du Châtelet est pénétrée du plus vif ressentiment, et M. de Voltaire ne s'occupe qu'à l'apaiser. Voilà l'ami que vous êtes accusé publiquement de trahir... il n'y a ici (à Cirei) que M. de Voltaire qui prenne votre parti...... » — Voltaire, qui connaissait

donniez. Mais, croyez-moi, parlez à madame du Châtelet du ton qui convient à sa sensibilité. Je vous embrasse; j'oublie tout, hors votre amitié.

Songez qu'en de telles circonstances, ne pas écrire à son ami sur-le-champ, c'est le trahir. Négligence est crime.

LETTRE DCCXL.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Janvier.

Je vous le redis encore, mon cher ami, n'épargnez point l'argent, prenez force fiacres; allez chez madame la présidente de Bernières, dont vous serez bien reçu; parlez-lui fortement, non, mon cher, parlez-lui simplement, cela suffit. Elle m'aime, elle aime la vérité; elle fera, sans même en être priée, ce que je demande. Engagez Demoulin à me servir selon les lettres qu'il a reçues, et d'agir selon vos ordres; de voir Pitaval l'avocat, Andri le médecin, Procope le médecin; ils sont tous outragés dans *la Voltairomanie*. C'est au chevalier de Mouhi à les ameuter. Chargez quelqu'un

si bien l'amitié, songeait sans doute à des amis tels que Thieriot, quand il dit :

« Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite. »

(Clog.)

de vos amis les mieux entendus de faire toutes les commissions; vous lui donnerez vos ordres et le paierez bien. Faites plus, mandez d'Arnaud qui est à Vincennes; vous pouvez le loger quelque temps, et le faire servir, non seulement à courir par-tout, mais à écrire; cela doit partir de vous-même. Assurez-le de mon amitié, et dites-lui que je dois écrire pour lui à M. Helvétius.

Au collège de Montaigu il y a un jeune abbé nommé Dupré; il m'a écrit; envoyez-lui six livres, une *Henriade*, et remerciez-le pour moi. J'ai un besoin extrême des *Observations sur les Écrits modernes*, et de la *Déification d'Aristarchus Masso*; c'est à votre frère que je m'adresse pour avoir ces sottises, qu'on ne sache pas que c'est pour moi.

Tout est perdu, mon cher abbé, santé et repos, si la calomnie reste impunie; et elle restera impunie si vous n'agissez pas avec zéle pour votre ami.

LETTRE DCCXLI.

A M. THIERIOT.

Le 19 janvier.

Je suis malade, je ne peux vous écrire moi-même. Je n'avais pas le temps, hier, de vous dire tout, mais je ne dois vous laisser rien ignorer, et

un ami a bien des droits. Croyez-moi, mon cher Thieriot, croyez-moi, je vous aime et je ne vous trompe point. Madame du Châtelet ne peut qu'être irritée tant que vous ne réparerez point, par des choses qui partent du cœur, la politique, l'inutile, l'outrageante lettre que je vous ai renvoyée par son ordre. Tout ce que vous m'avez écrit du 14 pour mal justifier cette lettre *ostensible*, et ce long et injurieux silence qui l'avait suivie, l'a indignée bien davantage; on n'écrit qu'à ses ennemis de ces lettres *ostensibles* où l'on craint de s'expliquer, où l'on parle à demi, où l'on élude, où l'on est froid.

Examinez vous-même la chose, je vous en conjure, et voyez combien il est indécent que vous paraissiez faire le politique avec madame du Châtelet, quand elle vous écrit simplement et avec amitié. Vous me mettez en presse; vous me réduisez à la nécessité de combattre ici pour vous contre ses ressentiments. Elle croit que vous me trahissez; il faut que je lui jure le contraire. Elle se fâche, ses amis prennent son parti; tout cela me rend malade, et un mot de vous eût prévenu tous ces combats.

Est-il possible, encore une fois, que quand nous avons ici dix lettres anciennes de vous, qui expliquent, qui détaillent tout le fait, toute l'horreur connue de l'abbé Desfontaines, vous affectiez au-

jourd'hui du mystère? Où diable avez-vous pris d'écrire une lettre *ostensible* à madame du Châtelet? une lettre publique? la compromettre à ce point! montrer, dites-vous, votre lettre à deux cents personnes! à des gens de cour! vous faire dire qu'il y a de la dignité dans cette lettre! Vous, de la dignité! à madame du Châtelet! sentez-vous bien la force de ce terme? Je vous parle vrai, parceque je suis votre ami. Votre lettre *ostensible*, dont on ne voulait point, votre long silence, vos excuses sont autant d'outrages à la bienséance, à l'amitié, et à madame du Châtelet. Est-il possible que, dans cette occasion, vous ayez pu consulter autre chose que votre cœur? Voyez que de malentendus votre silence a causés! Enfin tout ceci était bien simple. Vous avez été cité avec raison, et, comme j'en ai droit, dans une lettre publique; vous vous trouvez entre votre ami et un monstre qui vous a mordu. Voudrez-vous fuir à-la-fois votre ami et ce monstre, de peur d'être mordu encore? Je suis un homme de lettres, et vous un amateur; j'ai de la réputation par mes travaux, et vous par votre goût; l'abbé Desfontaines nous a souvent attaqués l'un et l'autre; il est clair qu'il y aurait la plus extrême lâcheté à l'un de nous deux d'abandonner l'autre, de tergiverser, de craindre un scélérat qui offense un ami; il est clair qu'un silence de seize jours, en pareille occasion, est un outrage

plus grand de la part d'un ami, qu'un libelle n'est offensant de la part d'un coquin méprisé.

Voilà le point essentiel, voilà toute l'affaire, voilà ce qui a pensé faire prendre des résolutions extrêmes; et enfin, quand au bout de seize jours vous m'écrivez, que voulez-vous qu'on pense, sinon que vous avez attendu que l'exécration publique contre Desfontaines vous forçât enfin de revenir à l'amitié? C'est ce que je ne peux ôter de la tête de tout ce qui est ici, et il y a beaucoup de monde; mais c'est ce que je ne pense point. Je vous l'ai dit, je vous l'ai redit, je vous aime et je compte sur vous; et c'est parceque je vous aime tendrement que je vous gronde très sévèrement, et que je vous prie d'écrire comme par le passé, de rendre compte des petites commissions, de parler avec naïveté à madame du Châtelet, qui peut vous servir infiniment auprès du prince. L'affaire des souscriptions, si elle dure encore, est essentielle; et votre honneur, votre devoir, je dis le devoir le plus sacré, est de les payer de mon argent, s'il s'en trouve. Cela a paru si essentiel à M. et à madame du Châtelet, que vous les outrageriez en fesant sur cela la moindre représentation. Il ne faut rougir ni de faire son devoir, ni de promettre de le faire, sur-tout quand ce devoir est si aisé.

A l'égard de la lettre que M. du Châtelet exige de vous, il sera très piqué si vous ne l'écrivez pas;

il la faut écrire; pour moi, je la trouve inutile. Je vous la renverrai, et n'en ferai point usage; mais il faut contenter M. et madame du Châtelet.

Tout le monde est indigné ici de l'exemple de dom Prévost, que vous citez toujours. Quand quelque dom Prévost aura refusé dix mille livres de pension d'un prince souverain [1], quand il aura donné quelquefois et partagé souvent le profit de ses ouvrages, quand il aura donné des pensions à plusieurs gens de lettres, quand il aura fait des ingrats et *la Henriade*, alors vous pourrez me citer dom Prévost. N'en parlons plus. Une lettre d'attachement à madame du Châtelet, de la vigueur, et des lettres fréquentes à votre intime ami Voltaire, et tout est effacé, tout est oublié. Mais plus de politique; elle n'est faite ni pour vous ni pour moi, et je ne connais et n'aime que la franchise. Voilà tout ce que je veux, et comptez que mon cœur est à vous pour jamais. Il est vrai, il est tendre [2], vous le connaissez; adieu.

* J'ai dicté tout cela bien à la hâte; j'ajoute qu'on nous écrit, dans le moment, que votre malheureuse lettre à madame du Châtelet va être publi-

[1] * Charles-Pierre Ulric de Holstein, grand-duc de Russie. (Clog.)

[2] * Madame du Châtelet disait, dans une lettre du 25 janvier 1739, à d'Argental, en parlant de Voltaire: *Il aime à aimer.* (Clog.)

* Ces dernières lignes sont de la main de M. de Voltaire.

que dans le *Pour et Contre.* Ah! mon ami, serait-il vrai? Ce serait le plus cruel outrage à madame du Châtelet et à toute sa famille. De quoi vous êtes-vous avisé? quelle malheureuse lettre! qui vous la demandait? pourquoi l'écrire? pourquoi la montrer?

S'il en est temps, volez chez le *Pour et Contre,* brûlez la feuille, payez les frais; mais je ne crois pas que cela soit vrai. Voilà ce que c'est que de garder le silence dans de telles occasions. Il fallait écrire toutes les postes. Je vous embrasse.

LETTRE DCCXLII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, ce 19 janvier.

Vous me faites goûter un plaisir bien rare, mon ancien maître, mon cher ami toujours mon maître; vous devriez bien écrire plus souvent. Vous devriez plutôt venir prendre une cellule dans le couvent, ou plutôt dans le palais de Cirei. Celle que vient de quitter Archimède-Maupertuis[1] serait très bien occupée par Quintilien-d'Olivet. Vous verriez si la masse multipliée par le carré de

[1] * Maupertuis arriva à Cirei, le 12 janvier; il en partit le 16 pour aller voir Jean Bernoulli à Bâle. Clairaut l'accompagnait probablement dans ce voyage. (CLOG.)

la vitesse, ou si les cubes des distances des planètes font oublier les *Tusculanes*, et si Locke fait négliger Virgile; vous verriez si l'histoire est méprisée. Vous passez volontiers vos hivers hors de Paris. Si vous alliez en Franche-Comté, souvenez-vous que Cirei est précisément sur la plus belle route.

Ne vous imaginez pas que la vie occupée et délicieuse de Cirei, au milieu de la plus grande magnificence et de la meilleure chère, et des meilleurs livres, et, ce qui vaut mieux, au milieu de l'amitié, soit troublée un seul instant par le croassement d'un scélérat qui fait, avec la voix enrouée du vieux Rousseau, un concert d'injures méprisées de tous les esprits, et détestées de tous les cœurs.

Pour punir l'abbé Desfontaines, je ne voudrais qu'une chose, lui démontrer que je n'ai pas plus de part que vous au *Préservatif*. L'auteur de cet écrit a fait usage de deux lettres que vous connaissez il y a long-temps, l'une sur l'évêque de Cloyne, Berkeley, auteur de l'*Alciphron*, l'autre sur l'affaire de Bicêtre. Une ou deux personnes ont aidé l'auteur à brocher ce *Préservatif*, qui n'est qu'une table des matières, et non point un ouvrage. J'en ai en main la preuve démonstrative, que je vous ferais voir si l'abbé Desfontaines, qui me doit la vie, qui, pour toute reconnaissance,

m'a tant outragé, était capable de sentir son tort et de se corriger; il ne faudrait pas d'autre réponse.

Mais, si j'en fais une, elle sera aussi modérée que son libelle est emporté, aussi fondée sur des faits que son écrit est bâti sur des calomnies, aussi touchante peut-être que ses ouvrages sont révoltants. Tout le mal de cet affaire, c'est que ce sont deux ou trois jours arrachés à l'étude; *amice, tres dies perdidi*. Je suis prêt à pleurer quand il faut consumer ainsi le temps destiné à l'amitié, à l'étude de la physique, aux corrections continuelles que je fais dans le poëme de *la Henriade*, dans l'*Histoire de Charles XII*, dans mes tragédies, dans tout ce que j'ai jamais écrit.

Que vous me seriez d'un grand secours, mon cher ami, si vous vouliez éclairer de votre sage critique ce que fait votre ancien disciple! Je voudrais que ma plume et ma conduite eussent en vous un ami attentif, un juge continuel. Vous savez, par exemple, combien Rousseau m'a outragé depuis quinze ans; avec quel acharnement il a poursuivi contre moi ses querelles commencées, il y a quarante ans, avec tant de gens de lettres. Il est à Paris, il demande grace au parlement, aux Saurin, au public. Il ose s'adresser à Dieu même. J'ai de quoi le démasquer, j'ai de quoi le couvrir d'opprobre, de quoi remplir la mesure de ses

crimes. Tenez, lisez; la pièce est authentique, je vous l'envoie, je pourrais la faire imprimer dans ma réponse; cependant je ne le fais pas. Je vous conjure de voir le père Brumoi et vos autres amis. Si l'auteur de *la Henriade* leur déplaît, s'ils préfèrent des odes à un poëme épique, et des épigrammes à tous mes travaux, qu'ils préfèrent du moins ma modération à la rage éternelle de Rousseau, et ma franchise à son hypocrisie.

Vous, mon cher ami, aimez toujours un homme qui vous sera éternellement attaché. Je ne sais pourquoi M. Thieriot ne vous a pas montré la *Mérope*. Adieu; je vous embrasse tendrement; écrivez-moi, mandez-moi si vous voulez que je vous envoie mes drogues. Je ne vous écris point de ma main, étant assez malade.

LETTRE DCCXLIII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, ce 20 janvier.

Enfin madame de Champbonin est partie pour Paris. Elle vous rendra compte de toutes les inquiétudes que votre long silence et votre conduite avaient causées à Cirei; mais tout est oublié, si vous savez aimer.

Voici un paquet pour l'abbé d'Olivet. C'est une

espèce d'apologie[1] que j'ai adressée à M. d'Argenson. Il y a du littéraire; mais j'ai voulu faire un ouvrage pour la postérité, non un simple factum. Je ne sais abandonner ni mes amis ni mon honneur. Ainsi je reste à Cirei, je fais poursuivre l'abbé Desfontaines, et je ne quitterai jamais cette affaire de vue. Il y aurait trop de lâcheté à souffrir ce que l'on doit repousser. J'apprends que ce monstre se rend, sous main, dénonciateur contre les *Lettres philosophiques*. Cela m'est confié dans le plus grand secret; mais je n'en suis point alarmé. Je me flatte que, ni dans cette occasion ni dans aucune autre, vous ne direz : « Eh mordieu ! qu'on « me laisse souper, digérer, et ne rien faire. » Je demande à votre amitié de la mémoire[2] et de la vivacité. Soyez la dixième partie aussi vif pour moi que vous l'avez été pour mademoiselle Sallé, qui vous aimait dix fois moins que moi. Soyez très persuadé que des amis comme madame du Châtelet et moi en valent peut-être d'autres; que tout change dans la vie, mais que vous nous retrouverez toujours.

Je puis vous envoyer faire *faire* aussi, car je vous aime plus que vous ne m'aimez, et j'ai la fièvre

[1] * C'était le *Mémoire sur la Satire*, que Voltaire retoucha encore, et qui est dans les *Mélanges littéraires*. (CLOG.)

[2] * Les *Lettres sur les Anglais* avaient valu cent louis à Thieriot. Voyez la lettre CCXXVII. (CLOG.)

aussi serré que vous. Prenez du quinquina pour vous, et de la fermeté pour moi, et tout ira bien.

LETTRE DCCXLIV.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 20 janvier.

On offrait aux dieux, dans le paganisme, les prémices des moissons et des récoltes; on consacrait au dieu de Jacob les premiers-nés d'entre le peuple d'Israël; on voue aux saints patrons, dans l'Église romaine, non seulement les prémices, non seulement les cadets des maisons, mais des royaumes entiers; témoin l'abdication de Saint-Louis[1] en faveur de la vierge Marie. Pour moi je n'ai point de prémices de moissons, point d'enfants, point de royaume à vouer; je vous consacre les prémices de ma poésie de l'année 1739. Si j'étais païen, je vous invoquerais sous le nom d'Apollon; si j'étais juif, je vous eusse peut-être confondu avec le roi prophète et son fils; si j'étais papiste, vous eussiez été mon saint et mon confesseur. N'étant rien de tout cela, je me contente de vous estimer très philosophiquement, de vous admirer comme philosophe, de vous chérir comme poëte, et de vous respecter comme ami.

Je ne vous souhaite que de la santé, car c'est tout ce dont vous avez besoin. Partagé d'un génie supérieur, capable de vous suffire à vous-même et de pouvoir être heureux, et, pour surcroît, possédant Émilie, que mes vœux pourraient-ils ajouter à votre félicité?

[1] * Frédéric veut sans doute parler de Louis XIII, qui, en février 1638, mit la France sous la protection spéciale *de la très sainte et glorieuse vierge Marie.* (Clog.)

Souvenez-vous que sous une zone un peu plus froide que la vôtre, dans un pays voisin de la barbarie, en un lieu solitaire et retiré du monde, habite un ami qui vous consacre ses veilles, et qui ne cesse de faire des vœux pour votre conservation. FÉDÉRIC.

LETTRE DCCXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Mon cher ange, vous avez été bien étonné du dernier paquet de *Zulime;* mais qui emploie sa journée fait bien des choses. Je travaille, mais guidez-moi.

Je persiste dans l'idée de faire un procès criminel à l'abbé Desfontaines. Mon cher ange gardien, vous me connaissez. Les gens à poëme épique et à *Éléments de Newton* sont des gens opiniâtres. Je demanderai justice des calomnies de Desfontaines jusqu'au dernier soupir; et ce même caractère d'esprit vous assure, je crois, de ma tendre et éternelle reconnaissance.

J'ai envoyé mon dernier *Mémoire* à M. d'Argenson; mais je ne compte le faire imprimer qu'avec permission tacite, dans un recueil de quelques pièces. Il me semble qu'il sera alors très convenable de laisser dans mon mémoire justificatif tout

ce qui est littéraire; car, si l'avidité du public malin ne desire actuellement que du personnel, les amateurs un jour préfèreront beaucoup le littéraire. J'ai fait cet ouvrage dans le goût de Pélisson, et peut-être de Cicéron. Je serais confondu si ce style était mauvais.

N'ayant rien à craindre d'aucune récrimination, cependant j'insiste qu'on commence le procès par une requête présentée au nom des gens de lettres, qu'ensuite mes parents en présentent une au nom de ma famille outragée, sauf à moi à m'y joindre, s'il est nécessaire.

J'espérais que, sans forme de procès, et indépendamment du châtiment que le magistrat de la police peut et doit infliger à l'abbé Desfontaines, je pourrais obtenir un désaveu des calomnies de ce scélérat, désaveu qui m'est nécessaire, désaveu qu'on ne peut refuser aux preuves que j'ai rapportées.

Enfin j'en reviens toujours là; point de preuves contre moi, sinon que j'ai écrit la lettre qui est dans le *Préservatif*. Or, cette lettre, que dit-elle? que Desfontaines a été tiré de Bicêtre par moi, et qu'il m'a payé d'ingratitude. Encore une fois, cette lettre doit être regardée comme ma première requête contre Desfontaines. D'ailleurs rien de prouvé contre moi, et tout démontré contre lui. Enfin j'insiste sur le désaveu de ses calomnies,

et j'attends tout des bontés de mon cher ange gardien.

Je serais bien honteux de tant d'importunités, si vous n'étiez pas M. d'Argental. Adieu; mon cœur ne peut suffire à mes sentiments pour vous, et à ma tendre reconnaissance.

LETTRE DCCXLVI.

A M. HELVÉTIUS.

A Cirei, ce 21 janvier.

Ce que j'apprends est-il possible? Belle ame, née pour faire plaisir, et qui agissez comme vous pensez, vous êtes allé, et vous avez encore retourné chez ce Saint-Hyacinthe! *Generose puer*, ne profanez pas votre vertu avec ce monstre. C'en est trop, mon cœur est pénétré de vos soins. Si vous saviez ce que c'est que Saint-Hyacinthe, vous auriez eu horreur de lui parler. Je ne l'ai connu qu'en Angleterre, où je lui ai fait l'aumône; il la recevait de qui voulait; il prenait jusqu'à un écu. Il s'était échappé de la Hollande, où il avait volé le libraire Catuffe, son beau-frère; et il n'avait auprès de moi d'autre recommandation que de m'avoir déchiré dans plusieurs libelles. Il avait eu part au *Journal littéraire*, où il m'avait maltraité; mais je l'ignorais,

et il se donnait pour l'auteur du *Mathanasius*[1]; ce qui fesait que je lui pardonnais ses anciens péchés. Se faire honneur du *Mathanasius*, qui était de MM. de Sallengre et s'Gravesande, etc., était la moindre de ses fourberies. Il se servit à Londres de l'argent de mes charités, et de celui que je lui avais procuré, pour imprimer un libelle[2] contre *la Henriade;* enfin mon laquais le surprit me volant des livres, et le chassa de chez moi avec quelques bourrades. Je ne l'ai jamais revu, jamais je n'ai proféré son nom. Je sais seulement qu'il a volé, en dernier lieu, feu madame de Lambert[3], et que ses héritiers en savent des nouvelles. Enfin voilà l'homme qui, dans un libelle[4] impertinent et digne de la plus vile canaille, ose m'insulter avec tant d'horreur. C'est trop s'abaisser, mon cher ami, d'exiger une satisfaction d'un scélérat qui ne doit me satisfaire qu'une torche à la main, ou sous le bâton. Évitez ce malheureux, qui souillerait l'air que vous respirez.

Je vous avoue que mon cœur est saisi quand je vois les belles-lettres déshonorées à ce point; mais aussi que vous me consolez! Venez donc à Cirei

[1]* *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert, et mis au jour par le docteur Chrysostôme Mathanasius.* (CLOG.)

[2]* *Lettres critiques sur* LA HENRIADE, *Londres*, 1728. (CLOG.)

[3]* La marquise de Lambert, morte en 1733. (CLOG.)

[4]* *La Déification d'Aristarchus Masso*, publiée en 1732 à la suite d'une nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.* (CLOG.)

avant que nous partions pour la Flandre. J'espère qu'un jour nous nous reverrons tous dans le beau palais[1] digne d'Émilie. Il est voisin de votre bureau des fermes, mais nos cœurs seront bien plus près de vous. Dites donc quand vous viendrez, aimable enfant.

LETTRE DCCXLVII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirei, 22.

Charmante Thalie, puisque vous voulez bien jouer cet *Enfant* que je vous ai fait, ayez donc la bonté de finir le quatrième acte à ces vers :

De la nature il faut que le retour
Soit, s'il se peut, l'ouvrage de l'amour.

Ne ferez-vous point quelque jour le même honneur à cette *Alzire* qui vous a déja tant d'obligation ?

Il est bien vrai que, si j'avais l'honneur de vous voir, je ne travaillerais que pour vous, et je ne croirais que vous. Je ne demande point l'amitié du sieur Guiot de Merville; je demande seulement que vous lui fassiez connaître par un mot (et un

[1] * L'hôtel Lambert, acheté par M. du Châtelet, au mois d'avril 1739. (Cloc.)

mot de vous porte coup), qu'il ne doit point farcir ses préfaces d'injures inutiles contre des personnes qui ne lui ont jamais nui. Rendez-le, si vous pouvez, honnête homme et bon auteur, et sans qu'il vous en coûte qu'un petit conseil donné à propos. Vous savez obliger aussi bien que plaisanter, et je sais que Thalie est un honnête homme.

Mérope est prodigieusement corrigée et limée; elle ressemble à *Amasis*, parcequ'il y a une mère; elle ressemble à *Gustave-Wasa*, parcequ'il y a un fils; mais elle ne ressemble à rien, puisqu'elle est sans amour.

J'ai taillé bien de la besogne au jeune homme aimable[1] que vous appelez mon élève. Je suis cause au moins qu'il travaille difficilement; mais le meilleur conseil que je lui aie donné, c'est de vous voir souvent et de vous consulter. Je suis si honteux de ne plus rien faire pour vous, que j'exhorte tout le monde à se mettre sur les rangs à ma place. Je suis un pauvre prince détrôné qui ne fait plus la guerre que par ses généraux. J'ai bien encore des tentations de faire des campagnes; mais Newton me retient, et je crains les sifflets. Madame du Châtelet, qui connaît le prix de vos talents, et encore plus de votre esprit, vous fait mille compliments. Je suis toujours, mademoiselle, plein des sentiments qui m'attachent à vous pour ma vie.

[1] * Linant, cité dans la lettre DCCXXXIII. (CLOG.)

Seriez-vous assez bonne pour me mander si vous jouez cet *Enfant* comme il est imprimé, ou comme vous l'avez d'abord représenté? est-il sénéchal? est-il président?

LETTRE DCCXLVIII.

A M. THIERIOT.

Ce 23 janvier.

M. du Châtelet étant absent, et madame la marquise ayant ordre d'ouvrir ses lettres, elle a heureusement lu la vôtre, et elle vous donne la marque d'amitié de vous la renvoyer. Elle n'est ni française, ni décente, ni intelligible, et M. du Châtelet, qui est très vif, en eût été fort piqué. Je vous la renvoie donc, mon cher Thieriot; corrigez-la comme je corrige mes *Épîtres*[1]. Il faut tout simplement lui dire que « vous aviez prévenu tous ses desirs, « que, si vous avez été si long-temps sans écrire, « c'est que vous avez été malade; qu'il y a long-« temps que vous savez qu'en effet j'ai remboursé « toutes les souscriptions que les souscripteurs né-« gligents n'avaient pas envoyées en Angleterre, et « que vous ne croyez pas qu'il en reste; mais que

[1] * Celles qui sont intitulées *Discours sur l'Homme*, et dans lesquelles Thieriot et La Popelinière fesaient de ridicules corrections. (CLOG.)

« s'il en restait, vous vous en chargeriez avec plai-
« sir pour votre ami ;

« Qu'à l'égard de l'abbé Desfontaines, vous pen-
« sez comme tout le public, qui le déteste et le mé-
« prise, et que vous n'avez pas cessé un moment
« d'être mon ami. »

Au reste songez bien qu'on ne vous demande point la lettre *ostensible*. Voilà comme on apaise tout sans se compromettre, et non pas en entrant dans un détail de lettre à écrire à M. de La Popelinière. Ne parlez point de M. de La Popelinière. C'est à lui à rendre ce qu'il doit à M. le marquis du Châtelet, et il n'y manquera pas; il connaît trop les devoirs du monde.

Pour la centième fois, si vous aviez écrit tout d'un coup comme à l'ordinaire, et si vous n'aviez pas voulu mettre dans l'amitié une politique fort étrangère, il n'y aurait pas eu le moindre malentendu. Oublions donc toute cette mésintelligence.

Au reste je poursuivrai Desfontaines à toute rigueur. Qui ne sait point confondre ses ennemis ne sait point aimer ses amis.

(Le même jour, ou cette même nuit.)

Madame du Châtelet est excessivement fâchée que vous ayez fait courir votre lettre à elle adressée; cela est contre toutes les régles, et un nom aussi respectable doit être plus ménagé. Je suis

encore à comprendre comment cela peut vous être venu dans la tête, et pourquoi vous lui avez écrit une prétendue lettre *ostensible* qu'elle ne demandait assurément pas, et pourquoi vous avez consulté tant de gens sur la manière de faire une chose qu'il ne fallait pas faire du tout. Si jamais il arrivait que cette lettre compromît madame la marquise du Châtelet avec l'abbé Desfontaines, il n'y a peut-être point d'extrémités où sa famille et elle ne se portassent. Encore une fois, et encore cent fois, il fallait écrire tout simplement comme à l'ordinaire, ne point faire attendre, mander si vous aviez envoyé ou non cette horreur[1] au prince, instruire tout Cirei par vous-même de ce qui se passait, de ce qu'il convenait de faire, prier votre ami de prendre votre défense, et contre trente personnes, qui disaient que vous le trahissiez, et contre l'abbé Desfontaines, qui vous traite comme un colporteur et comme un faquin; vous joindre à nous avec le zèle le plus intrépide pour délivrer la société d'un monstre, écrire lettre sur lettre, au lieu de vous en laisser écrire; envoyer copie de votre lettre au prince, épargner tous les soupçons, et remplir tous les devoirs. Vos péchés sont grands; que la pénitence le soit, et que je dise : « Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. » (LUC, VII, 47.)

[1] * *La Voltairomanie.* (CLOG.)

LETTRE DCCXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 janvier.

Mon cher ami, je travaille le jour à *Zulime*, et le soir je revois mon procès avec l'honnête homme Desfontaines.

Vous savez de quoi il est question à présent, vous avez vu ma lettre à M. Hérault. Il n'y a plus qu'un mot qui serve. M. de Meinières [1] peut-il vous dire tout net ce que j'ai à espérer de M. Hérault? Un outrage pareil, toléré par la magistrature, est un affront éternel aux belles-lettres; une réparation convenable ferait honneur au ministère.

Suivant vos sages avis, je réforme tout le *Mémoire*, qui est d'une nécessité indispensable. Point de numéro, de peur de ressembler au *Préservatif*; plus de modération, encore plus d'ordre et de mé-

[1] * Jean-Baptiste-François Durei de Meinières (ou Mesnières), président de la seconde chambre des requêtes et beau-frère de René Hérault, lieutenant-général de police. Il épousa, en secondes noces, Octavie Guignard, veuve de l'avocat Bellot, dame connue, sous ce dernier nom, par plusieurs ouvrages. Le président de Meinières est mort, selon M. Beuchot, le 27 septembre 1785; il était né le 21 avril 1705. Voltaire fut en correspondance avec ce magistrat; mais on n'a rien imprimé de leur commerce épistolaire. (Clog.)

thode; c'est ce qu'il faut tâcher de faire. Puissé-je dire au public :

« Et mea facundia, si qua est,
« Quæ nunc pro Domino, pro vobis
« Sæpe locuta est ! »

J'y ajoute un extrait de la lettre d'un prince destiné à gouverner une grande monarchie. Si cela pouvait faire quelque effet, à la bonne heure, sinon brûlez-le. Mais, après tout, point d'entreprise sans faveur, point de succès sans protection, et je crois qu'il faut avoir raison de ce scélérat. Je demande que M. Hérault fasse une petite réponse, ou la fasse faire en marge de mes questions.

J'imagine qu'il serait bon que madame de Bernières m'écrivît un mot qui attestât, en général, l'horreur des calomnies du libelle. Je vous supplie d'en exiger autant de Thieriot. Sa conduite est insupportable; il négocie avec Cirei; il s'avise de faire le politique. Il doit savoir qu'en pareil cas, la politique est un crime. Il a passé près d'un mois sans m'écrire; enfin il a fait soupçonner qu'il me trahissait. S'il veut réparer tout cela par un écrit plein de tendresse et de force dans le *Pour et Contre*, à la bonne heure; mais qu'il ne s'avise pas de parler du *Préservatif*; on ne lui demande pas son avis; et, s'il parle de moi, il faut qu'il en parle avec reconnaissance, attachement, estime, ou qu'il se taise, et, sur-tout, qu'il ne commette point ma-

dame du Châtelet. Qu'il imprime ou non cette lettre dans le *Pour et Contre,* il est essentiel qu'il m'envoie un mot conçu à-peu-près en ces termes : « Le sieur T., ayant lu un libelle intitulé *la Vol-*
« *tairomanie,* dans lequel on avance qu'il désavoue
« M. de V., et dans lequel on trouve un tissu de
« calomnies atroces, est obligé de déclarer, sur son
« honneur, que tout ce qui y est avancé sur le
« compte de M. de V. et sur le sien est la plus pu-
« nissable imposture; qu'il a été témoin oculaire
« de tout le contraire, pendant vingt-cinq ans, et
« qu'il rend ce témoignage à l'estime, à l'amitié,
« et à la reconnaissance qu'il doit à..... Fait à....
« THIERIOT. »

S'il refuse cela, indigne de vivre; s'il le fait, je pardonne. Je vous prie de recommander à mon neveu[1] de faire un bon procès-verbal, si faire se peut. Cela peut servir et ne peut me nuire; cela tient le crime en respect, prévient la riposte, finit tout.

Ah! ma tragédie, ma tragédie! quand te commencerai-je?

Pardon de tant de misères, mais il y va du bonheur de ma vie et d'une vie qui vous est dévouée. Mon ange, *eripe me à fæce;* je n'ai recours qu'à vous.

[1] * Mignot, correcteur à la chambre des comptes. (CLOG.)

LETTRE DCCL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 janvier.

Je vous envoie, mon cher ange gardien, qui *liberas nos à malo*, la correction pour l'*Épître sur l'Envie*. Je vous sacrifie le plus plaisant de tous mes vers :

Tout fuit, jusqu'aux enfants, et l'on sait trop pourquoi [1].

Je ne suis pas né fort plaisant, et ce vers me fesait rire quelquefois; mais qu'il périsse, puisque vous ne croyez pas que je puisse rendre, comme dit Rabelais :

Fèves pour pois, et pain blanc pour fouace [2].

L'endroit du charlatan est un peu lourd chez notre cher d'Olivet, et son petit *Scason* est horridus. Figurez-vous ce que c'est qu'une indigestion de Cerbère; et c'est du résultat de cette indigestion qu'on a formé le cœur de Desfontaines.

[1] * Voyez les variantes du troisième *Discours*. (L. D. B.)

[2] * Ce vers est extrait d'un conte de La Fontaine, intitulé *le Faiseur* d'oreilles. Du reste, c'est dans le liv. I de *Gargantua*, ch. XXV, que Rabelais parle de *fouace*. (L. D. B.)

On me mande que ce monstre est par-tout en exécration, et cependant, quoi qu'en dise d'Olivet, le traître a des amis. M. de Lezonnet m'écrit qu'il veut faire un accommodement entre Desfontaines et moi, et les jésuites aussi. Hélas! qu'ai-je fait à M. de Lezonnet pour me proposer quelque chose de si infame? Il a lu, je le sais, sa *Voltairomanie* chez M. de Locmaria, en présence de MM. de La Chevaleraie [1], Algarotti, l'abbé Prévost. J'ai écrit à M. de Locmaria [2], et je n'ai point eu de réponse. Il y a encore un avocat du conseil qui est son confident; mais j'ai oublié son nom.

Ce que je n'oublie pas, c'est vos bontés. Cet ardent chevalier de Mouhi a vite imprimé mon *Mémoire,* quitte à le supprimer; il faudra que j'en paie les frais. Je me console si on me fait quelque réparation.

Je voulais faire imprimer ce *Mémoire,* avec les *Épîtres,* au commencement de l'Histoire du Siècle de Louis XIV. Il y a près d'un mois que Thieriot, ou l'abbé d'Olivet, avaient dû vous remettre ce commencement d'histoire; mais Thieriot ne se presse pas de remplir ses devoirs. Je suis, je vous l'avoue, très affligé de sa conduite. Il devait assurément prendre l'occasion du libelle de Desfon-

[1] * Associé libre de l'Académie des sciences. (Clog.)

[2] * Cette lettre n'a pas été recueillie. La *Correspondance* en contient une de Voltaire à Locmaria, du 17 juillet 1741. (Clog.)

taines pour réparer, par les démonstrations d'amitié les plus courageuses, tous les tours qu'il m'a joués, et que je lui ai pardonnés avec une bonté que vous pouvez appeler faiblesse. Non seulement il avait mangé tout l'argent des souscriptions [1] qu'il avait en dépôt, non seulement j'avais payé du mien et remboursé tous les souscripteurs petit à petit, mais il me laissait tranquillement accuser d'infidélité sur cet article, et il jouissait du fruit de sa lâcheté et de mon silence. Le comble à cette infame conduite est d'avoir ménagé Desfontaines, dont il avait été outragé, et qu'il craignait, afin de me laisser accabler, moi, qu'il ne craignait pas. Ce que j'ai éprouvé des hommes me met au désespoir, et j'en ai pleuré vingt fois, même en présence de celle qui doit arrêter toutes mes larmes. Mais enfin, mon respectable ami, vous, qui me raccommodez avec la nature humaine, je céde au conseil sage que vous me donnez sur Thieriot. Il faut ne me plaindre qu'à vous, lui retirer insensiblement ma confiance, et ne jamais rompre avec éclat [2].

Mais, mon cher ami, qu'y a-t-il donc encore dans ce morceau de *Rome*, et dans le commence-

[1]* Celles de *la Henriade*. (Clog.)

[2]* Voltaire avait pour principe que *deux vieux amis qui se brouillent se déshonorent;* et c'est ce qu'il dit dans sa lettre du 5 auguste 1733 au vaniteux et lâche Thieriot. (Clog.)

ment de cet *Essai*[1] qui ne soit pas plus mesuré mille fois que *Fra-Paolo*, que le *Traité du Droit ecclésiastique*, que *Mézerai*, que tant d'autres écrits? S'il y a encore quelques amputations à faire, vous n'avez qu'à dire; ce morceau-là a déja été bien tailladé, et le sera encore quand vous voudrez.

Je ne perds pas *Zulime* de vue, et mon respectable et judicieux conseil aura bientôt les écrits de son client.

Émilie vous regarde toujours comme notre sauveur.

LETTRE DCCLI.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 27 janvier[2].

Subitement d'un vol rapide*
La mort fondait sur moi;
L'affreuse douleur qui la guide
Dans peu m'eût abymé sous soi.
De maux carnassiers[3] avidement rongée
La trame de mes jours allait être abrégée,
Et la débile infirmité
Précipitait ma triste vie,
Hélas! avec trop de furie,

[1]* L'*Essai sur le Siècle de Louis XIV* qui parut à la fin de 1739, en tête d'un *Recueil de pièces fugitives* de Voltaire. (Clog.)

[2]* Voltaire répondit à cette lettre le 26 février suivant. (Clog.)

* Ces vers ne se trouvent pas dans l'édition de Kehl.

[3]* Ce mot n'a que trois syllabes en poésie. (Clog.)

Au gouffre de l'éternité.
Déja la mort qui sème l'épouvante,
Avec son attirail hideux,
Fesait briller sa faux tranchante,
Pour éblouir mes faibles yeux;
Et ma pensée évanouie
Allait abandonner mon corps.
Je me voyais finir; mes défaillants ressorts,
Du martyre souffrant la fureur inouïe,
Fesaient leurs derniers efforts.
L'ombre de la nuit éternelle
Dissipait à mes yeux la lumière du jour;
L'espérance, toujours ma compagne fidèle,
Ne me laissait plus voir la plus faible étincelle
D'un espoir de retour.
Dans des tourments sans fin, d'une angoisse mortelle,
Je desirais l'instant qu'éteignant mon flambeau
La mort, assouvissant sa passion cruelle,
Me précipitât au tombeau.
C'est par vous, propice jeunesse,
Que plein de joie et d'alégresse,
Des tourments de la mort je suis sorti vainqueur.
Oui, cher Voltaire, je respire,
Oui, je respire encor pour vous,
Et des rives du sombre empire,
De notre attachement le souvenir si doux
Me transporta comme en délire
Chez Émilie auprès de vous.
Mais, revenant à moi, par un nouveau martyre,
Je reconnus l'erreur où me plongeaient mes sens.
Faut-il mourir? disais-je; ô vous, dieux tout-puissants!
Redoublez ma douleur amère,
Et redoublez mes maux cuisants;
Mais ne permettez pas, fiers maîtres du tonnerre,
Que les destins impatients,
Jaloux de mon bonheur, m'arrachent de la terre
Avant que d'avoir vu Voltaire.

Ces quarante et quelques vers se réduisent à vous apprendre qu'une affreuse crampe d'estomac[1] faillit à vous priver, il y a deux jours, d'un ami qui vous est bien sincèrement attaché, et qui vous estime on ne saurait davantage. Ma jeunesse m'a sauvé: les charlatans disent que c'est leur médecine, et pour moi je crois que c'est l'impatience de vous voir avant que de mourir.

J'avais lu le soir, avant de me coucher, une très mauvaise ode de Rousseau, adressée *à la Postérité:* j'en ai pris la colique, et je crains que nos pauvres neveux n'en prennent la peste. C'est assurément l'ouvrage le plus misérable qui me soit de la vie tombé entre les mains.

Je me sens extrêmement flatté de l'approbation que vous donnez à la dernière épître[2] que je vous ai envoyée. Vous me faites grand plaisir de me reprendre sur mes fautes; je ferai ce que je pourrai pour corriger mon orthographe, qui est très mauvaise; mais je crains de ne pas parvenir sitôt à l'exactitude qu'elle exige. J'ai le défaut d'écrire trop vite, et d'être trop paresseux pour copier ce que j'ai écrit. Je vous promets cependant de faire ce qui me sera possible pour que vous n'ayez pas lieu de composer, dans le goût de Lucien, un dialogue des *lettres* qui plaident devant le tribunal de Vaugelas, et qui accusent les défraudations que je leur ai faites.

Si, en se corrigeant, on peut parvenir à quelque habileté; si, par l'application, on peut apprendre à faire mieux; si les soins des maîtres de l'art ne se lassent point à former des disciples, je puis espérer, avec votre assistance, de faire un jour des vers moins mauvais que ceux que je compose à présent.

[1] * Voyez la note de la lettre de Frédéric, du 26 février 1740. (Clog.)

[2] * Celle que Frédéric avait adressée à son frère, le prince Auguste-Guillaume. (Clog.)

J'ai bien cru que la marquise du Châtelet était en affaires sérieuses ce qu'elle est en physique, en philosophie, et dans la société; le propre des sciences est de donner une justesse d'esprit qui prévient l'abus qu'on pourrait faire de leur usage. J'aime à entendre qu'une jeune dame a assez d'empire sur ses passions pour quitter tous ses goûts en faveur de ses devoirs; mais j'admire encore plus un philosophe qui se résout d'abandonner la retraite et la paix, en faveur de l'amitié. Ce sont des exemples que Cirei fournira à la postérité, et qui feront infiniment plus d'honneur à la philosophie que l'abdication de cette femme singulière[1] qui descendit du trône de Suède pour aller occuper un palais à Rome.

Les sciences doivent être considérées comme des moyens qui nous donnent plus de capacité pour remplir nos devoirs. Les personnes qui les cultivent ont plus de méthode dans ce qu'elles font, et agissent plus conséquemment. L'esprit philosophique établit des principes; ce sont les sources du raisonnement et la cause des actions sensées. Je ne m'étonne point que vous autres habitants de Cirei fassiez ce que vous devez faire; mais je m'étonnerais beaucoup si vous ne le fesiez pas, vu la sublimité de vos génies et la profondeur de vos connaissances.

Je vous prie de m'avertir de votre départ pour Bruxelles, et d'aviser, en même temps, sur la voie la plus courte pour accélérer notre correspondance. Je me flatte de pouvoir recevoir de vous tous les huit jours des lettres, lorsque vous serez si voisin de nos frontières. Je pourrai peut-être vous être de quelque utilité dans ce pays, car je connais très particulièrement le prince d'Orange[2], qui est souvent

[1]* Christine. (Clog.)

[2]* C'est ce prince que Frédéric appelle *tortue* dans une lettre des premiers jours d'octobre 1740. (Clog.)

à Bréda, et le duc d'Aremberg [1], qui demeure à Bruxelles. Peut-être pourrai-je aussi, par le ministère du prince de Lichtenstein, abréger à la marquise les longueurs qu'on lui fera souffrir à Bruxelles et à Vienne. Les juges de ces pays ne se pressent point dans leurs jugements. On dit que si la cour impériale devait un soufflet à quelqu'un, il faudrait solliciter trois ans avant que d'en obtenir le paiement. J'augure de là que les affaires de la marquise ne se termineront pas aussi vite qu'elle le pourrait desirer.

Le vin d'Hongrie vous suivra par-tout où vous irez. Il vous est beaucoup plus convenable que le vin du Rhin, duquel je vous prie de ne point boire, parcequ'il est fort malsain.

Ne m'oubliez pas, cher Voltaire; et si votre santé vous le permet, donnez-moi plus souvent de vos nouvelles, de vos censures, et de vos ouvrages. Vous m'avez si bien accoutumé à vos productions, que je ne puis presque plus revenir à celles des autres. Je brûle d'impatience d'avoir la fin du *Siècle de Louis XIV;* cet ouvrage est incomparable, mais gardez-vous bien de le faire imprimer.

Je suis avec toute l'estime imaginable et l'amitié la plus sincère, mon cher ami, votre très affectionné ami,

Fédéric.

[1] * Léopold-Philippe, duc d'Aremberg, auquel est adressée la lettre CCCCXXIX. (Clog.)

LETTRE DCCLII.

A M. HELVÉTIUS.

A Cirei, ce 28 janvier.

Mon cher ami, tandis que vous faites tant d'honneur aux belles-lettres, il faut aussi que vous leur fassiez du bien; permettez-moi de recommander à vos bontés un jeune homme d'une bonne famille, d'une grande espérance, très bien né, capable d'attachement et de la plus tendre reconnaissance, qui est plein d'ardeur pour la poésie et pour les sciences, et à qui il ne manque peut-être que de vous connaître pour être heureux. Il est fils d'un homme que des affaires, où d'autres s'enrichissent, ont ruiné; il se nomme d'Arnaud; beaucoup de mérite et de malheur font sa recommandation auprès d'un cœur comme le vôtre. Si vous pouviez lui procurer quelque petite place, soit par vous, soit par M. de La Popelinière, vous le mettriez en état de cultiver ses talents, et vous rempliriez votre vocation, qui est de faire du bien. Vous m'en faites à moi, car vous avez réchauffé une ame tiède; jamais votre illustre père n'a fait de si belle cure.

Je lui[1] ai envoyé un autre *Mémoire* où je sacri-

[1] * A Thieriot dont Helvétius venait de réchauffer l'*ame tiède*. (CLOG.)

fie enfin le littéraire au personnel; mais M. d'Argental pense que c'est une nécessité; vous le pensez aussi, et je me rends. Ma présence serait nécessaire à Paris; mais je ne peux quitter mes amis pour mes propres affaires. Madame du Châtelet vous fait bien des compliments; on ne peut avoir plus d'estime et d'amitié qu'elle en a pour vous. Nous attendons de vous des choses qui feront l'agrément de notre retraite, et qui nous consoleront, si cela se peut, de votre absence.

Je vous embrasse avec les transports les plus vifs d'amitié, d'estime, et de reconnaissance.

LETTRE DCCLIII.

A M. THIERIOT.

Ce 28 janvier, au matin.

Je vous envoie mon *Mémoire* tel que je compte le présenter aux magistrats. J'en avais envoyé un exemplaire à M. d'Argenson; mais on dit que le littéraire occupait trop de place. J'ai retranché tout ce qui ne servirait qu'à justifier mon esprit, et j'ai laissé tout ce qui est nécessaire pour venger l'honnête homme des attaques d'un scélérat.

Je mande à M. Helvétius que je vous envoie cet écrit; vous pourrez le lire avec lui, s'il n'en est pas fatigué. Mais je vous prie de le lire avec l'abbé

d'Olivet, qui se connaît très bien à ces sortes d'ouvrages, et aux personnes que vous croirez les plus capables d'en juger. Après cela, vous en pourrez présenter une copie de ma part à M. de Maurepas. Cela fera honneur à notre amitié dans son esprit. Il m'a écrit; il est très bien disposé. Je suis servi dans cette affaire avec autant de vivacité et de zèle par mes amis que si j'étais à Paris. J'espère que le plus ancien de tous sera aussi le plus tendre, et qu'il réparera sa négligence et sa lettre *ostensible* à madame du Châtelet, par la vigilance que donne l'amitié. Vous nous avez donné de terribles alarmes quand vous avez fait penser que cette malheureuse lettre allait être publique. Compromettre madame du Châtelet dans cette affaire! j'en tremble encore. Ce sont des gens bien peu instruits de l'état des choses qui ont pu vous conseiller une démarche si condamnable. Pardon! j'en suis encore ému. Madame du Châtelet vous prie très instamment de retirer toutes les copies que vous avez données de cette malheureuse lettre. Pourquoi l'avez-vous envoyée au prince royal? qu'y pouvait-il comprendre, s'il n'avait pas vu le libelle? que vouliez-vous lui faire savoir? vouliez-vous lui faire entendre que je suis l'auteur du *Préservatif*, que vous êtes un médiateur, que madame du Châtelet est trop vive, que vous avez oublié votre lettre du 16 auguste 1726? Quel galimatias! quelle

conduite! A quoi vous exposez-vous? ne connaissez-vous point madame du Châtelet, et pensez-vous que vous puissiez jamais avoir une autre protection qu'elle auprès du prince? Si ce prince, qui peut faire votre fortune, savait jamais que sur une lettre où je vous mandais *qu'il avait envoyé exprès un de ses favoris à madame du Châtelet*, vous récrivîtes : *Il nous en a envoyé un aussi;* si madame du Châtelet, dans sa colère, l'avait fait savoir au prince, que seriez-vous devenu? Quel démon a pu vous conseiller d'envoyer à S. A. R. cette lettre *ostensible* dont madame du Châtelet est furieuse? c'est donc un factum que vous écrivez au prince royal contre madame du Châtelet? Voilà ce que vous lui avez fait penser. Au nom de Dieu! réparez cette conduite intolérable, si vous pouvez. Vous n'avez certainement de parti à prendre qu'à être très attaché à madame du Châtelet.

Un jeune homme à qui je n'ai rendu que de faibles services, et à qui je ne crois pas avoir donné, en ma vie, la valeur de cent écus, m'envoya, il y a trois semaines, une réponse à l'abbé Desfontaines, et me demanda la permission de l'imprimer; je le refusai. La réponse était trop forte; et, d'ailleurs, comme ce jeune homme n'avait point été cité dans le libelle, je ne voulus pas qu'il se mêlât de la querelle; mais je lui en aurai obligation toute ma vie.

Un autre jeune homme, à qui j'ai rendu encore

de moindres services [1], s'est proposé de me venger, et je l'ai refusé encore; c'est le jeune d'Arnaud. Je vous l'adresserai, celui-là. Il viendra vous voir. Je lui ai donné une lettre de recommandation pour M. Helvétius. Il a du mérite, et il est malheureux; il doit être protégé.

Or çà, voilà qui est fait; je compte sur vous; mon amitié est la même; mais que votre négligence ne soit point la même. Je vous embrasse aussi tendrement que jamais.

LETTRE DCCLIV.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, janvier.

Allons notre train, mon cher ami; nous aurons justice, je vous le jure. Pour préparer, pour assurer cette justice, voyez le bâtonnier [2] des avocats et les anciens; engagez-les à désavouer, au nom de leur corps *la Voltairomanie,* qui est mise si impudemment sous le nom d'un *avocat;* c'est là une des choses les plus essentielles. Voyez aussi M. Pa-

[1] * Depuis le mois de mars 1736 Voltaire fesait souvent remettre de l'argent à d'Arnaud qui finit par être ingrat envers son bienfaiteur comme Linant et La Mare. (Clog.)

[2] * Le bâtonnier, en 1739, se nommait Deniau. (Clog.)

geau[1], qui était intime ami de mon père. Touchez-le et faites-lui part, en secret, de ma petite intelligence avec M. Hérault.

Vous remettrez la procuration que je vous envoie à quelque bon praticien qui agira en mon nom; mais il ne doit agir que, au préalable, vous n'ayez vu brûler tous les papiers que le chevalier de Mouhi conserve et qui pourraient me nuire, comme mon premier mémoire justificatif dont je ne suis pas content, et l'original du *Préservatif* où il avait mis des choses très fortes dont je suis encore plus mécontent. Lorsque le tout sera brûlé et qu'il aura juré qu'il ne reste entre ses mains ni lettres, ni papiers, le praticien commencera une procédure criminelle. Reste à savoir si c'est à la police où à la chambre de l'Arsenal qu'on poursuivra le Desfontaines.

Le désaveu du corps des avocats est nécessaire; ne négligez pas cette branche. Il faut, mon cher abbé, sortir de là tout-à-fait à notre honneur; c'est le plus grand service que vous puissiez rendre à votre ami.

[1] * Reçu avocat au parlement, en 1695, quatre ans après Deniau. (CLOG.)

LETTRE DCCLV.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, janvier.

Encore un coup, mon cher abbé; allons en avant. N'oublions rien de tout ce qui peut nous assurer un triomphe complet contre un malheureux méprisable, mais méchant et dangereux.

En 1724 la chambre de l'Arsenal le condamna comme auteur d'un libelle de l'espèce de *la Voltairomanie*. En 1723 il fut emprisonné au Châtelet et à Bicêtre. Tâchez de faire lever les écrous de ces deux prisons, d'avoir copie du commencement de son procès criminel chez M. Rossignol, et copie de son jugement rendu à la chambre de l'Arsenal.

Promettez de l'argent au chevalier de Mouhi. Il en a gagné au *Préservatif* dont il est l'auteur en partie; il en aura encore, mais patience! Si dans le procès on agit à son nom, que ce ne soit pas lui qui fasse les démarches; j'aimerais mieux ne rien entreprendre. Puisque nous avons un procureur constitué, il est plus naturel d'agir en mon propre et privé nom.

Si la requête est présentée, si le lieutenant criminel a promis d'informer, tout va bien. Com-

mençons donc, mon cher ami, sans perdre un moment de temps.

LETTRE DCCLVI.

A M. HELVÉTIUS.

Janvier.

Mon cher ami, toutes lettres écrites, tous mémoires brochés, toute réflexion faite, voici à quoi je m'arrête : je vous prends pour avocat et pour juge.

Thieriot avait oublié que l'abbé Desfontaines l'avait traité de *colporteur* et de *faquin* dans son *Dictionnaire néologique;* il avait peut-être aussi oublié un peu les marques de mon amitié; il avait sur-tout oublié que j'avais dix lettres de lui, par lesquelles il me mandait autrefois que Desfontaines est un *monstre;* qu'à peine sauvé de Bicêtre par mon secours, il fit un libelle contre moi, intitulé *Apologie*[1]; qu'il le *lui montra*, etc. Thieriot ayant donc oublié tant de choses, et le vin de Champagne de La Popelinière lui ayant servi de fleuve Léthé, il se tenait coi et tranquille, fesait le petit important, le petit ministre avec madame du Châtelet, s'a-

[1] * Le *Moréri* de 1759, au mot *Desfontaines*, cite au nombre des ouvrages de cet abbé-jésuite l'*Apologie de Voltaire, adressée à lui-même*. (CLOG.)

visait d'écrire des lettres équivoques, *ostensibles*, qu'on ne lui demandait pas; et, au lieu de venger son ami et soi-même, de soutenir la vérité, de publier par écrit que *la Voltairomanie* est un tissu de calomnies; enfin, au lieu de remplir les devoirs les plus sacrés, il buvait, se taisait, et ne m'écrivait point. Madame de Bernières, mon ancienne amie, outrée du libelle, m'écrit, il y a huit jours, une lettre pleine de cette amitié vigoureuse dont votre cœur est si capable, une lettre où elle avoue hautement tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai payé entre ses mains par [1] Thieriot même, tous les services que j'ai rendus à Desfontaines. La lettre est si forte, si terrible, que je la lui ai renvoyée, ne voulant pas la commettre; j'en attends une plus modérée, plus simple, un petit mot qui ne servira qu'à détruire, par son témoignage, les calomnies du libelle, sans nommer et sans offenser personne.

Que Thieriot en fasse autant; qu'il ait seulement le courage d'écrire dix lignes par lesquelles il avoue que, depuis vingt ans qu'il me connaît, il ne m'a connu qu'honnête homme et bienfesant [2]; que tout ce qui est dans le libelle, et en

[1] * On doit probablement lire ici *pour*, au lieu de *par*. En 1723 et 1724, Voltaire payait chez le président de Bernières 1800 livres de pension, dont moitié *pour* Thieriot. (CLOG.)

[2] * Voltaire, par délicatesse, ne parlait pas des 50 louis qu'il avait

particulier ce qui le regarde, est faux et calomnieux; qu'il est très loin d'avoir pu désavouer ce que j'ai jamais avancé, etc.

Voilà tout ce que je veux; je vous prie de l'engager à envoyer cet écrit à-peu-près dans cette forme. Quand même cela ne servirait pas, au moins cela ne pourrait nuire; et, en vérité, dans ces circonstances, Thieriot me doit dix lignes au moins; s'il veut faire mieux, à lui permis. C'est une chose honteuse que son silence. Vous devriez en parler fortement à M. de La Popelinière, qui a du pouvoir sur cette ame molle, et qui a quelque intérêt que la mollesse n'aille point jusqu'à l'ingratitude.

De quoi Thieriot s'avise-t-il de négocier, de tergiverser, de parler du *Préservatif?* il n'est pas question de cela. Il est question de savoir si je suis un imposteur ou non; si Thieriot m'a écrit ou non, en 1726, que l'abbé Desfontaines avait fait, pour récompense de mes bienfaits, un libelle contre moi; si M. et madame de Bernières m'ont logé par charité; si je ne leur ai pas payé ma pension et

glissés, en octobre 1738, dans la malle de Thieriot, quand celui-ci retourna de Cirei à Paris. Si cet indigne ami, plus lâche que Desfontaines, n'eût pas su combien Voltaire était naturellement *bienfesant,* il ne lui eût pas en quelque sorte demandé l'aumône, dans une lettre du 13 janvier 1769, époque où Thieriot avait 4000 liv. de rente, et où Voltaire fesait 32,000 livres de pension tant à sa famille qu'à des étrangers. Voyez la lettre du 4 mars 1769 à Thieriot. (Clog.)

celle de Thieriot, etc. Voilà des faits; il faut les avouer, ou l'on est indigne de vivre.

Belle ame, je vous embrasse.

« Gratior et pulchro veniens in corpore virtus. »
Virg., *Æn.*, V, 344.

Je suis à vous pour ma vie.

LETTRE DCCLVII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Janvier.

Dès que M. d'Argental aura approuvé ce nouveau *Mémoire*, vous le donnerez, mon cher, au chevalier de Mouhi pour le faire imprimer sur-le-champ. C'est une troisième leçon qui a beaucoup gagné d'être retouchée. Il est meilleur que le premier, plus modéré et plus touchant que le second. Il n'y a rien à craindre, et un tel mémoire peut être imprimé tête levée. On pourrait même demander un privilége; mais cela retarderait trop. Rembarrez bien fort M. le chevalier de Mouhi, quand il parle d'imprimer à mon profit; faites-lui sentir que c'est pour lui faire plaisir uniquement qu'on le charge de cela, et qu'assez d'autres demandent la préférence. Il faut qu'il rende l'ancien *Mémoire;* n'oubliez pas cela.

Je pense que *la Voltairomanie* est achetée, déposée chez un commissaire, en présence de deux témoins, et qu'il existe un procès-verbal de ces préliminaires absolument nécessaires pour une procédure criminelle. Cela supposé, voici le modèle d'un placet à M. le chancelier, à M. Hérault, lieutenant-général de police, à M. d'Argenson, à M. de Maurepas :

« Moussinot, prêtre, docteur en théologie, etc. ; « Moussinot, bourgeois de Paris ; Germain Du- « breuil[1], aussi bourgeois de Paris, anciens amis « de M. de Voltaire, présentent à monseigneur le « chancelier une requête qu'il présenterait lui- « même, s'il n'était pas trop malade, contre l'au- « teur d'un libelle diffamatoire qui paraît sous le « titre de *la Voltairomanie,* dans lequel le sieur de « Voltaire est traité de *voleur public,* d'*athée,* etc. « Monseigneur le chancelier en connaît l'auteur, « quoiqu'il ne soit pas juridiquement convaincu. « Le public indigné attend justice, et le sieur de « Voltaire la demande humblement. »

Je veux, mon ami, avoir raison de ce malheureux Desfontaines; mon honneur y est intéressé. Je ne crois pas qu'on me refuse justice. Adieu, mon cher abbé; je ressemble aux hommes véritablement dévots, qui pour le ciel oublient entière-

[1] * Beau-frère de Demoulin. (CLOG.)

ment la terre; moi, j'oublie mes rentes et mes rentiers pour mon honneur. C'est cet honneur qui est le véritable bien; les autres ne viennent qu'après lui.

LETTRE DCCLVIII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, le 2 février.

Le chevalier de Mouhi a trop d'esprit, mon cher abbé, pour penser que je croie aujourd'hui que l'imprimeur a travaillé cinq jours, après qu'il m'a mandé lui-même qu'il n'avait travaillé qu'un soir. Qu'il vous montre l'ouvrage des cinq jours. C'est un petit roman qu'il vous fait et moins solidement bâti que l'ouvrage des sept jours sur lequel on a tout écrit. Je suis bien aise de lui faire plaisir; mais je suis très aise aussi de ne faire que ce que je dois et que ce que je veux. Il n'en a jamais coûté douze livres pour une plainte à un commissaire. Passons cette bagatelle. Vous lui avez donné cinquante francs une fois, deux louis une autre fois; cela est quelque chose. Je lui donnerai encore, mais à présent vous n'avez point d'argent. Je vous prie de le lui dire tout simplement. Vous lui remettrez le *Mémoire*, si M. d'Argental est d'avis qu'on l'imprime avec les corrections que j'ai envoyées; vous

lui direz que ce n'est pas un service que je le prie de me rendre, mais que c'est un plaisir que je lui fais. Il en fera ce qu'il voudra; je ne le prie de rien; je lui fournis l'occasion de gagner de l'argent s'il le veut, et c'est tout.

LETTRE DCCLIX.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 3 février [1].

Mon cher ami, vous recevez mes ouvrages avec trop d'indulgence. Une prévention trop favorable à l'auteur vous fait excuser leur faiblesse et les fautes dont ils fourmillent.

Je suis comme le Prométhée de la fable; je dérobe quelquefois de votre feu divin dont j'anime mes faibles productions. Mais la différence qu'il y a entre cette fable et la vérité, c'est que l'ame de Voltaire, beaucoup plus grande et plus magnanime que celle du roi des dieux, ne me condamne point au supplice que souffrit l'auteur du céleste larcin. Ma santé, languissante encore, m'empêche d'exécuter les ouvrages que je roulais dans ma tête; et le médecin, plus cruel que la maladie même, me condamne à prendre journellement de l'exercice, temps que je suis obligé de prendre sur mes heures d'étude.

Ces charlatans veulent m'interdire de m'instruire; bientôt ils voudront que je ne pense plus. Mais, tout bien compté, j'aime mieux être malade de corps que d'être per-

[1] * Cette lettre, à laquelle Voltaire répondit le 28 février, est une réponse à celle du 18 janvier. (Clog.)

clus d'esprit. Malheureusement l'esprit ne semble être que l'accessoire du corps; il est dérangé en même temps que l'organisation de notre machine, et la matière ne saurait souffrir sans que l'esprit ne s'en ressente également. Cette union si étroite, cette liaison intime, est, ce me semble, une très forte preuve du sentiment de Locke. Ce qui pense en nous est assurément un effet ou un résultat de la mécanique de notre machine animée. Tout homme sensé, tout homme qui n'est point imbu de prévention ou d'amour-propre, doit en convenir.

Pour vous rendre compte de mes occupations, je vous dirai que j'ai fait quelques progrès en physique. J'ai vu toutes les expériences de la pompe pneumatique, et j'en ai indiqué deux nouvelles qui sont, 1° de mettre une montre ouverte dans la pompe, pour voir si son mouvement sera accéléré ou retardé; s'il restera le même ou s'il cessera. La seconde expérience regarde la vertu productrice de l'air. On prendra une portion de terre dans laquelle on plantera un pois, après quoi on l'enfermera dans le récipient; on pompera l'air, et je suppose que le pois ne croîtra point, parceque j'attribue à l'air cette vertu productrice et cette force qui développe les semences.

J'ai donné de plus quelque besogne à nos académiciens; il m'est venu une idée sur la cause des vents, que je leur ai communiquée, et notre célèbre Kirch pourra me dire, au bout d'un an [1], si mon assertion est juste, ou si je me suis trompé. Je vous dirai en peu de mots de quoi il s'agit. On ne peut considérer que deux choses comme les mobiles du vent; la pression de l'air et le mouvement. Or je dis que la raison qui fait que nous avons plus de tempêtes vers

[1]* Christfried Kirch mourut un an après la date de cette lettre, c'est-à-dire le 9 mars 1740. Voyez la fin de la lettre de Frédéric, du 3 mai, même année. (Cloc.)

le solstice d'hiver c'est que le soleil est plus voisin de nous, et que la pression de cet astre sur notre hémisphère produit les vents. De plus la terre, étant dans son périgée, doit avoir un mouvement plus fort, en raison inverse du carré de sa distance, et ce mouvement, influant sur les parties de l'air, doit nécessairement produire les vents et les tempêtes. Les autres vents peuvent venir des autres planètes avec lesquelles nous sommes dans le périgée. De plus, lorsque le soleil attire beaucoup d'humidités de la terre, ces humidités, qui s'élèvent et se rassemblent dans la moyenne région de l'air, peuvent, par leur pression, causer également des vents et des tourbillons. M. Kirch observera exactement la situation de notre terre, à l'égard du monde planétaire; il remarquera les nuages, et il examinera avec soin, pour voir si la cause que j'assigne aux vents est véritable.

En voilà assez pour la physique. Quant à la poésie, j'avais formé un dessein, mais ce dessein est si grand, qu'il m'épouvante moi-même, lorsque je le considère de sang-froid. Le croiriez-vous? J'ai fait le projet d'une tragédie; le sujet est pris de l'Énéide; l'action de la pièce devait représenter l'amitié tendre et constante de Nisus et d'Euryale. Je me suis proposé de renfermer mon sujet en trois actes, et j'ai déja rangé et digéré les matériaux; ma maladie est survenue, et Nisus et Euryale me paraissent plus redoutables que jamais.

Pour vous, mon cher ami, vous m'êtes un être incompréhensible. Je doute s'il y a un Voltaire dans le monde; j'ai fait un système pour nier son existence. Non, assurément, ce n'est pas un homme qui fait le travail prodigieux qu'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirei une académie composée de l'élite de l'univers; il y a des philosophes qui traduisent Newton; il y a des poëtes héroïques, il y a des Corneille, il y a des Catulle, il y a des Thucydide; et l'ou-

vrage de cette académie se publie sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. La Fable nous parle d'un géant qui avait cent bras; vous avez mille génies. Vous embrassez l'univers entier, comme Atlas le portait.

Ce travail prodigieux me fait craindre, je l'avoue. N'oubliez point que, si votre esprit est immense, votre corps est très fragile. Ayez quelque égard, je vous prie, à l'attachement de vos amis, et ne rendez pas votre champ aride, à force de le faire rapporter. La vivacité de votre esprit mine votre santé, et ce travail exorbitant use trop vite votre vie.

Puisque vous me promettez de m'envoyer les endroits de *la Henriade* que vous avez retouchés, je vous prie de m'envoyer la critique de ceux que vous avez rayés.

J'ai le dessein de faire graver *la Henriade* (lorsque vous m'aurez communiqué les changements que vous avez jugé à propos d'y faire) comme l'*Horace*[1] qu'on a gravé à Londres. Knobelsdorf, qui dessine très bien, fera les dessins des estampes; l'on pourrait y ajouter l'*Ode à Maupertuis*[2], les *Épîtres morales*[3], et quelques unes de vos pièces qui sont dispersées en différents endroits. Je vous prie de me dire votre sentiment, et quelle serait votre volonté.

Il est indigne, il est honteux pour la France, qu'on vous persécute impunément. Ceux qui sont les maîtres de la terre doivent administrer la justice, récompenser et soutenir la vertu contre l'oppression et la calomnie. Je suis indigné de ce que personne ne s'oppose à la fureur de vos ennemis.

[1] * C'est l'*Horace* gravé par l'Anglais John Pine, de 1733 à 1737, 2 vol. in-8°. — Frédéric songea encore, pendant quelque temps, à faire graver *la Henriade*, mais étant devenu roi, il renonça à ce projet. (Clog.)

[2] * L'ode VIII à *MM. de l'Académie des sciences*. (Clog.)

[3] * Ou *Discours sur l'Homme*. (Clog.)

La nation devrait embrasser la querelle de celui qui ne travaille que pour la gloire de sa patrie, et qui est presque le seul homme qui fasse honneur à son siècle. Les personnes qui pensent juste méprisent le libelle diffamatoire qui paraît; elles ont en horreur ceux qui en sont les abominables auteurs. Ces pièces ne sauraient attaquer votre réputation; ce sont des traits impuissants, des calomnies trop atroces, pour être crues si légèrement.

J'ai fait écrire à Thieriot tout ce qui convient qu'il sache, et l'avis qu'on lui a donné touchant sa conduite fructifiera, à ce que j'espère.

Vous savez que la marquise et moi nous sommes vos meilleurs amis; chargez-nous, lorsque vous serez attaqué, de prendre votre défense. Ce n'est pas que nous nous en acquittions avec autant d'éloquence et de dignité que si vous preniez ce soin vous-même; mais tout ce que nous dirons pourra être plus fort, parcequ'un ami, outré du tort qu'on fait à son ami, peut dire beaucoup de choses que la modération de l'offensé doit supprimer. Le public même est plutôt ému par les plaintes d'un ami compatissant, qu'il n'est attendri par l'*oppressé* qui crie vengeance.

Je ne suis point indifférent sur ce qui vous regarde, et je m'intéresse avec zèle au repos de celui qui travaille sans relâche pour mon instruction et pour mon agrément.

Je suis avec tous les sentiments que vous inspirez à ceux qui vous connaissent, votre très fidèlement affectionné ami, FÉDÉRIC.

Mes assurances d'estime à la marquise.

LETTRE DCCLX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, le 4 février.

Je vous parlerai donc, mon cher trésorier, des biens de ce monde, puisque vous m'y forcez, mais pensez qu'en m'occupant de ces biens je m'occuperai de mon honneur. Cependant cet honneur vous intéresse autant que ma caisse, et vous, qui voulez bien gouverner le petit trésor d'un indévot, vous ne voudriez pas régir certainement celui d'un malhonnête homme, comme ce scélérat de Desfontaines m'en accuse. Venons donc à ce temporel.

Je commence par vous reprocher une énorme erreur de calcul, et je pense que vous n'en avez jamais fait de pareilles, en rendant vos comptes d'hiérophante au chapitre de Saint-Merri.

Vous me dites que vous avez fait une recette de. 31,586 liv.
et que vous avez déboursé. 14,412
Donc, ajoutez vous, il reste 21,500 liv. Ce *donc* là me paraît peu arithmétique; car avec ce *donc* il ne doit rester
que. 17,174 liv.
Peu importe; c'est ce qu'on possède qui importe.

A l'égard des autres rentes échues, elles viendront petit à petit. Obtenez de M. le marquis de Lézeau une délégation sur ses fermiers; on sera sûr d'être payé, et on ne sera plus obligé de lui faire la cour pour obtenir ce qui est à nous. Il y a un M. de Guébriant qui me néglige terriblement. Il me doit neuf années; cela est fort. En conscience nous devons l'avertir souvent de ces arrérages, même le tourmenter.

Je suis très aise que M. de La Roque ait refusé la lettre, et fâché qu'on l'ait présentée sans me consulter. Je me suis très bien consulté, moi, et je veux que le procès soit fait à Desfontaines; il faut agir sur-le-champ sans difficulté et avec toute la vigueur imaginable. Encore un coup, vous n'avez point d'argent; dites-le au chevalier de Mouhi; je lui en ferai toucher ailleurs, mais à condition qu'il jurera de nouveau qu'il n'a aucun papier qui puisse me faire tort.

LETTRE DCCLXI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Voilà qui est fait, mon cher ami, et il faut mettre les fers au feu. Le procès sera bientôt en très bon train. M. d'Argental doit être content de mon mémoire. Vous ne m'en avez pas parlé. Ce mémoire

a dû être envoyé aux ministres, aux principaux magistrats, au lieutenant criminel, pour demander permission d'informer. Il ne peut nuire en rien à la procédure; au contraire, il disposera les esprits en ma faveur.

Avant de le faire imprimer, ayez la bonté, à l'endroit où l'on fait le dénombrement des personnes que Desfontaines a outragées, après ces mots : « Là où les autres hommes cherchent à s'in-« struire, » d'ajouter : « Il s'honorait de l'amitié et « des instructions de M. l'abbé d'Olivet, et il vient « tout récemment de faire un livre[1] contre lui; il « ose le dédier à l'Académie française, et l'Acadé-« mie a flétri à jamais, dans ses registres, et le livre, « et la dédicace, et l'auteur. »

Je vous prie d'aller voir mon neveu Mignot[2], chez M. de Montigni[3], rue Cloche-Perce, près de votre loge, et de lui dire que des étrangers ayant présenté requête, il est indispensable qu'il en donne aussi une. Parlez-lui fortement et tendrement; remuez son cœur; c'est par-là qu'il faut commencer.

[1]* *Racine vengé, ou Examen des Remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine*, 1739, in-12. (CLOG.)

[2]* Conseiller-correcteur à la chambre des comptes. (CLOG.)

[3]* Étienne Mignot de Montigni, reçu à l'Académie des sciences, en 1739. Voyez ma *Note sur la naissance de Voltaire*, tome I, page 477. (CLOG.)

LETTRE DCCLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirei, le 5 février.

Mon respectable ami, je rougis, mais il faut que je vous importune. Les lettres se croisent, on prend des partis que l'événement imprévu fait changer; on donne un ordre à Paris, il est mal exécuté; on ne s'entend point, tout se confond. Deux jours de ma présence mettraient tout en régle, mais enfin je suis à Cirei. *Te rogamus, audi nos.*

Premièrement vous saurez que M. Deniau, bâtonnier des avocats, a fait courir des billets dans tous les bancs des avocats, et est prêt à donner une espèce de certificat par lettres, qu'aucun avocat n'est assez lâche et assez coquin pour avoir fait un tel libelle. Je vous prie de faire encourager ce M. Deniau.

2° J'insiste fortement sur le commencement d'un procès criminel, qu'on poursuivra si on a beau jeu. Qu'on n'intente d'abord que contre les distributeurs. J'ai des preuves assez fortes pour le commencer. Je ne crains rien d'aucune récrimination. On pourrait, sous main, réveiller l'affaire

des *Lettres philosophiques*[1], mais il n'y a nulle preuve, et, si Thieriot, qui connaît un substitut du procureur-général, veut faire une procédure en l'air par Ballot[2], le décret sera purgé en quinze jours.

3° Indépendamment de tout cela, j'ai donc envoyé mon *Mémoire* manuscrit à monsieur le chancelier; je lui fais présenter, et le placet signé par cinq gens de lettres, et celui de mon neveu, et la lettre de madame de Bernières.

4° Comme il faut se servir de tous les moyens qui peuvent s'entr'aider sans pouvoir s'entre-nuire, si monsieur le premier président pouvait, sur la requête à lui présentée, et sur le certificat du bâtonnier, faire brûler[3] le libelle, ce serait une chose bien favorable.

5° Je ne sais si je dois faire paraître mon *Mémoire* ou isolé ou accompagné de quelques ouvrages fugitifs; mais je crois qu'il faut qu'il paraisse; car je ne peux sortir de ce principe que si l'on doit laisser tomber les injures, il faut relever les faits. Je voudrais le mettre à la suite de la préface et du premier chapitre de l'Histoire de Louis XIV,

[1]* On se souvient que ces *Lettres* furent condamnées au feu par arrêt du 10 juin 1734. (Clog.)

[2]* Ballot, notaire. (Clog.)

[3]* Voltaire ne pensait pas que c'était là le moyen d'accroître le nombre des lecteurs de *la Voltairomanie*. (Clog.)

si cet ouvrage vous paraît sage. J'y ajouterais les *Épîtres*[1] bien corrigées, une *Lettre*[2] à M. de Maupertuis, une dissertation[3] sur les journaux. Je tâcherais que le recueil se fît lire.

6° Ce que j'ai infiniment à cœur, c'est le désaveu le plus authentique et le plus favorable de la part de Saint-Hyacinthe; je crois qu'il ne sera pas difficile à obtenir.

7° Madame du Châtelet vous prie très instamment de parler ferme à Thieriot. Votre douceur et votre bonté le gâtent. Il s'imagine que vous l'approuvez, et il a l'insolence d'écrire qu'il n'a rien fait que de votre aveu. Comptez que c'est une ame de boue, et que vous la tournerez en pressant fort. Madame du Châtelet ne lui pardonnera jamais d'avoir fait courir cette malheureuse lettre *ostensible* qu'elle n'avait jamais demandée, lettre ridicule en tout point, dans laquelle il dit qu'il ne se souvient pas *du temps où l'abbé Desfontaines lui montra le libelle ancien intitulé* APOLOGIE. Il devait pourtant se souvenir que c'était en 1725, et qu'il me l'avait écrit vingt fois dans les termes les plus forts.

[1] * *Discours sur l'Homme.* (CLOG.)

[2] * C'est sans doute la *Lettre sur les Éléments de la philosophie de Newton*, à laquelle Voltaire fait allusion, si je ne me trompe, dans la lettre DCLI. (CLOG.)

[3] * Voltaire veut probablement parler ici de l'opuscule qui fait partie des *Mélanges littéraires*, sous le titre de *Conseils à un journaliste.* (CLOG.)

Ce n'est pas tout; il fait entendre que j'ai part au *Préservatif;* il fait le petit médiateur, le petit ministre, lui qui, m'ayant tant d'obligations, et attaché par mes bienfaits et par ses fautes, aurait dû s'élever contre Desfontaines avec plus de force que moi-même. Il garde avec moi le silence; on lui écrit vingt lettres de Cirei, point de réponse; on lui demande si, selon sa louable coutume d'envoyer au prince de Prusse tout ce qui se fait contre moi, il ne lui a point envoyé le *Mémoire* [1], il ne répond rien; enfin il mande qu'il a envoyé au prince sa belle lettre à madame du Châtelet. Je vous avoue que ce procédé lâche m'est plus sensible que celui de Desfontaines. Encore une fois, madame du Châtelet vous demande en grace de représenter à Thieriot ses torts; car, après tout, il peut servir dans cette affaire. Nous le connaissons bien; si on lui laisse entendre qu'il a raison, il demeurera dans son indolence; si on le convainc de ses fautes, il les réparera, et sûrement il fera ce que vous voudrez; mais, encore une fois, nous vous supplions de lui parler ferme.

Je suis bien assurément de cet avis; nous n'a-

[1] * *La Voltairomanie* avait été publiée comme l'ouvrage d'un *jeune avocat, en forme de* MÉMOIRE; mais il s'agit ici du *Mémoire* composé par Desfontaines contre Voltaire, en 1736, sous le nom de Jore qui désavoua ce factum calomnieux, dans deux lettres qu'on lit pag. 262 et 263 du tom. I de notre édition. (CLOG.)

vons de recours qu'en vous, mon cher ami; donnez-nous vos conseils comme à Thieriot. J'espère que votre amitié m'épargnera une séparation qui me coûterait bien des larmes. Rangez Thieriot à son devoir, aimez-nous toujours, et épargnez-nous le chagrin de nous quitter; votre amitié peut tout.

LETTRE DCCLXIII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei.

Vous êtes un ange de paix, mon cher abbé; les nouvelles que vous me donnez sont excellentes. Vous avez obtenu un certificat du bâtonnier des avocats, et je vous en remercie. J'attends ce certificat avec la dernière impatience. C'est un des grands services que votre amitié m'ait encore rendus. Heureusement le bâtonnier est chargé d'une affaire de M. le marquis du Châtelet, qui va lui écrire et l'encourager à obtenir le désaveu du corps des avocats. J'espère bientôt lui écrire pour le remercier.

M. Begon [1] est bon pour être procureur dans le

[1] * Il est question de ce procureur, dans la lettre DCXLV, à propos du *Mémoire* composé et publié, en 1736, par Desfontaines, avec la signature de Jore. (CLOG.)

procès; il fera les écritures; mais il s'en faut bien que cela suffise. Il faut quelqu'un qui sollicite, qui agisse, qui se présente, qui fournisse des pièces, des témoins, qui se donne des peines continuelles, ce qu'on appelle un solliciteur de procès, qui, moyennant une certaine somme, conduise l'affaire. Proposez-le à Demoulin auquel j'ai pardonné. Je vais lui en écrire. Écrivez vous-même à M. Begon, qu'il tienne toutes ses batteries prêtes pour entamer les procédures, et commençons, s'il est possible, par obtenir de faire brûler le *Mémoire* pour lequel Jore a donné son désistement. Ce *Mémoire* infame était l'ouvrage de Desfontaines. Ne l'avais-je pas deviné? Jore a tout avoué; je lui en sais bon gré, et, dans peu, il en aura une preuve convaincante. Jore était un homme faible et non méchant. Plaignons et pardonnons au faible, mais poursuivons le méchant; poursuivons donc ce Desfontaines. Si on en purge la société, on rendra un grand service aux hommes.

LETTRE DCCLXIV.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirei, ce 6 février.

J'avais bien raison, mademoiselle, quand je vous suppliais de vouloir bien arrêter les libelles du sieur

de Merville; il s'est joint à l'abbé Desfontaines, pour composer ce malheureux libelle diffamatoire, qui mérite assurément la punition la plus exemplaire. Ayant le malheur d'être devenu un homme public par mes ouvrages, je suis obligé de repousser les calomnies publiques.

L'abbé Desfontaines, dans son libelle diffamatoire, cite un autre libelle[1] du sieur de Saint-Hyacinthe, dans lequel ce Saint-Hyacinthe dit que j'ai eu une querelle à la comédie avec un officier nommé Beauregard, et que cet officier m'insulta en présence d'un acteur. Je vous demande en grace, mademoiselle, de vouloir bien faire signer par vos camarades le certificat ci-joint; il m'est absolument nécessaire. Vous voyez quelle est la rage des gens de lettres, et quelle funeste récompense je recueille de tant de travaux; mon honneur m'est plus cher que mes écrits, et je me flatte que vous ne me refuserez pas un certificat dans lequel je ne demande que la plus exacte vérité.

Tous ceux qui sont cités dans cet infame libelle m'en ont donné; c'est la meilleure manière de répondre aux calomnies. Je voudrais bien mériter votre amitié par mes talents, mais je n'en suis digne que par ma reconnaissance. Je vous conjure de

[1] * La *Déification d'Aristarchus Masso*. Voyez la lettre XXXVIII où il est parlé de Beauregard. (Clog.)

m'obtenir un certificat qui me fasse honneur, je vous aurai une obligation infinie.

« Nous soussignés, instruits qu'il court un li-« belle diffamatoire, également horrible et mépri-« sable, intitulé *la Voltairomanie,* dans lequel on « ose avancer que M. de Voltaire a usé de rapines, « à l'occasion de ses pièces de théâtre, et dans le-« quel on fait dire au sieur de Saint-Hyacinthe, « que ledit sieur de Voltaire a été insulté en notre « présence par un officier, nous déclarons, sur « notre honneur, tous unanimement, que M. de « Voltaire en a toujours agi avec nous généreuse-« ment à l'occasion de ses pièces, et que l'affaire « prétendue entre lui et un officier est une calom-« nie qui n'a pas le moindre fondement, etc. »

LETTRE DCCLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Pardon de tant d'importunités. Je reçois votre lettre, mon respectable ami; vous me liez les mains. Je suspends les procédures, je ne veux rien faire sans vos conseils; mais souffrez au moins que je sois toujours à portée de suivre ce procès. En quoi peut me nuire une plainte contre les distri-

buteurs du libelle, par laquelle on pourra, quand on voudra, remonter à la source? Tout sera suspendu.

Mon généreux ami, il est certain qu'il me faut une réparation, ou que je meure déshonoré. Il s'agit de faits, il s'agit des plus horribles impostures. Vous ne savez pas à quel point l'abbé Desfontaines est l'oracle des provinces.

On me crie à Paris que mon ennemi est méprisé, et moi je vois que ses *Observations* se vendent mieux qu'aucun livre. Mon silence le désespère, dites-vous; ah! que vous êtes loin de le connaître! il prendra mon silence pour un aveu de sa supériorité, et, encore une fois, je resterai flétri par le plus méprisable des hommes, sans en pouvoir tirer la moindre vengeance, sans me justifier. Je suis bien loin de demander le certificat de madame de Bernières pour en faire usage en justice; mais je voulais l'avoir par-devers moi, comme j'en ai déja sept ou huit autres, pour avoir en main de quoi opposer à tant de calomnies, un jour à venir.

J'espère sur-tout avoir un désaveu authentique au nom des avocats. Le bâtonnier l'a promis. La lettre de madame de Bernières me servira de certificat, et je la ferai lire à tous les honnêtes gens. A l'égard de mon *Mémoire*, je le refondrai encore, je le ferai imprimer dans un recueil intéressant de pièces de prose et de vers, dans lequel seront les

Épîtres que je crois enfin corrigées selon votre goût.

De grace, ne me citez point M. de Fontenelle; il n'a jamais été attaqué comme moi, et il s'est assez bien vengé de Rousseau, en sollicitant plus que personne contre lui.

Encore une fois, j'arrête mon procès; mais en le poursuivant qu'ai-je à craindre? Quand il serait prouvé que j'ai reproché à l'abbé Desfontaines des crimes pour lesquels il a été repris de justice, n'est-il pas de droit que c'est une chose permise, sur-tout quand ce reproche est nécessaire à la réputation de l'offensé? Je lui reproche, quoi? des libelles; il a été condamné pour en avoir fait. Je lui reproche son ingratitude. Je ne l'ai point calomnié; je prouve, papiers en main, tout ce que j'avance. J'ai fait consulter des avocats; ils sont de mon avis, mais enfin tout céde au vôtre. Je ne veux me conduire que par vos ordres.

A l'égard de Saint-Hyacinthe, je veux réparation; je ne souffrirai pas tant d'outrages à-la-fois. Où est donc la difficulté qu'on exige un désaveu d'un coquin tel que lui? Pourrait-on dire que cela n'est rien? Je suis donc un homme bien méprisable, je suis donc dans un état bien humiliant, s'il faut qu'on ne me considère que comme un bouffon du public, qui doit, déshonoré ou non, amuser le monde à bon compte et se montrer sur

le théâtre avec ses blessures! La mort est préférable à un état si ignominieux. Voilà une récompense bien horrible de tant de travail! et cependant Desfontaines jouira tranquillement du privilége de médire; et on insultera à ma douleur. Au nom de Dieu, que j'obtienne quelque satisfaction! Ne pourrais-je pas du moins obtenir qu'on brûlât le libelle? Ne pourrai-je pas présenter ma requête contre Chaubert[1], et obtenir qu'en attendant des preuves, justice soit faite de ce libelle infame, sans nom d'auteur?

Je vous réitère mes instantes prières sur Saint-Hyacinthe, si vous voulez que je reste en France.

Je suis honteux de vous faire voir tant de douleur, et désespéré de vous donner tant de soins; mais vous me tenez lieu de tout à Paris.

J'ai encore assez de liberté dans l'esprit pour corriger *Zulime,* puisqu'elle vous plaît. J'attends vos ordres. J'ai quelque chose de beau[2] dans la tête; mais j'ai besoin de tranquillité, et mes ennemis me l'ôtent.

[1]* Libraire de Desfontaines. On le soupçonnait de vendre et de faire colporter *la Voltairomanie.* (CLOG.)

[2]* La tragédie de *Mahomet,* à laquelle Voltaire fait allusion dans la lettre DCCXCII, et qu'il cite positivement dans la lettre DCCCIV. (CLOG.)

LETTRE DCCLXVI.

AU CHANCELIER D'AGUESSEAU [1].

Cirei, ce 11 février.

Monseigneur, je commence par vous demander très humblement pardon de vous avoir envoyé un si gros mémoire; mais je crois avoir rempli le devoir d'un citoyen, en m'adressant au chef de la justice et des belles-lettres, pour obtenir réparation des calomnies de l'abbé Desfontaines. Je ne dois parler ici que de celles dont j'ose vous présenter les réfutations authentiques que voici.

Madame de Champbonin, ma cousine, a les originaux entre ses mains; elle aura l'honneur de les présenter à monseigneur.

1° La copie d'une partie de la lettre [2] de l'abbé Desfontaines, signée de lui, par laquelle il convient

[1]* Henri-François d'Aguesseau, auquel Voltaire a consacré un article dans le Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, naquit à Limoges, le 26 ou le 27 novembre 1668, et non le 7 novembre, date que cite la *Biographie universelle;* il mourut le 9 février 1751. D'Aguesseau, avec de grands talents, ne laissait pas d'avoir de petits préjugés; en 1738 il refusa à Voltaire un privilége pour l'impression des *Éléments de la philosophie de Newton.* — Il signait Daguesseau, et non d'Aguesseau. (Clog.)

[2]* Cette lettre, datée du 31 mai 1724, est dans le tom. I, pag. 255, de cette édition. (Clog.)

de mes services, et par laquelle il est démontré que M. le lieutenant de police, loin de lui demander pardon de l'avoir enfermé à Bicêtre, exécuta l'ordre mitigé du roi, par lequel il fut exilé, etc.;

2° La lettre de madame de Bernières, qui prouve que tout ce que Desfontaines avance sur feu M. de Bernières et sur mes services est calomnieux;

3° Extraits[1] des lettres du sieur Thieriot, qui confirment que l'abbé Desfontaines fit, au sortir de Bicêtre, un libelle intitulé *Apologie de V.*;

4° Une lettre[2] de Prault fils, libraire, qui prouve que, loin d'être coupable des rapines dont l'abbé Desfontaines m'accuse, j'ai toujours eu une conduite opposée;

5° L'attestation du sieur Demoulin, négociant, dont les registres prouvent que, loin de mériter les reproches de Desfontaines, j'ai fait au moins le bien qui a dépendu de moi;

6° L'attestation d'un jeune homme de lettres, qui, ayant été du nombre de ceux que ma petite fortune m'a permis d'aider, s'est empressé de donner ce témoignage public, que jamais je ne produirais si je n'y étais forcé.

Enfin, monseigneur, je suis traité, dans le libelle de Desfontaines, d'*athée*, de *voleur*, de *calomniateur*. Tout ce que je demande, c'est un désaveu

[1] * Ils font partie des notes du *Mémoire sur la Satire*. (CLOG.)

[2] * Datée du 24 janvier 1739, tome I, page 265. (CLOG.)

authentique de sa part, désaveu qu'il ne peut refuser aux preuves ci-jointes.

LETTRE DCCLXVII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 12 février.

M. de Maupertuis m'envoie aujourd'hui de Bâle votre lettre, que vous lui aviez donnée. Apparemment que, voyant à Cirei[1] la douleur excessive et l'indignation de madame du Châtelet, jointe à l'effet que fesait la lettre de madame de Bernières, il n'osa donner la vôtre; cependant elle m'aurait fait grand plaisir, et, sachant alors de quoi il était question, je vous aurais empêché de faire la malheureuse démarche de rendre publique et d'envoyer au prince royal cette lettre dont madame du Châtelet est si cruellement outrée.

Ce qui lui a fait plus de peine, c'est que vous avez cherché à faire valoir cette lettre, qui la compromet. Vous avez voulu vous vanter auprès d'elle des suffrages de personnes qui, n'étant point au fait, ne pouvaient savoir si cette lettre était convenable.

[1] * Maupertuis avait passé quelques jours à Cirei, du 12 au 16 janvier précédent, en allant à Bâle, pour visiter Jean Bernoulli, qui mourut au commencement de 1748. (Clog.)

Ne sentiez-vous pas qu'elle n'était qu'une espèce de factum contre madame du Châtelet; que vous essayiez de persuader que l'abbé Desfontaines ne vous avait point outragé; que j'étais auteur du *Préservatif;* que vous ne vous ressouveniez pas d'un fait important? enfin vous démentiez par ce malheureux écrit vos anciennes lettres; et certainement ceux que vous prétendez qui approuvaient cette lettre politique n'avaient pas vu ces anciennes lettres sincères où vous parliez si différemment. Que diraient-ils, s'ils les avaient vues? Et pourquoi mettre madame du Châtelet dans la nécessité douloureuse de montrer, papier sur table, que vous vous démentez vous-même pour l'outrager? A quoi bon vous faire de gaieté de cœur une ennemie respectable? pourquoi me forcer à me jeter à ses pieds pour l'apaiser? et comment l'apaiser, quand elle apprend que vous vous vantez d'avoir écrit *à madame la marquise du Châtelet avec dignité,* et qu'enfin vous envoyez un factum contre elle au prince? A quoi me réduisez-vous? pourquoi me mettre ainsi en presse entre elle et vous? Je me soucie bien de l'abbé Desfontaines; voilà un plaisant scélérat pour troubler mon repos! Si vous saviez à quel point les hommes de Paris les plus respectables pressent la vengeance publique contre ce monstre, vous seriez bien honteux d'avoir balancé, d'avoir cru des personnes qui vous ont inspiré la neutra-

lité et la *décence*. Non, l'abbé Desfontaines n'est rien pour moi; mais j'avais le cœur percé que mon ami de vingt-cinq ans, mon ami outragé par ce monstre, ne fît pas au moins ce qu'a fait madame de Bernières.

Il ne s'agit entre nous que de faits, et le fait est que vous avez alarmé tous mes amis. Madame de Champbonin, qui a beaucoup d'esprit, qui écrit mieux que moi, et que vous connaissez bien peu; madame de Champbonin vous écrivit avec effusion de cœur, et sans me consulter. M. du Châtelet vous écrivit, à ma prière, au sujet des souscriptions, non pas des souscriptions dont vous dissipâtes l'argent, chose que je n'ai jamais dite à personne, et que madame du Châtelet a avouée à un seul homme dans sa douleur, mais au sujet de quelques souscriptions à rembourser; je vous ai parlé sur cela assez à cœur ouvert. Jamais en ma vie, encore une fois, je n'ai parlé à qui que ce soit des souscriptions mangées [1]. Il ne s'agissait que de rembourser une ou deux personnes que vous pourriez rencontrer. Voyez que de malentendus! et tout cela pour avoir été un mois sans m'écrire, quand tout le monde m'écrivait; tout cela pour avoir fait le politique, quand il fallait être ami; pour avoir mis un art, qui vous est étranger, où

[1] * Thieriot en mangea cent, évaluées à cent louis. Voyez la lettre de Voltaire à Destouches, du 3 décembre 1744. (Clog.)

il ne fallait mettre que votre naturel, qui est bon et vrai. Ne laissez point ainsi frelater votre cœur, et donnez-le-moi tel qu'il est.

Vous me parlez d'une disgrace auprès du prince, que vous craignez que je ne vous attire. Eh! morbleu, ne voyez-vous pas que je ne lui écris point sur tout cela, parceque je ne sais que lui mander après votre malheureuse lettre? Encore une fois, et cent fois, vous me mettez entre madame du Châtelet et vous. Si vous me disiez : Voici ce que j'ai écrit au prince, je saurais alors que lui mander; mais vous me liez les mains.

Vous m'écrivez mille choses vagues; il faut des faits. Vous avez fait une faute presque irréparable dans tout ceci. Vous auriez tout prévenu d'un seul mot. Vous vous seriez fait un honneur infini, en vous joignant à mes amis, en parlant vous-même à monsieur le chancelier, en confirmant vos lettres, qui déposent le fait de l'*Apologie de Voltaire*, en 1725; en ne craignant point un coquin qui vous a insulté publiquement; voilà ce qu'il fallait faire. Il est temps encore; monsieur le chancelier décidera seul de tout cela. Mais que faut-il faire à présent? ce que M. d'Argenson, l'aîné ou le cadet, ce que madame de Champbonin, ce que M. d'Argental, vous diront, ou plutôt ce que votre cœur vous dira. En un mot, il ne faut pas réduire votre ami à la nécessité de vous dire : Rendez-moi le service

que des indifférents me rendent. Tout va très bien, malgré les dénonciations contre les *Lettres philosophiques* et contre l'*Épître à Uranie*, par lesquelles Desfontaines a consommé ses crimes. J'aurai, je crois, justice par monsieur le chancelier; je l'ai déja par le public. J'eusse été heureux si vous aviez paru le premier; mais je suis consolé, si vous revenez de bonne foi et si vous reprenez votre véritable caractère.

Mon *Mémoire* est infiniment approuvé; mais je ne veux point qu'il paraisse sitôt. Je ne ferai rien sans l'aveu de monsieur le chancelier, et sans les ordres secrets de M. d'Argenson.

LETTRE DCCLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février.

Au nom de Dieu, mon respectable, mon cher ami, rendez-moi à mes études, à Émilie, et à *Zulime*. J'ai le cœur pénétré de douleur. Desfontaines m'a prévenu, et a obtenu du lieutenant criminel permission d'informer contre moi; il m'a dénoncé comme auteur de l'*Épître à Uranie* et des *Lettres philosophiques*; il a écrit au cardinal [1]; il remue ciel

[1] * Hercule de Fleuri. (CLOG.)

et terre; et moi, je n'ai pas seulement la lettre de madame de Bernières ni celle de M. Dulion, qui prouveraient au moins son ingratitude, et qui disposeraient le public et les magistrats en ma faveur; et j'apprends, pour comble de malheur et d'humiliation, que le procureur du roi, auquel il s'est adressé, est mon ennemi déclaré, et cherche partout de quoi me perdre. Quelle protection puis-je avoir auprès de lui? Hélas! faudrait-il de la protection contre un Desfontaines?

J'ai suspendu mes procédures, puisque vous me l'avez ordonné; mais j'ai bien peur d'être obligé de me voir mis en justice par le scélérat même qui me persécute, et que j'épargne.

Saint-Hyacinthe m'a donné un désaveu dont je ne suis pas encore content. Engagez, je vous en conjure, par un mot de lettre, le chevalier d'Aidie à arracher de lui le désaveu le plus authentique. Je demande aussi à mademoiselle Quinault un certificat des comédiens qui détruise la calomnie[1] de Saint-Hyacinthe, rapportée dans le libelle de Desfontaines. Tout cela est important à mon honneur.

Je songe que l'abbé Desfontaines, qui a toute l'activité des scélérats et toute la chicane des Normands, a fait entendre à M. Hérault que ma lettre

[1] * Il s'agit ici d'un extrait de la *Déification du docteur Aristarchus Masso*, imprimé page 31 de *la Voltairomanie*. (L. D. B.)

rapportée dans le *Préservatif* est un libelle. M. Hérault ne songera peut-être pas que c'est au contraire une très juste plainte contre un libelle.

Je n'ai point le temps de vous parler de *Zulime;* je suis tout entier à mon affaire; j'ai le cœur percé. Quelle récompense! Quoi! ne pouvoir obtenir justice d'un Desfontaines! *Regnum meum non est hinc*[1].

Enfin je n'ai d'espérance qu'en vous, mon cher ange gardien; *sub umbrâ alarum tuarum*[2].

LETTRE DCCLXIX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei[3].

Desfontaines, m'écrit-on[4], a présenté requête au lieutenant criminel. Pour être à deux de jeu avec ce drôle, présentez-en une de ma part au

[1] * Évangile de saint Jean, XVIII, 36. (L. D. B.)

[2] * Psaume XVI, v. 8. (L. D. B.)

[3] * Cette lettre, écrite le 12 ou 13 février 1739, est datée de *Cirei, juin* 1739 dans le recueil publié par l'abbé du Vernet, en 1781, sous le titre de *Lettres de M. de Voltaire à M. l'abbé Moussinot;* mais le mot *juin,* ajouté par cet éditeur, est une fausse date. Voltaire partit de Cirei pour la Flandre, le 8 mai 1739, et il n'y revint qu'au mois de novembre suivant; encore n'y resta-t-il que quelques jours, après lesquels il retourna à Bruxelles. (CLOG.)

[4] * C'était M. Le Ratz de Lanthenée qui avait mandé cette nouvelle à Voltaire. (CLOG.)

tribunal de ce magistrat. Demandez permission d'informer, et courez chez M. d'Argenson [1], l'ambassadeur de Portugal, pour l'assurer que cette démarche ne s'oppose point à ses vues, que ce n'est qu'une précaution sage, et que je ne veux la faire que par ses ordres; dites-en autant à M. d'Argental. Puisqu'on le veut, suspendons donc le procès, conservons les preuves et voyons venir notre ennemi. Ces preuves serviront en temps et lieu.

J'ai reçu aujourd'hui de M. Hérault une lettre très polie et très encourageante; elle ferait entreprendre vingt procès. Une lettre de son juge est une grande tentation, à laquelle il faut de la force pour résister. Cependant je veux encore, puisqu'on le desire, me tenir sur la réserve.

LETTRE DCCLXX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei.

Volez, mon cher ami, rue Cloche-Perce; remettez cette lettre à mon neveu [2]. Son grand-père est attaqué; sa plainte devient juste et nécessaire; elle ne peut nuire et elle peut servir beaucoup. Il ne

[1] * Le marquis d'Argenson. (Clog.)

[2] * Mignot, conseiller-correcteur à la chambre des comptes, déja cité plusieurs fois. (Clog.)

risque rien; proposez-lui la chose fortement, obtenez cela de son amitié. Je le prie d'ameuter quelques uns de mes parents. Joignez-vous à eux et à madame de Champbonin. De votre côté agissez; ameutez les Procope, les Andri, et même l'indolent Pitaval, les abbé Seran de La Tour[1], les Duperron de Castera; qu'ils signent une nouvelle requête; la première a été inutile; celle-ci est de nécessité absolue. Je vous fais à tous la même prière. Offrez-leur des carrosses, et, avec votre adresse et honnêteté ordinaires, le paiement de tous les faux frais. Trôlez de Mouhi; promettez-lui de l'argent, mais ne lui en donnez pas.

Il faut, mon cher ami, vous dire mon parent, comme madame de Champbonin. Allez tous en corps à l'audience de monsieur le chancelier. Rien ne fait un si grand effet sur l'esprit d'un juge bien disposé, que ces apparitions de famille. Cette démarche réussira; je vous prie de la regarder comme essentielle. Remerciez-le en général de la justice qu'il me rendra. Je m'en remets entièrement à lui pour l'obtenir, et, s'il me la fait, cela finira tout et me rendra mon repos. N'épargnons ni l'argent ni les promesses; il faut remuer les hommes pour les porter au bien, il faut les exciter puissamment. Je songe qu'il faut encore que mon ami Thieriot se

[1] Seran de La Tour est celui qui publia, à cette époque, une *Histoire d'Épaminondas.* (Clog.)

joigne à mes parents et à mes défenseurs, et qu'il vienne avec eux chez le chancelier confirmer par son témoignage ses anciennes lettres par lesquelles il demeure constant que l'abbé Desfontaines fit au sortir de Bicêtre un libelle contre moi qui avais, sur ses prières, travaillé à son élargissement de cette infame maison*.

Ne négligeons rien; poussons le scélérat par tous les bouts. J'ai cette affaire en tête, et je veux en devoir le succès, mon cher abbé, à vos soins et à votre tendre amitié.

LETTRE DCCLXXI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, février.

Je ne m'endors pas, mon cher abbé, sur les outrages d'un gueux tel qu'un Desfontaines, et j'agis

* Il est vrai que le libelle a existé, et très certain que M. de Voltaire obtint la sortie de cet abbé, de Bicêtre, et qu'ensuite, pour le dérober aux regards publics, il obtint du président de Bernières de l'emmener avec lui dans une terre [1] en Normandie. C'est dans cette retraite que Desfontaines fit le libelle et qu'il le montra à M. Thieriot, qui prit cet abbé par la gorge et le força à jeter le manuscrit au feu. C'est de M. Thieriot lui-même que je tiens ce fait; il me l'avait raconté plusieurs fois; il me le certifia quelques jours avant de mourir. (*Note de l'abbé du Vernet.*)

[1] * La Rivière-Bourdet, près de Rouen. Voyez la *Correspondance*, années 1723 et 1724. (Clog.)

aussi vivement que si j'étais à Paris. Il en est de la justice comme du ciel, *et violenti rapiunt illud*[1]. Je ne vous parlerai donc de mon temporel que quand toute cette affaire, dont j'aurai certainement raison, sera entièrement finie ; ne perdez donc pas un instant. Dites et redites à mon neveu que cet abbé Desfontaines se plaint en vain de la lettre qu'on a imprimée dans le *Préservatif;* c'est comme si Cartouche se plaignait qu'on l'eût accusé d'avoir volé. Voilà ce qu'il faut que mon neveu sache, et qu'il le représente fortement à monsieur le chancelier ; n'en démordez pas.

Si madame de Champbonin a besoin d'argent, dites-lui que nous en avons à son service, tout pauvres que nous sommes. Je compte toujours, mon cher abbé, sur l'activité de votre zèle : allez donc, courez, écrasez un monstre, servez votre ami.

LETTRE DCCLXXII.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Circi, le 15 février[2].

Monseigneur, j'ai reçu les étrennes. Je vous en ai donné en sujet, et votre altesse royale m'en a

[1]* Évangile de saint Matthieu, ch. XI, v. 12. (CLOG.)

[2]* La réponse à cette lettre est datée du 8 mars suivant. (CLOG.)

donné en roi. Votre lettre[1] sans date, vos jolis vers :

> Quelque démon malicieux
> Se joue assurément du monde, etc.,

ont dissipé tous les nuages qui se répandaient sur le ciel serein de Cirei. Les peines viennent de Paris, et les consolations viennent de Remusberg. Au nom d'Apollon, notre maître, daignez me dire, monseigneur, comment vous avez fait pour connaître si parfaitement des états de la vie qui semblent être si éloignés de votre sphère? avec quel microscope les yeux de l'héritier d'une grande monarchie ont-ils pu démêler toutes les nuances qui bigarrent la vie commune? Les princes ne savent rien de tout cela; mais vous êtes homme autant que prince.

L'abbé Alari demandait un jour à notre roi permission d'aller à la campagne pour quelques jours, et de partir sur-le-champ. Comment! dit le roi, est-ce que votre carrosse à six chevaux est dans la cour? Il croyait alors que tout le monde avait un carrosse à six chevaux, au moins.

Vous me feriez croire, monseigneur, à la métempsycose. Il faut que votre ame ait été longtemps dans le corps de quelque particulier fort

[1] * Cette lettre n'est pas dans la *Correspondance*. (Clog.)

aimable, d'un La Rochefoucauld, d'un La Bruyère. Quelle peinture des riches accablés de leur bonheur insipide, des querelles et des chagrins qui en effet troublent les mariages les plus heureux en apparence! mais quelle foule d'idées et d'images! avec une petite lime de deux liards, que tout cet or-là serait parfaitement travaillé! Vous créez, et je ne sais plus que raboter; c'est ce qui fait que je n'ose pas encore envoyer à votre altesse royale ma nouvelle tragédie[1]; mais je prends la liberté de lui offrir un des petits morceaux que j'ai retouchés depuis peu dans *la Henriade*.

Madame la marquise du Châtelet vient de recevoir une lettre de votre altesse royale qui prouve bien que Remusberg va devenir une académie des sciences. Il faut, monseigneur, que j'aime bien la vérité pour convenir qu'Émilie se trompe; mais cette vérité l'emporte sur les rois et même sur les Émilie.

Je pense que vous avez grande raison, monseigneur, sur ce feu causé par un vent d'ouest. Si les humains avaient attendu après Borée pour se chauffer, ils auraient couru grand risque de mourir de froid. Les plus grands vents passant par les branches d'arbres y perdent beaucoup de leur force; si ces branches sont sèches, elles tombent;

[1] * *Zulime.* (Clog.)

si elles sont vertes, leur froissement éternel ne produirait pas une étincelle. Le tonnerre a bien plus l'air d'avoir embrasé des forêts que le vent; et les différents volcans dont la terre est pleine ont été nos premières fournaises.

Le mémoire d'ailleurs est plein de recherches curieuses et de pensées aussi hardies que philosophiques; c'est le système de Boerhaave, c'est celui de Musschenbroeck, c'est très souvent celui de la nature. Notre Académie a donné le prix à des gens dont l'un[1] dit que le feu est un composé de bouteilles, et l'autre, que c'est une machine de cylindre. Voilà le goût de notre nation; ce qui tient au roman a la préférence sur la simple nature. Aussi ne donnerai-je point *Mérope;* mais je vais donner une tragédie toute romanesque; quand on est dans le pays d'Arlequin, il faut avoir un habit de toutes couleurs, avec un petit masque noir.

« Me si fata meis paterentur ducere vitam
« Auspiciis, et sponte meâ componere curas! »

Æneid., IV, v. 340.

Si je vivais sous mon prince, je ne ferais pas de tels ouvrages; je tâcherais de me conformer à sa façon mâle et vigoureuse de penser; je ressusci-

[1] M. Euler; mais ce n'est pas à cette hypothèse de *bouteilles*, c'est à une fort belle formule pour la propagation du son, que l'Académie donna le prix. K.

terais mon feu mourant aux étincelles de son génie. Mais que puis-je faire en France, malade, persécuté, et toujours distrait par la crainte qu'à la fin l'envie et la persécution ne m'accablent? Le désert où je me suis réfugié auprès de Minerve, qui a pris pour me protéger la figure de madame du Châtelet; ce désert, qui devrait être inaccessible aux persécuteurs, n'a pu empêcher leur fureur d'y venir trouver un solitaire languissant, qui ne vivait que pour votre altesse royale, pour Émilie et pour l'étude.

Je suis avec le plus profond respect et le plus tendre attachement, etc.

LETTRE DCCLXXIII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, 15[1].

L'audience de M. le chancelier, mon cher abbé, devient inutile; mais la requête de mes parents devient nécessaire. Je la présenterais bien en mon nom; mais alors je serais assigné pour être ouï, et ma santé ne me permettant pas d'aller à Paris, il faudrait qu'un juge voisin vînt recevoir mes dépositions à Cirei; ce qui peut être difficile à obtenir.

[1] * Cette lettre est une de celles que du Vernet a datées, par erreur, du mois de juin; elle est de *février* 1739. (Clog.)

Il est beaucoup plus aisé de présenter à Paris deux requêtes, l'une signée de mes parents Mignot, Montigni, Champbonin; l'autre signée des hommes de lettres, tels que Procope, Pitaval, Seran de La Tour, Duperron de Castera. Point de signature de Mouhi; il y aurait récrimination contre lui qui a eu des démêlés avec Desfontaines.

Sur ces deux requêtes préliminaires M. Hérault est obligé d'agir d'office, de procéder contre l'auteur, les imprimeurs et les colporteurs de *la Voltairomanie*, pour avoir imprimé, débité et colporté des calomnies sans permission. C'est là une matière très criminelle dont M. Hérault connaît expressément.

Le moindre ressort va mettre cette machine en mouvement. Les deux requêtes sont le point capital. Je vous réponds, en ce cas, de la punition de mon calomniateur. Quand elles auront été présentées, votre mission sera finie. Comptez qu'ensuite l'affaire sera très sommaire, et qu'on aura promptement bonne justice.

Agissez donc, mon cher ami, sans perdre un moment. Il y a un mois que cela devrait être fait. M. le cardinal de Fleuri desire la punition de Desfontaines; il en a déja parlé à M. Hérault.

LETTRE DCCLXXIV.

A M. BERGER.

A Cirei, ce 16 février.

Je vous supplie, monsieur, sitôt la présente reçue, d'aller chez M. d'Argental. C'est l'ami le plus respectable et le plus tendre que j'aie jamais eu. Il fait toute ma consolation et toute mon espérance dans cette affaire, et sa vertu prend le parti de l'innocence contre l'homme le plus scélérat, le plus décrié, mais le plus dangereux qui soit dans Paris. Comme il n'a pas toujours le temps de m'écrire, et que j'ai un besoin pressant d'être instruit à temps, de peur de faire de fausses démarches, et que, d'ailleurs, il demeure trop loin de la grande poste, il pourra vous instruire des choses qu'il faudra que je sache. Il connaît votre probité; parlez-lui, écrivez-moi, et tout ira bien.

Il s'en faut bien que je sois content de Saint-Hyacinthe. Il n'a pas plus réparé l'infame outrage qu'il m'a fait, qu'il n'est l'auteur du *Mathanasius*. N'avez-vous pas vu l'un et l'autre ouvrage? n'y reconnaissez-vous pas la différence des styles? C'est Sallengre et s'Gravesande qui ont fait le *Mathanasius*; Saint-Hyacinthe n'y a fourni que la chanson. Il est bien loin, ce misérable, de faire de bonnes

plaisanteries. Il a escroqué la réputation d'auteur de ce petit livre, comme il a volé madame Lambert. Infame escroc et sot plagiaire, voilà l'histoire de ses mœurs et de son esprit. Il a été moine, soldat, libraire, marchand de café, et il vit aujourd'hui du profit du biribi. Il y a vingt ans qu'il écrit contre moi des libelles; et, depuis *OEdipe,* il m'a toujours suivi comme un roquet qui aboie après un homme qui passe sans le regarder. Je ne lui ai jamais donné le moindre coup de fouet; mais enfin je suis las de tant d'horreurs, et je me ferai justice d'une façon qui le mettra hors d'état d'écrire.

Si vous voulez prévenir les suites funestes d'une affaire très sérieuse, parlez-lui de façon à obtenir qu'il signe au moins un désaveu par lequel il proteste qu'il ne m'a jamais eu en vue, et que ce qui est rapporté dans l'abbé Desfontaines est une calomnie horrible; je ne l'ai jamais offensé, je le défie de citer un mot que j'aie jamais dit de lui. Faites-lui parler par M. Rémond de Saint-Mard. Il y a à Paris une madame de Champbonin qui demeure à l'hôtel de Modéne; c'est une femme serviable, active, capable de tout faire réussir; voudriez-vous l'aller trouver, et agir de concert? Comptez sur moi, mon cher Berger, comme sur votre meilleur ami.

LETTRE DCCLXXV.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei [1].

Monsieur votre frère, mon bon ami, fait des pas très inutiles auprès de M. de Guébriant. Je vous ai déja dit que ce n'est pas avec les pieds, mais avec la main qu'on fait des affaires. On ne trouve jamais M. de Guébriant. Une lettre est rendue sûrement, et cent voyages sont inutiles. On perd quatre heures de temps et toute sa journée à courir; on ne perd qu'un quart d'heure à écrire. Il peut donc écrire à ce seigneur, mais il ne doit jamais y aller.

Il en faut user ainsi avec le président d'Auneuil, avec M. de Lézeau, et, pour ne pas les importuner, leur demander la permission de s'adresser à leurs fermiers et à leurs locataires. Tout cela ne doit coûter qu'une demi-heure d'écriture. Quant à M. de Villars, on doit attendre son retour.

Faites-moi l'amitié d'envoyer encore trois louis d'or au chevalier de Mouhi; mais c'est à condition

[1] * L'abbé du Vernet a daté cette lettre de *juillet* 1739, dans le recueil publié par lui en 1781; mais, comme je l'ai dit plusieurs fois, Voltaire habita la Flandre, sans interruption, depuis le milieu de mai 1739 jusqu'à la fin d'auguste suivant. Cette lettre me semble du mois de février. (CLOG.)

que vous lui écrirez ces propres mots : « M. de Vol-« taire, mon ami, me presse toutes les semaines « de vous envoyer de l'argent; mais je n'en tou-« cherai pour lui peut-être de six mois. Voici trois « louis qui me restent, en attendant mieux. »

Ce de Mouhi est insatiable, mais il m'est utile.

LETTRE DCCLXXVI.

A M.**.

SUR LE MÉMOIRE DE DESFONTAINES.

(ÉCRITE SOUS LE NOM DE M. MALICOURT.)

Février.

Le hasard m'a fait tomber entre les mains un des scandales ridicules de ce siècle; c'est le *Mémoire* de Guiot Desfontaines. Je l'ai brûlé, en attendant mieux. Ce serait bien la chose la plus plaisante, si ce n'était la plus révoltante, qu'un Guiot Desfontaines se plaigne qu'on lui a dit des injures.

« Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ? »
JUVEN., sat II, v. 24.

J'admire la modestie de ce bon homme; il se compare à Despréaux, parcequ'il a fait un livre en vers, et les seconds Voyages de *Gulliver*[1], et l'*His-*

[1] * *Le nouveau Gulliver;* Paris, 1730, 2 vol. in-12. (CLOG.)

toire de Pologne[1], et des *Observations sur les écrits modernes;* enfin, parcequ'il a écrit autant que l'abbé Bordelon[2]. Il se dit homme de qualité, parcequ'il a un frère auditeur des comptes à Rouen. Il s'intitule homme de bonnes mœurs, parcequ'il n'a été, dit-il, que peu de jours au Châtelet et à Bicêtre. Il dit qu'il va toujours avec un laquais, mais il n'articule point si ce laquais bardi est devant ou *derrière,* et ce n'est pas le cas de prétendre qu'il *n'importe guère.*

Enfin il pousse l'effronterie jusqu'à dire qu'il a des amis; c'est attaquer cruellement l'espèce humaine, à laquelle il a toujours joué de si vilains tours. Il se défend d'avoir jamais reçu de l'argent pour dire du bien ou du mal; et moi je sais de science certaine qu'il a reçu une tabatière de trois louis du sieur Lavau, pour louer un petit poëme[3] peu louable que ce Lavau avait malheureusement mis en lumière; et ce Lavau me l'a dit en présence de quatre personnes. Qui ne sait d'ailleurs que dans son bureau de médisance on vendait l'éloge

[1] * L'*Histoire des révolutions de Pologne,* composée par Georgeon et Poullin, avocats, fut seulement revue par Desfontaines qui la publia en 1735. (CLOG.)

[2] * Laurent Bordelon, auteur de cinquante volumes in-12, mourut en 1730, chez le président de Lubert dont il avait été précepteur. (CLOG.)

[3] * *L'Éducation, poëme divisé en deux chants;* 1739, in-8°, de 34 pages. (CLOG.)

et la satire à tant la phrase? Enfin Desfontaines, pour avoir le plaisir de dire des choses uniques, loue l'abbé Desfontaines et la traduction de Virgile; sur quoi il faudrait le renvoyer à cette petite épigramme qui a couru (et qui est, dit-on, d'un homme très célèbre) d'un aigle qui s'est amusé à donner des coups de bec à un hibou :

Pour Corydon et pour Virgile
Il fit des efforts assidus;
Je ne sais s'il est fort habile;
Il les a tous deux corrompus.

Il faudrait encore qu'il se souvînt de cette inscription pour mettre au bas de son effigie; elle est de Piron, qui réussit mieux en inscriptions qu'en tragédies :

Il fut auteur, et sodomite, et prêtre,
De ridicule et d'opprobre chargé;
Au Châtelet, au Parnasse, à Bicêtre,
Bien fessé fut, et jamais corrigé.

Il prétend qu'il se raccommodera avec le chancelier; ce sera long. Mais comment se raccommodera-t-il avec le public, dont il est le mépris et l'exécration? Il doit bien servir d'exemple aux petits esprits qui ont un vilain cœur. Adieu.

LETTRE DCCLXXVII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 18 février.

Je reçois, mademoiselle, votre lettre du 12, et vous ne doutez pas combien je suis sensible à vos bontés et à vos sages conseils. Je conçois que le certificat pourrait aboutir à quelque ridicule; car c'est en France le sort de toutes les choses publiques. Mais vous me feriez un très sensible plaisir, si vous m'écriviez une lettre ostensible qui contiendrait à-peu-près ce qui suit:

« J'ai lu l'infame libelle attribué par tout le pu-
« blic à un homme qui dès long-temps est votre
« ennemi; et j'ai jugé, comme le public, que c'est
« un ouvrage également calomnieux et méprisa-
« ble. Parmi les impostures atroces qui m'ont ré-
« voltée, celles des rapines qu'on vous impute sur
« vos ouvrages, et de je ne sais quelle querelle
« arrivée à la Comédie, sont celles qui m'ont le
« plus frappée, parceque j'ai la connaissance du
« contraire. Tous mes camarades partagent mon
« indignation contre l'auteur, quel qu'il soit, de
« ces abominables calomnies. » QUINAULT.

Cette lettre, qui ne vous commet en rien, peut me servir auprès d'une seule personne que je veux

mettre au pied du mur, et cette personne, c'est Saint-Hyacinthe, dont j'aurai ou les oreilles ou un désaveu.

Je ne vous demande, ma chère et estimable Thalie, que ce que les principaux des avocats ont fait; ils m'ont envoyé une lettre[1] à-peu-près semblable, au nom de leur corps. J'espère que j'aurai justice de ce scélérat. Votre ami[2] m'a servi comme il sait servir; mais il faudrait un peu de sollicitation auprès de M. Hérault. Vous avez d'illustres amis, ne pourriez-vous point faire parler? Je vous aurais une obligation que deux tragédies et deux comédies ne pourraient acquitter.

Je suis bien fâché de votre indisposition; vous portez-vous mieux à présent? Mais comment pouvez-vous avoir de la santé avec vos travaux et vos plaisirs?

Vous voyez bien que les horreurs de Desfontaines ne me troublent guère, puisqu'au milieu de l'embarras d'une espèce de procès criminel qu'il faut soutenir de cinquante lieues loin, j'ai fait, en dix jours, une tragédie[3]. Le sujet m'a subjugué; c'est un tourbillon qui m'a emporté; je ne peux travailler que quand j'ai une matière qui

[1]* Elle est datée du 12 février 1739, dans le *Mémoire sur la Satire*. (Clog.)

[2]* D'Argental. (Clog.)

[3]* *Zulime*. (Clog.)

se rend maîtresse de moi. Il m'est venu hier un sujet de comédie admirable; je le traiterai, j'y suis résolu. Nous allons, dans deux mois, dans le Brabant, et sur les frontières de l'Allemagne, plaider pour des successions, et moi je vous ferai une comédie, charmante Thalie. Vous êtes l'ame du théâtre et la mienne. J'attends vos ordres sur *Zulime*. Vous êtes comme le cardinal de Richelieu avec les *cinq auteurs*[1]; je suis un Colletet, mais je vous aime comme Corneille même ou Molière vous eussent aimée.

Madame la marquise du Châtelet vous fait mille compliments. *Alzire* est grosse de *Zamore*[2]. Voulez-vous que le premier-né s'appelle *Ramire*[3]?

M. de Cailus me comble de bontés, je crois que je vous en ai l'obligation. Encore une fois, et cent fois, j'ai bien raison de vous prier de dire à ce malheureux Merville combien les libelles diffamatoires sont odieux.

Adieu, mademoiselle; je suis attaché à votre char pour jamais. V.

[1]* Claude de l'Étoile, Boisrobert, Colletet, Rotrou, et Corneille. (CLOG.)

[2]* Cette *Alzire* et ce *Zamore* étaient, comme on l'a déja dit, une chienne et un chien donnés à Voltaire par mademoiselle Quinault. (CLOG.)

[3]* Personnage de la tragédie de *Zulime*. (CLOG.)

LETTRE DCCLXXVIII.

A M. HELVÉTIUS.

Ce 19 février.

Mon cher ami, si vous faites des lettres métaphysiques[1], vous faites aussi de belles actions de morale. Madame du Châtelet vous regarde comme quelqu'un qui fera bien de l'honneur à l'humanité, si vous allez de ce train-là. Je suis pénétré de reconnaissance et enchanté de vous. Il est bien triste que les misérables libelles viennent troubler le repos de ma vie et le cours de mes études. Je suis au désespoir, mais c'est de perdre trois ou quatre jours de ma vie; je les aurais consacrés à apprendre et peut-être à faire des choses utiles.

Si l'abbé Desfontaines savait que je ne suis pas plus l'auteur du *Préservatif* que vous, et s'il était capable de repentir, il devrait avoir bien des remords.

Cependant la chose est très certaine, et j'en ai la preuve en main. L'auteur du *Préservatif,* piqué dès long-temps contre Desfontaines, a fait impri-

[1]* Allusion à l'*Épître sur l'amour de l'étude*. Peut-être Helvétius avait-il commencé aussi son *Épître sur l'orgueil et la paresse de l'esprit*, qui, comme la première, fait partie des *Mélanges littéraires*, avec les notes de Voltaire. (CLOG.)

mer plusieurs choses que j'ai écrites il y a plus d'un an, à diverses personnes; encore une fois, j'en ai la preuve démonstrative; et, sur cela, ce monstre vomit ce que la calomnie a de plus noir;

Et là-dessus on voit Oronte qui murmure,
Qui tâche *sourdement* d'appuyer *cette injure*,
Lui qui d'un honnête homme *ose chercher* le rang.
Misanthrope, act. V, sc. I.

. . . .
Tête-bleu! ce me sont de mortelles blessures
De voir qu'avec le vice on garde des mesures.
Misanthrope, act. I, sc. I.

Mais je ne veux pas me fâcher contre les hommes; et, tant qu'il y aura des cœurs comme le vôtre, comme celui de M. d'Argental, de madame du Châtelet, j'imiterai le bon Dieu, qui allait pardonner à Sodome, en faveur de quelques justes. Je suis presque tenté de pardonner à un sodomite en votre faveur. A propos de cœurs justes et tendres, je me flatte que mon ancien ami Thieriot est du nombre; il a un peu une ame de cire, mais le cachet de l'amitié y est si bien gravé, que je ne crains rien des autres impressions, et d'ailleurs vous le remouleriez.

Adieu; je vous embrasse tendrement, et je vous quitte pour travailler.

Non, je ne vous quitte pas; madame du Châtelet reçoit votre charmante lettre. Pour réponse, je

vous envoie le *Mémoire*[1] corrigé; il est indispensablement nécessaire, la calomnie laisse toujours des cicatrices quand on n'écrase pas le scorpion sur la plaie. Laissez-moi la lettre[2] au père de Tournemine. Il la faut plus courte, mais il faut qu'elle paraisse; vous ne savez pas l'état où je suis. Il n'est pas question ici d'une intrépidité anglaise; je suis Français, et Français persécuté. Je veux vivre et mourir dans ma patrie avec mes amis, et je jetterai plutôt dans le feu les *Lettres philosophiques* que de faire encore un voyage à Amsterdam, au mois de janvier[3], avec un flux de sang, dans l'incertitude de retourner auprès de mes amis. Il faut, une bonne fois pour toutes, me procurer du repos; et mes amis devraient me forcer à tenir cette conduite, si je m'en écartais; *primùm vivere.*

Comptez, belle ame, esprit charmant, comptez que c'est en partie pour vivre avec vous que je sacrifie à la bienséance. Je vous embrasse avec transport, et suis à vous pour jamais. Envoyez sur-le-champ, je vous en prie, *Mémoire* et lettre à M. d'Argental; ranimez le tiéde Thieriot du beau feu que vous avez; qu'il soit ferme, ardent, imperturbable dans l'amitié, et qu'il ne se mêle jamais

[1] * Le *Mémoire sur la Satire.* (CLOG.)

[2] * Cette lettre n'est pas dans le *Mémoire;* on ne l'a pas imprimée non plus dans la *Correspondance.* (CLOG.)

[3] * Lisez *février.* (CLOG.)

de faire le politique, et de négocier quand il faut combattre. Adieu, encore une fois.

LETTRE DCCLXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 20 février.

Cher ange, voici une troisième fournée; j'ai presque prévenu ou suivi tous vos avis; je vous demande en grace de souffrir le *Mémoire* à-peu-près tel qu'il est; je n'ai plus de temps; je suis au désespoir de le consumer à ces horreurs nécessaires. Au nom de Dieu, présentez-le bien transcrit à monsieur l'avocat-général[1]; je vais en envoyer un double à M. de Fresnes[2], un à M. d'Argenson[3], un à M. de Maurepas, un à Thieriot, même à M. Hérault. S'il y a quelque chose à corriger pour l'impression, je le corrigerai.

La lettre au père Tournemine est essentielle. Helvétius raisonne en jeune philosophe hardi qui n'a point tâté du malheur, et moi en homme qui ait tout à craindre. Les esprits forts me protégeront à souper, mais les dévots me feront brûler.

[1] * Daguesseau de Plainmon, fils du chancelier; nommé avocat-général au parlement en 1736. (CLOG.)

[2] * Daguesseau de Fresnes, autre fils du chancelier. (CLOG.)

[3] * Le marquis d'Argenson. (CLOG.)

Mon cher et respectable ami, faites faire des copies du *Mémoire*. Je vous en conjure, n'épargnez aucuns frais; l'abbé Moussinot a l'argent tout prêt, mon neveu est à vos ordres. Trouvez-vous des longueurs? élaguez, disposez; mais présenter le *Mémoire* est une chose indispensable.

Que j'ai d'envie de me mettre tout de bon à ma tragédie[1], et de noyer dans les larmes du parterre le souvenir des crimes de Desfontaines! Faites un peu sentir à monsieur l'avocat-général l'*Allégorie de Pluton*[2] et *du juge* Sizame, *et du procureur-général des enfers*.

> Adieu; je baise vos deux ailes,
> Et me mets à l'ombre d'icelles.

LETTRE DCCLXXX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, 20[3].

On me berce, mon cher ami, et je ne veux pas être bercé plus long-temps. J'exige plus que jamais la requête de mon neveu. Il doit faire pour son

[1]* *Zulime*. (Clog.)

[2]* *Allégorie* II, livre II, intitulée *le Jugement de Pluton*, par J. B. Rousseau. (Clog.)

[3]* Cette lettre et celle qui la suit immédiatement sont datées de *juin*, par erreur, dans le recueil de l'abbé du Vernet. (Clog.)

oncle, pour son grand-père, pour toute sa famille, ce qu'a fait un étranger. Si j'avais poursuivi l'affaire criminellement moi-même, j'aurais eu raison de Desfontaines; de Chaubert, je remontais aisément à ce scélérat. Je n'ai rien à craindre de ses récriminations vagues, ni sur *le Préservatif,* qui est prouvé n'être pas de moi, ni sur tout ce qu'il m'impute sans preuves. Il aurait succombé comme calomniateur et comme auteur de libelles diffamatoires; mais il fallait aller à Paris et je n'ai pu faire ce voyage.

Soit que M. le marquis du Châtelet accommode cette affaire d'une manière honorable pour moi, soit qu'il la laisse à la justice, je prie toujours mon neveu de signer la requête. Faites-lui part *secretò* de ma petite intelligence avec M. Hérault; montrez-lui la lettre qu'il m'a écrite, celle que je lui ai écrite, et allons en avant. Sera-ce à la police ou à la chambre de l'Arsenal que Desfontaines sera poursuivi et condamné? Il n'est pas, je crois, nécessaire du ministère des avocats. Consultez, répondez, *et vale.*

LETTRE DCCLXXXI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, 21.

Le billet qu'on vous a présenté, monsieur le trésorier, est une simple prière; il n'y a ni valeur reçue, ni rien d'équivalent: refusez donc le paiement de cette prétendue lettre de change. On ne peut vous assigner; vous n'êtes pour rien dans cette affaire, et, si l'on vous assignait, ce serait un coup d'épée dans l'eau. Qu'on m'assigne à Cirei, et je répondrai.

Voulez-vous bien, mon cher ami, m'envoyer un bâton d'ébène pour servir de manche à une bassinoire d'argent? Je suis un philosophe un peu voluptueux. A propos de Desfontaines, est-il bien vrai qu'on instrumente sans moi contre cet insigne scélérat? On me mande que le procureur du roi du Châtelet informe. Cela est-il bien vrai? Envoyez-lui le nom de ceux qui ont acheté le livre et dont le témoignage peut précipiter la condamnation du livre et de l'auteur. Nous voilà tous heureux; dans peu nous goûterons le repos.

P. S. On me donne avis que le procureur du roi poursuit Desfontaines. Tout est en branle; Dieu soit loué et vous aussi, mon cher ami; nous

n'avons plus de corvée à faire ni de procès à essuyer. Nous tenons enfin le repos. Je vais me remettre à faire des vers, de la prose, et à suivre nos affaires temporelles.

LETTRE DCCLXXXII.

A M. HELVÉTIUS.

A Cirei, le 25 février.

Mon cher ami, l'ami des Muses et de la vérité, votre *Épître*[1] est pleine d'une hardiesse de raison bien au-dessus de votre âge, et plus encore de nos lâches et timides écrivains, qui riment pour leurs libraires, qui se resserrent sous le compas d'un censeur royal, envieux ou plus timide qu'eux. Misérables oiseaux à qui on rogne les ailes, qui veulent s'élever, et qui retombent en se cassant les jambes! Vous avez un génie mâle, et votre ouvrage étincelle d'imagination. J'aime mieux quelques unes de vos sublimes fautes que les médiocres beautés dont on nous veut affadir. Si vous me permettez de vous dire, en général, ce que je pense pour les progrès qu'un si bel art peut faire entre vos mains, je vous dirai : Craignez, en atteignant le grand, de sauter au gigantesque; n'offrez que

[1]* L'*Épître sur l'amour de l'étude*. (Clog.)

des images vraies, et servez-vous toujours du mot propre. Voulez-vous une petite règle infaillible pour les vers? la voici. Quand une pensée est juste et noble, il n'y a encore rien de fait; il faut voir si la manière dont vous l'exprimez en vers serait belle en prose; et, si votre vers, dépouillé de la rime et de la césure, vous paraît alors chargé d'un mot superflu; s'il y a dans la construction le moindre défaut, si une conjonction est oubliée; enfin, si le mot le plus propre n'est pas employé, ou s'il n'est pas à sa place, concluez alors que l'or de cette pensée n'est pas bien enchâssé. Soyez sûr que des vers qui auront l'un de ces défauts ne se retiendront jamais par cœur, ne se feront point relire; et il n'y a de bons vers que ceux qu'on relit et qu'on retient malgré soi. Il y en a beaucoup de cette espèce dans votre *Épître,* tels que personne n'en peut faire à votre âge, et tels qu'on en fesait il y a cinquante ans. Ne craignez donc point d'honorer le Parnasse de vos talents; ils vous honoreront sans doute, parceque vous ne négligerez jamais vos devoirs; et puis voilà de plaisants devoirs! Les fonctions de votre état ne sont-elles pas quelque chose de bien difficile pour une ame comme la vôtre? Cette besogne se fait comme on régle la dépense de sa maison et le livre de son maître-d'hôtel. Quoi! pour être fermier-général on n'aurait pas la liberté de penser! Eh, morbleu! Atticus était fermier-géné-

ral, les chevaliers romains étaient fermiers-généraux, et pensaient en Romains. Continuez donc, Atticus.

Je vous remercie tendrement de ce que vous avez fait pour d'Arnaud. J'ose vous recommander ce jeune homme comme mon fils; il a du mérite, il est pauvre et vertueux, il sent tout ce que vous valez, il vous sera attaché toute sa vie. Le plus beau partage de l'humanité, c'est de pouvoir faire du bien; c'est ce que vous savez et ce que vous pratiquez mieux que moi. Madame du Châtelet vous remerciera des éloges[1] qu'elle mérite, et moi je passerai ma vie à me rendre moins indigne de ceux que vous m'adressez. Pardon de vous écrire en *vile* prose, mais je n'ai pas un instant à moi. Les jours sont trop courts. Adieu; quand pourrai-je en passer quelques uns avec vous! Buvez à ma santé avec *x x* Montigni[2]. Est-il vrai que la *Philosophie de Newton* gagne un peu?

[1]* L'*Épître sur l'amour de l'étude,* adressée à madame du Châtelet, ne contenait rien de relatif à cette dame, dans les premières esquisses de cet opuscule, et Voltaire en fit l'observation à Helvétius. Voyez la note qui termine la fin de l'*Épître,* dans les *Mélanges littéraires.* (CLOG.)

[2]* Étienne Mignot de Montigni, cousin-germain de mesdames Denis et de Fontaine. (CLOG.)

LETTRE DCCLXXXIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 25 février.

Mon cher ami, eh quoi! malgré votre sagesse, vous tâtez aussi de l'amertume de cette vie! Ne pourrais-je verser une goutte de miel dans ce calice? Nous sommes bien éloignés, mais l'amitié rapproche tout. M. de Lézeau me doit environ mille écus, accommodez-vous-en sans façon; je vous ferai le transport, envoyez-moi le modèle. Si j'avais plus, je vous offrirais plus.

Mérope est trop heureuse. Puisse-t-elle vous amuser! J'aime mieux qu'un ami en ait les prémices que de les donner au parterre[1].

Je suis accablé de maladies, de calomnies, de chagrins; mais enfin je vis dans le sein de l'amitié, loin des hommes cruels, envieux et trompeurs. Ci-

[1] * La comtesse de Turpin dit dans son *Précis* de la vie de Voisenon, tome I des *OEuvres* de cet abbé, édition de 1781, que les comédiens refusèrent d'abord *Mérope*, mais que, Voisenon les ayant fait rougir de leur peu de jugement, ils la reçurent ensuite. Cette anecdote, répétée par l'auteur de l'article *Voisenon*, dans la *Biographie universelle*, me semble très hasardée. Madame du Châtelet dit dans une lettre du 6 avril 1739, à d'Argental: « Mais détruisez donc, vous « et mademoiselle Quinault, et tous les comédiens, cette calomnie « que *Mérope* a été refusée. » C'était effectivement une calomnie *contre les comédiens*. (Clog.)

deville, mon cher Cideville m'aime toujours; je suis consolé.

Pardon de vous dire si peu de choses; mon cœur est plein, et je voudrais le répandre avec vous; je voudrais passer un jour entier à vous écrire; mais les affaires, les travaux, m'emportent; je n'ai pas un moment; et l'homme du monde qui vous aime le mieux est celui qui vous écrit le moins. L'adorable Émilie vous fait mille compliments.

LETTRE DCCLXXXIV.

A M. DEVAUX[1].

Je vous ai aimé depuis que je vous ai connu, monsieur, et vos mœurs aimables m'ont charmé pour le moins autant que vos talents. Je reconnais les bontés pleines d'attention de madame de Graffigni au soin qu'elle a eu de vous envoyer une

[1] * Devaux, cité plus haut, comme lecteur du roi de Pologne Stanislas, lettre DCCXXXII, dans la note relative à madame de Graffigni, son amie d'enfance, naquit à Lunéville et fut membre de l'Académie de Nanci. On a de lui une comédie en un acte, en prose, jouée au Théâtre-Français en 1752, sous le titre de : *Les Engagements indiscrets*. Il avait reçu, étant jeune, le surnom de *Panpan*, et c'est ainsi que l'appelle souvent madame de Graffigni, dans ses lettres écrites de Cirei, du 4 décembre 1738 au 9 février 1739. Voltaire lui donne le même surnom de société dans quelques lettres de 1750 et de 1751, et c'est aussi de cette manière que Devaux est désigné dans plusieurs petites pièces du chevalier de Boufflers. (CLOG.)

lettre que je reçus de madame de Bernières il y a quelque temps. Cette lettre détruisait, en effet, les calomnies infames que le malheureux abbé Desfontaines avait vomies contre moi. La justice s'est mêlée du soin de le punir, et le lieutenant de police procède actuellement contre lui. Je crois bien qu'il sera difficile de le convaincre, et qu'il échappera à la rigueur des lois; mais il essuiera le châtiment que le public prononce toujours contre les ingrats et contre les calomniateurs; ce châtiment, c'est l'exécration où il est; et, quelque abymé qu'on soit dans le crime, on est toujours sensible à cette punition. Pour moi, je suis plus flatté de votre suffrage, qu'il ne peut être accablé par la haine publique.

Madame de Graffigni est actuellement[1] dans une ville qui est le rendez-vous des talents, et où vous devriez être. Dès que j'aurai mis au net quelques uns des ouvrages dont vous me parlez, je ne manquerai pas de vous en faire part. J'ambitionne votre suffrage et votre amitié, et c'est dans ces sentiments, monsieur, que je serai toujours bien véritablement votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

[1] * Madame de Graffigni, comme nous l'avons déja dit, avait quitté Cirei, vers le 10 février 1739, après y être demeurée environ neuf semaines, et était allée à Paris. (CLOG.)

LETTRE DCCLXXXV.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, février.

M. de Maurepas m'écrit[1], M. d'Argenson m'écrit, monsieur l'avocat-général, fils de M. d'Aguesseau, m'écrit et s'intéresse pour moi auprès de son père; ce père, monsieur le chancelier, a déja commencé d'agir. Ils me protégent tous ouvertement; ils prétendent qu'il faut assigner Guiot Desfontaines au tribunal de la commission de M. Hérault. J'ai répondu qu'en mon particulier je ne souhaitais qu'un désaveu, mais en même temps qu'il fallait que son désaveu fût aussi authentique que ses calomnies; que je n'empêchais pas qu'une requête, signée de plusieurs gens de lettres, fût présentée juridiquement; que, sur cette requête, M. Hérault déploierait sa justice, soit comme lieutenant-général de police, soit comme chef de la commission de l'Arsenal.

Le tribunal de M. Hérault m'est plus avantageux que celui du Châtelet; il est plus expéditif; il

[1] * Cette correspondance entre Voltaire et Jean-Frédéric Phélipeaux, comte de Maurepas, né le 9 juillet 1701, secrétaire d'état dès 1715, et nommé ministre d'état au commencement de 1738, n'a pas été recueillie. (Clog.)

n'y a point d'appel; il n'y aura point de factums; je n'y aurai point à craindre de dénonciation étrangère au sujet; il n'y a aucune preuve contre moi, et les preuves fourmillent contre Desfontaines, appuyées de l'horreur publique.

Rassurez, je vous prie, M. d'Argental sur cette récrimination dont il a peur et que je ne crains pas; représentez-lui aussi bien fortement qu'on ne peut ni qu'on ne doit agir par lettre de cachet, voie toujours infiniment odieuse, et que moi-même je déteste[1]. Je sortirai certainement victorieux de cet odieux combat, mais, pour cela, j'ai besoin de votre zèle et de celui de tous mes amis.

LETTRE DCCLXXXVI.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirei, le 26 février[2].

O nouvelle effroyable! ô tristesse profonde!
Il était un héros nourri par les vertus,

[1] * Quelques années auparavant, Voltaire demandait à Hérault ce qu'on fesait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres de cachet: « On les pend, » répondit le lieutenant de police. — « C'est toujours « bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui en signent « de vraies, » répliqua Voltaire. — Voyez la *Vie de Voltaire*, par Condorcet, tome I, page 61, et la note [1]* de la lettre DCCCL. (CLOG.)

[2] * Cette lettre, à laquelle Frédéric ne répondit que le 15 avril

L'espérance, l'idole, et l'exemple du monde;
    Dieu! peut-être il n'est plus!

Quel envieux démon, de nos malheurs avide,
Dans ces jours fortunés tranche un destin si beau!
A mes yeux égarés quelle affreuse Euménide
    Vient ouvrir ce tombeau!

Descendez, accourez du haut de l'empyrée,
Dieu des arts, dieu charmant, mon éternel appui;
Vertus, qui présidez à son ame éclairée,
    Et que j'adore en lui,

Descendez, refermez cette tombe entr'ouverte;
Arrachez la victime aux destins ennemis;
Votre gloire en dépend, sa mort est votre perte;
    Conservez votre fils.

Jusqu'au trône enflammé de l'empire céleste
La Terre a fait monter ces douloureux accents:
« Grand Dieu! si vous m'ôtez cet espoir qui me reste,
    « Sapez mes fondements.

« Vous le savez, grand Dieu! languissante, affaiblie
« Sous le poids des forfaits, je gémis de tout temps;
« Fédéric me console, il vous réconcilie
    « Avec mes habitants. »

Le ciel entend la Terre, il exauce ses plaintes;
Minerve, la Santé, les Graces, les Amours,
Revolent vers mon prince, et dissipent nos craintes,
    En assurant ses jours.

Rival de Marc-Aurèle, ame héroïque et tendre,

suivant, est elle-même la réponse à la lettre de Frédéric, du 27 janvier 1739. (Clog.)

Ah! si je peux former le desir et l'espoir
Que de mes jours encor le fil puisse s'étendre,
Ce n'est que pour vous voir.

Je suis né malheureux; la détestable envie,
Le zèle impérieux des dangereux dévots,
Contre les jours usés de ma mourante vie
Arment la main des sots.

Un lâche [1] me trahit, un ingrat [2] m'abandonne,
Il rompt de l'amitié le voile décevant;
Misérables humains, ma douleur vous pardonne;
Fédéric est vivant.

Il les faut excuser, monseigneur, ces vers sans esprit, que le cœur seul a dictés au milieu de la crainte où je suis encore de votre danger, dans le même temps que j'avais la joie d'apprendre votre résurrection de votre propre main.

Votre altesse royale est donc comme le cygne du temps passé; elle chante au bord du tombeau. Ah! monseigneur, que vos vers m'ont rassuré! On a bien de la vie quand l'esprit fait de ces choses-là, après une crampe dans l'estomac. Mais, monseigneur, que de bontés à-la-fois! Je n'ai de protecteurs que vous et Émilie. Non seulement votre altesse royale daigne m'aimer, mais elle veut encore que les autres m'aiment. Eh! qu'importent

[1] * Desfontaines. (Clog.)
[2] * Thieriot. (Clog.)

les autres? Après tout, je n'aurai pas la malheureuse faiblesse de rechercher le suffrage de Vadius, quand je suis honoré des bontés de Fédéric; mais le malheur est que la haine implacable des Vadius est souvent suivie de la persécution des Séjan.

Je suis en France parceque madame du Châtelet y est; sans elle, il y a long-temps qu'une retraite plus profonde me déroberait à la persécution et à l'envie. Je ne hais point mon pays; je respecte et j'aime le gouvernement sous lequel je suis né; mais je souhaiterais seulement pouvoir cultiver l'étude avec plus de tranquillité et moins de crainte.

Si l'abbé Desfontaines et ceux de sa trempe, qui me persécutent, se contentaient de libelles diffamatoires, encore passe; mais il n'y a point de ressorts qu'ils ne fassent jouer pour me perdre. Tantôt ils font courir des écrits scandaleux, et me les imputent; tantôt des lettres anonymes aux ministres, des histoires forgées à plaisir par Rousseau, et consommées par Desfontaines; de faux dévots se joignent à eux, et couvrent du zéle de la religion leur fureur de nuire. Tous les huit jours je suis dans la crainte de perdre la liberté ou la vie; et, languissant dans une solitude, et dans l'impuissance de me défendre, je suis abandonné par ceux même à qui j'ai fait le plus de bien, et qui pensent qu'il est de leur intérêt de me trahir. Du moins, un coin de terre dans la Hollande, dans

l'Angleterre, chez les Suisses[1] ou ailleurs, me mettrait à l'abri, et conjurerait la tempête; mais une personne trop respectable a daigné attacher sa vie heureuse à des jours si malheureux; elle adoucit tous mes chagrins, quoiqu'elle ne puisse calmer mes craintes.

Tant que j'ai pu, monseigneur, j'ai caché à votre altesse royale la douleur de ma situation, malgré la bonté qu'elle avait elle-même d'en plaindre l'amertume; je voulais épargner à cette ame généreuse des idées si désagréables; je ne songeais qu'aux sciences qui font vos délices; j'oubliais l'auteur que vous daignez aimer; mais enfin ce serait trahir son protecteur de lui cacher sa situation. La voilà telle qu'elle est. Horace dit :

« Durum! sed levius fit patientiâ. »
Lib. I, od. XXIV, v. 19.

et moi je dis :

« Durum! sed levius fit *per Federicum.* »

Votre altesse royale promet encore sa protection pour les affaires que madame du Châtelet doit discuter vers les confins de votre souveraineté. Elle vous en remercie, monseigneur; il n'y a

[1]* Voltaire arriva à Genève, le 12 décembre 1755, et c'est à partir de cette époque qu'il commença à être libre, soit en Suisse, soit dans le petit pays de Gex qui y touche. (CLOG.)

qu'elle qui puisse exprimer le prix de vos bienfaits. Sera-t-il possible que votre altesse royale soit en Prusse, quand nous serons près de Clèves? J'espère au moins que nous y serons si long-temps qu'enfin nous y verrons *salutare meum*[1].

Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE DCCLXXXVII.

A M. LÉVESQUE DE POUILLI[2].

A Cirei, le 27 février.

Mon cher Pouilli, je n'ai aucun droit sur monsieur votre frère[3] que celui de l'estime que je ne puis lui refuser; mais j'en ai peut-être sur vous, parceque je vous aime tendrement depuis vingt années.

Les affaires deviennent quelquefois plus sérieuses et plus cruelles qu'on ne pense. M. de Saint-Hyacinthe m'outrage depuis vingt ans, sans que jamais je lui en aie donné le moindre sujet, ni même que j'aie proféré la moindre plainte. Depuis la satire qu'il fit contre moi, au sujet d'*OEdipe*, il

[1]* Cantique de Siméon; Évangile de saint Luc, II, 30. (CLOG.)

[2]* Louis-Jean Lévesque de Pouilli, né à Reims en 1691, frère de Lévesque de Burigni auquel la lettre DCLXXXII est adressée. Voyez la lettre LXVIII, dans laquelle Pouilli est cité avec son autre frère, Lévesque de Champeaux. (CLOG.)

[3]* Lévesque de Burigni. (CLOG.)

n'a cessé de m'accabler d'injures dans le *Journal littéraire* et dans tous ceux où il a eu part. Étant à Londres, il publia une brochure contre moi. Je sais que tout cela est ignoré du public; mais un outrage sanglant[1], imprimé à la suite de la plaisanterie du *Mathanasius* (que s'Gravesande, Sallengre, et autres, ont fait de concert avec tant de succès); un outrage, dis-je, de cette nature, attribué au sieur de Saint-Hyacinthe, est une injure d'autant plus cruelle qu'elle est plus durable.

Encore une fois, je défie M. de Saint-Hyacinthe de citer un mot que j'aie jamais prononcé contre lui. On m'a envoyé de Hollande et d'Angleterre des mémoires aussi terribles qu'authentiques dont je n'ai fait ni ne ferai aucun usage. Pour peu que vous soyez instruit de ses procédés publics dans ces pays, vous sentirez que j'ai en main ma vengeance. Les héritiers de madame Lambert ne se sont pas tus, et j'ai des lettres des personnes les plus respectables et de la plus haute considération qui, après avoir assisté souvent M. de Saint-Hyacinthe, l'ont reconnu, et ont fait succéder la plus violente indignation à leurs bontés. J'oppose donc, monsieur, la plus longue et la plus discréte patience aux affronts les plus répétés et les plus impardonnables. Malheureusement j'ai des parents

[1] * La *Déification d'Aristarchus Masso*. (Clog.)

qui prennent cette affaire à cœur, et je ne cherche qu'à prévenir un éclat; c'est dans ce principe que je vous ai déja écrit, et à monsieur votre frère[1], et même à M. de Saint-Hyacinthe. Je n'ai point obtenu, il s'en faut beaucoup, la satisfaction nécessaire à un honnête homme. Il est bien étrange et bien cruel que M. de Saint-Hyacinthe veuille partager l'opprobre et les fureurs de l'abbé Desfontaines, contre lequel la justice procède actuellement. Que lui coûterait-il de réparer tant d'injustices par un mot? Je ne lui demande qu'un désaveu. Je suis content s'il dit qu'il ne m'a point eu *en vue*[2], que tout ce qu'avance l'abbé Desfontaines est calomnieux, qu'il pense de moi *tout le contraire de ce qui est avancé dans le libelle en question;* en un mot, je me tiens outragé de la manière la plus cruelle par Saint-Hyacinthe, que je n'ai jamais offensé, et je demande une juste réparation. Je vous conjure, monsieur, de lui procurer comme à moi un repos dont nous avons besoin l'un et l'autre. Je vous sup-

[1] * Burigni, l'ami de Saint-Hyacinthe, publia, en 1780, une *Lettre* de 33 pages, *sur les démêlés de Voltaire avec Saint-Hyacinthe.* M. Weiss, auteur de l'article qui concerne ce dernier, dans la *Biographie universelle,* y dit, en donnant un extrait de la *Lettre* de Burigni, que Saint-Hyacinthe, de l'aveu même de celui-ci, *fut le provocateur dans ce triste démêlé.* (Clog.)

[2] * Saint-Hyacinthe adressa, le 2 mai suivant, à Burigni, une lettre dans laquelle il assura que la *Déification* ne contenait aucune allusion contre Voltaire. Voyez cette lettre, tome I, page 270. (Clog.)

plie instamment d'envoyer ma lettre à monsieur votre frère; j'en vais faire une copie que j'enverrai à plusieurs personnes, afin que, s'il arrivait un malheur que je veux prévenir, on rende justice à ma conduite, et que rien ne puisse m'être imputé.

Je connais trop, mon cher ami, la bonté et la générosité de votre cœur pour ne pas compter que vous ferez finir une affaire qui peut-être perdra deux hommes dont l'un a subsisté quelque temps de vos bienfaits, et dont l'autre vous est attaché par tant d'amitié.

LETTRE DCCLXXXVIII.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

28 février.

Monseigneur, je reçois la lettre de votre altesse royale du 3 février, et je lui réponds par la même voie. Nous avons sur-le-champ répété l'expérience de la montre dans le récipient; la privation d'air n'a rien changé au mouvement qui dépend du ressort. La montre est actuellement sous la cloche; je crois m'apercevoir que le balancier a pu aller peut-être un peu plus vite, étant plus libre dans le vide; mais cette accélération est très peu de chose, et dépend probablement de la nature de la montre. Quant au ressort, il est évident, par l'expérience,

que l'air n'y contribue en rien; et, pour la *matière subtile* de Descartes, je suis son très humble serviteur. Si cette matière, si ce torrent de tourbillons va dans un sens, comment les ressorts qu'elle produirait pourraient-ils s'opérer de tous les sens? Et puis qu'est-ce que c'est que des tourbillons?

Mais que m'importe la machine pneumatique? c'est votre machine, monseigneur, qui m'importe; c'est la santé du corps aimable qui loge une si belle ame. Quoi! je suis donc réduit à dire à votre altesse royale ce qu'elle m'a si souvent daigné dire: Conservez-vous; travaillez moins. Vous le disiez, monseigneur, à un homme dont la conservation est inutile au monde; et moi je le dis à celui dont le bonheur des hommes doit dépendre. Est-il possible, monseigneur, que votre accident ait eu de telles suites? J'ai eu l'honneur d'écrire à votre altesse royale par M. Ploetz; j'ai écrit aussi en droiture; hélas! je ne puis être au nombre de ceux qui veillent auprès de votre personne. Nisus et Euryalus[1] amuseront peut-être plus votre convalescence que ne feraient des calculs. Je ne m'étonne pas que le héros de l'amitié ait choisi un tel sujet; j'en attends les premières scènes avec impatience. Scipion, César, Auguste, firent des tragédies, *cur non Federicus?*

[1] * Voyez plus haut, lettre DCCLIX. (CLOG.)

Votre altesse royale me fait trop d'honneur; elle oppose trop de bonté à mes malheurs; j'ai fait tant de changements à *la Henriade*, que je suis obligé de lui envoyer l'ouvrage tout entier, avec les corrections. Si elle ordonne la voie par laquelle il faut lui faire tenir l'ouvrage qu'elle protége, elle sera obéie. Je suis trop heureux, malgré mes ennemis; je la remercie mille fois; et tout ce que vous daignez me dire pénètre mon cœur. Que je bavarderais, si ma déplorable santé me permettait d'écrire davantage! Je suis à vos pieds, monseigneur. Je ne respire guère, mais c'est pour Émilie et pour mon dieu tutélaire.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, etc.

LETTRE DCCLXXXIX.

A M. THIERIOT.

Le 28 février.

Je compte recevoir bientôt les livres pour madame du Châtelet, et celui que M. le prince Cantemir[1] veut bien me prêter. Je vous renverrai exactement les *Épîtres* de Pope, le *s'Gravesande* de la

[1] * Antiochus Cantemir, né à Constantinople en 1709, mort le 11 avril 1744, à Paris, où il était ministre plénipotentiaire de l'impératrice de Russie Élisabeth. Ce jeune prince était fils de Démétrius Cantemir. (Clog.)

Bibliothèque du roi, la petite bague que madame du Châtelet a voulu garder quelque temps, et je souhaite qu'elle vous rappelle le souvenir d'un ancien ami qui vous a toujours aimé.

Si vous savez, à Paris, des choses que j'ignore, j'en sais peut-être, à Cirei, qui vous sont encore inconnues. Éclaircissez-les, et voyez si je suis bien informé. Il y a environ douze jours que Desfontaines rencontra Jore dans un café borgne, et qu'il l'excita à vous faire un procès sur une prétendue dette. Il lui donna le projet d'un factum contre vous, dont ce procès serait le prétexte. Huit pages entières contenaient ce projet de factum. Ils riaient en le lisant, et mon nom, comme vous croyez bien, n'y était pas épargné. Ils nommèrent le procureur qui devait agir contre vous. Depuis ce temps Jore a revu deux fois Desfontaines, et probablement vous avez reçu une assignation devant le lieutenant civil. Je n'en sais pas davantage; c'est à vous à m'apprendre la suite de cette affaire. Desfontaines, qui n'est capable que de crimes, se servit, il y a quelques années, contre moi d'un aussi lâche artifice, et Jore eut l'impudence de dire à M. d'Argental : « Je sais bien que M. de Voltaire ne me doit rien; « mais j'aurai le plaisir de regagner, par un factum « contre lui, l'argent qu'il devait me faire gagner « d'ailleurs. » M. d'Argental me conseilla de n'être pas assez faible pour acheter le silence d'un scé-

lérat, et je vous conseille aujourd'hui la même chose. Il y a trop de honte à céder aux méchants.

Vous n'êtes point surpris sans doute de la conduite de Desfontaines, et vous devez vous apercevoir qu'on ne peut réprimer ses iniquités que par l'autorité. Tous vos ménagements n'ont jamais servi qu'à nourrir ses poisons et son insolence. Vous savez que, depuis douze ans, il a mis au nombre de ses perfidies celle de vouloir nous diviser; et ce qu'il y a eu d'horrible c'est qu'il a réussi à le faire croire à quelques personnes, et presque à me le faire craindre.

Je comptais vivre heureux. L'amitié inaltérable de la femme du monde la plus respectable et la plus éclairée m'assurait mon bonheur à Cirei; et la sûreté d'avoir en vous un ami intime à Paris, un correspondant fait pour mon esprit et pour mon cœur, me consolait de la rage de l'envie et des taches dont l'imposture noircit toujours les talents. J'avoue que j'eus le cœur percé quand vous me mandâtes que les injures infames dont l'abbé Desfontaines vous avait autrefois harcelé n'étaient pas de lui; moi qui sais aussi bien que vous qu'il en était l'auteur, je fus au désespoir de voir que vous ménagiez ce monstre. Je sus d'ailleurs qu'il vous avait montré ses mauvaises remarques[1] contre

[1] * *Racine vengé*... Voyez la lettre du 29 décembre 1738 à d'Olivet. (Clog.)

l'abbé d'Olivet, et que vous l'aviez proposé à Algarotti pour traduire *le Newtonianisme des Dames;* vous voilà bien payé. Vous auriez bien dû sentir qu'il y a certaines ames féroces, incapables du moindre bien, et dont il faut s'éloigner pour jamais avec horreur; mais aussi il y en a d'autres qui méritent un attachement sans variation et sans faiblesse.

Je vous prie de me mander comment vous vous portez, et de compter toujours sur des sentiments inébranlables de ma part. Le même caractère qui m'a rendu inflexible pour les cœurs mal faits me rend tendre pour les ames sensibles auxquelles il ne manque qu'un peu de fermeté.

Avez-vous enfin donné le commencement de mon *Essai*[1] à M. d'Argental?

Qu'est-ce que *Mahomet*[2]? *quid novi?*

LETTRE DCCXC.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, le 4 mars.

Une réponse précise à mes demandes, mon cher abbé. Quoi! M. Begon m'écrit qu'on ne peut rien

[1]* L'*Essai sur le Siècle de Louis XIV.* (Clog.)

[2]* *Mahomet II*, tragédie de La Noue, jouée pour la première fois le 23 février 1739. (Clog.)

faire sans témoins? Je vous l'avoue, je ne m'attendais pas à cette observation. M. de Montigni n'a-t-il pas acheté *la Voltairomanie* chez Mérigot? Chaubert ne lui a-t-il pas promis long-temps un exemplaire de cet abominable libelle? De Mouhi n'en a-t-il pas déposé un chez le commissaire Le Comte? Le gendre de votre frère, et une autre personne, n'en ont-ils pas acheté? Ne m'a-t-on pas écrit tout cela? Ne m'avez-vous pas mandé que vous en aviez ramassé six exemplaires? Où d'Arnaud a-t-il pris le sien? D'où de Mouhi tient-il celui qu'il a déposé? Les vendeurs sont connus. N'en voilà-t-il pas assez pour commencer à instrumenter? Je vous demande en grace de me mettre au fait, car jusqu'ici cette affaire ne sert qu'à me désespérer. Il est affreux qu'on ne veuille pas me laisser aller à Paris[1]; mais enfin l'amitié l'emporte. Au nom de l'amitié, mon

[1] * Moussinot conseillait à Voltaire de se rendre à Paris, et, en cela, il était d'un avis tout contraire à celui de madame du Châtelet qui disait à d'Argental, dans une lettre au commencement de mars 1739:

« L'abbé Moussinot fait à présent les malheurs de ma vie. Il écrit « les lettres les plus fortes à votre ami pour l'engager à aller à Paris. « Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point cette idée m'afflige; « l'exécution me mettrait au désespoir. Au nom de l'amitié, mon « ange tutélaire, envoyez-moi le contre-poison. Mandez combien on « ferait mal de partir, et tâchez d'engager cet insensible abbé à n'en « plus parler. Quand il verra que vous désapprouvez le voyage, il « n'en parlera plus; car il a pour vous la vénération qu'il doit. »

(Clog.)

cher abbé, secondez-moi donc, et réparez mon absence par vos soins.

LETTRE DCCXCI.

A M. BERGER.

Cirei, le 6 mars.

Je ne fais, mon cher monsieur, dans l'affaire de Desfontaines, que ce que mes amis et mes parents ont voulu; et je cède aux bienséances rigoureuses qui ordonnent de confondre certaines calomnies. Je vous prie d'aller, à votre loisir, consulter l'oracle[1] à la Grange-Batelière.

Je suis bien aise que la pièce[2] de M. de La Noue ait réussi. C'est un homme de mérite et de talent, à ce qu'il me paraît. Il faut que la pièce soit bien bonne pour faire tant d'effet avec un si triste dénouement.

Je comptais vous envoyer le commencement de l'*Essai* sur l'histoire de Louis XIV; mais, puisqu'on m'a prévenu, je n'ai autre chose à vous dire, sinon qu'on le corrige encore.

Qu'est-ce que ce *Brutus* de Pontchavrau, et cette *Porcie* de Conscierge? Nous valons en cela les An-

[1]* D'Argental. (CLOG.)

[2]* *Mahomet II*, que l'on jouait depuis le 23 février précédent. (CLOG.)

glais, mais ne nous en vantons pas comme eux dans les gazettes.

Je vous embrasse.

LETTRE DCCXCII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 7 mars.

Mon cher ami, vite un petit mot. Je reçois votre aimable lettre. Je vais vous envoyer le commencement de cet *Essai sur le Siècle de Louis XIV*. Votre suffrage est toujours le premier que j'ambitionne.

Embrassez pour moi mon confrère de La Noue. On dit que sa pièce est excellente. J'y prends part de tout mon cœur, et par cette raison que la pièce est bonne, et par cette autre raison, si persuasive pour moi, que vous aimez l'auteur. Si vous pouviez l'engager à l'envoyer à l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merri, par le coche je l'aurais au bout de sept jours. Ce sont des fêtes pour Cirei; car, quoique entourés de sphères et de compas, nous aimons les beaux vers comme vous. Si la pièce ne vous était pas dédiée, je voudrais qu'elle pût l'être à madame du Châtelet. Cela pourrait nous lier avec M. de La Noue, quand nous habiterons Paris. Je

sais que c'est un garçon très estimable. Madame du Châtelet ne sait pas un mot de ce que je vous écris; mais voici mon idée, mon cher ami. Vous savez peut-être que, quand je dédiai *Alzire* à madame du Châtelet, quelques personnes murmurèrent, que des hommages publics déplurent à quelques yeux malins; or, si un étranger lui dédiait une pièce de théâtre, qu'aurait la malignité à dire? Je vous avoue que je serais enchanté, et que M. de La Noue pourrait compter sur ma reconnaissance; enfin, s'il est à Rouen, je mets cette négociation entre vos mains.

Mes compliments, je vous prie, à ce jeune chirurgien [1]. Je sais ses quatre prix, et je connais son mérite. J'attends son livre avec une impatience que j'ai pour tous les beaux-arts.

Ce que j'ai entre les mains [2] de l'illustre marquis est toujours au service de mon cher et tendre ami Cideville. Mes lettres sont courtes, mais mes tra-

[1] * Claude-Nicolas Lecat, né dans l'ancienne province de Picardie le 6 septembre 1700, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Rouen. Il remporta, de 1734 à 1738, les premiers prix décernés par l'Académie royale de chirurgie, et publia, vers la fin de 1739, une brochure intitulée *Dissertation sur le dissolvant de la pierre*, ouvrage dont parle sans doute ici Voltaire, à moins qu'il n'ait voulu faire allusion au *Traité des Sens* qui parut peu de temps après la *Dissertation*. (Clog.)

[2] * Les mille écus dus à Voltaire par le marquis de Lézeau. (Clog.)

vaux sont longs, et c'est pour vous, ingrat public[1], que je travaille; vous verrez, vous verrez[2]. Madame du Châtelet vous fait les plus sincères compliments.

Adieu, mon très cher ami. V.

LETTRE DCCXCIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON[3].

A Cirei, le 7 mars.

Que direz-vous de moi, monsieur? Vous me faites sentir vos bontés de la manière la plus bienfesante, vous ne semblez me laisser de sentiments que ceux de la reconnaissance, et il faut, avec cela, que je vous importune encore. Non, ne me croyez pas assez hardi; mais voici le fait. Un grand garçon bien fait, aimant les vers, ayant de l'esprit, ne sachant que faire, s'avise de se faire présenter,

[1] * Le mot *public* n'est pas dans l'original autographe de cette lettre. (Clog.)

[2] * Voltaire travaillait en secret à sa tragédie de *Mahomet*. (Clog.)

[3] * René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, fils aîné du lieutenant-général de police (*Marc-René*) qui fit *embastiller* Voltaire, en 1717. Voltaire avait connu le marquis d'Argenson, et le comte, son frère, au collège. Voyez ma note sur les deux d'Argenson, tome LXI, page 556. (Clog.)

je ne sais comment, à Cirei. Il m'entend parler de vous comme de mon ange gardien. Oh! oh! dit-il, s'il vous fait du bien, il m'en fera donc, écrivez-lui en ma faveur. — Mais, monsieur, considérez que j'abuserais... — Eh bien ! abusez, dit-il; je voudrais être à lui, s'il va en ambassade[1]; je ne demande rien, je le servirai à tout ce qu'il voudra: je suis diligent, je suis bon garçon, je suis de fatigue; enfin donnez-moi une lettre pour lui. Moi, qui suis bon homme, je lui donne la lettre. Dès qu'il la tient, il se croit trop heureux. — Je verrai M. d'Argenson! — Et voilà mon grand garçon qui vole à Paris.

J'ai donc, monsieur, l'honneur de vous en avertir. Il se présentera à vous avec une belle mine et une chétive recommandation. Pardonnez-moi, je vous en conjure, cette importunité; ce n'est pas ma faute. Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés, et un passant a dit: J'en retiens part.

S'il arrivait, en effet, que ce jeune homme fût sage, serviable, instruit, et qu'allant en ambassade, vous eussiez par hasard besoin de lui, informez-vous-en au noviciat des jésuites. Il a été deux

[1] * Le marquis d'Argenson avait été nommé ambassadeur en Portugal, dès la fin de 1737, mais des intrigues de cour l'empêchèrent de remplir ces fonctions, et ce fut M. de Chavigni qui le remplaça et partit au mois de mars 1740. (CLOG.)

ans novice, malgré lui[1]. Son père, congréganiste de la congrégation des *Messieurs** (vous connaissez cela), voulait en faire un saint de la compagnie de Jésus; mais il vaut mieux vivre à votre suite que dans cette compagnie.

Pour moi, je vivrai pour vous être à jamais attaché avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

LETTRE DCCXCIV.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirei, le 7 mars.

Thalie, qui gouvernez Melpomène, parmi les *Mahomet*, les *Warvick*[2], et les *Alméide*, ce que vous savez[3] trouvera-t-il sa place? Vous en aviez vu l'ébauche; je l'envoie avec quelques coups de pinceau, qui sont le fruit de vos judicieux conseils. Il

[1]* Cet apprenti jésuite est nommé Degouve, à la fin de la lettre DCCCII. (CLOG.)

* Les jésuites avaient deux congrégations dans leurs collèges; celle des écoliers, et celle des sots du quartier, qu'on appelait *Congrégation des Messieurs*. K.

[2]* Ce fut vers cette époque que Cahusac présenta aux comédiens son *Comte de Warwick*, qui tomba tout à plat, à la première représentation. On ne connaît plus que le *Warwick* de La Harpe. (CLOG.)

[3]* *Zulime*. (CLOG.)

m'est venu de si terriblement beaux sujets[1] dans la tête, que j'ai peur de ne plus rien faire que des piéces de théâtre. De façon ou d'autre, je suis à vous, mademoiselle, ou comme admirateur ou comme auteur. J'ai l'honneur de vous avertir qu'un grand jeune homme[2] bien fait, qui idolâtre la comédie, et qui voudrait mériter d'approcher de vous, est venu exprès me trouver à Cirei; il s'est d'ailleurs imaginé qu'il pourrait entrer dans les écuries du roi, qu'on pourrait le présenter à M. le prince Charles[3]; enfin il m'a pressé, conjuré de lui donner une lettre pour vous. Je n'ai pu résister à la vanité que je sentais de passer pour avoir auprès de vous quelque crédit. Je lui ai donné cette lettre, il est parti sur-le-champ pour Paris; il est peut-être à présent à votre porte; c'est là où je serais, si je n'étais à Cirei. Pourquoi me refusez-vous le petit mot que je vous ai demandé? vous savez pourtant quel est mon tendre, mon éternel dévouement pour vous. V.

[1] * C'est encore une allusion que Voltaire fait à sa tragédie de *Mahomet* dont le vrai titre est *le Fanatisme*. (CLOG.)

[2] * Degouve, recommandé au marquis d'Argenson, dans la lettre précédente. (CLOG.)

[3] * Charles de Lorraine, cité dans les lettres CCCXXVII et CCCCLXXXIII. (CLOG.)

LETTRE DCCXCV.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirei, ce... mars.

Voici, mademoiselle, le jeune homme [1] dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

Il y a un homme de mérite, nommé M. Devilliers, qui s'intéresse pour lui, à ce que j'apprends, auprès de M. le prince Charles.

Mais quelle recommandation serait plus puissante que la vôtre! Pour moi, je sais bien que, si j'étais prince, mon conseil ne serait composé que de vous; car, quand j'ai mis des princes sur le théâtre, c'est à vos avis qu'ils ont dû tout leur succès. Enfin, mademoiselle, ce jeune homme a des talents et admire les vôtres; il est, comme de raison, passionné pour les spectacles; et, s'il pouvait vous avoir obligation, il vous serait aussi attaché que moi-même; c'est assurément beaucoup dire. Vous savez avec quel dévouement j'ai l'honneur d'être, mademoiselle, votre, etc. VOLTAIRE.

[1] * Degouve. (CLOG.)

LETTRE DCCXCVI.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Cirei, *nonis martis*[1].

Elegans et sapiens Olivete, Tullius ille laudum amator nunc, opinor, gloriatur quòd ingenio tuo clarior et diligentiâ tuâ accuratior prodeat. Tullia nostra, Æmilia du Châtelet, in omni genere artium instructa et vera operum tuorum æstimatrix, novo operi[2] tuo gratulatur, et commentarios tuos enixè desiderat. Sed tibi fateor, notæ ad textum in ipsis paginis accommodatæ non illi displicerent. Arduum est et operosum notas ad finem libri rejectas quærere. Ut ut, vir doctissime, incumbe labori tuo, et Ciceronem Olivetanum cum voluptate legemus. Hæc tibi scribunt Æmilia et Volterius.

Le scason[3] ne m'avait paru que plaisant et digne du personnage. Cerbère est sans doute le nom de

[1]* Cette lettre, imprimée parmi celles de 1740, dans l'édition en 42 volumes, est de 1739. (Clog.)

[2]* D'Olivet venait de publier (mars 1739) la préface latine de son édition des œuvres de Cicéron, dont les 9 vol. in-4° parurent, à Paris, de 1740 à 1742, avec un choix de commentaires anciens et des notes de lui. (Clog.)

[3]* Voyez la lettre DCCL à d'Argental. (Clog.)

baptême de ce misérable. C'est une ame infernale.

Un jour Satan, pour égayer sa bile,
Voulut créer un homme à sa façon;
Il le forma des membres de Chausson,
Et le pétrit de l'ame de Zoïle.
L'homme fut fait, et Guiot [1] fut son nom.
A ses parents en tout il est semblable.
Son fessier large, à Bicêtre étrillé,
Devers Saint-Jean doit être en bref grillé.
Mais ce qui plus lui semble insupportable,
C'est que Paris de bon cœur donne au diable
Chacun écrit par Guiot barbouillé.

On me fait espérer qu'on arrachera quelque satisfaction de ce monstre, ennemi du genre humain. J'avais de quoi le perdre, mais il eût fallu venir à Paris, et quitter mes amis pour un coquin. Mon cœur en est incapable; l'amitié m'est plus chère que la vengeance. Est-ce que vous n'avez point reçu mon nouveau morceau sur *Rome?* est-ce que vous ne l'avez point communiqué à l'abbé Dubos, après l'avoir reçu de Thieriot? Enfin n'avez-vous pas envoyé à M. d'Argental le petit *Essai* [2]?

J'ai de bonnes raisons pour penser que Silhon a fait le *Testament* du cardinal. L'abbé de Bourzeis n'y a pas plus de part que vous. Comment! cet

[1] * Nom de famille de Desfontaines. (Clog.)
[2] * L'*Essai sur le Siècle de Louis XIV*. (Clog.)

abbé de Bourzeis écrivait comme Pélisson! Son *Traité des Droits de la Reine* est un chef-d'œuvre; son style d'ailleurs est moins antique que celui du cardinal. Les mots *aucunement, d'autant que, si est-ce,* etc., ne se trouvent point chez Bourzeis. Enfin, j'attends mon Silhon pour confronter.

J'ai idée qu'on a écrit quelque chose pour prouver que le cardinal de Richelieu n'a pas fait son *Testament.* Faites-moi la grace, mon aimable maître, de donner sur cela quelques instructions *tuo addictissimo discipulo et amico* Voltaire.

LETTRE DCCXCVII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 8 mars.

Mon cher ami, depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, ma santé est si languissante, que je n'ai pu travailler à quoi que ce pût être. L'oisiveté m'est un poids beaucoup plus insupportable que le travail et que la maladie. Mais nous ne sommes formés que d'un peu d'argile, et il serait ridicule au suprême degré d'exiger beaucoup de santé d'une machine qui doit, par sa nature, se détraquer souvent, et qui est obligée de s'user pour périr enfin.

Je vois, par votre lettre [1], que vous êtes en bon train de corriger vos ouvrages. Je regrette beaucoup que quelques

[1] * Celle du 15 février précédent. (Clog.)

grains de cette sage critique ne soient pas tombés sur la pièce que je vous ai adressée. Je ne l'aurais point exposée au soleil, si ce n'avait été dans l'intention qu'il la purifiât. Je n'attends point de louanges de Cirei, elles ne me sont point dues; je n'attends de vous que des avis et de sages conseils. Vous me les devez assurément, et je vous prie de ne point ménager mon amour-propre.

J'ai lu avec un plaisir infini le morceau de *la Henriade* que vous avez corrigé. Il est beau, il est superbe. Je voudrais bien, indépendamment de cela, avoir fait celui que vous retranchez. Je suis destiné, je crois, à sentir plus vivement que les autres les beautés dont vous ornez vos ouvrages; ces beaux vers que je viens de lire m'ont animé de nouveau du feu d'Apollon. Telle est la force de votre génie, qu'il se communique à plus de deux cents lieues. Je vais monter mon luth pour former de nouveaux accords.

Il n'y a point lieu de douter que vous réussirez dans la nouvelle tragédie [1] que vous travaillez. Lorsque vous parlez de la gloire, on croit en entendre discourir Jules César. Parlez-vous de l'humanité, c'est la nature qui s'explique par votre organe. S'agit-il d'amour, on croit entendre le tendre Anacréon ou le chantre divin qui soupira pour Lesbie. En un mot, il ne vous faut que cette tranquillité d'ame que je vous souhaite de tout mon cœur, pour réussir et pour produire des merveilles en tout genre.

Il n'est point étonnant que l'Académie royale ait préféré quelque mauvais ouvrage de physique à l'excellent *Essai* de la marquise. Combien d'impertinences ne se sont pas dites en philosophie! De quelles absurdités l'esprit humain ne s'est-il point avisé dans les écoles! Quel paradoxe reste-t-il à débiter qu'on n'ait point soutenu? Les hommes ont

[1] * *Zulime.* Voltaire n'en était qu'aux premiers actes de *Mahomet*, et il n'en avait encore parlé que vaguement. (Clog.)

toujours penché vers le faux; je ne sais par quelle bizarrerie la vérité les a toujours moins frappés. La prévention, les préjugés, l'amour-propre, l'esprit superficiel, seront, je crois, pendant tous les siècles, les ennemis qui s'opposeront aux progrès des sciences; et il est bien naturel que des savants de profession aient quelque peine à recevoir les lois d'une jeune et aimable dame qu'ils reconnaîtraient tous pour l'objet de leur admiration, dans l'empire des graces, mais qu'ils ne veulent point reconnaître pour l'exemple de leurs études, dans l'empire des sciences. Vous rendez un hommage vraiment philosophique à la vérité. Ces intérêts, ces raisons petites ou grandes, ces nuages épais, qui obscurcissent pour l'ordinaire l'œil du vulgaire, ne peuvent rien sur vous.

Il serait à souhaiter que les hommes fussent tous au-dessus des corruptions de l'erreur et du mensonge; que le vrai et le bon goût servissent généralement de règles, dans les ouvrages sérieux et dans les ouvrages d'esprit. Mais combien de savants sont capables de sacrifier à la vérité les préjugés de l'étude, et le prix de la beauté, et les ménagements de l'amitié? Il faut une ame forte pour vaincre d'aussi puissantes oppositions. Les vents sont très bien, comme vous en convenez, dans la caverne d'Éole, d'où je crois qu'il ne faut les tirer que pour cause.

J'ai été vivement touché des persécutions qu'on vous a suscitées; ce sont des tempêtes qui ôtent pour un temps le calme à l'Océan, et je souhaiterais bien d'être le Neptune de l'*Énéide*, afin de vous procurer la tranquillité que je vous souhaite très sincèrement. Souffrez que je vous rappelle ces deux beaux vers de l'*Épître à Émilie*, où vous vous faites si bien votre leçon :

Tranquille au haut des cieux que Newton s'est soumis,
Il ignore en effet s'il a des ennemis.

Laissez au-dessous de vous, croyez-moi, cet essaim méprisable et abject d'ennemis aussi furieux qu'impuissants. Votre mérite, votre réputation, vous servent d'égide. C'est en vain que l'envie vous poursuivra; ses traits s'émousseront et se briseront tous contre l'auteur de *la Henriade*, en un mot, contre Voltaire. De plus, si le dessein de vos ennemis est de vous nuire, vous n'avez pas lieu de les redouter, car ils n'y parviendront jamais; et, s'ils cherchent à vous chagriner, comme cela paraît plus apparent, vous ferez très mal de leur donner cette satisfaction. Persuadé de votre mérite, enveloppé de votre vertu, vous devez jouir de cette paix douce et heureuse qui est ce qu'il y a de plus desirable en ce monde. Je vous prie d'en prendre la résolution. Je m'y intéresse par amitié pour vous, et par cet intérêt que je prends à votre santé et à votre vie.

Mandez-moi, je vous prie, où, par qui et comment je dois faire parvenir ce que je vous destine [1] et à la marquise. Tout est emballé; agissez rondement, et mandez-moi, comme je le souhaite, ce que vous trouvez de plus expédient.

La marquise me demande si j'ai reçu l'extrait de Newton, qu'elle a fait. J'ai oublié de lui répondre sur cet article. Dites-lui, je vous prie, que Thieriot me l'avait envoyé, et qu'il m'a charmé comme tout ce qui vient d'elle. En vérité elle en fait trop; elle veut nous dérober à nous autres hommes tous les avantages dont notre sexe est privilégié. Je tremble que, si elle se mêle de commander des armées, elle ne fasse rougir les cendres des Condé et des Turenne. Opposez-vous à des progrès qui nous en font encore envisager d'autres dans l'éloignement, et faites du moins qu'une sorte de gloire nous reste.

Césarion, qui me tient compagnie, vous assure mille

[1] * Du vin de Hongrie, et quelques *bagatelles* d'ambre. (Clog.)

fois de son amitié; il ne se passe point de jour que nous ne nous entretenions sur votre sujet.

Je suis rempli de projets; pour peu que ma santé revienne, vous serez inondé de mes ouvrages, à Cirei, comme le fut l'Italie par l'invasion des Goths. Je vous prie d'être toujours mon juge et non pas mon panégyriste. Je suis avec l'estime la plus fervente, mon cher ami, votre très fidèlement affectionné ami, FÉDÉRIC.

LETTRE DCCXCVIII.

A M. HELVÉTIUS,

A PARIS.

A Cirei, ce 14 mars.

Vous êtes une bien aimable créature; voilà tout ce que je peux vous dire, mon cher ami. On me mande que vous venez bientôt à Cirei. Je remets à ce temps-là à vous parler des deux leçons de votre belle *Épître sur l'Étude*[1]. Vous pouvez de ces deux dessins faire un excellent tableau avec peu de peine. Continuez à remplir votre belle ame de toutes les vertus et de tous les arts. Les femmes pensent que vous devez tout à l'amour; la poésie vous revendique, la géométrie vous offre des *x x*, l'amitié veut tout votre cœur, et messieurs des fermes voudraient aussi que vous ne fussiez qu'à

[1] * L'*Épître sur l'amour de l'étude*. (CLOG.)

eux; mais vous pouvez les satisfaire tous à-la-fois. Mettez-moi toujours, mon cher ami, au nombre des choses que vous aimez; et, dans votre immensité, n'oubliez point Cirei, qui ne vous oubliera jamais. Est-il possible que vous ayez daigné aller chez Saint-Hyacinthe! Vous profanez vos bontés. Je ne sais comment vous remercier.

LETTRE DCCXCIX.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 22 mars [1].

Mon cher ami, je me suis trop pressé de vous découvrir mes projets de physique. Il faut l'avouer, ce trait sent bien le jeune homme qui, pour avoir pris une légère teinture de physique, se mêle de proposer des problèmes aux maîtres de l'art. J'en fais amende honorable en rougissant, et je vous promets que vous n'entendrez plus parler de périhélies, ni d'aphélies, qu'après m'en être bien instruit préalablement. Passez cependant à un ignorant de vous faire une petite objection sur ce vide que vous supposez entre le soleil et nous.

Il me semble que, dans le Traité de la lumière, Newton dit que les rayons du soleil sont de la matière, et qu'ainsi, il fallait qu'il y eût un vide, afin que ces rayons pussent parvenir à nous en si peu de temps. Or, comme ces rayons sont matériels, et qu'ils occupent cet espace immense, tout cet intervalle se trouve donc rempli de cette matière lu-

[1] * La réponse de Voltaire est du 15 avril suivant. (Clog.)

mineuse; ainsi il n'y a point de vide, et la matière subtile de Descartes, ou l'éther, comme il vous plaira de la nommer, est remplacée par votre lumière. Que devient donc le vide? Après ceci, n'attendez plus de moi un seul mot de physique.

Je suis un volontaire en fait de philosophie; je suis très persuadé que nous ne découvrirons jamais les secrets de la nature; et, restant neutre entre les sectes, je peux les regarder sans prévention, et m'amuser à leurs dépens.

Je ne regarde point avec la même indifférence ce qui concerne la morale; c'est la partie la plus nécessaire de la philosophie, et qui contribue le plus au bonheur des hommes. Je vous prie de vouloir corriger la pièce que je vous envoie sur la *tranquillité;* ma santé ne m'a pas permis de faire grand'chose. J'ai, en attendant, ébauché cet ouvrage. Ce sont des idées croquées que la main d'un habile peintre devrait mettre en exécution.

J'attends le retour de mes forces pour commencer ma tragédie; je ferai ce que je pourrai pour réussir. Mais je sens bien que la pièce tout achevée ne sera bonne qu'à servir de papillotes à la marquise.

Je médite un ouvrage[1] sur *le Prince* de Machiavel; tout cela roule encore dans ma tête, et il faudra le secours de quelque divinité pour débrouiller ce chaos.

J'attends avec impatience *la Henriade;* mais je vous demande instamment de m'envoyer la critique des endroits que vous retranchez. Il n'y aurait rien de plus instructif ni de plus capable de former le goût que ces remarques.

[1] * C'est cet ouvrage que Voltaire fit imprimer, en 1740, sous le titre de : *Anti-Machiavel,* ou *Essai de critique sur le* PRINCE *de Machiavel.* Voyez, entr'autres, dans la *Correspondance,* les lettres écrites au libraire J. van Duren, en juin et juillet 1740; elles y paraissent pour la première fois. (CLOG.)

Servez-vous, s'il vous plaît, de la voie de Michelet[1] pour me faire tenir vos lettres; c'est la meilleure de toutes.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles de votre santé; j'appréhende beaucoup que ces persécutions et ces affaires continuelles qu'on vous fait ne l'altèrent plus qu'elle ne l'est déja. Je suis avec bien de l'estime, mon cher ami, votre très affectionné et fidéle ami, Fédéric.

LETTRE DCCC.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

Le 24 mars.

J'envoie, monsieur, sous le couvert de monsieur votre frère[2], le commencement de l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. Elle ne sera pas plus honorée de la cire d'un privilége que les deux *Épîtres*[3]; mais, si elle vous plaît, c'est là le plus beau des priviléges. Or, j'ai grande envie de vous plaire, et vous verrez que, si je n'en viens pas à bout, ce ne sera pas faute de travailler dans les genres que vous aimez. Laissez-moi faire, et vous serez au moins content de mes efforts.

[1] * Michelet était un marchand cité plus haut, dans la lettre DCLXXV, à Kaiserling. (Clog.)

[2] * Le comte d'Argenson. La *Correspondance* contient plusieurs lettres à son adresse, notamment en 1743; elles y sont imprimées pour la première fois. (Clog.)

[3] * *Sur la nature du Plaisir, et sur la nature de l'Homme.* Ce sont les cinquième et sixième *Discours*. (Clog.)

Hélas, monsieur, est-il possible que le prix de tant de travaux soit la persécution! et quelle persécution encore! la plus acharnée et la plus longue. Il paraît que mon affaire contre Desfontaines prend un fort méchant train. N'importe, j'ai la gloire que vous avez daigné vous y intéresser; c'est la plus belle des réparations. Vous m'aimez, Desfontaines est assez puni.

Voilà comme la vengeance est douce. Mon cœur est pénétré de vos bontés pour jamais.

LETTRE DCCCI.

A M. THIERIOT.

Le 24 mars.

Un des meilleurs géomètres [1] de l'univers, et sans contredit aussi un des plus aimables hommes, quitte Cirei pour Paris;

> Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme.
>
> *La Mort de César*, act. II, sc. IV.

[1] * Clairaut, que Voltaire cite encore, avec des éloges très mérités, dans la lettre DCCCLXXI. M. Lacroix dit dans la *Biographie universelle*, article *Clairaut*, que ce jeune savant alla avec Maupertuis à Bâle visiter Jean Bernoulli qui était alors le Nestor des géomètres, et que, de retour à Paris, il se retira avec Maupertuis au Mont-Valérien, pour s'y livrer plus entièrement à l'étude. Ce fut là que madame du Châtelet alla souvent, à cheval, en septembre et octobre 1739, prendre de lui des leçons qu'il retoucha plus tard et qu'il publia sous le titre d'*Éléments de géométrie*. (CLOG.)

Il vous rapporte le *s'Gravesande* en maroquin, appartenant à Louis XV, les *Satires* de Pope, qui persécute ses ennemis autant que je suis persécuté des miens, et le portrait d'un homme fort malheureux à Paris, mais fort heureux dans sa solitude, et qui compte toujours sur votre amitié, malgré les injustices qu'il essuie. Nous avons reçu tous les livres. Nous vous prions d'envoyer *le Langage des bêtes**. Je ne sais si c'est un bon livre, mais c'est un sujet charmant. J'envie aux bêtes deux choses, leur ignorance du mal à venir, et de celui qu'on dit d'elles. Elles ont de plus de fort bonnes choses; elles ont même des amis, et par-là je me console avec elles, car j'en ai aussi, et je compte sur vous.

LETTRE DCCCII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirei, ce 26 mars.

Je suis pénétré de vos bontés, mademoiselle. Eh bien! connaissez-moi donc. Vous croyez que le poison dont mes ennemis répandent des tonneaux sur moi est un poison froid qui glace mon

* L'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* est du père Bougeant, jésuite; sa Compagnie, pour le punir d'avoir publié cet ouvrage, le condamna à ne plus faire que des catéchismes. K.

faible génie; non, il l'échauffe, et je me ranime par leur rage. *Zulime* a été faite au milieu des mouvements où ils m'ont forcé, et à travers cent lettres à écrire par semaine. La douleur d'être accablé par ceux qui devaient me défendre s'est tournée en sentiments tragiques, et les conseils de M. d'Argental, joints aux vôtres, m'ont fait naître l'envie de donner une tragédie intéressante pour me venger. Le secret n'a point transpiré, et j'attends tous les jours vos leçons. Vous craignez, mademoiselle, que je n'aie pas l'esprit assez libre pour corriger *Zulime!* Sachez que j'ai été si impatienté de ne point recevoir vos critiques, que j'ai commencé une autre tragédie[1], dans l'intervalle; sachez qu'il y a quatre actes d'ébauchés. Vous serez terriblement étonnée du sujet; en un mot, je suis dans vos fers, jouissez de votre victoire, et accablez-moi si vous voulez; mais apprenez que vous l'avez emporté sur les Bernoulli, les Maupertuis, et les plus grands géomètres[2] de l'Europe qui viennent de partir de Cirei. J'ai fait des vers à leur nez, et j'ai chaussé le cothurne, en dépit des machines de l'abbé Nollet, qui remplissent ma galerie. Connaissez donc un peu la vie de votre esclave : ou je souffre ou j'étudie; et, quand mes maladies me persécutent au point de m'em-

[1]* *Le Fanatisme, ou Mahomet le prophète.* (Cloc.)
[2]* Clairaut, cité dans la lettre précédente. (Cloc.)

pêcher de lire, j'ai la ressource des vers. Tous mes moments sont consacrés au travail. Est-il juste qu'une telle vie soit si cruellement persécutée? Vous me parlez des grimauds qui écrivent contre mes ouvrages. J'ai toujours ignoré les sifflements de ces petits serpents cachés sous terre; mais je me plains des monstres qui veulent flétrir mes mœurs, et des magistrats qui laissent ces horreurs impunies. Je n'ai jamais répondu à une critique. Mais, en vérité, j'ai l'amour-propre de croire que je méritais d'être un peu autrement traité dans ma patrie. Je vous assure, mademoiselle, que vous me consolez bien de tant de chagrins; si on me proposait de perdre à-la-fois mes ennemis et votre suffrage, je n'accepterais pas le marché. Pour que je puisse mériter ce suffrage, dites-moi donc ce que vous trouvez à refaire à *Zulime*. J'ai, il me semble, obéi à une partie de vos ordres; mais ne vous rebutez point d'en donner, je ne me lasserai point de les suivre. Madame du Châtelet vous fait ses compliments. J'aurai l'honneur de vous envoyer un Ramire[1], et vous nous donnerez la merveille des chiens que vous promettez. Adieu, mademoiselle; vous connaissez mon tendre et sincère attachement pour vous; je vous aime autant que je vous estime.

[1] * Voyez plus haut la fin de la lettre DCCLXXVII. (CLOG.)

Ma foi, ce grand Degouve doit se faire comédien; débauchez-moi ce grand drôle-là, il ne déclame pas mal, vous me le dégourdirez; il a été *jésuite*.

LETTRE DCCCIII.

A M. BERGER.

Cirei, le 29 mars.

Mon cher Berger, je viens d'écrire à M. Pallu ce que j'ai cru de plus engageant, en faveur de M. de Billi que je crois à Lyon. Continuez, je vous prie, à m'écrire. Vous savez que mes occupations et l'uniformité de ma vie me laissent peu de choses à vous mander. Il faut que votre fécondité supplée à ma disette.

Le couplet contre M. est sanglant. N'est-ce pas Roi qui en est l'auteur? Comment va *Mahomet*[1]? Comment va le monde? Est-il vrai que vous ayez vu Saint-Hyacinthe? ce malheureux n'en vaut pas la peine. C'est un de ceux qui déshonorent le plus les lettres et l'humanité. Il n'a guère vécu à Londres que de mes aumônes et de ses libelles. Il m'a volé et il a osé m'outrager. Escroc public, plagiaire qui s'est attribué le *Mathanasius* de Sal-

[1] *Mahomet II.* (CLOG.)

lengre et de s'Gravesande; fait pour mourir par le bâton ou par la corde, je ne dis rien de trop. Dieu merci, je n'ai des ennemis que de cette espéce et des amis de la vôtre. Comptez sur moi pour jamais.

LETTRE DCCCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 avril.

Mon respectable ami, j'aime mieux encore succomber sous le libelle de Desfontaines que de signer un compromis qui me couvrirait de honte. Je suis plus indigné de la proposition que du libelle.

Tout ce malentendu vient de ce que M. Hérault, qui a tant d'autres affaires plus importantes, n'a pas eu le temps de voir ce que c'est que ce *Préservatif* qu'on veut que je désavoue comme un libelle, purement et simplement.

Ce *Préservatif*, publié par le chevalier de Mouhi, contient une lettre de moi qui fait l'unique fondement de tout le procès. Cette lettre authentique articule tous les faits qui démontrent mes services et l'ingratitude du scélérat qui me persécute. Désavouer un écrit qui contient cette lettre, c'est signer mon déshonneur, c'est mentir lâchement et

inutilement. L'affaire, ce me semble, consiste à savoir si Desfontaines m'a calomnié ou non. Si je désavoue ma lettre, dans laquelle je l'accuse, c'est moi qui me déclare calomniateur. Tout ceci ne peut-il finir qu'en me chargeant de l'infamie de ce malheureux? Comment veut-on que je désavoue, que je condamne la seule chose qui me justifie, et que je mente pour me déshonorer?

M. de Meinières ne pourrait-il pas faire à M. Hérault ces justes représentations? Qu'il promette une obéissance entière à ses ordres, mais qu'il obtienne des ordres plus doux; qu'il ait la bonté de faire considérer à M. Hérault que pendant dix années l'abbé Desfontaines m'a persécuté moi et tant de gens de lettres par mille libelles; que j'ai été plus sensible qu'un autre, parcequ'il a joint la plus noire ingratitude aux plus atroces calomnies envers moi. Il a fait entendre à M. Hérault que j'ai rendu outrage pour outrage, que j'ai fait graver une estampe[1] dans laquelle il est représenté à Bicêtre; mais l'estampe a été dessinée à Vérone, gra-

[1] * Il paraît que Voltaire avait effectivement fait graver cette estampe. Madame de Graffigni qui, pour prix de l'hospitalité reçue par elle à Cirei, écrivait à Devaux tout ce qu'elle parvenait à y découvrir de plus secret, relativement à ses illustres hôtes, fait mention de cette gravure au bas de laquelle Voltaire mit des vers de sa composition. Voyez la *Vie privée de Voltaire* (ou Lettres de madame de Graffigni), publiée en 1820, par M. des Boys, page 121. (CLOG.)

vée à Paris, et l'inscription est à peine française; m'en accuser, c'est une nouvelle calomnie.

Enfin, mon cher ange gardien, je suis persuadé qu'une représentation forte de M. de Meinières, jointe à la vivacité de M. d'Argenson, qui ne démord pas, emportera la place. C'est une réparation authentique, non un compromis.

Si vous pouviez faire dire un petit mot à M. Hérault, par M. de Maurepas, l'affaire n'en irait pas plus mal. Ah! mon cher et respectable ami, que de persécutions, que de temps perdu! *Eripe me à dentibus eorum.*

Mon autre ange, celui de Cirei, vous écrit[1]; ainsi je quitte la plume; je m'en rapporte à tout ce qu'elle vous dit. L'auteur de *Mahomet II* m'a envoyé sa pièce; elle est pleine de vers étincelants; le sujet était bien difficile à traiter. Que diriez-vous si je vous envoyais bientôt *Mahomet Ier?* Paresseux que vous êtes! j'ai plus tôt fait une tragédie[2] que vous n'avez critiqué *Zulime.*

Ah! mettez mon ame en repos, et que tous mes travaux vous soient consacrés.

[1]* La lettre de madame du Châtelet porte le n° 43 parmi celles qui ont été publiées en 1806. (CLOG.)

[2]* Voltaire donne ici, pour la première fois, le titre de sa tragédie de *Mahomet* à laquelle il fait seulement allusion à la fin de sa lettre DCCLXV, dix-sept jours avant la première représentation de *Mahomet II.* (CLOG.)

Faites lire à vos amis l'*Essai* sur Louis XIV; je voudrais savoir si on le goûtera, s'il paraîtra vrai et sage.

Adieu, mon cher ange gardien; mille respects à madame d'Argental.

LETTRE DCCCV.

A M. HELVÉTIUS.

Ce 2 avril.

Mon cher confrère en Apollon, mon maître en tout le reste, quand viendrez-vous voir la nymphe de Cirei et votre tendre ami? Ne manquez pas, je vous prie, d'apporter votre dernière *Épître*[1]. Madame du Châtelet dit que c'est moi qui l'ai perdue; moi je dis que c'est elle. Nous cherchons depuis huit jours. Il faut que Bernoulli l'ait emportée pour en faire une équation. Je suis désespéré, mais vous en avez sans doute une copie. Je suis très sûr de ne l'avoir confiée à personne. Nous la retrouverons, mais consolez-nous. Ce grand garçon d'Arnaud veut vous suivre dans vos royaumes de Champagne; il veut venir à Cirei. J'en ai demandé la permission à madame la marquise, elle le veut

[1] * C'était sans doute une nouvelle leçon de l'*Épître sur l'amour de l'étude*. (Clog.)

bien; présenté par vous, il ne peut être que bienvenu.

Je serai charmé qu'il s'attache à vous. Je suis le plus trompé du monde, s'il n'est né avec du génie et des mœurs aimables. Vous êtes un enfant bien charmant de cultiver les lettres à votre âge avec tant d'ardeur, et d'encourager encore les autres. On ne peut trop vous aimer. Amenez donc ce grand garçon. Madame du Châtelet et madame de Champbonin[1] vous font mille compliments.

Adieu, jusqu'au plaisir de vous embrasser.

LETTRE DCCCVI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 3 avril.

Plus de *Langage des bêtes,* je vous prie; je viens de le lire, c'est un ouvrage dont le fond chimérique n'est pas assez orné par les détails. Il n'y a rien de ce qu'il fallait à un tel ouvrage, ni esprit, ni bonne plaisanterie. Si un autre qu'un jésuite en était l'auteur, on n'en parlerait pas.

[1] * Cette dame, depuis le commencement de février jusqu'à la fin d'avril 1739, fit au moins deux voyages de Cirei à Paris, pour des affaires personnelles, et sans doute aussi pour des démarches relatives à Voltaire. C'est ce qui explique pourquoi celui-ci parle d'elle tantôt comme présente, tantôt comme absente, dans ses lettres de cette époque. (Clog.)

Au lieu de cela, Cirei vous demande un *Démosthène* grec et latin, un *Euclide* grec et latin, et le *Démosthène* de Tourreil.

Je vous prie de me déterrer quelque ouvrage d'un vieil académicien nommé Silhon[1]. J'ai envie d'avoir quelque chose de ce bavard qui a eu part, dit-on, au *Testament* prétendu du cardinal de Richelieu.

Comment vous portez-vous? Je travaille toujours, mais je me meurs.

LETTRE DCCCVII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 3 avril.

Mon cher ami, je vous remercie d'un des plus grands plaisirs que j'aie goûtés depuis long-temps. Je viens de lire des morceaux admirables dans une tragédie pleine de génie, et où les ressources sont aussi grandes que le sujet était ingrat. Mon cher Pollion, ami des arts, qui vous connaissez si bien en vers, qui en faites de si aimables, je vous adresse mes sincères remerciements pour M. de La Noue.

[1]* Jean Silhon, l'un des premiers membres de l'Académie française; le même auquel Voltaire attribue plus haut, lettre DCCXVIII, *le Coup d'estat*. (CLOG.)

Si vous trouviez que mes petites idées[1] valussent la peine de paraître à la queue de sa pièce, je m'en tiendrais honoré. Dites, je vous prie, à l'auteur, que je suis à jamais son partisan et son ami. Vous savez, mon cher Cideville, si mon cœur est capable de jalousie, si les arts ne me sont pas plus chers que mes vers. Je ressens vivement les injures, mais je suis encore plus sensible à tout ce qui est bon. Les gens de lettres devraient être tous frères; et ils ne sont presque tous que des faux frères. J'espère de la pièce[2] de Linant. Elle n'est pas au point où je la voudrais, mais il y a des beautés. Elle peut être jouée, et il en a besoin.

Adieu, mon très cher ami. Madame du Châtelet vous fait mille compliments; vous lui êtes présent, quoiqu'elle ne vous ait jamais vu. Adieu.

LETTRE DCCCVIII.

A M. DE LA NOUE[3].

A Cirei, le 3 avril.

Votre belle tragédie, monsieur, est arrivée à Cirei, comme les Maupertuis et les Bernoulli en

[1]* Voyez la lettre suivante adressée à La Noue. (Clog.)

[2]* *Ramessès*, que Linant n'acheva pas. (Clog.)

[3]* Jean Sauvé de La Noue, avec lequel Voltaire fut en correspondance, naquit à Meaux, en 1701, et mourut en 1761. Il n'a donné

partaient. Les grandes vérités nous quittent; mais à leur place les grands sentiments et de très beaux vers, qui valent bien des vérités, nous arrivent.

Madame la marquise du Châtelet a lu votre ouvrage avec autant de plaisir que le public l'a vu. Je joins mon suffrage au sien, quoiqu'il soit d'un bien moindre poids, et j'y ajoute mes remerciements du plaisir que vous me faites, et de la confiance que vous voulez bien avoir en moi.

Je crois que vous êtes le premier parmi les modernes qui ayez été à-la-fois acteur et auteur tragique; car celui qui donna *Hercule* sous son nom [1] n'en était pas l'auteur; d'ailleurs cet *Hercule* est comme s'il n'avait point été.

Ce double mérite [2] n'a guère été connu que chez les anciens Grecs, chez cette nation heureuse de qui nous tenons tous les arts, qui savait récompenser et honorer tous les talents, et que nous n'estimons et n'imitons pas assez.

qu'une tragédie, *Mahomet II*, représenté, pour la première fois, le 23 février 1739. La plus connue de ses comédies est la *Coquette corrigée*. M. Petitot a commis une erreur, en disant, dans une *Notice* sur La Noue, que Voltaire composa son *Mahomet deux ans après* celui de cet acteur-auteur. (CLOG.)

[1] * La Thuillerie, qui passa pour le prête-nom de l'abbé Abeille. (CLOG.)

[2] * Variante : Le double mérite d'être, si on ose le dire, peintre et tableau à-la-fois, n'a été en honneur que chez les anciens Grecs...

Cette variante est tirée, comme celles qui suivent, de l'édition de Kehl où cette lettre se trouve mutilée. (L. D. B.)

Je vous avoue, monsieur, que je sens un plaisir incroyable quand je vois des vers de génie, des vers nobles, pleins d'harmonie et de pensées; c'est un plaisir rare, mais je viens de le goûter avec transport.

Tranquille maintenant, l'amour qui le séduit
Suspend son caractère, et ne l'a point détruit.
. . . .
Sur les plus turbulents j'ai versé les faveurs;
A la fidélité réservant la disgrace,
Mon adroite indulgence a caressé l'audace.
Act. I, sc. I.

. . . .
Dans leurs sanglantes mains le tonnerre s'allume,
Sous leurs pas embrasés la terre se consume[1].

. . . .
J'ai vaincu, j'ai conquis, je gouverne à présent.
Act. I, sc. IV.

. . . .
Parmi tant de dangers ma jeunesse imprudente
S'égarait et marchait aveuglée et contente.
Act. II, sc. IV.

. . . .
La gloire et les grandeurs n'ont pu remplir mes vœux;
Un instant de vertu vient de me rendre heureux.
Act. II, sc. V.

. . . .
Tout autre bruit se tait lorsque la foudre gronde;

[1] * Ces deux vers n'ont pas été conservés dans la pièce dont La Noue avait envoyé le manuscrit à Voltaire, dans la dernière quinzaine de mars 1739. (Clog.)

Tonne sur ces cruels, et rends la paix au monde.
Act. III, sc. VI.

. . . .

Cruel aga! pourquoi dessillais-tu mes yeux?
Pourquoi, dans les replis d'un cœur ambitieux,
Avec des traits de flamme aiguillonnant la gloire,
A l'amour triomphant arracher la victoire?
Act. IV, sc. I.

Il me semble que votre ouvrage étincelle partout de ces traits d'imagination; et, lorsque vous aurez achevé de polir les autres vers qui enchâssent ces diamants brillants, il doit en résulter une versification très belle, et même d'un nouveau genre. Il ne faut sans doute rien de trop hardi dans les vers d'une tragédie; mais aussi les Français n'ont-ils pas souvent été un peu trop timides? A la bonne heure qu'un courtisan poli, qu'une jeune princesse, ne mettent dans leurs discours que de la simplicité et de la grace; mais il me semble que certains héros étrangers, des Asiatiques, des Américains, des Turcs, peuvent parler sur un ton plus fier, plus sublime:

« Major è longinquo. »

J'aime un langage hardi, métaphorique, plein d'images, dans la bouche de Mahomet II[1]. Ces

[1] * Variante: Dans la bouche de Mahomet II, comme dans Ma-
« homet le prophète. Ces idées superbes sont faites pour leurs carac-
« tères; c'est ainsi qu'ils s'exprimaient eux-mêmes. On prétend que

idées superbes sont faites pour son caractère : c'est ainsi qu'il s'exprimait lui-même. Savez-vous bien qu'en entrant dans Sainte-Sophie, qu'il venait de changer en mosquée, il s'écria en vers persans qu'il composa sur-le-champ : « Le palais impérial « est tombé; les oiseaux qui annoncent le carnage « ont fait entendre leurs cris sur les tours de Con- « stantin [1] ? »

On a beau dire que ces beautés de diction sont des beautés épiques; ceux qui parlent ainsi ne savent pas que Sophocle et Euripide ont imité le style d'Homère. Ces morceaux épiques, entremêlés avec art parmi des beautés plus simples, sont comme des éclairs qu'on voit quelquefois enflammer l'horizon, et se mêler à la lumière douce et égale d'une belle soirée. Toutes les autres nations aiment, ce me semble, ces figures frappantes. Grecs, Latins, Arabes, Italiens, Anglais, Espagnols, tous nous reprochent une poésie un peu trop prosaïque. Je ne demande pas qu'on outre la nature, je veux qu'on la fortifie et qu'on l'embellisse. Qui aime mieux que moi les pièces de

« le conquérant de Constantinople, en entrant dans Sainte-Sophie, « qu'il venait de changer en mosquée, récita deux vers sublimes du « persan Saadi :.... » (L. D. B.)

[1] * Dans la *Biographie universelle*, article *Mahomet II*, ce distique est rapporté ainsi : « L'araignée ourdira sa toile dans le palais « impérial, et la chouette fera entendre son chant nocturne sur les « tours d'Éfrasiab. » (L. D. B.)

l'illustre Racine? qui les sait plus par cœur? Mais serais-je fâché que Bajazet, par exemple, eût quelquefois un peu plus de sublime?

Elle veut, Acomat, que je l'épouse. — Eh bien!
Act. II, sc. III.

. . . .
Tout cela finirait par une perfidie!
J'épouserais! et qui? (s'il faut que je le die)
Une esclave attachée à ses seuls intérêts...
. . . .
Si votre cœur était moins plein de son amour,
Je vous verrais, sans doute, en rougir la première :
Mais, pour vous épargner une injuste prière,
Adieu; je vais trouver Roxane de ce pas,
Et je vous quitte. — Et moi, je ne vous quitte pas.
Act. II, sc. V.

. . . .
Que parlez-vous, madame, et d'époux, et d'amant?
O ciel! de ce discours quel est le fondement?
Qui peut vous avoir fait ce récit infidèle?...
. . . .
Je vois enfin, je vois qu'en ce même moment
Tout ce que je vous dis vous touche faiblement.
Madame, finissons et mon trouble et le vôtre;
Ne nous affligeons point vainement l'un et l'autre.
Roxane n'est pas loin, etc.
Act. III, sc. IV.

Je vous demande, monsieur, si à ce style, dans lequel tout le rôle de ce Turc est écrit, vous reconnaissez autre chose qu'un Français qui s'exprime avec élégance et avec douceur? Ne desirez-

vous rien de plus mâle, de plus fier, de plus animé dans les expressions de ce jeune Ottoman qui se voit entre Roxane et l'empire, entre Atalide et la mort? C'est à-peu-près ce que Pierre Corneille disait, à la première représentation de *Bajazet,* à un vieillard qui me l'a raconté : « Cela est tendre, tou« chant, bien écrit, mais c'est toujours un Fran« çais qui parle. » Vous sentez bien, monsieur, que cette petite réflexion ne dérobe rien au respect que tout homme qui aime la langue française doit au nom de Racine. Ceux qui desirent un peu plus de coloris à Raphaël et au Poussin ne les admirent pas moins. Peut-être qu'en général, cette maigreur, ordinaire à la versification française, ce vide de grandes idées, est un peu la suite de la gêne de nos phrases et de notre poésie. Nous avons besoin de hardiesse, et nous devrions ne rimer que pour les oreilles; il y a vingt ans que j'ose le dire. Si un vers finit par le mot *terre,* vous êtes sûr de voir *la guerre* à la fin de l'autre; cependant prononce-t-on *terre* autrement que *père* et *mère?* Pourquoi prononce-t-on *sang* autrement que *camp?* Pourquoi donc craindre de faire rimer aux yeux ce qui rime aux oreilles? On doit songer, ce me semble, que l'oreille n'est juge que des sons, et non de la figure des caractères. Il ne faut point multiplier les obstacles sans nécessité, car alors c'est diminuer les beautés. Il faut des lois sévères, et non un vil es-

clavage[1]. De peur d'être trop long je ne vous en dirai pas davantage sur le style; j'ai d'ailleurs trop de choses à vous dire sur le sujet de votre piéce. Je n'en sais point qui fût plus difficile à manier; il n'était conforme, par lui-même, ni à l'histoire, ni à la nature. Il a fallu assurément bien du génie pour lutter contre ces obstacles.

Un moine, nommé Bandelli, s'est avisé de défigurer l'histoire du grand Mahomet II par plusieurs contes incroyables; il y a mêlé la fable de la mort d'Irène, et vingt autres écrivains l'ont copiée. Cependant il est sûr que jamais Mahomet n'eut de maîtresse connue des chrétiens sous ce nom d'Irène; que jamais les janissaires ne se révoltèrent contre lui, ni pour une femme ni pour aucun autre sujet, et que ce prince, aussi prudent, aussi savant, et aussi politique qu'il était intrépide, était incapable de commettre cette action d'un forcené, que nos historiens lui reprochent si ridiculement. Il faut mettre ce conte avec celui des quatorze icoglans auxquels on prétend qu'il fit ouvrir le ventre pour savoir qui d'eux avait mangé ses figues ou ses melons. Les nations subjuguées imputent toujours des choses horribles et absurdes à leurs vainqueurs : c'est la vengeance des sots et des esclaves.

L'*Histoire de Charles XII* m'a mis dans la néces-

[1] * Variante : Les Anglais pensent ainsi; mais de peur... (L. D. B.)

sité de lire quelques ouvrages historiques concernant les Turcs. J'ai lu entre autres, depuis peu, l'*Histoire* ottomane du prince Cantemir[1], vaivode de Moldavie, écrite à Constantinople. Il ne daigne ni lui ni aucun auteur turc ou arabe parler seulement de la fable d'Irène; il se contente de représenter Mahomet comme le plus grand homme et le plus sage de son temps. Il fait voir que Mahomet, ayant pris d'assaut, par un malentendu, la moitié de Constantinople, et ayant reçu l'autre à composition, observa religieusement le traité, et conserva même la plupart des églises de cette autre partie de la ville, lesquelles subsistèrent trois générations après lui.

Mais qu'il eût voulu épouser une chrétienne, qu'il l'eût égorgée, voilà ce qui n'a jamais été imaginé de son temps. Ce que je dis ici, je le dis en historien, non en poëte. Je suis très loin de vous condamner; vous avez suivi le préjugé reçu, et un préjugé suffit pour un peintre et pour un poëte. Où en seraient Virgile et Horace, si on les avait chicanés sur les faits? Une fausseté qui produit au théâtre une belle situation est préférable, en ce cas, à toutes les archives de l'univers; elle devient vraie pour moi, puisqu'elle a produit le

[1]* Démétrius Cantemir, père d'Antiochus Cantemir; mort en 1723. — Frédéric semble citer une petite fille de Démétrius, à la fin de sa lettre du 3 février 1740. (CLOG.)

rôle de votre aga des janissaires, et la situation aussi frappante que neuve et hardie de Mahomet levant le poignard sur une maîtresse dont il est aimé. Continuez, monsieur, d'être du petit nombre de ceux qui empêchent que les belles-lettres ne périssent en France. Il y a encore et de nouveaux sujets de tragédie et même de nouveaux genres. Je crois les arts inépuisables : celui du théâtre est un des plus beaux comme des plus difficiles. Je serais bien à plaindre si je perdais le goût de ces beautés, parceque j'étudie un peu d'histoire et de physique. Je regarde un homme qui a aimé la poésie, et qui n'en est plus touché, comme un malade qui a perdu un de ses sens. Mais je n'ai rien à craindre avec vous, et, eussé-je entièrement renoncé aux vers, je dirais en voyant les vôtres :

« . . . . . . Agnosco veteris vestigia flammæ. »
VIRG., *Æn.*, IV, 23.

Je dois sans doute, monsieur, la faveur que je reçois de vous à M. de Cideville, mon ami de trente années; je n'en ai guère d'autres. C'est un des magistrats de France qui a le plus cultivé les lettres; c'est un Pollion en poésie, et un Pylade en amitié. Je vous prie de lui présenter mes remerciements et de recevoir les miens. Je suis, monsieur, avec une estime dont vous ne pouvez douter, votre, etc.

LETTRE DCCCIX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, avril.

J'enverrai à votre frère, quand vous voudrez et comme vous voudrez, la décharge que vous demandez; mais, mon ami, comment voulez-vous que je le décharge, n'étant chargé de rien et ayant seulement prêté son nom? Ni vous ni lui ne pouvez être recherchés; vos livres ne font-ils pas foi? comment d'ailleurs voulez-vous que je le décharge d'un argent qu'il n'a touché ni donné? voyez cependant, et dictez-moi cette pièce qui me paraît un très inutile hors-d'œuvre; car, ou il a reçu et recevra encore, en ce cas votre livre suffit; ou il n'a point reçu et ne recevra point, et en ce cas il n'a point de compte à rendre ni de décharge à demander. Je crois qu'il vaut mieux un billet par lequel je dirai qu'il n'est, quoique muni de ma procuration, que votre prête-nom; que vous voulez bien conduire mes petites affaires et que je m'en rapporte uniquement à vos livres, et à votre parole, au défaut de vos livres; priant mes héritiers de s'en rapporter uniquement à cette parole. C'est ce que j'ai déja bien expressément établi dans mon

testament, et ce que je vous enverrai signé quand vous voudrez.

A propos de testament, mon cher ami, il faut penser à mourir avec honneur. M. le marquis du Châtelet[1] m'écrit qu'il va finir mon affaire avec Desfontaines; mais elle ne finit point. Ne perdons point nos preuves. M. d'Argental croit que c'est assez que M. le chancelier ôte à ce vilain abbé son privilége[2], et moi je dis que ce n'est point assez; que, quand même ce privilége lui serait ôté, on ne saurait pas que c'est pour moi qu'il est puni; ses calomnies n'en subsisteraient pas moins. Les faits qu'il avance doivent être détruits et confondus.

Donnez cent francs au chevalier de Mouhi, en ajoutant que c'est tout ce que vous avez, et demandez-lui pardon du peu; après tout, cela lui fera plaisir.

[1] * Il était parti pour Paris le 24 février précédent. (CLOG.)

[2] * Celui des *Observations sur les écrits modernes*, qui lui fut retiré, en 1743, par arrêt du conseil d'état. (CLOG.)

LETTRE DCCCX.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Avril.

Le bon homme qui a quatre mille francs en a déja donné deux à M. le marquis de Runepont, voisin de Cirei. Les deux autres sont tout prêts pour notre cher chevalier, et j'en réponds; je veux absolument lui procurer ce petit plaisir. Je me chargerai de payer au bon homme la rente de cent francs, et le chevalier se chargera seulement de faire ratifier l'emprunt, soit par sa mère, soit par sa tante, et d'hypothéquer leurs biens libres pour l'assurance du paiement. Au moyen de cet arrangement notre chevalier aura ses deux mille livres franches et quittes qui ne seront payables qu'à la mort de sa mère ou de sa tante. Montrez-lui ce projet, et qu'il voie comment on peut s'arranger avec les lois, pour que mon amitié puisse le servir.

Voici un petit mot pour d'Arnaud, à qui je vous prie de donner un louis d'or.

LETTRE DCCCXI.

A M. BERGER.

Cirei.

Oui, mon cher monsieur, je rends justice à votre amitié et à votre discrétion. Je suis également touché de l'une et de l'autre. Je fais un effort pour avoir le plaisir de vous le dire. Ma santé est si mauvaise et je suis à présent dans un accablement si grand, qu'à peine ai-je la force d'écrire un mot. C'est une consolation bien chère pour moi d'avoir trouvé un ami comme vous. Ce que les hommes appellent malheur a redoublé vos attentions pour moi, et plus vous m'avez vu à plaindre, plus vous m'avez marqué de tendresse et d'empressement. J'en serai reconnaissant toute ma vie. Je n'ai pas trouvé dans tous mes amis la même fidélité et la même constance; aussi je compte sur vous plus que sur personne. Vos lettres me font un plaisir bien sensible. Vous me rendez intéressantes toutes les nouvelles que vous m'apprenez, et vous me paraissez un juge si impartial, que je suis résolu à ne faire venir que les livres dont vous m'aurez dit du bien.

Je n'ai aucune nouvelle de l'affaire que vous m'avez recommandée, et j'en suis plus inquiet que

vous. Je pardonnerai à la fortune tous les maux qu'elle a pu me faire, si elle me donne une occasion de vous servir; mais je ne pardonne pas à ma mauvaise santé qui me fait finir ma lettre si vite, et qui m'empêche de vous dire combien j'aime votre commerce et avec quelle passion je desire que vous continuiez à m'écrire.

Adieu! je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCXII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei [1].

Au lieu, mon cher trésorier, de recevoir deux mille livres de M. Michel, je vous prie de l'engager à prendre dix mille livres pour un an, lesquelles, avec les deux mille qu'il me doit, feront douze mille livres. Le reste sera pour notre voyage dans les Pays-Bas, et les douze mille livres entre les mains de M. Michel serviront dans un an ou deux, si je suis en vie, à acheter des meubles pour le palais Lambert. Je vous donne, mon cher abbé, rendez-vous à ce palais. Ah! que de tableaux et de curiosités, si j'ai de l'argent! allez donc voir mon

[1] * Cette lettre, que l'abbé du Vernet a datée du 29 *juin* 1739 est de la première semaine d'*avril*. (CLOG.)

appartement[1]; c'est celui où est la galerie destinée à la bibliothéque.

Adieu, mon cher abbé; une autre fois je vous parlerai de mes petites affaires qui ne sont pas trop bonnes, car personne ne daigne me payer.

Le grand d'Arnaud peut venir à Cirei, quand il le voudra, avec M. Helvétius; madame la marquise du Châtelet le trouve bon.

[1] * Je visitai cet appartement en 1826; mais je doute que Voltaire l'ait jamais habité, et c'est le sentiment de M. Dufey qui dit dans son *Mémorial parisien* (1821), page 295, en parlant de l'hôtel Lambert bâti, vers 1658, sur les dessins de Louis Levau, pour le président Lambert de Thorigni: « Il faut aller jusqu'aux combles « pour trouver le joli cabinet que les amateurs notent dans leur « album *cabinet des bains*, et que l'on appelle ordinairement *cabinet* « *de Voltaire*. Je sais que le poëte philosophe, avant d'occuper le « monde entier de ses ouvrages et de sa renommée, habitait un mo- « deste manoir dans le quartier Saint-Paul; mais aucun document « *certain* ne nous indique qu'il ait demeuré dans l'île Saint-Louis. »

Effectivement, lorsque Voltaire alla de Bruxelles à Paris, au commencement de septembre 1739, il descendit à l'*hôtel de Brie*, rue *Cloche-Perce*, et non à *l'hôtel Lambert*. Ses lettres du 2 juin 1740 à Moussinot, et de janvier 1743 à madame de Champbonin, prouvent qu'il n'avait pas encore habité cette magnifique maison, à cette époque, et, dans sa lettre du 27 juin 1743, à Cideville, il fait allusion à sa *petite retraite* de la rue *Traversière*, qu'il occupa de 1743 à 1750, dans ses divers voyages à Paris. (Clog.)

LETTRE DCCCXIII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 13 avril.

Ma santé est toujours bien mauvaise, quoi qu'en dise madame du Châtelet, mais ce n'est que demi-mal, puisque la vôtre va mieux. Madame la marquise vous a demandé *le Coup d'état*[1], que je crois de Bourzeis, et *l'Homme du Pape et du Roi*, que je crois du bavard Silhon. Nous attendons aussi le *Démosthène* grec et l'*Euclide*. Il est triste de quitter ces lectures et Cirei, pour des procès et pour les Pays-Bas. Je vous demande instamment de remercier pour moi *Varron*-Dubos; je voudrais être à portée de le consulter. Cet homme-là a tous les petits événements présents à l'esprit comme les plus grands. Il faut avoir une mémoire bien vaste et bien exacte pour se souvenir que M. de Charnacé[2]

[1] * Cet ouvrage, ainsi que je le dis plus haut, lettre DCCCVII, est de Jean Sirmond, l'un des premiers membres de l'Académie française, comme Jean Silhon. Quant à l'*Homme du Pape*, il est attribué, dans le *Dictionnaire des Anonymes* de M. Barbier, à Bénigne Milletot, doyen du parlement de Dijon, en 1626, et ami intime de saint François de Sales qui ne put empêcher qu'on mît à l'*Index*, à Rome, quelques ouvrages du magistrat bourguignon. (CLOG.)

[2] * Hercule Girard, baron de Charnacé, tué d'un coup de mousquet, en 1637, cité dans le chapitre II du *Siècle de Louis XIV*. (CLOG.)

commandait un régiment français au service des États. La mémoire n'est pas son seul partage; il y a long-temps que je le regarde comme un des écrivains les plus judicieux que la France ait produits.

J'ai écrit à M. Le Franc. Il y a de très belles choses dans son *Épître,* et il paraît qu'il y en a de fort bonnes dans son cœur. Je vous prie de m'envoyer une *Lettre*[1] qui paraît sur l'ouvrage du père Bougeant, et une lettre sur le *vide*[2], dont vous m'avez déja parlé.

Mille respects, je vous prie, à tous ceux qui veulent bien se souvenir de moi. *Vale.*

LETTRE DCCCXIV.

A M. LE FRANC.

A Cirei, le 14 avril.

Vous me fesiez des faveurs, monsieur, quand je vous payais des tributs. Votre *Épître*[3] sur les gens qu'on respecte trop dans ce monde venait à Cirei

[1]* *Lettre à madame la comtesse D****, 1739, in-12, attribuée à Aubert de La Chesnaie, capucin réfugié en Hollande. (Clog.)

[2]* *Examen du vuide, ou Espace newtonien, relativement à l'idée de Dieu;* Paris, 1739, in-12 de 24 pages; attribué à de La Fautrière. (Clog.)

[3]* Liv. I, *Épître* II, à M. L. D***; édition de 1784. (Clog.)

quand mes rêveries sur l'*Homme*[1] et sur le monde allaient vous trouver à Montauban. J'avoue sans peine que mon petit tribut ne vaut pas vos présents.

> « Quid verum atque decens *curas*, *atque* omnis in hoc *es*. »
> Hor., lib. I, ep. I, v. 11.

Vous montrez avec plus de liberté encore qu'Horace

> « Quo tandem pacto deceat majoribus uti ; »
> Lib. I, ep. XVII, v. 2.

et c'est à vous, monsieur, qu'il faut dire :

> « Si bene te novi, metues, liberrime *Le Franc*,
> « Scurrantis speciem præbere, professus amicum. »
> Lib. I, ep. XVIII, v. 2.

J'ignore quel est le duc assez heureux pour mériter de si belles épîtres. Quel qu'il soit, je le félicite de ce qu'on lui adresse ce vers admirable :

> Vertueux sans effort, et sage sans système.
> V. 12.

Votre épître, écrite d'un style élégant et facile, a beaucoup de ces vers frappés sans lesquels l'élégance ne serait plus que de l'uniformité.

Que je suis bien de votre avis, sur-tout quand vous dites :

[1] * *Épître* ou *Discours sur la nature de l'Homme*. (Clog.)

Malheureux les états où les honneurs des pères
Sont de leurs lâches fils les biens héréditaires!
V. 48.

J'ai été inspiré un peu de votre génie, il y a quelque temps, en corrigeant une vieille tragédie de *Brutus*, qu'on s'avise de réimprimer; car je passe actuellement ma vie à corriger. Il faut que je cède à la vanité de vous dire que j'ai employé à-peu-près la même pensée que vous. Je fais parler le vieux président Brutus comme vous l'allez voir :

Non, non, le consulat n'est point fait pour son âge, etc.
Brutus, act. II, sc. IV.

Plût à Dieu, monsieur, qu'on pensât comme Brutus et comme vous? Il y a un pays, dit l'abbé de Saint-Pierre, où l'on achète le droit d'entrer au conseil, et ce pays, c'est la France. Il y a un pays où certains honneurs sont héréditaires, et ce pays, c'est encore la France. Vous voyez bien que nous réunissons les extrêmes.

Que reste-t-il donc à ceux qui n'ont pas cent mille francs d'argent comptant pour être maîtres des requêtes, ou qui n'ont pas l'honneur d'avoir un manteau ducal à leurs armes? Il leur reste d'être heureux, et de ne pas s'imaginer seulement que cent mille francs et un manteau d'hermine soient quelque chose.

Vous dites en beaux vers, monsieur :

Ce qu'on appelle un grand, pour le bien définir,
Ne cherche, ne connaît, n'aime que le plaisir [1].

Mais, sauf votre respect, je connais force petits qui en usent ainsi. Ce serait alors, ma foi, que les grands auraient un terrible avantage s'ils avaient ce privilége exclusif.

Je vous le dis du fond de mon cœur, monsieur, votre prose et vos vers m'attachent à vous pour jamais.

Ce n'est pas des écussons de trois fleurs de lis qu'il me faut, ni des masses de chancelier, mais un homme comme vous à qui je puisse dire :

« *Le Franc, nostrarum nugarum* candide judex...
« . . . .
« Quid voveat dulci nutricula majus alumno
« Qui sapere et fari possit quæ sentiat; et cui
« Gratia, fama, valetudo contingat abundè? »

Hor., lib. I, ep. IV, v. 1 et 8.

Je me flatte que nous ne serons pas toujours à six ou sept degrés l'un de l'autre, et qu'enfin je pourrai jouir d'une société que vos lettres me rendent déja chère. J'espère aller, dans quelques années [2], à Paris. Madame la marquise du Châtelet vient de s'assurer une autre retraite délicieuse; c'est

[1] * Ces deux vers n'ont pas été conservés dans l'*Épître* de Le Franc de Pompignan, tome II, édition de 1784. (Clog.)

[2] * Voltaire alla de Bruxelles à Paris vers le commencement de septembre 1739. (Clog.)

la maison[1] du président Lambert. Il faudra être philosophe pour venir là. Nos petits-maîtres ne sont point gens à souper à la pointe de l'Ile, mais M. Le Franc y viendra.

J'entends dire que Paris a besoin plus que jamais de votre présence. Le bon goût n'y est presque plus connu; la mauvaise plaisanterie a pris sa place. Il y a pourtant de bien beaux vers dans la tragédie de *Mahomet II*. L'auteur a du génie; il y a des étincelles d'imagination, mais cela n'est pas écrit avec l'élégance continue de votre *Didon*[2]. Il corrige à présent le style. Je m'intéresse fort à son succès, car, en vérité, tout homme de lettres qui n'est pas un fripon est mon frère. J'ai la passion des beaux-arts, j'en suis fou. Voilà pourquoi j'ai été si affligé quand des gens de lettres m'ont persécuté; c'est que je suis un citoyen qui déteste la guerre civile, et qui ne la fais qu'à mon corps défendant.

Adieu, monsieur; madame du Châtelet vous fait les plus sincères compliments. Elle pense comme moi sur vous, et c'est une dame d'un mérite unique. Les Bernoulli[3] et les Maupertuis, qui sont venus à

[1]* L'hôtel *Lambert*, cité dans les lettres DCXCIV et DCCCXII, est situé sur la *pointe de l'île* Saint-Louis. (CLOG.)

[2]* Voyez, dans les *Facéties*, comment Voltaire, moins indulgent en 1760, s'exprimait alors sur *Didon*. (CLOG.)

[3]* Jean Bernoulli, mort en 1748; père de Jean Bernoulli dans les bras duquel Maupertuis mourut, à Bâle, en 1759. (CLOG.)

Cirei, en sont bien surpris. Si vous la connaissiez, vous verriez que je n'ai rien dit de trop dans ma préface d'*Alzire*. C'est dans de tels lieux qu'il faudrait que des philosophes comme vous vécussent; pourquoi sommes-nous si éloignés!

LETTRE DCCCXV.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirei, le 15 avril[1].

Monseigneur, en attendant votre *Nisus et Euryale*, votre altesse royale essaie toujours très bien ses forces dans ses nobles amusements. Votre style français est parvenu à un point d'exactitude et d'élégance, que j'imagine que vous êtes né dans le Versailles de Louis XIV, que Bossuet et Fénelon ont été vos maîtres d'école, et madame de Sévigné votre nourrice. Si vous voulez cependant vous asservir à nos misérables régles de versification, j'aurai l'honneur de dire à votre altesse royale qu'on évite autant qu'on le peut chez nos timides écrivains de se servir du mot *croient*, en poésie, parceque, si on le fait de deux syllabes, il résulte une prononciation qui n'est pas française, comme si on prononçait *croyint;* et, si on le fait

[1] * Cette lettre répond à celle du 22 mars, et celle du 16 mai répond à celle du 15 avril, que voici. (Clog.)

d'une syllabe, elle est trop longue. Ainsi, au lieu de dire :

> Ils croient réformer, stupides téméraires,...

les Apollons de Remusberg diront tout aussi aisément :

> Ils pensent réformer, stupides téméraires,...

Ce qui me charme infiniment, c'est que je vois toujours, monseigneur, un fonds inépuisable de philosophie dans vos moindres amusements.

Quant à cette autre philosophie plus incertaine qu'on nomme physique, elle entrera sans doute dans votre sanctuaire, et vos objections sont déja des instructions.

Il faut bien que les rayons de lumière soient de la matière, puisqu'on les divise, puisqu'ils échauffent, qu'ils brûlent, qu'ils vont et viennent, puisqu'ils poussent un ressort de montre exposé près du foyer de verre du prince de Hesse. Mais si c'est une matière précisément comme celle dont nous avons trois ou quatre notions, si elle en a toutes les propriétés, c'est sur quoi nous n'avons que des conjectures assez vraisemblables.

A l'égard de l'espace que remplissent les rayons du soleil, ils sont si loin de composer un plein absolu dans le chemin qu'ils traversent, que la matière qui sort du soleil en un an ne contient peut-

être pas deux pieds cubes, et ne pèse peut-être pas deux onces.

Le fait est que Roëmer a très bien démontré, malgré les Maraldi, que la lumière vient du soleil à nous en sept minutes et demie; et, d'un autre côté, Newton a démontré qu'un corps, qui se meut dans un fluide de même densité que lui, perd la moitié de sa vitesse, après avoir parcouru trois fois son diamétre, et bientôt perd toute sa vitesse. Donc il résulte que la lumière, en pénétrant un fluide plus dense qu'elle, perdrait sa vitesse beaucoup plus vite, et n'arriverait jamais à nous; donc elle ne vient qu'à travers l'espace le plus libre.

De plus, Bradley a découvert que la lumière qui vient de Sirius à nous n'est pas plus retardée dans son cours que celle du soleil. Si cela ne prouve pas un espace vide, je ne sais pas ce qui le prouvera.

Votre idée, monseigneur, de réfuter Machiavel est bien plus digne d'un prince tel que vous que de réfuter de simples philosophes; c'est la connaissance de l'homme, ce sont ses devoirs qui font votre étude principale; c'est à un prince comme vous à instruire les princes. J'oserais supplier, avec la dernière instance, votre altesse royale de s'attacher à ce beau dessein et de l'exécuter.

Cette bonté que vous conservez, monseigneur, pour *la Henriade* ne vient sans doute que des idées

très opposées au machiavélisme que vous y avez trouvées. Vous avez daigné aimer un auteur également ennemi de la tyrannie et de la rébellion. Votre altesse royale est encore assez bonne pour m'ordonner de lui rendre compte des changements que j'ai faits. J'obéis.

1° Le changement le plus considérable est celui du combat de d'Ailli[1] contre son fils. Il m'a paru que cette aventure, touchante par elle-même, n'avait pas une juste étendue, qu'on n'émeut point les cœurs en ne montrant les objets qu'en passant. J'ai tâché de suivre le bel exemple que Virgile donne dans Nisus et Euryale. Il faut, je crois, présenter les personnages assez long-temps aux yeux pour qu'on ait le temps de s'y attacher. J'aime les images rapides, mais j'aime à me reposer quelque temps sur des choses attendrissantes.

Le second changement le plus important est au dixième chant. Le combat de Turenne et d'Aumale me semblait encore trop précipité. J'avais évité la grande difficulté qui consiste à peindre les détails; j'ai lutté depuis contre cette difficulté, et voici les vers :

O Dieu ! cria Turenne, arbitre de mon roi, etc.
V. 107.

Je suis, je crois, monseigneur, le premier poëte

[1] * *La Henriade*, ch. VIII. (CLOG.)

qui ait tiré une comparaison de la réfraction de la lumière, et le premier Français qui ait peint des coups d'escrime portés, parés, et détournés :

« In tenui labor; at tenuis non gloria, si quem
« Numina læva sinunt, auditque vocatus Apollo. »
Georg., IV, v. 6.

Numina læva, ce sont ceux qui me persécutent; et *vocatus Apollo,* c'est mon protecteur de Remusberg.

Pour achever d'obéir à mon Apollon, je lui dirai encore que j'ai retranché ces quatre vers qui terminent le premier chant.

Sur-tout en écoutant ces tristes aventures,
Pardonnez, grande reine, à des vérités dures
Qu'un autre eût pu vous taire, ou saurait mieux voiler,
Mais que Bourbon jamais n'a pu dissimuler [1].

Comme ces *vérités dures,* dont parle Henri IV, ne regardent point la reine Élisabeth, mais des rois qu'Élisabeth n'aimait point, il est clair qu'il n'en doit point d'excuses à cette reine; et c'est une faute que j'ai laissée subsister trop long-temps. Je mets donc à sa place :

Un autre, en vous parlant, pourrait avec adresse, etc.
V. 385.

[1] * Ces quatre vers auraient dû être imprimés comme variante.
(L. D. B.)

Voici, au sixième chant, une petite addition; c'est quand Potier demande audience :

Il élève la voix; on murmure, on s'empresse, etc.
V. 75.

J'ai cru que ces images étaient convenables au poëme épique;

« Ut pictura poesis erit. . . . . »
De Art poet., v. 361.

Au septième chant, en parlant de l'enfer, j'ajoute :

Êtes-vous en ces lieux, faibles et tendres cœurs,
Qui, livrés aux plaisirs, et couchés sur des fleurs,
Sans fiel et sans fierté couliez dans la paresse
Vos inutiles jours filés par la mollesse?
Avec les scélérats seriez-vous confondus,
Vous, mortels bienfesants, vous, amis des vertus,
Qui, par un seul moment de doute ou de faiblesse,
Avez séché les fruits de trente ans de sagesse?
V. 199.

Voilà de quoi inspirer peut-être, monseigneur, un peu de pitié pour les pauvres damnés, parmi lesquels il y a de si honnêtes gens. Mais le changement le plus essentiel à mon poëme c'est une invocation qui doit être placée immédiatement après celle que j'ai faite à une déesse étrangère, nommée la Vérité. A qui dois-je m'adresser, si ce n'est à son favori, à un prince qui l'aime et qui la fait aimer, à un prince qui m'est aussi cher qu'elle, et aussi

rare dans le monde? C'est donc ainsi que je parle à cet homme adorable, au commencement de *la Henriade* :

> Et toi, jeune héros, toujours conduit par elle,
> Disciple de Trajan, rival de Marc-Aurèle,
> Citoyen sur le trône, et l'exemple du Nord,
> Sois mon plus cher appui, sois mon plus grand support :
> Laisse les autres rois, ces faux dieux de la terre,
> Porter de toutes parts ou la fraude ou la guerre :
> De leurs fausses vertus laisse-les s'honorer;
> Ils désolent le monde, et tu dois l'éclairer [1].

Je demande en grace à votre altesse royale, je lui demande à genoux de souffrir que ces vers soient imprimés dans la belle édition qu'elle ordonne qu'on fasse de *la Henriade*. Pourquoi me défendrait-elle, à moi, qui n'écris que pour la vérité, de dire celle qui m'est la plus précieuse?

Je compte envoyer à votre altesse royale de quoi l'amuser, dès que je serai aux Pays-Bas. Je n'ai pas laissé de faire de la besogne, malgré mes maladies; Apollon-Remus et Émilie me soutiennent. Madame du Châtelet ne sait encore ni comment remercier votre altesse royale, ni comment donner une adresse pour ce bon vin de Hongrie. Nous comptons partir au commencement de mai; j'aurai l'honneur d'écrire à votre altesse royale dès que nous nous serons un peu orientés.

[1] * Ces huit vers font partie des *Variantes* du ch. I. — Frédéric en devenant roi se brouilla avec la Vérité. (Clog.)

Comme il faut rendre compte de tout à son maître, il y a apparence qu'au retour des Pays-Bas, nous songerons à nous fixer à Paris [1]. Madame du Châtelet vient d'acheter une maison bâtie par un des plus grands architectes de France, et peinte par Lebrun et par Lesueur; c'est une maison faite pour un souverain qui serait philosophe; elle est heureusement dans un quartier de Paris qui est éloigné de tout; c'est ce qui fait qu'on a eu pour deux cent mille francs ce qui a coûté deux millions à bâtir et à orner; je la regarde comme une seconde retraite, comme un second Cirei. Croyez, monseigneur, que les larmes coulent de mes yeux quand je songe que tout cela n'est pas dans les états de Marc-Aurèle-Fédéric. La nature s'est bien trompée en me fesant naître bourgeois de Paris [2]. Mon corps seul y sera; mon ame ne sera jamais qu'auprès d'Émilie et de l'adorable prince dont je serai à jamais, avec le plus profond respect, et, si son altesse royale le permet, avec tendresse, etc.

[1] Voltaire y passa seulement les mois de septembre et d'octobre 1739; mais madame du Châtelet descendit alors à l'hôtel de Richelieu, et Voltaire à celui de Brie, rue Cloche-Perce, et non à l'hôtel Lambert dont il est question ici. (Clog.)

[2] * C'est-à-dire de Châtenai, près de Paris. (Clog.)

LETTRE DCCCXVI.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 15 d'avril.

J'ai été sensiblement attendri du récit touchant que vous me faites[1] de votre déplorable situation. Un ami à la distance de quelques centaines de lieues paraît un homme assez inutile dans le monde; mais je prétends faire un petit essai en votre faveur, dont j'espère que vous retirerez quelque utilité. Ah! mon cher Voltaire, que ne puis-je vous offrir un asile, où assurément vous n'auriez rien à souffrir de semblable aux chagrins que vous donne votre ingrate patrie! Vous ne trouveriez chez moi ni envieux, ni calomniateurs, ni ingrats; on saurait rendre justice à vos mérites, et distinguer parmi les hommes ce que la nature a si fort distigué parmi ses ouvrages.

Je voudrais pouvoir soulager l'amertume de votre condition; je vous assure que je pense aux moyens de vous servir efficacement. Consolez-vous toujours de votre mieux, mon cher ami, et pensez que, pour établir une égalité de *conditions*[2] parmi tous les hommes, il vous fallait des revers capables de balancer les avantages de votre génie, de vos talents, et de l'amitié de la marquise.

C'est dans des occasions semblables qu'il nous faut tirer de la philosophie des secours capables de modérer les premiers transports de douleur, et de calmer les mouvements impétueux que le chagrin excite dans nos ames. Je sais que

[1]* Dans la lettre du 15 février précédent. (CLOG.)

[2]* Allusion à l'*Épître* (ou *Discours*) sur l'*Égalité des conditions*. (CLOG.)

ces conseils ne coûtent rien à donner, et que la pratique en est presque impossible; je sais que la force de votre génie est suffisante pour s'opposer à vos calamités; mais on ne laisse point que de tirer des consolations du courage que nous inspirent nos amis.

Vos adversaires sont d'ailleurs des gens si méprisables, qu'assurément vous ne devez pas craindre qu'ils puissent ternir votre réputation. Les dents de l'envie s'émousseront toutes les fois qu'elles voudront vous mordre. Il n'y a qu'à lire sans partialité les écrits et les calomnies qu'on séme sur votre sujet pour en connaître la malice et l'infamie. Soyez en repos, mon cher Voltaire, et attendez que vous puissiez goûter les fruits de mes soins.

J'espère que l'air de Flandre vous fera oublier vos peines, comme les eaux du Léthé en effaçaient le souvenir chez les ombres.

J'attends de vos nouvelles pour savoir quand il serait agréable à la marquise que je lui envoyasse une lettre pour le duc d'Aremberg. Mon vin de Hongrie et l'ambre languissent de partir; j'enverrai le tout à Bruxelles, lorsque je vous y saurai arrivé.

Ayez la bonté de m'adresser les lettres que vous m'écrirez de Cirei par le marchand Michelet; c'est la voie la plus courte. Mais, si vous m'écrivez de Bruxelles, que ce soit sous l'adresse du général Bork, à Vesel. Vous vous étonnerez de ce que j'ai été si long-temps sans vous répondre; mais vous débrouillerez facilement ce mystère, quand vous saurez qu'une absence de quinze jours m'a empêché de recevoir votre lettre qui m'attendait ici.

Je vous prie de ne jamais douter des sentiments d'amitié et d'estime avec lesquels je suis votre très fidèle ami,

FÉDÉRIC.

LETTRE DCCCXVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

Le 16 avril.

J'apprends avec bien du chagrin que le meilleur protecteur que j'aie à Paris, celui qui m'encourage davantage, et à qui je suis le plus redevable, va faire les affaires du roi très chrétien dans la triste cour du Portugal, et contreminer les Anglais, au lieu de me défendre contre l'abbé Desfontaines. Mon protecteur, mon ancien camarade de collége, monsieur l'ambassadeur, je suis au désespoir que vous partiez[1]. Ma lettre, pour un homme[2] dont je n'ai nul sujet de me louer, vous a donc paru bien; et vous me croyez si politique que vous me proposez tout d'un coup pour aller amuser le futur roi de Prusse. Si j'étais homme à prétendre à l'une de ces places-là, ce serait sûrement auprès de ce prince que j'en briguerais une.

Vous avez lu, monsieur, une de ses lettres; vous avez été sensiblement touché d'un mérite si rare. Connaissez-le donc encore plus à fond; en voici

[1] * Ce fut M. de Chavigni qui partit à la place de d'Argenson. (Clog.)

[2] * Cet homme était probablement Hérault, que madame du Châtelet cite dans les lettres des 6 et 10 avril 1739 à d'Argental. (Clog.)

une autre que j'ai l'honneur de vous confier; vous verrez à quel point ce prince est homme. Mais, malgré l'excès de ses bontés et de son mérite, je ne quitterais pas un moment les personnes à qui je suis attaché pour l'aller trouver. J'aime bien mieux dire : *Émilie ma souveraine*, que *le roi mon maître*.

Si jamais il est roi, et que M. du Châtelet puisse être envoyé auprès de lui avec un titre honorable et convenable, à la bonne heure. En ce cas, je verrai le modèle des rois; mais, en attendant, je resterai avec le modèle des femmes.

Je n'osais vous envoyer le *Mémoire*[1] que j'ai composé depuis peu, parceque je craignais de vous commettre; mais il me paraît si mesuré, que je crois que je vous l'enverrais, fussiez-vous M. Hérault. Enfin vous me l'ordonnez par votre lettre à M. du Châtelet, et j'obéis. Daignez en juger; *quidquid ligaveris et ego ligabo*[2].

Maintenant, monsieur, prenez, s'il vous plaît, des arrangements pour que je puisse vous amuser un peu à Lisbonne. Je veux payer vos bontés de ma petite monnaie. Je vous enverrai des chapitres de *Louis XIV*, des tragédies, etc. Je suis à vous en vers et en prose, et c'est à vous que je dois dire :

[1] * Le *Mémoire sur la Satire*, auquel Voltaire avait fait de nouvelles corrections. (CLOG.)

[2] * Imitation de l'Évangile de saint Matthieu, chap. XXVI, v. 19. (CLOG.)

O toi, mon support et ma gloire,
Que j'aime à nourrir ma mémoire
Des biens que ta vertu m'a faits,
Lorsqu'en tout lieu l'ingratitude
Se fait une *farouche* étude
De l'oubli honteux des bienfaits !

C'est le commencement d'une ode [1]; mais peut-être n'aimez-vous pas les odes.

Aimez du moins les sentiments de reconnaissance qui m'attachent à vous depuis si long-temps, et dites à ce chancelier*, qui devrait être le seul chancelier, qu'il doit bien m'aimer aussi un peu, quoiqu'il n'écrive guère, et qu'il n'aime pas tant les belles-lettres que son aîné.

Madame du Châtelet vous fait les plus tendres compliments; elle a brûlé les cartes géographiques qui lui ont prouvé que votre chemin n'est pas par Cirei.

Adieu, monsieur; ne doutez pas de ma tendre et respectueuse reconnaissance.

[1] * Voyez l'*Ode* au duc de Richelieu. (Clog.)

* M. le comte d'Argenson, chancelier du duc d'Orléans. (Édition en 42 vol.)

LETTRE DCCCXVIII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Avril.

Ne donnez, mon cher ami, de l'argent à personne, sans avis de ma part, excepté à Hébert, joaillier, avec qui je vous prie de terminer un compte. Proposez-lui un petit accommodement d'argent comptant pour des choses qu'il m'a vendues fort cher. J'abandonne cette négociation mercantile à votre prudente économie.

La lettre pour d'Arnaud doit être non avenue; il est arrivé ici sur un cheval de louage. Il a fort mal fait de venir ici seul[1], de sa tête, chez une dame aussi respectable, dont il n'a pas l'honneur d'être connu; mais il faut pardonner une imprudence attachée à sa jeunesse et à son peu d'éducation.

Ne montrez point, mon ami, mes lettres à madame de Champbonin. Je vous ai prié de lui offrir un peu d'argent; mais, pour les lettres, c'est un secret de confession. Répondez sur-le-champ à celle-ci; sinon, ne m'écrivez plus à Cirei jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles.

[1] * Il devait accompagner Helvétius; voyez la lettre DCCCV. (CLOG.)

LETTRE DCCCXIX.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirei, le 19 avril.

J'abuse de votre patience, mademoiselle; je vous regarde comme un premier ministre des états de Thalie et de Melpomène, qui reçoit tous les jours vingt plans. Comédie, tragédie, petite et grande pièce, tout vous est soumis. Je suis de votre département, et cette pauvre *Zulime* attend votre lettre de cachet. Vous ne daignez pas me faire avertir des ordres que vous donnez dans l'empire dont je suis sujet. On me mande pourtant que l'on apprend les rôles; serait-il encore temps de faire une petite correction? ne vous effrayez pas, c'est peu de chose; il s'agit de deux vers, deux vers seulement; c'est au cinquième acte, c'est à la mort de Zulime. Elle disait à son amant:

Dans ces derniers moments apprends à me connaître;
Vois quelle était Zulime, et rougis d'être un traître.

Ces deux vers-là sont froids, et de la froideur dans un endroit vif, c'est le frisson de la fièvre; cela est intolérable. Mais si nous mettions:

Je t'aimais innocent, je t'aimai parricide;
Je t'aime encor, barbare, et je te laisse Atide.

Il me semble que cela est plus passionné, plus vrai, et moins commun. Daignez faire mettre ce changement sur le rôle, et mandez-moi un peu de mes nouvelles. Hélas! on sait, on dit que je suis auteur de *Zulime;* en voilà assez pour la faire tomber. Vous aurez une belle assemblée le premier jour, mais assemblée de critiques. Tâchons de dépayser le public pour *Mahomet:* il la faudra donner sous un autre titre[1]; aussi bien Mahomet n'est pas le rôle intéressant. J'ai l'honneur, ma souveraine, de vous donner avis que j'ai enfin trouvé un cinquième acte à ce *Mahomet;* que j'ai encore refondu les autres, et même le quatrième. Je vous supplie de faire souvenir M. de Pont-de-Veile qu'il doit me renvoyer tout ce qu'il a entre les mains de toutes les leçons premières, secondes et troisièmes de ce *Mahomet;* je renverrai une copie de la dernière leçon. Je vous serai à jamais obligé d'avoir été un peu difficile; je commence à croire que *Mahomet* ne sera pas tout-à-fait indigne des soins que vous avez bien voulu prendre. J'ai encore quelque chose à votre service; pressez-vous, car je sens que je suis à la dernière pinte de mon eau d'Hippocrène, mais je ne verrai jamais, mademoiselle, la fin de mes

[1] * *Le Fanatisme* est le vrai titre de cette tragédie qui, après avoir été représentée sur le théâtre de Lille, vers la fin d'avril 1741, fut jouée sur celui de Paris, pour la première fois, le 9 auguste 1742. (CLOG.)

sentiments pour vous. Comptez sur mon tendre attachement pour jamais, et sur l'amitié de madame du Châtelet, qui vous fait mille compliments. V.

LETTRE DCCCXX.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 23 avril.

Je reçois le 21 une lettre de vous du 12; cela n'est pas extraordinaire, si vous êtes négligent à envoyer à la poste, ou bien s'il y a des gens à la poste très diligents à s'informer des secrets de leurs chers concitoyens.

Je vous prie de faire une petite réflexion avec moi : qui pourrait faire des épigrammes contre Danchet et contre l'abbé d'Olivet, si ce n'est l'abbé Desfontaines? Croyez-vous que, s'il y en a contre vous, elles partent d'une autre source? L'abbé Desfontaines fait plus de vers qu'on ne pense; il en a fait *incognito* toute sa vie, et je sais qu'il est l'auteur de l'épigramme ancienne contre le cardinal de Fleuri, dans laquelle il y a un bon vers qu'on m'a fait le cruel honneur de m'imputer :

Fourbe dans le petit, et dupe dans le grand [1].

[1] * Si Desfontaines a fait ce vers, c'est son chef-d'œuvre en poésie;

C'est un monstre comme le sphinx; il joint la fureur à l'adresse, mais il pourra enfin succomber sous ses méchancetés.

Envoyez à l'abbé Moussinot l'*Euclide* seulement et le *Brémond*[1]; mais envoyez vite, car nous partons. Jamais madame d'Aiguillon[2] n'a eu l'*Épître sur l'Homme*, dont je ne suis pas encore content.

Pour celle du *Plaisir*, je l'avais envoyée en Languedoc; mais M. le duc de Richelieu l'avait trouvée extrêmement mauvaise. Au reste, vous me ferez plaisir de me dire ce qu'on reprend dans celle de *l'Homme*. Je crois savoir distinguer les bonnes critiques des mauvaises. Sur-tout dites-moi si l'on n'a pas tâché d'empoisonner ces ouvrages innocents.

mais que Voltaire soit ou ne soit pas le véritable auteur de l'épigramme qu'il lui attribue, la voici en entier; elle peint bien, sous plusieurs rapports, le vieux ministre à chapeau rouge :

Du passé conservant un léger souvenir;
Ébloui du présent, sans prévoir l'avenir;
Dans l'art de gouverner, décrépit et novice,
Punissant la vertu, récompensant le vice,
Fourbe dans le petit, et dupe dans le grand,
Malgré son air altier, accablé de son rang;
L'on connaît à ces traits, même sans qu'on le nomme,
Le maître de la France et le valet de Rome.

(CLOG.)

[1]* Auteur (déja cité) de la traduction des *Transactions philosophiques* dont les deux premiers tomes paraissaient alors. (CLOG.)

[2]* La duchesse d'Aiguillon, à laquelle sont adressées les lettres CCLII et CCLXXI. (CLOG.)

Je crains toujours, comme le lièvre, qu'on ne prenne mes oreilles pour des cornes.

A l'égard d'un opéra, il n'y a pas d'apparence qu'après l'enfant mort-né[1] de *Samson,* je veuille en faire un autre; les premières couches m'ont trop blessé.

LETTRE DCCCXXI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, le 25 avril.

Ne parlons plus de Desfontaines; je suis mal vengé, mais je le suis*; je regrette le temps que j'ai perdu à obtenir justice. Je dois oublier cet homme-là, et songer à réparer le temps perdu. Madame la marquise du Châtelet et moi irons bientôt en Flandre. Il nous faudra beaucoup d'argent; en avons-nous beaucoup? Je vous prie de donner

[1] * La cabale des dévots n'avait pas permis qu'on représentât cet opéra. (Clog.)

* L'abbé Desfontaines avait donné à M. Hérault, lieutenant-général de police, un désaveu[1] imprimé dans les papiers publics, à l'insu de M. de Voltaire. Voyez la *Lettre au marquis d'Argenson*, du 4 juin 1739. K.

[1] * Ce *désaveu*, que cite madame du Châtelet dans les *Lettres* à d'Argental, des 6 et 10 avril 1739, est à la page 327, tome I de notre édition, sous le titre de *Déclaration*, avec la date du 4 avril 1739. Voyez aussi, plus bas, la lettre DCCCXXXIX. (Clog.)

deux cents francs à madame de Champbonin, et cela avec la meilleure grace du monde; plus cent francs au chevalier de Mouhi, en lui disant que vous n'en avez pas davantage; plus cent francs à ce même chevalier, pour une planche d'estampe[1] qu'il promettra de livrer, et qu'il ne livrera peut-être pas; plus au même dix écus pour les nouvelles par lui envoyées. Veut-il deux cents francs par an? volontiers, promettez-les-lui de nouveau, mais à condition d'être un correspondant véridique et infiniment secret. J'aurais mieux aimé mon d'Arnaud, mais il n'a pas voulu seulement apprendre à former ses lettres; donnez-lui vingt-quatre livres ou dix écus, *et nos ama.*

LETTRE DCCCXXII.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirei, le 25 d'avril.

Monseigneur, j'ai donc l'honneur d'envoyer à votre altesse royale la lie de mon vin. Voici les corrections d'un ouvrage qui ne sera jamais digne de la protection singulière dont vous l'honorez. J'ai fait au moins tout ce que j'ai pu; votre auguste nom fera le reste. Permettez encore une fois, mon-

[1] * Cette estampe était peut-être celle dont il s'agit dans la lettre DCCCIV. (CLOG.)

seigneur, que le nom du plus éclairé, du plus généreux, du plus aimable de tous les princes, répande sur cet ouvrage un éclat qui embellisse jusqu'aux défauts mêmes; souffrez ce témoignage de mon tendre respect, il ne pourra point être soupçonné de flatterie. Voilà la seule espèce d'hommages que le public approuve. Je ne suis ici que l'interprête de tous ceux qui connaissent votre génie. Tous savent que j'en dirais autant de vous, si vous n'étiez pas l'héritier d'une monarchie.

J'ai dédié *Zaïre* à un simple négociant [1]; je ne cherchais en lui que l'homme; il était mon ami, et j'honorais sa vertu. J'ose dédier *la Henriade* à un esprit supérieur. Quoiqu'il soit prince, j'aime plus encore son génie que je ne révère son rang.

Enfin, monseigneur, nous partons incessamment, et j'aurai l'honneur de demander les ordres de votre altesse royale, dès que la chicane qui nous conduit nous aura laissé une habitation fixe. Madame du Châtelet va plaider pour de petites terres, tandis que probablement vous plaiderez pour de plus grandes, les armes à la main. Ces terres sont bien voisines du théâtre de la guerre que je crains :

« Mantua væ miseræ nimiùm vicina Cremonæ! »

Virg., *ecl.* ix, v. 28.

[1] * Falkener, cité dans la correspondance de 1726 à 1733. (Clog.)

Je me flatte qu'une branche de vos lauriers, mise sur la porte du château de Beringhen [1], le sauvera de la destruction. Vos grands grenadiers ne me feront point de mal, quand je leur montrerai de vos lettres. Je leur dirai : *Non hìc in prælia veni.* Ils entendent *Virgile,* sans doute, et s'ils voulaient piller, je leur crierais : *Barbarus has segetes!* Ils s'enfuiraient alors pour la première fois. Je voudrais bien voir qu'un régiment prussien m'arrêtât! « Messieurs, dirais-je, savez-vous bien que « votre prince fait graver ma *Henriade,* et que j'ap- « partiens à Émilie? » Le colonel me prierait à souper; mais, par malheur, je ne soupe point.

Un jour, je fus pris pour un espion par les soldats du régiment de Conti; le prince [2], leur colonel, vint à passer, et me pria à souper au lieu de me faire pendre. Mais actuellement, monseigneur, j'ai toujours peur que les puissances ne me fassent pendre, au lieu de boire avec moi. Autrefois le cardinal de Fleuri m'aimait, quand je le voyais chez madame la maréchale de Villars; *altri tempi, altre cure.* Actuellement c'est la mode de me persécuter, et je ne conçois pas comment j'ai pu glisser

[1] * Les lettres DCCCXXXIV et DCCCXXXV sont datées de Beringhen. (CLOG.)

[2] * C'était sans doute Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti (mort le 4 mai 1727), auquel Voltaire adressa l'*Épître* XIV, et de qui sont les *Vers* composés au sujet d'*OEdipe.* (CLOG.)

quelques plaisanteries dans cette lettre, au milieu des vexations qui accablent mon ame, et des perpétuelles souffrances qui détruisent mon corps. Mais votre portrait, que je regarde, me dit toujours : *Macte animo.*

« Durum, sed levius fit patientiâ
« Quidquid corrigere est nefas. »
Hor., lib. I, od. XXIV, v. 19.

J'ose exhorter toujours votre grand génie à honorer Virgile dans *Nisus* et dans *Euryalus*, et à confondre Machiavel. C'est à vous à faire l'éloge de l'amitié, c'est à vous de détruire l'infame politique qui érige le crime en vertu. Le mot *politique* signifie, dans son origine primitive, *citoyen*, et aujourd'hui, grace à notre perversité, il signifie *trompeur de citoyens*. Rendez-lui, monseigneur, sa vraie signification. Faites connaître, faites aimer la vertu aux hommes.

Je travaille à finir un ouvrage [1] que j'aurai l'honneur d'envoyer à votre altesse royale dès que j'aurai reposé ma tête. Votre altesse royale ne manquera pas de mes frivoles productions, et tant qu'elles l'amuseront, je suis à ses ordres.

Madame la marquise du Châtelet joint toujours ses hommages aux miens.

Je suis avec le plus profond respect et la plus grande vénération, monseigneur, etc.

[1] * *Le Fanatisme, ou Mahomet le prophète.* (Clog.)

LETTRE DCCCXXIII.

A M. BERGER.

A Cirei.

Mon cher Berger, que ma négligence ne vous rebute point. Croyez que je sens le prix de vos lettres et de votre amitié, comme si je vous écrivais tous les jours.

Je vous assure que mon Histoire du Siécle de Louis XIV serait plus intéressante, si je trouvais des anecdotes aussi agréables que celles dont vos lettres sont remplies. Je suis toujours dans l'incertitude du chemin que nous prendrons pour aller en Flandre. Si je passe par Paris, vous croyez bien qu'un de mes plus grands plaisirs sera de vous embrasser. On me mande qu'on fait courir dans ce vilain Paris le commencement[1] de mon Histoire de Louis XIV, et deux *Épîtres*[2] morales très incorrectes. Je vous enverrais tout cela, et vous auriez la bonne leçon, si le port n'était pas effrayant. Je crois que vous verrez dans l'*Essai sur le Siècle*

[1]* C'est-à-dire l'*Essai sur le Siècle de Louis XIV*, qui parut à la fin de 1739, en tête d'un *Recueil de pièces fugitives* de Voltaire, avec la date de 1740. (Clog.)

[2]* *Sur la nature du Plaisir*, et *sur la nature de l'Homme* (cinquième et sixième *Discours sur l'Homme*). (Clog.)

de Louis XIV un bon citoyen plutôt qu'un bon écrivain. L'objet que je me propose a, me semble, un grand avantage, c'est qu'il ne fournit que des vérités honorables à la nation. Mon but n'est pas d'écrire tout ce qui s'est fait, mais seulement ce qu'on a fait de grand, d'utile, et d'agréable. C'est le progrès des arts et de l'esprit humain que je veux faire voir, et non l'histoire des intrigues de cour et des méchancetés des hommes. Toutes les cabales des courtisans et toutes les guerres se ressemblent assez; mais le siècle de Louis XIV ne ressemble à rien.

On a fait courir une lettre[1] de moi à l'abbé Dubos; c'est une copie bien infidèle; mais il faut que je sois toujours ou calomnié ou mutilé, et qu'on persécute le père et les enfants. Je vous embrasse.

LETTRE DCCCXXIV.

A M. HELVÉTIUS.

Ce 29 avril.

Mon cher ami, j'ai reçu de vous une lettre sans date, qui me vient par Bar-sur-Aube, au lieu qu'elle devait arriver par Vassi. Vous m'y parlez d'une

[1] * La lettre DCLXXXIV, du 30 octobre 1738. (CLOG.)

nouvelle *Épître*[1]; vraiment vous me donnez de violents desirs; mais songez à la correction, aux liaisons, à l'élégance continue; en un mot, évitez tous mes défauts. Vous me parlez de Milton; votre imagination sera peut-être aussi féconde que la sienne, je n'en doute même pas; mais elle sera aussi plus agréable et plus réglée. Je suis fâché que vous n'ayez lu ce que j'en dis que dans la malheureuse traduction[2] de mon *Essai* anglais. La dernière édition de *la Henriade*, qu'on trouve chez Prault, vaut bien mieux; et je serais fort aise d'avoir votre avis sur ce que je dis de Milton dans l'*Essai* qui est à la suite du poëme.

« You learn english, for ought I know. Go on; « your lot is to be eloquent in every language, and « master of every science. I love, I esteem you, « I am yours for ever[3]. »

Je vous ai écrit en faveur d'un jeune homme[4]

[1]* C'était probablement l'*Épître sur l'orgueil et la paresse de l'esprit*. (CLOG.)

[2]* Cette traduction, de l'abbé Desfontaines, parut en 1728, avec le titre d'*Essai sur la poésie épique;* mais Voltaire, traduisant lui-même son premier *Essai* composé en anglais, le corrigea, l'augmenta, et le divisa en neuf chapitres dont le dernier est consacré à Milton. (CLOG.)

[3]* Traduction : Vous apprenez l'anglais, à ce qu'il me paraît. Continuez; votre destin est d'être éloquent dans toutes les langues, et maître dans toutes les sciences. Je vous aime, je vous estime, et je suis à vous pour toujours. (L. D. B.)

[4]* D'Arnaud. (CLOG.)

qui me paraît avoir envie de s'attacher à vous. J'ai mille remerciements à vous faire; vous avez remis dans mon paradis les tièdes que j'avais de la peine à vomir de ma bouche... Cette tiédeur m'était cent fois plus sensible que tout le reste[1]. Il faut à un cœur comme le mien des sentiments vifs, ou rien du tout.

Tout Cirei est à vous.

LETTRE DCCCXXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

Le 2 mai.

Je ne sais pas pourquoi j'ai toujours manqué, monsieur, à vous appeler *excellence*, car vous êtes assurément et un excellent négociateur, et un excellent consolateur des affligés, et un excellent juge; mais j'étais si plein des choses que vous avez bien voulu faire pour moi, que j'ai oublié les titres, comme vous les oubliez vous-même. Quand j'ai parlé de *chancelier**, je n'ai fait que jouer sur le mot, car vous avez chez moi tous les droits d'aînesse.

Vous êtes un homme admirable (chargé d'af-

[1] * Cette phrase, qui semble avoir subi quelque altération, est relative à Thieriot. (Clog.)

* Voyez vers la fin de la lettre DCCCXVII, la note*.

faires comme vous l'êtes) de vouloir bien encore vous charger de mes misères. Vous êtes donc *magnus in magnis et in minimis.*

Vous pouvez garder le manuscrit[1] que j'ai eu l'honneur de vous faire tenir, et de soumettre à votre jugement; car, si vous en êtes un peu content, il faut qu'il ait place au moins dans le sottisier. Je garde copie de tout, et, s'il est imprimable, il paraîtra avec quelques autres guenilles littéraires.

Vous aimez donc aussi les odes, monsieur. Eh bien! en voici une[2] qui me paraît convenable à un ministre de paix tel que vous êtes.

A l'égard de M. de Valori[3], cet autre ministre fait pour dîner avec le roi de Prusse, et pour souper avec le prince royal, je vous prie de me recommander à lui auprès de cet aimable prince; et moi je me vanterai auprès de son altesse royale de devoir les bontés de M. de Valori à celles dont vous m'honorez. Ainsi toute justice sera accomplie.

Il y a près d'un an que j'ai dit en vers au prince royal ce que vous me dites en prose, et que je lui

[1]* Celui de l'*Essai sur le Siècle de Louis XIV.* (CLOG.)

[2]* L'*Ode sur la paix de* 1736. (CLOG.)

[3]* Le marquis de Valori, auquel est adressée une lettre du 2 mai 1741. Il était alors envoyé de France auprès de Frédéric-Guillaume Ier. Voltaire cite le marquis de Valori, et l'abbé de Valori, frère aîné de celui-ci, dans une lettre du 30 mars 1740, au marquis d'Argenson. (CLOG.)

ai cité *la reine Jacques*[1] (*regina Jacobus*), qui dédiait ses ouvrages à *l'enfant Jésus*, et qui n'osait secourir le Palatin, son gendre. Mon prince me paraît d'une autre espèce; il ne tremble point à la vue d'une épée, comme Jacques, et il pense comme il le doit sur la théologie. Il est capable d'imiter Trajan dans ses conquêtes, comme il l'imite dans ses vertus. Si j'étais plus jeune, je lui conseillerais de songer à l'Empire, et à le rendre au moins alternatif entre les protestants et les catholiques. Il se trouvera, à la mort de son père, le plus riche monarque de la chrétienté, en argent comptant; mais je suis trop vieux, ou trop raisonnable, pour lui conseiller de mettre son argent à autre chose qu'à rendre ses sujets et lui les plus heureux qu'il pourra, et à faire fleurir les arts. C'est, ce me semble, sa façon de penser. Il me paraît qu'il n'a point l'ambition d'être le roi le plus puissant, mais le plus humain et le plus aimé.

Adieu, monsieur; quand vous voudrez quelques amusements en prose ou en vers, j'ai un gros portefeuille à votre service. Je voudrais vous témoigner autrement ma respectueuse reconnaissance; mais *parvi, parva damus*.

A jamais à vous *ex toto corde meo*, etc.

[1] * Jacques Ier, roi d'Angleterre. (Clog.)

LETTRE DCCCXXVI.

A M. LE PRÉSIDENT BOUHIER.

Cirei, *pridiè nonas* (6 mai).

Tibi gratias ago quam plurimas, vir doctissime et optime, de tuo quem mihi promittis *Petronio*[1]. Jam in te miratus sum, priscorum, qui litteras restituerunt et bonas artes, senatorum Budæorum et Thuanorum elegantem et peritissimum æmulatorem, scientiæ penè oblitæ restitutorem, et ætatis tuæ ornamentum. Nunc iter ad Belgas facio, et cràs proficiscor cum illustrissimâ muliere quæ, latinæ linguæ perita, nunc ad græcas litteras avidum doctrinæ animum applicare inchoat, et quæ, geometriæ et physicæ potissimùm addicta, eloquentiæ et poeseos lepores non dedignatur, quæque acuto judicio et summâ cum voluptate Virgilium, Miltonum et Tassum perlegit, Ciceronem et Addisonum.

Si alicujus libri opus tibi est, qui in his tantùm provinciis ad quas pergo reperiundus sit, jubere

[1] * Il s'agit ici du recueil publié en 1738, in-12, par le président Bouhier, de l'Académie française, sous le titre de *Poëme de Pétrone sur la guerre civile, entre César et Pompée, avec deux Épîtres d'Ovide, le tout traduit en vers français*, le 9 mai suivant. (Clog.)

potes, et mandata tua exequar. Te veneror, et tuus esse velim [1].

Mais si vous aviez quelques ordres à donner, quelques commissions pour la Hollande, mon adresse sera à Bruxelles, sous le couvert de madame la marquise du Châtelet, qui vous estime beaucoup.

LETTRE DCCCXXVII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 7 mai.

Je pars demain, ou après-demain, pour les Pays-Bas, et je ne sais quand je reviendrai dans ma

[1] * *Traduction :* Homme très savant et très bon, je vous rends mille graces au sujet de votre *Pétrone*, que vous me promettez. Ce n'est pas la première fois que j'admire en vous le rival élégant autant qu'habile des anciens magistrats Budé et de Thou, qui rétablirent les lettres et les bonnes doctrines. Je vois en vous le restaurateur de la science presque oubliée, et l'ornement de votre siècle. Je vais en Flandre, et je pars demain avec une dame illustre qui, possédant à fond la langue latine, commence à appliquer à l'étude du grec son esprit avide de toutes les connaissances. Cette dame, particulièrement instruite en géométrie et en physique, ne dédaigne les charmes ni de l'éloquence ni de la poésie, et elle lit avec autant de jugement que de plaisir Virgile, Milton, le Tasse, Cicéron, et Addison.

Si vous aviez besoin de quelque ouvrage qu'on ne pût trouver que dans les contrées où je vais, vous pouvez ordonner et j'exécuterai vos ordres. Comptez sur mon dévouement comme sur mon respect. (L. D. B.)

charmante solitude. Je pars malade, et ne reviendrai peut-être point; je compte sur votre amitié, quand je serais encore plus éloigné et plus malade. Je renvoie à M. Moussinot les livres de la Bibliothéque du roi. Je vous prie de vouloir bien présenter mes remerciements à l'abbé Sallier[1].

Le *Démosthène* grec est venu, et je l'emporte, quoique je ne l'entende guère. J'entends Euclide plus couramment, parcequ'il n'y a guère que des présents et des participes, et que d'ailleurs le sens de la proposition est toujours un dictionnaire infaillible.

Pour égayer la tristesse de ces études, si cependant il y a quelque étude triste, je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer *le Janus*[2] de M. Le Franc; il m'a donné avis qu'il doit arriver par votre canal.

Je vous prie de me conserver dans les bonnes graces de MM. des Alleurs, Dubos, Mairan, et du petit nombre d'êtres pensants qui ne blasphèment point contre la philosophie, et qui veulent bien penser à moi.

[1] * Claude Sallier, chargé de la garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi; mort au commencement de 1761. Il prêtait des livres à Voltaire et à la marquise du Châtelet, comme on le voit dans une lettre de cette dame à Thieriot, du 16 janvier 1738, qui fait partie des *Pièces inédites* publiées, en 1820, par MM. Decroix et Jacobsen. (CLOG.)

[2] * Opéra qui ne fut pas mis au théâtre. (L. D. B.)

LETTRE DCCCXXVIII.

A M. BERGER.

Cirei, le 7 mai.

Nous partons demain, mon cher correspondant. Dans quelque pays que l'amitié nous conduise, vos lettres me feront toujours du plaisir. Je vous adresse un mot pour M. de Billi dont je ne sais pas la demeure. N'oubliez pas vos amis qui vont plaider dans les Pays-Bas. Adressez, je vous prie, vos lettres à madame la marquise du Châtelet, à l'*Impératrice,* à Bruxelles. Je n'ai que le temps de vous renouveler les assurances de mon amitié. Je vais m'arranger pour partir. Adieu!

LETTRE DCCCXXIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

A Cirei, ce 8 mai, *en partant.*

La Providence m'a fait rester, monsieur, un jour de plus que nous ne pensions, pour me faire recevoir la plus agréable lettre que j'aie reçue depuis que madame du Châtelet ne m'écrit plus [1]. Je

[1] * Voltaire n'avait pas quitté Cirei, depuis les premiers jours de mars 1737, et madame du Châtelet ne s'en était pas absentée. (Clog.)

viens de lui lire l'extrait que vous voulez bien nous faire d'un ouvrage dont on doit dire, à plus juste titre que de *Télémaque,* que le bonheur du genre humain naîtrait de ce livre, si un livre pouvait le faire naître.

En mon particulier jugez où vous poussez ma vanité; je trouve toutes mes idées dans votre ouvrage [1]. Ce ne sont point ici seulement les *rêves d'un homme de bien,* comme les chimériques projets du bon abbé de Saint-Pierre, qui croit qu'on lui doit des statues parcequ'il a proposé que l'empereur gardât Naples et qu'on lui ôtât le Mantouan, tandis qu'on lui a laissé le Mantouan et qu'on lui a ôté Naples. Ce n'est pas ici un *projet de paix perpétuelle* [2], que Henri IV n'a jamais eu; ce n'est point un sermon contre Jules César, qui, selon le bon abbé, n'était qu'un sot, parcequ'il n'entendait pas assez *la méthode de perfectionner le scrutin;* ce n'est pas non plus la colonie de Salente, où M. de Fénelon veut qu'il n'y ait point de pâtissiers, et qu'il y ait sept façons de s'habiller; c'est ici quelque chose de plus réel, et que l'expérience prouve de la manière la plus éclatante. Car, si vous en exceptez

[1]* Cet ouvrage est celui qui parut, sept ou huit ans après la mort du marquis d'Argenson, c'est-à-dire en 1764, sous le titre de *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France; Amsterdam*, in-8°. Voyez plus bas la lettre DCCCL. (CLOG.)

[2]* Un ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre porte ce titre. (CLOG.)

le pouvoir monarchique, auquel un homme de votre nom et de votre état ne peut souhaiter qu'un pouvoir immense, aux bornes près, dis-je, de ce pouvoir monarchique aimé et respecté par nous, l'Angleterre[1] n'est-elle pas un témoignage subsistant de la sagesse de vos idées? Le roi avec son parlement est législateur, comme il l'est ici avec son conseil. Tout le reste de la nation se gouverne selon des lois municipales, aussi sacrées que celles du parlement même. L'amour de la loi est devenu une passion dans le peuple, parceque chacun est intéressé à l'observation de cette loi. Tous les grands chemins sont réparés, les hôpitaux fondés et entretenus, le commerce florissant, sans qu'il faille un arrêt du conseil. Cette idée est d'autant plus admirable dans vous, que vous êtes vous-même de ce conseil, et que l'amour du bien public l'emporte dans votre ame sur l'amour de votre autorité.

Madame du Châtelet, qui, en vérité, est la femme en qui j'ai vu l'esprit le plus universel et la plus belle ame, est enchantée de votre plan. Vous

[1] * Il y a aujourd'hui (1828) cent ans que Voltaire publiait à Londres *la Henriade* dans le chant premier de laquelle il se plut à peindre, en dix vers, le gouvernement *constitutionnel* qu'il enviait dès-lors à l'Angleterre, en ce qu'un tel gouvernement a pour but de limiter l'immensité du pouvoir monarchique et de réunir *par la loi* les *Députés,* les *Grands*, et le *Roi,* quand ils sont *divisés d'intérêt.*
(CLOG.)

devriez nous le faire tenir à Bruxelles. Je vous avertis que nous sommes les plus honnêtes gens du monde, et que nous le renverrons incessamment à l'adresse que vous ordonnerez, sans en avoir copié un mot. Je vous étais attaché par les liens d'un dévouement de trente années, et par ceux de la reconnaissance; voici l'admiration qui s'y joint.

Je reçois, cet ordinaire, une lettre[1] d'un prince dont vous seriez le premier ministre, si vous étiez né dans son pays. Il a pris tant de pitié des vexations que j'essuie, qu'il a écrit à M. de la Chétardie[2] en ma faveur. Il l'a prié de parler fortement; mais il ne me mande point à qui il le prie de parler. J'ignore donc les détails du bienfait, et je connais seulement qu'il y a des cœurs généreux. Vous êtes du nombre, *et in capite libri*. Je vous supplie donc de vouloir bien parler à M. de la Chétardie, et de lui dire ce qui conviendra, car vous le savez mieux que moi.

A l'égard de M. Hérault, c'est M. de Meinières, son beau-frère, qui avait depuis long-temps la bonté de le presser pour moi, et il y était engagé

[1] * Il paraît que cette lettre de Frédéric a été perdue. (Clog.)

[2] * Joachim-Jacques Trotti, marquis de La Chétardie, né en 1705, ministre du roi de France auprès de celui de Prusse, de 1734 à 1739, année où il fut nommé ambassadeur auprès de l'impératrice de Russie. (Clog.)

par M. d'Argental, mon ancien ami de collége; car j'ai de nouveaux ennemis et d'anciens amis. Depuis dix jours je n'ai point de leurs nouvelles; mais depuis votre dernière lettre, je n'ai plus besoin d'en recevoir de personne

Monsieur et madame du Châtelet vous font les plus tendres compliments. Je suis à vous pour jamais, avec la reconnaissance la plus respectueuse, avec tous les sentiments d'estime et d'amitié.

LETTRE DCCCXXX.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Ruppin, le 16 mai.

Mon cher ami, j'ai reçu deux de vos lettres[1] presque en même temps, et sur le point de mon départ pour Berlin, de façon que je ne puis répondre qu'en gros à toutes les deux.

Je vous ai une obligation infinie de ce que vous m'avez communiqué les changements que vous avez faits à *la Henriade*. Il n'y a que vous qui soyez supérieur à vous-même; tous les changements que je viens de lire sont très bons, et je ne cesse de m'étonner de la force que la langue française prend dans vos ouvrages. Si Virgile fût né citoyen de Paris, il n'aurait pu rien faire d'approchant du *combat de Turenne*. Il y a un feu dans cette description qui m'enléve. Avouez-nous la vérité; vous y fûtes présent à ce combat, vous l'avez vu de vos yeux, et vous avez écrit sur vos

[1] * Les lettres DCCLXXXVIII et DCCCXV. (CLOG.)

tablettes chaque coup d'épée porté, reçu, et paré; vous avez noté chacun des gestes des champions, et, par cette force supérieure qu'ont les grands génies, vous avez lu dans leurs cœurs ce que pensaient ces vaillants combattants.

Le Carrache n'eût pas mieux dessiné les attitudes difficiles de ce duel; et Lebrun, avec tout son coloris, n'aurait assurément rien fait de semblable au petit portrait de la réfraction que fait l'aimable, le cher poëte philosophe.

L'endroit ajouté au chant septième est encore admirable et très propre à occuper une place dans l'édition que je fais préparer de *la Henriade*. Mais, mon cher Voltaire, ménagez la race des bigots, et craignez vos persécuteurs; ce seul article[1] est capable de vous faire des affaires de nouveau; il n'y a rien de plus cruel que d'être soupçonné d'irréligion. On a beau faire tous les efforts imaginables pour sortir de ce blâme, cette accusation dure toujours; j'en parle par expérience, et je m'aperçois qu'il faut être d'une circonspection extrême sur un article dont les sots font un point principal.

Vos vers sont conformes à la raison, ils doivent ainsi l'être à la vérité; et c'est justement pourquoi les idiots et les stupides s'en formaliseront. Ne les communiquez donc point à votre ingrate patrie; traitez-la comme le soleil traite les Lapons. Que la vérité et la beauté de vos productions ne brillent donc que dans un endroit où l'auteur est estimé et vénéré, dans un pays enfin où il est permis de ne point être stupide, où l'on ose penser et où l'on ose tout dire.

Vous voyez bien que je parle de l'Angleterre. C'est là que j'ai trouvé convenable de faire graver *la Henriade*. Je

[1] * Cet article est resté dans le chant VII, malgré la race des bigots qui ne pardonne pas encore à Voltaire d'avoir mis l'*Hypocrisie* en enfer. (CLOG.)

ferai l'avant-propos[1], que je vous communiquerai avant que de le faire imprimer. Pine composera les tailles-douces, et Knobelsdorf les vignettes. On ne saurait assez honorer cet ouvrage, et on n'en peut assez estimer l'auteur respectable. La postérité m'aura l'obligation de *la Henriade* gravée, comme nous l'avons à ceux qui nous ont conservé l'*Énéide,* ou les ouvrages de Phidias et de Praxitèle.

Vous voulez donc que mon nom entre dans vos ouvrages. Vous faites comme le prophète Élie qui, montant au ciel, à ce qu'en dit l'histoire, abandonna son manteau au prophète Élisée. Vous voulez me faire participer à votre gloire. Mon nom sera comme ces cabanes qui se trouvent placées dans de belles situations; on les fréquente à cause des paysages qui les environnent.

Après avoir parlé de *la Henriade* et de son auteur, il faudrait s'arrêter et ne point parler d'autres ouvrages; je dois cependant vous rendre compte de mes occupations.

C'est actuellement Machiavel qui me fournit de la besogne. Je travaille aux notes sur son *Prince,* et j'ai déjà commencé un ouvrage qui réfutera entièrement ses maximes, par l'opposition qui se trouve entre elles et la vertu, aussi bien qu'avec les véritables intérêts des princes. Il ne suffit point de montrer la vertu aux hommes, il faut encore faire agir les ressorts de l'intérêt, sans quoi il y en a très peu qui soient portés à suivre la droite raison.

Je ne saurais vous dire le temps où je pourrai avoir rempli cette tâche, car beaucoup de dissipations me viendront à présent distraire de l'ouvrage. J'espère cependant, si ma santé le permet, et si mes autres occupations le souffrent, que je pourrai vous envoyer le manuscrit d'ici à trois mois. *Nisus et Euryale* attendront, s'il leur plaît,

[1]* Il porte le titre d'*Éloge de la Henriade*. Frédéric envoya cet *Éloge* à Voltaire avec sa lettre DCCCLVIII. (CLOG.)

que Machiavel soit expédié. Je ne vas que l'allure de ces pauvres mortels qui cheminent tout doucement, et mes bras n'embrassent que peu de matière.

Ne vous imaginez pas, je vous prie, que tout le monde ait cent bras comme Voltaire-Briarée. Un de ses bras saisit la physique, tandis qu'un autre s'occupe avec la poésie, un autre avec l'histoire, et ainsi à l'infini. On dit que cet homme a plus d'une intelligence unie à son corps, et que lui seul fait toute une académie. Ah! qu'on se sentirait tenté de se plaindre de son sort, lorsqu'on réfléchit sur le partage inégal des talents qui nous sont échus! On me parlerait en vain de l'*égalité des conditions;* je soutiendrai toujours qu'il y a une différence infinie entre cet homme universel dont je viens de parler, et le reste des mortels.

Ce me serait une grande consolation, à la vérité, de le connaître; mais nos destins nous conduisent par des routes si différentes, qu'il paraît que nous sommes destinés à nous fuir.

Vous m'envoyez des vers pour la nourriture de mon esprit, et je vous envoie des recettes pour la convalescence de votre corps. Elle sont d'un très habile médecin que j'ai consulté sur votre santé; il m'assure qu'il ne désespère point de vous guérir; servez-vous de ses remèdes, car j'ai l'espérance que vous vous en trouverez soulagé.

Comme cette lettre vous trouvera, selon toutes les apparences, à Bruxelles, je peux vous parler plus librement sur le sujet de son éminence * et de toute votre patrie. Je suis indigné du peu d'égard qu'on a pour vous; et je m'emploierai volontiers pour vous procurer du moins quelque repos. Le marquis de la Chetardie, à qui j'avais écrit, est malheureusement parti de Paris; mais je trouverai bien le moyen de faire insinuer au cardinal ce qu'il est bon qu'il sache, au sujet d'un homme que j'aime et que j'estime.

* Le cardinal de Fleuri. K.

Le vin de Hongrie et l'ambre partiront dès que je saurai si c'est à Bruxelles que vous fixeront votre étoile errante et la chicane. Mon marchand de vin, Honi[1], vous rendra cette lettre; mais, lorsque vous voudrez me répondre, je vous prie d'adresser vos lettres au général Bork, à Vesel.

Le cher Césarion, qui est ici présent, ne peut s'empêcher de vous réitérer tout ce que l'estime et l'amitié lui font sentir sur votre sujet.

Vous marquerez bien à la marquise jusqu'à quel point j'admire l'auteur de l'*Essai sur le feu*, et combien j'estime l'amie de M. de Voltaire.

Je suis, avec ces sentiments que votre mérite arrache à tout le monde, et avec une amitié plus particulière encore, votre très fidèle ami, FÉDÉRIC.

LETTRE DCCCXXXI.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Mai[2].

Mon cher ami, je n'ai qu'un moment à moi pour vous assurer de mon amitié, et pour vous prier de recevoir l'écritoire d'ambre et les bagatelles que je vous envoie. Ayez la bonté de donner l'autre boîte, où il y a le jeu de quadrille, à la marquise. Nous sommes si occupés ici, qu'à peine a-t-on le temps de respirer. Quinze jours me mettront en situation d'être plus prolixe.

[1]* Voyez la lettre de Frédéric II à Voltaire, du 5 septembre 1740. (CLOG.)

[2]* Cette lettre à laquelle répond la lettre DCCCXLVI doit être du 22 ou du 23 mai, Mathurin Veissière de La Croze, qui y est cité, étant mort le 21 mai 1739. (CLOG.)

Le vin de Hongrie ne peut partir qu'à la fin de l'été à cause des chaleurs qui sont survenues. Je suis occupé à présent à régler l'édition de *la Henriade*. Je vous communiquerai tous les arrangements que j'aurai pris là-dessus.

Nous venons de perdre l'homme le plus savant de Berlin, le répertoire de tous les savants d'Allemagne, un vrai magasin de sciences; le célèbre M. de Lacroze vient d'être enterré avec une vingtaine de langues différentes, la quintessence de toute l'histoire et une multitude d'historiettes dont sa mémoire prodigieuse n'avait laissé échapper aucune circonstance. Fallait-il tant étudier pour mourir au bout de quatre-vingts ans, ou plutôt ne devait-il point vivre éternellement pour récompense de ses belles études?

Les ouvrages qui nous restent de ce savant prodigieux ne le font pas assez connaître, à mon avis. L'endroit par lequel M. de Lacroze brillait le plus, c'était, sans contredit, sa mémoire; il en donnait des preuves sur tous les sujets, et l'on pouvait compter qu'en l'interrogeant sur quelque objet qu'on voulût, il était présent, et vous citait les éditions et les pages où vous trouviez tout ce que vous souhaitiez d'apprendre. Les infirmités de l'âge n'ont diminué en rien les talents extraordinaires de sa mémoire, et, jusqu'au dernier moment de sa vie, il a fait amas de trésors d'érudition, que sa mort vient d'enfouir pour jamais avec une connaissance parfaite de tous les systèmes philosophiques, qui embrassait également les points principaux des opinions jusqu'aux moindres minuties.

M. de Lacroze était assez mauvais philosophe; il suivait le système de Descartes, dans lequel on l'avait élevé, probablement par prévention et pour ne point perdre la coutume qu'il avait contractée, depuis une *septantaine*[1]

[1] * Septante est français; mais *septantaine*, pour sept dizaines ou soixante-dix, est tudesque. (Clog.)

d'années, d'être de ce sentiment. Le jugement, la pénétration, et un certain feu d'esprit qui caractérise si bien les esprits originaux et les génies supérieurs, n'étaient point du ressort de M. de Lacroze; en revanche, une probité égale en toutes ses fortunes le rendait respectable et digne de l'estime des honnêtes gens.

Plaignez-nous, mon cher Voltaire; nous perdons de grands hommes, et nous n'en voyons pas renaître. Il paraît que les savants et les orangers sont de ces plantes qu'il faut transplanter dans ce pays, mais que notre terrain ingrat est incapable de reproduire, lorsque les rayons arides du soleil, ou les gelées violentes des hivers, les ont une fois fait sécher. C'est ainsi qu'insensiblement et par degrés la barbarie s'est introduite dans la capitale de l'univers, après le siécle heureux des Cicéron et des Virgile. Lorsque le poëte est remplacé par le poëte, le philosophe par le philosophe, l'orateur par l'orateur, alors on peut se flatter de voir perpétuer les sciences; mais, lorsque la mort les ravit les uns après les autres, sans qu'on voie ceux qui peuvent les remplacer dans les siécles à venir, il ne semble point qu'on enterre un savant, mais plutôt qu'on enterre les sciences.

Je suis avec tous les sentiments que vous faites si bien sentir à vos amis, et qu'il est si difficile d'exprimer, votre très fidèle ami, Fédéric.

LETTRE DCCCXXXII.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Louvain, ce 30 mai [1].

Monseigneur, en partant de Bruxelles, j'ai reçu tout ce qui peut flatter mon ame et guérir mon corps, et c'est à votre altesse royale que je le dois.

« . . . . . . Deus nobis hæc *munera* fecit. »
VIRG., ecl. I, v. 6.

Vous voulez que je vive, monseigneur; j'ose dire que vous avez quelque raison de ne pas vouloir que le plus tendre de vos admirateurs, le fidèle témoin de ce qui se passe dans votre belle ame, périsse sitôt. *La Henriade* et moi nous vous devrons la vie. Je suis bien plus honoré que ne le fut Virgile; Auguste ne fit des vers pour lui qu'après la mort de son poëte, et votre altesse royale fait vivre le sien, et daigne honorer *la Henriade* d'un avertissement [2] de sa main. Ah! monseigneur,

[1] * Cette lettre, imprimée parmi celles de 1738, dans l'édition de Kehl, est de 1739, et répond à celle de Frédéric, du 16 mai même année. Voltaire parti de Cirei, le 8, avec madame du Châtelet, voyagea lentement, et passa quatre jours à Valenciennes. Il arriva le 28 à Bruxelles, qu'il quitta le 30 pour se rendre à Beringhen, en passant par Louvain. (CLOG.)

[2] * Voyez la note [1] * de la page 370. (CLOG.)

qu'ai-je affaire de la misérable bienveillance d'un cardinal que la fortune a rendu puissant? qu'ai-je besoin des autres hommes? Plût à Dieu que je restasse dans l'ermitage du comte de Loo, où je vais suivre Émilie! Nous arrivâmes avant-hier à Bruxelles. Nous voici en route; je ne commencerai que dans quelques jours à jouir d'un peu de loisir; dès que j'en aurai, je mettrai en ordre de quoi amuser quelques quarts d'heure mon protecteur, tandis qu'il s'occupera à ce bel ouvrage, si digne d'un prince comme lui. S'il daigne écrire contre Machiavel, ce sera Apollon qui écrasera le serpent Python. Vous êtes certainement mon Apollon, monseigneur, vous êtes pour moi le dieu de la médecine et celui des vers; vous êtes encore Bacchus, car votre altesse royale daigne envoyer de bon vin à Émilie et à son malade. Ayez donc la bonté d'ordonner, monseigneur, que ce présent de Bacchus soit voituré à l'adresse d'un de ses plus dignes favoris; c'est M. le duc d'Aremberg; tout vin doit lui être adressé, comme tout ouvrage vous doit hommage. Il y a certaines cérémonies à Bruxelles pour le vin, dont il nous sauvera. J'espère que je boirai, avec lui, à la santé de mon cher souverain, du vrai maître de mon ame, dont je suis plus réellement le sujet que du roi sous lequel je suis né. Il faut partir; je finis une lettre que mon cœur très bavard ne m'eût point

permis de finir si tôt. Quand je serai arrivé, je donnerai une libre carrière à mes remerciements, et la digne Émilie aura l'honneur d'y joindre les siens. Je ferai serment de docilité au médecin dont votre altesse royale a eu la bonté de m'envoyer la consultation. J'écrirai à votre aimable favori, M. de Kaiserling; je remplirai tous les devoirs de mon cœur; je suis à vos pieds, grand prince,

« O et præsidium et dulce decus meum! »
Hor., lib. I, od. 1, v. 2.

Je suis en courant, mais avec les sentiments les plus inébranlables de respect, d'admiration, de tendre reconnaissance, monseigneur, etc.

LETTRE DCCCXXXIII.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Mai.

Votre altesse royale prend le parti des citadelles contre Machiavel; il paraît que l'Empire pense de même, car on a tiré vraiment *douze cents* florins de la caisse pour les réparations de Philipsbourg, qui en exigent, dit-on, plus de *douze mille*.

Il n'y a guère de places dans les Deux-Siciles; voilà pourquoi ce pays change si souvent de maître. S'il y avait des Namur, des Valenciennes, des Tournai, des Luxembourg dans l'Italie,

« Ch' or giù dall' Alpi non vedrei torrenti
« Scender d'armati, nè di sangue tinta
« Bever l'onda del Pò gallici armenti;

« Nè *la* vedrei del non *suo* ferro cinta
Pugnar col braccio di straniere genti,
« Per servir sempre, o vincitrice, o vinta [1]. »

Il faudra bien qu'au printemps prochain l'empereur et les Anglais reprennent ce beau pays; il serait trop long-temps sous la même domination. Ah! monseigneur, heureux qui peut vivre sous vos lois!

J'ai commencé, monseigneur, à prendre de votre poudre. Ou il n'y a point de Providence, ou elle me fera du bien. Je n'ai point d'expression pour remercier Marc-Aurèle devenu Esculape.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, etc.

LETTRE DCCCXXXIV.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Beringhen, juin [2].

Mon aimable *gros chat*, j'ai reçu votre lettre à Bruxelles. Nous voici en fin fond de Barbarie,

[1] * Sonnet de Filicaja sur l'Italie. (L. D. B.)

[2] * Cette lettre, imprimée sans date à la fin de celles de 1742, dans l'édition en 42 volumes, est des premiers jours de juin 1739. (Clog.)

dans l'empire de son altesse monseigneur le marquis de Trichâteau [1], qui, je vous jure, est un assez vilain empire. Si madame du Châtelet demeure long-temps dans ce pays-ci, elle pourra s'appeler la reine des sauvages. Nous sommes dans l'auguste ville de Beringhen, et demain nous allons au superbe château de Ham, où il n'est pas sûr qu'on trouve des lits, ni des fenêtres, ni des portes. On dit cependant qu'il y a ici une troupe de voleurs. En ce cas, ce sont des voleurs qui font pénitence; je ne connais que nous de gens volables. Le plénipotentiaire Montors avait assuré M. du Châtelet que les citoyens de son auguste ville lui prêteraient beaucoup d'argent; mais je doute qu'ils pussent prêter de quoi envoyer au marché. Cependant Émilie fait de l'algèbre, ce qui lui sera d'un grand secours dans le cours de sa vie, et d'un grand agrément dans la société. Moi, chétif, je ne sais encore rien, sinon que je n'ai ni principauté ni procès, et que je suis un serviteur fort utile.

P. S. Il faut à présent, gros chat, que vous sachiez que nous revenons du château de Ham, château moins orné que celui de Cirei, et où l'on trouve moins de bains et de cabinets bleu et or; mais il est logeable, et il y a de belles avenues. C'est

[1] * Marc-Antoine du Châtelet, marquis de Trichâteau, seigneur de Ham et de Beringhen, cousin germain de Florent-Claude du Châtelet. (CLOG.)

une assez agréable situation; mais fût-ce l'empire du Catai, rien ne vaut Cirei. Madame du Châtelet travaille à force à ses affaires. Si le succès dépend de son esprit et de son travail, elle sera fort riche; mais malheureusement tout cela dépend de gens qui n'ont pas autant d'esprit qu'elle. Mon cher gros chat, je baise mille fois vos pattes de velours. Adieu, ma chère amie.

LETTRE DCCCXXXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

A Beringhem, ce 4 juin.

Je reçois la lettre dont votre excellence m'honore, du 28 mai. Je ne savais pas un mot de ce que vous avez vu [1] dans la gazette d'Amsterdam. Nous sommes ici, monsieur, dans un pays barbare, ou, du moins, qui l'a toujours été jusqu'à ce qu'Émilie

[1] * C'était la déclaration du 4 avril 1379, contenant le désaveu de Desfontaines relativement à *la Voltairomanie*. Voyez plus haut la note [1] * de la lettre DCCCXXI. Madame du Châtelet dit dans une lettre du 27 avril 1739, à d'Argental: « Le chevalier de Mouhi a le *désa-« veu*, et je crains qu'il ne l'ait répandu. Votre ami (Voltaire) ne « m'a pas consulté pour le lui envoyer. Je ne puis pas tout parer. « J'écris à ce chevalier pour lui défendre d'en faire usage; mais je « crains que le mal ne soit fait; je l'ai appris trop tard. Ce sont les « conseils de M. d'Argenson qui nous ont entraînés dans cette « faute. » (CLOG.)

en soit devenue la souveraine. La gazette de Hollande n'y est pas même connue.

Si vous pouviez donc, monsieur, faire entendre à M. Hérault que je n'ai aucune part à la publication du *désaveu*, que je m'en suis toujours tenu à ses bontés, que j'ai supprimé même tout ce que j'avais fait en ma défense, et que j'espère encore plus que jamais qu'il forcera l'abbé Desfontaines à publier son *désaveu* dans ses *Observations*, vous achéveriez bien dignement cette négociation.

Il est vrai que Rousseau ayant fait, le 10 mai, un voyage à Amsterdam, exprès pour y faire imprimer le libelle de Desfontaines, le gazetier de Hollande m'a rendu un très grand service en donnant ce contre-poison; mais, encore une fois, je n'ai appris ce service que par vous.

Puisque vous aimez les odes,

> « O et præsidium, et dulce decus meum! »
>
> HOR., lib. I, od. 1, v. 2.

vous en aurez donc. Mandez-moi seulement si vous avez l'ode *sur la Superstition* [1], celle *sur l'Ingratitude*, celle *sur le Voyage des Académiciens*. Mais, je vous en prie, n'allez pas préférer une déclamation vague, d'une centaine de vers, à une tragédie dans laquelle il faut créer, conduire, intriguer, et dénouer

[1] * C'est-à-dire l'*Ode sur le Fanatisme*. Les deux autres, que cite ici Voltaire, sont les odes VI et VIII. (CLOG.)

une action intéressante; ouvrage d'autant plus difficile que les sujets sont plus rares, et qu'il demande une plus grande connaissance du cœur humain. Il est vrai que, puisque ce spectacle est représenté et vu par des hommes et par des femmes, il faut absolument de l'amour. On peut s'en sauver tristement une ou deux fois, mais

« Naturam expellas furcâ, tamen ipsa redibit. »
Hor., lib. I, ep. x, v. 24.

Que diront de jeunes actrices? qu'entendront de jeunes femmes, s'il n'est pas question d'amour? On joue souvent *Zaïre*, parcequ'elle est tendre; on ne joue point *Brutus*, parceque cette pièce n'est que forte.

Ne croyez pas que ce soit Racine qui ait introduit cette passion au théâtre; c'est lui qui l'a le mieux traitée, mais c'est Corneille qui en a toujours défiguré ses ouvrages. Il n'a presque jamais parlé d'amour qu'en déclamateur, et Racine en a parlé en homme.

Promettez-moi un secret de ministre, et j'aurai l'honneur d'envoyer à Lisbonne plus d'une tragédie, à condition que vous leur donnerez la préférence sur les odes.

Nous n'avons point encore reçu l'essai politique[1] dont vous nous favorisez. Il faut le faire

[1] * *Traité de l'admission de la démocratie dans un état monar-*

adresser à Bruxelles, et il nous sera fidèlement rendu chez nos Algonquins.

Vous avez grande raison, monsieur, sur notre récitatif. On peut faire de la symphonie italienne, on le doit même; mais on ne doit déclamer à Paris qu'en français, et le récitatif est une déclamation. C'est presque toujours, au reste, la faute du poëte, quand le récitatif ne vaut rien; car peut-on bien déclamer de mauvaises paroles?

J'avais fait, il y a quelques années[1], des paroles pour Rameau, qui probablement n'étaient pas trop bonnes, et qui d'ailleurs parurent à de grands ministres avoir le défaut de mêler le sacré avec le profane. J'ose croire encore que, malgré le faible des paroles, cet opéra était le chef-d'œuvre de Rameau. Il y avait sur-tout un certain contraste de guerriers, qui venaient présenter des armes à Samson, et de p... qui le retenaient, lequel faisait un effet fort profane et fort agréable. Si vous voulez, je vous enverrai encore cette guenille. Quant aux autres misères que vous avez vues dans le portefeuille d'un de vos amis[2], je puis vous assurer qu'il n'y en a peut-être pas une qui soit de bon aloi; et si vous voulez m'en envoyer copie, je les

chique; ouvrage plus connu sous le titre de *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France.* (Clog.)

[1]* En 1731 et 1732. Voyez les lettres cxxxiii et cxl. (Clog.)

[2]* Sans doute d'Argental. (Clog.)

corrigerai, et j'y mettrai ce qui vous manque, afin que vous ayez mes impertinences complétes.

Il y a trois mois que l'auteur de *Mahomet II* m'envoya son manuscrit. Je trouve qu'il faut beaucoup de génie pour faire porter une tragédie à un terrain si aride et si ingrat. La prétendue barbarie de Mahomet II, accusé d'avoir tué sa maîtresse, pour plaire à ses janissaires, est un conte des plus absurdes et des plus ridicules que les chrétiens aient inventés. Cette sottise, et toutes celles qu'on a débitées sur Mahomet II, sont le fruit de la cervelle d'un moine nommé Bandelli. Ces gens-là ne sont bons qu'à tout gâter.

Adieu, monsieur; bon voyage. Puis-je avoir l'honneur de vous faire ma cour à votre retour? N'allez pas vieillir en Portugal[1]. Madame du Châtelet, entourée de barbares, va bientôt avoir la consolation de vous écrire, et moi, je ne cesserai en aucun instant de ma vie de vous être attaché avec la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance.

[1] * D'Argenson n'y alla pas. (Clog.)

LETTRE DCCCXXXVI.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

De Bruxelles [1].

Monseigneur, en revenant de ces tristes terres [2], dans le voisinage desquelles votre altesse royale n'a point été, j'ai l'honneur de lui écrire pour me consoler. J'espère que votre altesse royale m'enverra long-temps ses ordres à Bruxelles; je les recevrai beaucoup plus tôt, et plus sûrement que quand ils fesaient tant de cascades de Paris à Bar-le-Duc et à Cirei. Je recevrai au moins vos ordres directement, dans l'espérance qu'un jour, avant de mourir, *videbo dominum meum* facie ad faciem [3].

Je prends la liberté d'adresser à votre altesse royale une petite relation, non pas de mon voyage, mais de celui de M. le baron de *Gangan* [4]. C'est une

[1] * C'est par erreur que les éditeurs de l'édition de Kehl ont classé dans la correspondance de mai 1738 cette lettre qui est du 10 au 15 juin 1739, et à laquelle répondit Frédéric le 7 juillet suivant. (Clog.)

[2] * Celles de Beringhen et de Ham. Voyez la lettre DCLXIII. (Clog.)

[3] * Ce fut ainsi que Dieu parla à Moïse. (Exode XXXIII, v. 11.) (Clog.)

[4] * Decroix, ou Condorcet, dit (tome LXIV, édition de Kehl, pages 268 et 410) que *cet ouvrage n'a jamais été connu, du moins sous ce titre*, mais que c'est *vraisemblablement* celui *qui fut imprimé depuis* (en 1752, in-12), *sous le titre de* Micromégas. En 1711 et

fadaise philosophique qui ne doit être lue que comme on se délasse d'un travail sérieux avec les bouffonneries d'Arlequin. Le véritable ennemi de Machiavel aura-t-il quelques moments pour voyager avec ce baron de *Gangan?* Il y verra au moins un petit article[1] plein de vérité sur les choses de la terre. Je compte vous présenter bientôt un autre tribut de bagatelles poétiques, car je me tiens comptable de mon temps à mon vrai souverain. Les biens des sujets appartiennent, dit-on, aux autres rois; mon cœur et mes moments appartiennent au mien. Madame du Châtelet, son autre sujette, et plus digne ornement de sa cour, lui présente ses respects, selon la permission qu'il nous en a donnée. Elle ne fera ici que plaider; elle trouvera peu de personnes à qui elle puisse parler de philosophie. Les arts n'habitent pas plus à Bruxelles que les plaisirs. Une vie retirée et douce est ici le partage de presque tous les particuliers; mais cette vie douce ressemble si fort à l'ennui, qu'on s'y méprend très aisément. L'ennui n'approchera point d'une maison qu'Émilie habite, et

1713, Laurent Bordelon publia un ouvrage intitulé : *Gangan, ou l'Homme prodigieux transporté dans l'air, sur la terre, et sous les eaux;* Voltaire ne donne-t-il pas ici, en plaisantant, à son propre roman, le titre de celui de Bordelon? Voyez plus bas la lettre DCCCXLIV. (CLOG.)

[1] * Dans *Micromégas* on ne trouve aucune trace de ce *petit article* qui concernait Frédéric. (CLOG.)

qui est honorée des lettres de notre prince. Nous sommes dans le quartier le plus retiré, dans la rue de la Grosse-Tour. C'est là que nous nous entretenons tous les jours de ce prince qui sera l'amour de la terre, comme il est le nôtre; et de M. le baron de Kaiserling, si digne de lui plaire et de le voir; et du savant M. Jordan, à qui je porte envie.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, monseigneur, de votre altesse royale, le très humble, etc.

LETTRE DCCCXXXVII.

A M. BERGER.

Bruxelles, le 17 juin.

J'ai fait mille tours; je suis à présent fixé à Bruxelles, et réformé à la suite d'un procès.

Rien ne peut mieux, mon cher monsieur, égayer l'ennui de la chicane que vos agréables lettres. Les nouvelles de Paris en deviennent plus intéressantes, quand elles passent par vos mains. Ma vie est ici aussi uniforme et aussi tranquille qu'elle l'était à Cirei, à cela près qu'on y parle beaucoup moins de Rousseau qui ne se montre nulle part, et dont on ne m'a pas prononcé le nom. M. Pallu m'a écrit, en dernier lieu, qu'il était très disposé à faire à M. de Billi tous les plai-

sirs qui dépendront de lui, et cela est, je vous assure, très indépendant de ma chétive recommandation. Adieu, mon cher ami.

Mes lettres sont aussi stériles que les nouvelles de ce pays-ci. Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'attends de vous des lettres aussi longues que la mienne est courte; car qui écrit bien doit écrire beaucoup.

LETTRE DCCCXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Bruxelles, 21 juin.

Je reçois, mon cher ami, dans une ville voisine de votre habitation, une de vos très aimables et très rares lettres, adressée à Cirei. J'espère que je converserai avec vous incessamment autrement que par lettres.

En attendant, voici, mon cher ami, de quoi vous confirmer dans la bonne opinion que vous avez de madame du Châtelet. Vous pouvez insérer sous mon nom ce petit *Mémoire*[1] que je vous envoie; je n'y parle que de sa dissertation. Il faut que ma petite planète disparaisse entièrement devant son soleil.

[1] * *Mémoire sur un ouvrage de physique*. (CLOG.)

Nous avions travaillé tous deux pour les prix de l'Académie des sciences; les juges nous ont fait l'honneur au moins d'imprimer nos pièces; celle de madame du Châtelet est le n° VI, et la mienne était le n° VII. M. de Maupertuis, si fameux par sa mesure de la terre, et par son voyage au cercle polaire, était un des juges[1]. Il adjugea le prix au n° VII; mais les autres académiciens, qui malheureusement ne sont pas du sentiment de s'Gravesande et de Boerhaave, ne furent pas de son avis. Au reste on ne soupçonna jamais que le n° VI fût d'une dame. Sans l'opinion trop hardie que le feu n'est point matière, cette dame méritait le prix. Mais le prix véritable, qui est l'estime de l'Europe savante, est bien dû à une personne de son sexe, de son âge et de son rang, qui a le courage, et la force, et le temps de faire de si bons et de si pénibles ouvrages, au milieu des plaisirs et des affaires.

Savez-vous bien que, pendant quelques jours, nous avons séjourné dans une terre[2] qui n'est qu'à huit lieues de Maëstricht? mais la multitude prodigieuse des affaires qui accablaient notre héroïne nous a empêchés de profiter du voisinage. Son intention était bien de vous prier de la venir voir; mais ce qui est différé est-il perdu?

[1]* Voyez la lettre du 15 juin 1738 à Maupertuis. (Clog.)

[2]* Celle de Beringhen. (Clog.)

Parmi les fausses nouvelles dont on est inondé, il faut ranger la prétendue impression de ma prétendue histoire littéraire du siècle de Louis XIV. La vérité est que j'ai commencé, il y a plusieurs années, une histoire de ce siècle qui doit être le modèle des âges suivants; mais mon projet embrasse tout ce qui s'est fait de grand et d'utile; c'est un tableau de tout le siècle, et non pas d'une partie.

Je vous enverrai le commencement[1], et vous jugerez du plan de mon ouvrage; mais il faut des années pour qu'il soit en état de paraître. Ne croyez pas que dans cette histoire, ni dans aucun autre ouvrage, je marque du mépris pour Bayle et Descartes; je serais trop méprisable.

J'avoue, à la vérité, avec tous les vrais physiciens, sans exception, avec les Newton, les Halley, les Keill, les s'Gravesande, les Musschenbroek, les Boerhaave, etc., que la véritable philosophie expérimentale et celle du calcul ont absolument manqué à Descartes. Lisez sur cela une petite *Lettre*[2] que j'ai écrite à M. de Maupertuis, et que du Sauzet[3] a imprimée. Il y a une grande différence entre le mérite d'un homme et celui de ses ou-

[1] * Il parut, six mois plus tard, sous le titre d'*Essai*, avec un *Recueil de pièces fugitives* de l'auteur. (Clog.)

[2] * *Lettre à M. de Maupertuis*, sur les *Éléments de la philosophie de Newton; Physique*, tome II. (Clog.)

[3] * Rédacteur de la *Bibliothèque française*. (Clog.)

vrages. Descartes était infiniment supérieur à son siècle, j'entends au siècle de France; car il n'était pas supérieur aux Galilée, aux Keppler. Ce siècle-ci, enrichi des plus belles découvertes inconnues à Descartes, laisse la faible aurore de ce grand homme absorbée dans le jour que les Newton et d'autres ont fait luire. En un mot, estimons la personne de Descartes, cela est juste, mais ne le lisons point; il nous égarerait en tout. Tous ses calculs sont faux, tout est faux chez lui, hors la sublime application qu'il a faite le premier de l'algèbre à la géométrie.

A l'égard de Bayle, ce serait une grande erreur de penser que je voulusse le rabaisser. On sait assez en France comment je pense sur ce génie facile, sur ce savant universel, sur ce dialecticien aussi profond qu'ingénieux.

Par le fougueux Jurieu Bayle persécuté
Sera des bons esprits à jamais respecté;
Et le nom de Jurieu, son rival fanatique,
N'est aujourd'hui connu que par l'horreur publique.

Voilà ce que j'en ai dit dans une *Épître sur l'Envie*[1], que je vous enverrai, si vous voulez.

Quel a donc été mon but en réduisant en un seul tome le bel esprit de Bayle? De faire sentir ce qu'il pensait lui-même, ce qu'il a dit et écrit à

[1] * Voyez le troisième *Discours sur l'Homme*. (Clog.)

M. Desmaiseaux, ce que j'ai vu de sa main; qu'il aurait écrit moins s'il eût été le maître de son temps. En effet, quand il s'agit simplement de goût, il faut écarter tout ce qui est inutile, écrit lâchement et d'une manière vague.

Il ne s'agit pas d'examiner si les articles de deux cents professeurs plaisent aux gens du monde ou non, mais de voir que Bayle, écrivant si rapidement sur tant d'objets différents, n'a jamais châtié son style. Il faut qu'un écrivain tel que lui se garde du style étudié et trop peigné; mais une négligence continuelle n'est pas tolérable dans des ouvrages sérieux. Il faut écrire dans le goût de Cicéron, qui n'aurait jamais dit qu'*Abélard* s'amusait à tâtonner[1] *Héloïse, en lui apprenant le latin.* De pareilles choses sont du ressort du goût, et Bayle est trop souvent répréhensible en cela, quoique admirable d'ailleurs. Nul homme n'est sans défaut; le dieu du goût remarque jusqu'aux petites fautes échappées à Racine, et c'est cette attention même à les remarquer qui fait le plus d'honneur à ces grands hommes[2]. Ce ne sont pas les grandes fautes des Boyer, des Danchet, des Pellegrin, ces fautes

[1] * *Dictionnaire historique* de Bayle, article *Abélard.* Voyez ce que Voltaire dit, dans les *Conseils à un journaliste* (*Mélanges litteraires*), au sujet *du style d'un journaliste.* (Clog.)

[2] * Ceci justifierait Voltaire de la sévérité avec laquelle il commenta plus tard le grand Corneille, si les reproches faits à l'auteur des *Commentaires* étaient sérieusement fondés. (Clog.)

ignorées qu'il faut relever, mais les petites fautes des grands écrivains; car ils sont nos modèles, et il faut craindre de ne leur ressembler que par leur mauvais côté.

Je vais chercher ici vos *Mémoires de la république des lettres*, et tous vos ouvrages. Les cérémonies par lesquelles on passe en France, avant de pouvoir avoir dans sa bibliothèque un livre de Hollande, sont terribles. Il est aussi difficile de faire venir certains bons livres que d'arrêter l'inondation des mauvais qu'on imprime, à Paris, avec approbation et privilége.

On m'a mandé qu'un jésuite, nommé Brumoi, a fait imprimer un certain *Tamerlan* [1] d'un certain jésuite nommé Margat. L'auteur est mort, et l'éditeur exilé, a ce qu'on dit, parceque ce *Tamerlan* est, dit-on, plein des plus horribles calomnies qu'on ait jamais vomies contre feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume.

Je connais l'ouvrage fanatique du petit jésuite [2] contre Bayle. Vous faites très bien de le réfuter et de confondre les bavards syllogismes d'un autre vieux pédant. Il est bon de faire voir que les hon-

[1] * *Histoire de Tamerlan, empereur des Mogols, par le P. de Margat;* Paris, 1739, 2 vol. in-12. (Clog.)

[2] * Jean Le Febure, ou Le Febvre, mort à Valenciennes en 1755. Son ouvrage est intitulé: *Bayle en petit, ou Anatomie de ses ouvrages;* Douai, 1737, in-12. (Clog.)

nêtes gens ne sont pas gouvernés par ces pédagogues raisonneurs, éternels ennemis de la raison. Mais je vous prie de bien distinguer entre les disciples d'un grand homme qui trouvent des fautes dans celui qu'ils aiment, et des ennemis jurés qui voudraient ruiner à-la-fois la réputation du philosophe et la bonne philosophie. Ne confondez donc pas celui qui trouve que Raphael manque de coloris, et celui qui brûle ses tableaux.

Ce mot *brûler* me rappelle toujours Desfontaines. Vous savez peut-être que, par surcroît de reconnaissance, il avait fait contre moi, ou plutôt contre lui, un libelle affreux, il y a quelques mois. Il niait dans ce libelle jusqu'à l'obligation qu'il m'a de n'avoir pas été brûlé vif, et il y ajoutait les plus infames calomnies. Tout le public, révolté contre ce misérable, voulait que je le poursuivisse en justice; mais je n'ai pas voulu perdre mon repos, et quitter mes amis pour faire punir un coquin. M. Hérault a pris ma défense, que j'abandonnais, l'a fait comparaître à la police, et, après l'avoir menacé du cachot, lui a fait signer la rétractation que vous avez pu voir dans les papiers publics.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse avec le plaisir d'un homme qui voit d'aussi beaux talents que les vôtres consacrés aux belles-lettres, et avec l'espérance que les petites fautes de la jeu-

nesse ne vous empêcheront point de jouir du sort heureux que vous méritez.

LETTRE DCCCXXXIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

A Bruxelles, ce 21 juin.

Je viens, monsieur, de lire un ouvrage qui m'a consolé de la foule des mauvais dont on nous inonde. Vous m'avez fait bien des plaisirs; mais voici le plus grand de vos bienfaits. Il ne s'agit pas ici de vous louer; je suis trop pénétré pour y songer. Je ne crains que d'être trop prévenu en faveur d'un ouvrage où je retrouve la plupart de mes idées. Vous m'avez défendu de vous donner des louanges, mais vous ne m'avez pas défendu de m'en donner. Je vais donc me donner, à moi, de grands coups d'encensoir; je vais me féliciter d'avoir toujours pensé que le gouvernement féodal était un gouvernement de barbares et de sauvages un peu à leur aise; encore les sauvages aiment-ils l'égalité.

Il ne faut que des yeux pour voir que les villes gouvernées municipalement sont riches, et que la Pologne n'a que des bourgades pauvres. Je suis fâché de ne pouvoir me louer sur les pensionnaires

perpétuels, mais, en vérité, cette idée m'a charmé, comme si elle était de moi. Il me semble que vous avez éclairci, dans un système très bien suivi, les idées confuses et les souhaits sincères de tout bon citoyen. En mon particulier, je vous remercie des belles choses que vous dites sur la vénalité des charges; malheureuse invention qui a ôté l'émulation aux citoyens, et qui a privé les rois de la plus belle prérogative du trône.

Comme j'avais peu de bien quand j'entrai dans le monde, j'eus l'insolence de penser que j'aurais eu une charge comme un autre, s'il avait fallu l'acquérir par le travail et par la bonne volonté. Je me jetai du côté des beaux-arts, qui portent toujours avec eux un certain air d'avilissement, attendu qu'ils ne donnent point d'exemptions, et qu'ils ne font point un homme conseiller du roi en ses conseils. On est maître des requêtes avec de l'argent, mais avec de l'argent on ne fait pas un poëme épique, et j'en fis un.

Grand merci encore de ce que l'indigne éloge donné à cette vénalité, dans le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu, vous a fait penser que ce testament n'était point de ce ministre. Je crois, en dépit de toute l'Académie française, que cet ouvrage fut fait par l'abbé de Bourzeis, dont j'ai cru reconnaître le style.

Il y a de plus des contradictions évidentes dans

ce livre, lesquelles ne peuvent être attribuées au cardinal de Richelieu ; des idées, des projets, des expressions indignes, ce me semble, d'un ministre. Croira-t-on que le cardinal de Richelieu ait appelé la dame d'honneur de la reine *la Dufargis,* en parlant au roi? qu'il ait appelé le duc de Savoie *ce pauvre prince?* qu'il ait, dans un tel ouvrage, parlé à un roi de quarante-deux ans, comme on apprend le catéchisme à un enfant? qu'un ministre ait nommé les rentes à sept pour cent *les rentes au denier sept?*

Tout l'écrit fourmille de ces manques de bienséance, ou de fautes grossières. On trouve, dans un chapitre, que le roi n'avait que trente-trois millions de revenu; on trouve tout autre chose dans un autre. Je devais remarquer d'abord qu'il est question dès le commencement d'une paix générale qui n'a jamais été faite, et que le cardinal n'avait nulle envie ni nul intérêt de faire. C'est une preuve assez forte, à mon sens, que tout cela fut écrit par un homme savant et oisif, qui comptait qu'on allait faire la paix. Songeons encore que ce *Testament,* autant qu'il m'en souvient, commence par faire ressouvenir le roi que le cardinal, *en entrant au conseil,* promit à Louis XIII d'abaisser les grands, les huguenots et la maison d'Autriche. Je soutiens, moi, qu'un tel projet, *en entrant au conseil,* est d'un fanfaron peu fait pour l'exécuter;

et j'ajoute qu'en 1624, quand Richelieu entra au conseil, par la faveur de la reine-mère, il était fort loin encore d'être premier ministre.

Je me suis un peu étendu sur cet article; le temps qui presse m'empêche de suivre en détail votre ouvrage d'Aristide; madame du Châtelet le lit à présent. Nous vous en parlerons plus au long, si vous le permettez; mais tout se réduira à regarder l'auteur comme un excellent serviteur du roi, et comme l'ami de tous les citoyens.

Comment avez-vous eu le courage, vous qui êtes d'une aussi ancienne maison que M. de Boulainvilliers, de vous déclarer si généreusement contre lui et contre ses fiefs? J'en reviens toujours là; vous vous êtes dépouillé du préjugé le plus cher aux hommes en faveur du public[1].

Nous résistons à l'envie la plus forte de faire une copie de ce bel ouvrage; nous sommes aussi honnêtes gens que vous, dignes de votre confiance, et nous ne ferons pas transcrire un mot sans votre permission. Nous vous demanderions celle d'envoyer l'ouvrage au prince royal de Prusse, si vous étiez disposé à l'accorder. Faire connaître cet ouvrage au prince, ce serait lui rendre un très grand

[1] * Ce fut à cet amour éclairé du bien public que le marquis d'Argenson dut l'honorable surnom de d'*Argenson la bête*, qui lui fut donné, pendant son ministère, par d'ignobles courtisans. De nos jours le mot *bête* a été remplacé par le mot *niais*. (CLOG.)

service. Je m'imagine que je contribuerais par-là au bonheur de tout un peuple.

On m'annonce une nouvelle qui ne contribuera pas à mon bonheur particulier. On m'écrit que l'abbé Desfontaines a eu la permission de désavouer son *désaveu* même; qu'il a assuré, dans une de ses feuilles, que ce prétendu *désaveu* était une pièce supposée. Cette nouvelle, qui me vient de la Hollande, m'a l'air d'être très fausse*; du moins je le souhaite.

Comment Desfontaines aurait-il eu l'insolence de nier un *désaveu* minuté de votre main, écrit et signé de la sienne, et déposé au greffe de la police? comment oserait-il s'avouer, dans ses feuilles, auteur d'un libelle infame? et si, en effet, il est capable d'une pareille turpitude, comment pourrait-il désobéir aux ordres de M. Hérault, et nier dans ses feuilles un *désaveu* que M. Hérault lui ordonnait d'y insérer?

Si vous êtes encore à Paris, monsieur, j'ose vous supplier d'en dire un mot.

Je me sers de l'adresse que vous m'avez donnée, dans l'incertitude où je suis de votre départ. Madame du Châtelet, entourée de devoirs, de procès et de tout ce qui accompagne un établissement, a bien du regret de ne pouvoir vous écrire aujour-

* Cette nouvelle était fausse en effet; son désaveu existe, et nous l'avons en original. K.

d'hui, et vous marquer elle-même ce qu'elle pense de l'ouvrage et de l'auteur.

Adieu, monsieur, allez faire aimer les Français en Portugal, et laissez-moi l'espérance de revoir un homme qui fait tant d'honneur à la France. Un Anglais fit mettre sur son tombeau : CI-GÎT L'AMI DE PHILIPPE SIDNEY; permettez-moi que mon épitaphe soit: CI-GÎT L'AMI DU MARQUIS D'ARGENSON.

Voilà une charge qu'on n'a point avec de la finance, et que je mérite par le plus respectueux attachement et la plus haute estime.

LETTRE DCCCXL.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 26 juin [1].

Mon cher ami, je souhaiterais beaucoup que votre étoile errante se fixât, car mon imagination déroutée ne sait plus de quel côté du Brabant elle doit vous chercher. Si cette étoile errante pouvait une fois diriger vos pas du côté de notre solitude, j'emploierais assurément tous les secrets de l'astronomie pour arrêter son cours; je me jetterais même dans l'astrologie; j'apprendrais le grimoire, et je ferais des invocations à tous les dieux et à tous les diables, pour qu'ils ne vous permissent jamais de quitter ces contrées. Mais, mon cher Voltaire, Ulysse, malgré les enchantements de Circé, ne pensait qu'à sortir de cette île, où toutes les ca-

[1] * La réponse de Voltaire est du 1er septembre 1739. (Clog.)

resses de la déesse magicienne n'avaient pas tant de pouvoir sur son cœur que le souvenir de sa chère Pénélope. Il me paraît que vous seriez dans le cas d'Ulysse, et que le puissant souvenir de la belle Émilie et l'attraction de son cœur auraient sur vous un empire plus fort que mes dieux et mes démons. Il est juste que les nouvelles amitiés le cèdent aux anciennes; je le cède donc à la marquise, toutefois à condition qu'elle maintiendra mes droits de second contre tous ceux qui voudraient me les disputer.

J'ai cru que je pourrais aller assez vite dans ce que je m'étais proposé d'écrire contre Machiavel, mais j'ai trouvé que les jeunes gens ont la tête un peu trop chaude. Pour savoir tout ce qu'on a écrit sur Machiavel, il m'a fallu lire une infinité de livres, et, avant que d'avoir tout digéré, il me faudra encore quelque temps. Le voyage que nous allons faire en Prusse ne laissera pas que de causer encore quelque interruption à mes études, et retardera *la Henriade*, *Machiavel*, et *Euryale*.

Je n'ai point encore de réponse d'Angleterre; mais vous pouvez compter que c'est une chose résolue, et que *la Henriade* sera gravée. J'espère pouvoir vous donner des nouvelles de cet ouvrage et de l'avant-propos à mon retour de Prusse, qui pourra être vers le 15 d'Auguste.

Un prince oisif est, selon moi, un animal peu utile à l'univers. Je veux du moins servir mon siècle en ce qui dépend de moi; je veux contribuer à l'immortalité d'un ouvrage qui est utile à l'univers; je veux multiplier un poëme où l'auteur enseigne le devoir des grands et le devoir des peuples, une manière de régner peu connue des princes, et une façon de penser qui aurait ennobli les dieux d'Homère autant que leurs cruautés et leurs caprices les ont rendus méprisables.

Vous faites un portrait vrai, mais terrible, des guerres de religion, de la méchanceté des prêtres et des suites fu-

nestes du faux zèle. Ces sont des leçons qu'on ne saurait assez répéter aux hommes que leurs folies passées devraient du moins rendre plus sages dans leur façon de se conduire à l'avenir.

Ce que je médite contre le machiavélisme est proprement une suite de *la Henriade*. C'est sur les grands sentiments de Henri IV que je forge la foudre qui écrasera César Borgia.

Pour *Nisus et Euryale*, ils attendront que le temps et vos corrections aient fortifié ma verve.

J'envoie par le lieutenant Shilling le vin de Hongrie, sous l'adresse du duc d'Aremberg. Il est sûr que ce duc est le patriarche des bons vivants; il peut être regardé comme père de la joie et des plaisirs. Silène l'a doué d'une physionomie qui ne dément point son caractère, et qui fait connaître en lui une volupté aimable et décrassée de tout ce que la débauche a d'obscénités.

J'espère que vous respirerez en Brabant un air plus libre qu'en France, et que la sécurité de ce séjour ne contribuera pas moins que les remèdes à la santé de votre corps. Je vous assure qu'il m'intéresse beaucoup, et qu'il ne se passe aucun jour que je ne fasse des vœux, en votre faveur, à la déesse de la santé.

J'espère que tous mes paquets vous seront parvenus. Mandez-m'en, s'il vous plaît, quelques petits mots. On dit que les plaisirs se sont donné rendez-vous sur votre route;

Que la danse et la comédie,
Avec leur sœur la mélodie,
Toutes trois firent le dessein
De vous escorter en chemin,
Suivies [1] de leur bande joyeuse;

[1] * Ce mot ne peut entrer dans un vers, à moins qu'il ne le termine. Voyez ce que Voltaire dit, dans la lettre DCCCXV, au sujet du mot *croient*. (CLOG.)

Et qu'en tous lieux leur troupe heureuse,
Devant vos pas semant des fleurs,
Vous a rendu tous les honneurs
Qu'au sommet de la double croupe,
Gouvernant sa divine troupe,
Apollon reçoit des neuf Sœurs.

On dit aussi

Que la politesse et les graces
Avec vous quittèrent Paris;
Que l'ennui froid a pris les places
De ces déesses et des ris;
Qu'en cette région trompeuse,
La politique frauduleuse
Tient le poste de l'équité;
Que la timide honnêteté,
Redoutant le pouvoir inique
D'un prélat fourbe et despotique [1],
Ennemi de la liberté,
S'enfuit avec la vérité.

Voilà une gazette poétique de la façon qu'on les fait à Remusberg. Si vous êtes friand de nouvelles, je vous en promets en prose ou en vers, comme vous les voudrez, à mon retour.

Mille assurances d'estime à la divine Émilie, ma rivale dans votre cœur. J'espère que vous tiendrez les engagements de docilité que vous avez pris avec un Superville [2]. Césarion vous dit tout ce qu'un cœur comme le sien pense, lorsqu'il a été assez heureux pour connaître le vôtre; et moi, je suis plus que jamais votre fidèle ami, FÉDÉRIC.

[1] * Le cardinal de Fleuri. (CLOG.)

[2] * Médecin nommé dans la lettre DCCCXLIV. (CLOG.)

LETTRE DCCCXLI.

A M. BERGER.

A Bruxelles [1].

Je reçois vos lettres du 25; vous ne pouvez ajouter, monsieur, au plaisir que me font vos lettres, qu'en détruisant le bruit qui se répand que j'ai envoyé mon *Siècle de Louis XIV* à Prault. Je sais qu'on n'en a que des copies très infidèles, et je serais fâché que les copies ou l'original fussent imprimés.

Je n'aurai jamais d'aussi brillantes nouvelles à vous apprendre que celles que vous nous envoyez; c'est ici le pays de l'uniformité. Bruxelles est si peu bruyant que la plus grande nouvelle d'aujourd'hui est une très petite fête que je donne à madame du Châtelet, à madame la princesse de Chimai, et à M. le duc d'Aremberg. Rousseau, je crois, n'en sera pas. C'est sûrement la première fête qu'un poëte ait donnée à ses dépens, et où il n'y ait point de poésie. J'avais promis une devise fort galante pour le feu d'artifice, mais j'ai fait faire de grandes

[1] * Cette lettre, imprimée à la fin d'auguste 1740, dans l'édition de Kehl, me semble être du 28 juin 1739, jour où Voltaire, étant à Bruxelles, y donna à madame du Châtelet une fête dont il parle dans les deux lettres suivantes. (Clog.)

lettres bien lumineuses qui disent : *Je suis du jeu, va tout;* cela ne corrigera pas nos dames, qui aiment un peu trop le brelan ; je n'ai pourtant fait cela que pour les corriger.

Si vous voyez M. Bouchardon, qui élève des monuments[1] un peu plus durables pour sa gloire et pour celle de sa nation, je vous prie de lui faire mes sincères compliments; vous savez que les Phidias me sont aussi chers que les Homères.

Continuez, mon cher ami, à m'écrire de très longues lettres qui me dédommagent de tout ce que je ne vois pas à Paris. Mille compliments à M. de Crébillon[2], à M. de La Bruyère. N'oubliez pas de dire à l'abbé Dubos combien je l'estime et je l'aime. Adieu.

LETTRE DCCCXLII.

A M. THIERIOT.

Enghien, le 30 juin.

Vous devriez bien me mander des nouvelles de votre santé et de la république des lettres. Avez-vous encore un Smith[3]?

[1]* La fontaine de la rue de Grenelle. (Clog.)

[2]* Crébillon fils. (Clog.)

[3]* C'est sans doute Robert Smith, physicien anglais cité par Voltaire dans une lettre du 18 septembre 1740, à Maupertuis. (Clog.)

Il y a un Gordien d'Afrique dans les médailles dont je vous ai parlé; informez-en l'abbé de Rothelin, je vous en prie.

Je vous écris d'une maison dont Rousseau a été chassé pour jamais, en juste punition de ses calomnies. Je vous dirais bien des choses, mais je suis encore tout malade d'un saisissement qui me fit presque évanouir, en voyant tomber à mes pieds, du haut d'un troisième étage, deux charpentiers que je fesais travailler. Je m'avisai, avant-hier, à Bruxelles, de donner une fête à madame du Châtelet, à madame la princesse de Chimai [1], et à M. le duc d'Aremberg. Figurez-vous ce que c'est que de voir choir deux pauvres artisans et d'être tout couvert de leur sang. Je vois bien que ce n'est pas à moi de donner des fêtes. Ce triste spectacle corrompit tout le plaisir de la plus agréable journée du monde. Je regrette beaucoup celles que je passais avec vous à Cirei, et je compte vous revoir à Paris, l'hiver prochain.

Mes compliments, je vous prie, aux êtres pensants qui pensent à moi, sur-tout à *sir Isaac* [2].

[1] * Charlotte de Rouvroi, née en 1696, fille du duc de Saint-Simon si connu par ses *Mémoires* et sa vanité nobiliaire; mariée, en 1722, à Charles-Louis-Antoine Galéas de Hennin-Bossu, prince de Chimai et parent du duc Léopold-Philippe d'Aremberg. (Clog.)

[2] * Prénom de Newton donné ici à Maupertuis. (Clog.)

LETTRE DCCCXLIII.

A M. HELVÉTIUS.

A Enghien, ce 6 juillet.

Je vois, mon charmant ami, que je vous avais écrit d'assez mauvais vers, et qu'Apollon n'a pas voulu qu'ils vous parvinssent. Ma lettre était adressée à Charleville, où vous deviez être, et j'avais eu soin d'y mettre une petite apostille, afin que la lettre vous fût rendue, en quelque endroit de votre département que vous fussiez. Vous n'avez rien perdu, mais moi j'ai perdu l'idée que vous aviez de mon exactitude. Mon amitié n'est point du tout négligente. Je vous aime trop pour être paresseux avec vous. J'attends, mon bel Apollon, votre ouvrage[1], avec autant de vivacité que vous le faites. Je comptais vous envoyer de Bruxelles ma nouvelle édition[2] de Hollande, mais je n'en ai pas encore reçu un seul exemplaire de mes libraires. Il n'y en a point à Bruxelles, et j'apprends qu'il y en a à Paris. Les libraires de Hollande, qui sont des corsaires maladroits, ont sans doute fait

[1] * L'*Épître* dont il s'agit dans la lettre DCCCXXIV. (CLOG.)

[2] * *Amsterdam, aux dépens de la compagnie;* 1739, 3 vol. petit in-8°. (CLOG.)

beaucoup de fautes dans leur édition, et craignent que je ne la voie assez tôt pour m'en plaindre et pour la décrier. Je ne pourrai en être instruit que dans quinze jours. Je suis actuellement, avec madame du Châtelet, à Enghien, chez M. le duc d'Aremberg, à sept lieues de Bruxelles. Je joue beaucoup au brelan; mais nos chères études n'y perdent rien. Il faut allier le travail et le plaisir; c'est ainsi que vous en usez, et c'est un petit mélange que je vous conseille de faire toute votre vie; car, en vérité, vous êtes né pour l'un et pour l'autre.

Je vous avoue, à ma honte, que je n'ai jamais lu l'*Utopie* de Thomas Morus; cependant je m'avisai de donner une fête, il y a quelques jours, dans Bruxelles, sous le nom de l'envoyé d'*Utopie*. La fête était pour madame du Châtelet, comme de raison; mais croiriez-vous bien qu'il n'y avait personne dans la ville qui sût ce que veut dire *Utopie?* Ce n'est pas ici le pays des belles-lettres. Les livres de Hollande y sont défendus, et je ne peux pas concevoir comment Rousseau a pu choisir un tel asile. Ce doyen des médisants, qui a perdu depuis long-temps l'art de médire, et qui n'en a conservé que la rage, est ici [1] aussi inconnu que les belles-lettres. Je suis actuellement dans un

[1] * A Bruxelles, où Rousseau était revenu, au commencement de février 1739, après avoir séjourné *incognito*, à Paris, pendant quelques semaines. (CLOG.)

château[1] où il n'y a jamais eu de livres que ceux que madame du Châtelet et moi nous avons apportés; mais, en récompense, il y a des jardins plus beaux que ceux de Chantilli, et on y méne cette vie douce et libre qui fait l'agrément de la campagne. Le possesseur de ce beau séjour vaut mieux que beaucoup de livres; je crois que nous allons y jouer la comédie; on y lira du moins les rôles des acteurs.

J'ai bien un autre projet en tête; j'ai fini ce *Mahomet* dont je vous avais lu l'ébauche. J'aurais grande envie de savoir comment une pièce d'un genre si nouveau et si hasardé réussirait chez nos galants Français; je voudrais faire jouer la pièce, et laisser ignorer l'auteur. A qui puis-je mieux me confier qu'à vous? N'avez-vous pas en main cet ami de Paris, qui vous doit tout et qui aime tant les vers? Ne pourriez-vous pas la lui envoyer? ne pourrait-il pas la lire aux comédiens? mais lit-il bien? car une belle prononciation et une lecture

[1] * Ce château, habité par Rousseau et par Voltaire, a été démoli, il y a environ vingt-cinq ans; il n'en subsistait plus, en avril 1826, quand je visitai Enghien, qu'une grande tour carrée servant autrefois de chapelle, près de la salle de spectacle. Les jardins, qui appartiennent au duc actuel (Prosper-Louis d'Aremberg), avec un château bâti à l'une de leurs extrémités, sont immenses et encore magnifiques. On y voit un *Mont-Parnasse*, où Voltaire monta sans doute, et de très anciens berceaux en charmilles sous lesquels il se promenait avec Émilie. (CLOG.)

pathétique sont une bordure nécessaire au tableau. Voyez, mon cher ami; donnez-moi sur cela vos réflexions.

Quelle est donc cette madame Lambert à qui je dois des compliments? Vous me faites des amis des gens qui vous aiment; je serai bientôt aimé de tout le monde.

Adieu. Madame du Châtelet vous estime, vous aime, vous n'en doutez pas. Nos cœurs sont à vous pour jamais; elle vous a écrit comme moi à Charleville. Adieu; je vous embrasse du meilleur de mon ame.

LETTRE DCCCXLIV.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 7 juillet.

Mon cher ami, j'ai reçu l'ingénieux *Voyage du baron de Gangan*[1], à l'instant de mon départ de Remusberg; il m'a beaucoup amusé, ce voyageur céleste; et j'ai remarqué en lui quelque satire et quelque malice qui lui donne beaucoup de ressemblance avec les habitants de notre globe, mais qu'il ménage si bien qu'on voit en lui un jugement plus mûr et une imagination plus vive qu'en tout autre être pensant. Il y a, dans ce *Voyage*, un article où je reconnais la tendresse et la prévention de mon ami en faveur de l'éditeur de *la Henriade*. Mais souffrez que je m'étonne

[1] Voyez la lettre DCCCXXXVI, à laquelle celle ci répond. (CLOG.)

qu'en un ouvrage où vous rabaissez la vanité ridicule des mortels, où vous réduisez à sa juste valeur ce que les hommes ont coutume d'appeler grand; qu'en un ouvrage où vous abattez l'orgueil et la présomption, vous vouliez nourrir mon amour-propre, et fournir des arguments à la bonne opinion que je puis avoir de moi-même.

Tout ce que je puis me dire à ce sujet peut se réduire à ceci, qu'un cœur pénétré d'amitié voit les objets d'une autre manière qu'un cœur insensible et indifférent.

J'espère que ma dernière lettre[1] vous sera parvenue en compagnie du vin de Hongrie. Votre séjour de Bruxelles n'accélèrera guère notre correspondance, durant quelque temps, car je pars incessamment pour un voyage aussi ennuyeux que fatigant. Nous parcourrons, en cinq semaines, plus de mille milles d'Allemagne; nous passerons par des endroits peu habités, et qui me conviennent à-peu-près comme le pays des Gètes, qui servait d'exil à Ovide. Je vous prie de redoubler votre correspondance, car il ne me faut pas moins que deux de vos lettres toutes les semaines pour me garantir d'un ennui insupportable.

Bruxelles et presque toute l'Allemagne se ressentent de leur ancienne barbarie; les arts y sont peu en honneur, et, par conséquent, peu cultivés. Les nobles servent dans les troupes, ou, avec des études très légères, ils entrent dans le barreau, où ils jugent, que c'est un plaisir. Les gentillâtres bien rentés vivent à la campagne, ou plutôt dans les bois, ce qui les rend aussi féroces que les animaux qu'ils poursuivent. La noblesse de ce pays-ci ressemble en gros à celle des autres provinces d'Allemagne, mais à cela près qu'ils ont plus d'envie de s'instruire, plus de vivacité, et, si j'ose dire, plus de génie que la plus grande partie de la nation, et principalement que les Westphaliens, les Franconiens,

[1] * La lettre DCCCXL. (GLOG.)

les Souabes et les Autrichiens; ce qui fait qu'on doit s'attendre un jour à voir ici les arts tirés de la roture, et habiter les palais et les bonnes maisons. Berlin principalement contient en soi (si je puis m'exprimer ainsi) les étincelles de tous les arts; on voit briller le génie de tous côtés, et il ne faudrait qu'un souffle heureux pour rendre la vie à ces sciences qui rendirent Athènes et Rome plus fameuses que leurs guerres et leurs conquêtes.

Vous devez trouver la différence de la vie de Paris et de Bruxelles bien plus sensible qu'un autre, vous qui ne respiriez qu'au centre des arts, vous qui aviez réuni à Cirei tout ce qu'il y a de plus voluptueux, de plus piquant dans les plaisirs de l'esprit.

La gravité espagnole de l'archiduchesse[1], le cérémonial guindé de sa petite cour n'inspirera guère de vénération à un philosophe qui apprécie les choses selon leur valeur intrinsèque; et je suis sûr que le baron de *Gangan* en sentira le ridicule, s'il pousse ses voyages jusqu'à Bruxelles.

Adieu, mon cher ami; je pars. Fournissez-moi, je vous prie, de tout ce que votre plume produira, car mon esprit court grand risque de mourir d'inanition, à moins que vos soins ne lui conservent la vie.

Je travaillerai, autant que le temps me le permettra, contre Machiavel et pour *la Henriade;* et j'espère de pouvoir vous envoyer de Kœnisberg l'avant-propos[2] de la nouvelle édition.

Mille assurances d'estime à la divine Émilie. Je ne comprends point comment on peut plaider contre elle, et de quelle nature peut être le procès qu'on lui intente. Je ne

[1]* Marie-Élisabeth-Lucie, née en 1680, fille de l'empereur Léopold; morte en 1741. (CLOG.)

[2]* Voyez cet avant-propos, sous le titre d'*Éloge,* à la suite de *la Henriade.* (CLOG.)

connaîtrais d'autres intérêts à discuter avec elle que ceux du cœur.

Ménagez votre santé; n'oubliez point que je m'intéresse beaucoup à votre conservation, et que j'ai lié d'une manière indissoluble mon contentement à votre prospérité. Je suis à jamais, mon cher ami, votre très fidèlement affectionné ami, FÉDÉRIC.

Le médecin que je vous ai recommandé s'appelle Superville. C'est un homme sur l'expérience et le savoir duquel on peut faire fond. Adressez-moi les lettres que vous lui écrirez, je vous ferai tenir ses réponses; mais sur-tout ne négligez point ses avis, et j'ai lieu d'espérer qu'on redressera la faiblesse de votre tempérament, et les infirmités dont votre vie serait rongée.

LETTRE DCCCXLV.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

A Enghien, près de Bruxelles, le 9 juillet [1].

J'aurai donc le plaisir de vous voir en Flandre, mon cher abbé. Vous acheterez pour ce qu'il vous plaira de tableaux; mais, en attendant, procurez-moi pour Bruxelles une lettre de change de deux cent cinquante louis. Grondez bien fort ce diable d'Hébert qui ne finit pas un joli petit ouvrage[2]

[1] * L'abbé du Vernet a donné, par erreur, la date de 1741 à cette lettre qui est de 1739. L'abbé Moussinot partit, en juillet 1739, pour Bruxelles qu'il quitta le 28 du même mois. (CLOG.)

[2] * C'était probablement une écritoire pour le prince royal de

qu'il a commencé et promis depuis six mois. Faites graver une estampe sur le portrait de La Tour, qui soit moins grossière que celle de notre ivrogne.

Pensez aussi, mon cher abbé, que nous sommes dans le temps de notre petite collecte, et que, s'il est possible, nous ne devons rien laisser en arrière. Une lettre à chaque débiteur ne coûte pas beaucoup, si elle n'est guère profitable. Il n'y a point de temps à perdre, ni d'autre parti à prendre, que de faire saisir, en mon nom, les biens de M. de Lézeau, qui ne veut ni payer, ni compter, ni s'arranger, ni fournir délégation pour cinq mille livres qu'il me doit. J'entends aussi que, dans cette cérémonie de procureur et d'huissier, on ne fasse que les frais indispensables.

Mouhi, mon correspondant, me donne bien de fausses nouvelles, entre autres, que je suis brouillé avec madame du Châtelet. Donnez-lui toujours deux louis d'or, comme si les nouvelles étaient bien bonnes, et portez-vous bien, mon cher abbé.

Prusse. Voltaire en parle dans une lettre du 12 mars 1740 à d'Argental. (Clog.)

LETTRE DCCCXLVI.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Bruxelles.

Monseigneur, Émilie et moi chétif, nous avons reçu, au milieu des plaisirs d'Enghien, le plus grand plaisir dont nous puissions être flattés. Un homme[1], qui a eu le bonheur de voir mon jeune Marc-Auréle, nous a apporté de sa part une lettre charmante, accompagnée d'écritoires d'ambre et de boîtes à jouer.

Avec combien d'impatience
Monsieur Gérard nous vit saisir
Ces instruments de la science,
Aussi bien que ceux du plaisir!
Tout est de notre compétence.

Nous jouons donc, monseigneur, avec vos jetons, et nous écrivons avec vos plumes d'ambre.

Cet ambre fut formé, dit-on,
Des larmes que jadis versèrent
Les sœurs du brillant Phaéton,
Lorsqu'en pins elles se changèrent,
Pour servir, sans doute, au bûcher
Du plus infortuné cocher
Que jamais les dieux renversèrent.

[1] David Gérard. (CLOG.)

Ces dieux renversent tous les jours de ces cochers qui se mêlent de nous conduire, et ils trouvent rarement des amis qui les pleurent.

A notre retour d'Enghien, à peine arrivons-nous à Bruxelles, qu'une nouvelle consolation m'arrive encore, et je reçois, par la voie d'Amsterdam, une lettre du 7 juillet, de votre altesse royale. Il paraît qu'elle connaît le pays où je suis. J'y vois beaucoup de princes et peu d'hommes, c'est-à-dire d'hommes pensants et instruits.

Que vont donc devenir, monseigneur, dans votre ville de Berlin, ces sciences que vous encouragez, et à qui vous faites tant d'honneur? qui remplacera M. de Lacroze? ce sera sans doute M. Jordan; il me semble qu'il est dans le vrai chemin de la grande érudition. Après tout, monseigneur, il y aura toujours des savants; mais les hommes de génie, les hommes qui, en communiquant leur ame, rendent savants les autres; ces fils aînés de Prométhée, qui s'en vont distribuant le feu céleste à des masses mal organisées, il y en aura toujours très peu, dans quelque pays que ce puisse être. La marquise jette à présent tout son feu sur ce triste procès qui lui a fait quitter sa douce solitude de Circi; et moi je réunis mes petites étincelles pour former quelque chose de neuf qui puisse plaire au moderne Marc-Aurèle.

Je prends donc la liberté de lui envoyer ce pre-

mier acte d'une tragédie[1] qui me paraît, sinon dans un bon goût, au moins dans un goût nouveau. On n'avait jamais mis sur le théâtre la superstition et le *fanatisme*. Si cet essai ne déplaît pas à mon juge, il aura le reste, acte par acte.

Je comptais avoir l'honneur de lui envoyer ce commencement par M. de Valori[2], qui va résider auprès de sa majesté. Il est digne, à ce qu'on dit, d'avoir l'honneur de dîner avec le père, et de souper avec le fils. Je l'attends de jour en jour à Bruxelles; j'espère que ce sera un nouveau protecteur que j'aurai auprès de votre altesse royale.

Les *mille milles* d'Allemagne qu'elle va faire retarderont un peu la défaite de Machiavel, et les instructions que j'attends de la main la plus respectable et la plus chère. J'ignore si M. de Kaiserling a le bonheur d'accompagner votre altesse royale; ou je le plains, ou je l'envie.

J'écrirai donc à M. de Superville. Je n'ai de foi aux médecins que depuis que votre altesse royale est l'Esculape qui daigne veiller sur ma santé.

Émilie va quitter ses avocats pour avoir l'honneur d'écrire au patron des arts et de l'humanité. Je suis, etc.

[1] * *Le Fanatisme, ou Mahomet le Prophète.* (Clog.)

[2] * Le marquis de Valori. (Clog.)

LETTRE DCCCXLVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Bruxelles, ce 18 juillet.

Êtes-vous parti? pour moi je pars dans la minute. Mes compliments, mon cher ami, au révérend père Janssens*, jésuite de Bruxelles, lequel a persuadé à la pauvre madame Viana que son mari était mort hérétique, et que, par conséquent, elle ne pouvait en conscience garder de l'argent chez elle, et qu'il fallait remettre tout entre les mains de son confesseur. La dame Viana, pleine de componction, lui a confié tout son argent. Le cocher qui a aidé le révérend père à porter les sacs dépose juridiquement contre le révérend père. Le bon homme dit qu'il ne sait ce que c'est, et prie Dieu pour eux. Le peuple cependant veut lapider le saint. On va juger l'affaire**. Il faut ou le pendre ou le canoniser; et peut-être sera-t-il l'un et l'autre.

Adieu, mon ami; ne soyons ni l'un ni l'autre.

* Ou Yancin. K.

** Voyez, sur cette affaire, l'*Essai sur les Probabilités en fait de justice*, parmi les pièces relatives au procès du comte de Morangiés; *Politique et Législation*, tome III. K

LETTRE DCCCXLVIII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Bruxelles, le 27 juillet[1].

On m'a apporté de Paris, mademoiselle, l'arrêt prononcé tout au long dans votre cour; je l'ai trouvé d'un juge non moins éclairé que sévère; et, quoique je commence à être d'un âge où l'amour-propre devient un peu rétif, j'ai lu l'arrêt avec docilité. Suspendez pour un moment, je vous prie, l'attention que vous donnez peut-être à présent à trois ou quatre piéces nouvelles, et écoutez-moi.

La première chose que j'ai faite, c'est de relire la piéce que beaucoup d'autres occupations avaient presque effacée de ma mémoire. J'ai éprouvé précisément le même sentiment sur lequel est fondée la critique; j'ai été attendri par les trois premiers actes, embarrassé à la fin du troisième, et révolté des deux autres. Mais je suis très loin de croire qu'il soit impossible de tirer parti de ce sujet. Je pense, au contraire, qu'il est très aisé de rendre les derniers actes aussi intéressants que les premiers,

[1] * Cette lettre, imprimée parmi celles de juillet 1740, dans le recueil publié en 1822 par M. Renouard, est de 1739. (Clog.)

et vais, au moins, le tenter; et si je réussis, ce sera à vous et à votre ami que j'en aurai l'obligation. Je m'étais tellement refroidi sur cet ouvrage, fait avec précipitation, que j'avais besoin des coups d'aiguillon que vous venez de me donner. Je vous avoue que la multitude des occupations que je me suis faite est très capable de m'égarer. Il faut donner son ame tout entière à une tragédie; il faut le plus profond recueillement, l'enthousiasme le plus vif, et la patience la plus docile. Encouragez-moi donc pour suppléer à ce qui me manque; vous savez que je ne veux que le bien de la chose. Je m'intéresse à *Zulime,* non parcequ'elle est de moi, mais parcequ'elle est tragédie. La physique et l'histoire peuvent me rendre un mauvais poëte, mais j'aimerai toujours les vers. Souvenez-vous donc de *Zulime,* quand vous n'aurez rien de prêt.

J'ai peut-être encore dans mon portefeuille de quoi exercer la supériorité de votre critique; en un mot, je suis à vous, en cothurne et en brodequin. Que dites-vous du goût de Compiégne? On a joué *l'Héritier ridicule*[1] devant le roi; c'est M. le duc de Richelieu qui l'avait demandé.

Je lis actuellement *le Siége de Calais*[2]; j'y trouve

[1] * Comédie de Scarron, citée dans la lettre DCCCL. (CLOG.)

[2] * Petit roman *historique* composé par madame de Tencin et son neveu Pont de Veile, et publié à Paris, sans nom d'auteurs, vers le mois de mai 1739. (CLOG.)

un style pur et naturel que je cherchais depuis long-temps.

On vient de faire en Hollande une magnifique édition de mes sottises; j'aurai l'honneur de vous la présenter. Toutes mes pièces sont corrigées; vous trouverez dans *OEdipe* :

> Entre un pontife et vous je ne balance pas;
> Un prêtre, quel qu'il soit, quelque Dieu qui l'inspire,
> Doit prier pour son prince, et jamais le maudire, etc.

Je vous supplierai bien un jour de faire jouer mes pièces selon la nouvelle leçon.

Voulez-vous bien assurer M. de Pont de Veile de la tendre et respectueuse estime que j'aurai pour lui toute ma vie? C'est avec les mêmes sentiments, mademoiselle, que je vous suis attaché. V.

Madame du Châtelet vous embrasse et vous regarde comme la personne de France qui a le plus de goût.

LETTRE DCCCXLIX.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Insterbourg, le 27 juillet.

Mon cher ami, nous voici enfin arrivés, après trois semaines de marche, dans un pays que je regarde comme le *non plus ultrà* du monde civilisé. C'est une province peu connue de l'Europe, mais qui mériterait cependant de

l'être davantage, parcequ'elle peut être regardée comme une création du roi mon père.

La Lithuanie prussienne est un duché qui a trente grandes lieues d'Allemagne de long, sur vingt de large, quoiqu'il aille en se rétrécissant du côté de la Samogitie. Cette province fut ravagée par la peste, au commencement de ce siécle, et plus de trois cent mille habitants périrent de maladie et de misère. La cour, peu instruite des malheurs du peuple, négligea de secourir une riche et fertile province, remplie d'habitants, et féconde en toute espéce de productions. La maladie emporta les peuples; les champs restèrent incultes et se hérissèrent de broussailles. Les bestiaux ne furent point exempts de la calamité publique. En un mot, la plus florissante de nos provinces fut changée en la plus affreuse des solitudes.

Frédéric I[er] mourut sur ces entrefaites, et fut enseveli avec sa fausse grandeur, qu'il ne fesait consister qu'en une vaine pompe, et dans l'étalage fastueux de cérémonies frivoles.

Mon père, qui lui succéda [1], fut touché de la misère publique. Il vint ici sur les lieux, et vit lui-même cette vaste contrée dévastée, avec toutes les affreuses traces qu'une maladie contagieuse, la disette, et l'avarice sordide des ministres laissent après eux. Douze ou quinze villes dépeuplées, et quatre ou cinq cents villages inhabités et incultes, furent le triste spectacle qui s'offrit à ses yeux. Bien loin de se rebuter par des objets aussi fâcheux, il se sentit pénétré de la plus vive compassion, et résolut de rétablir les hommes, l'abondance et le commerce, dans cette contrée qui avait perdu jusqu'à la forme d'un pays.

Depuis ce temps-là il n'est aucune dépense que le roi n'ait faite pour réussir dans ses vues salutaires. Il fit d'abord

[1] * Le 25 février 1713. (Clog.)

des réglements remplis de sagesse; il rebâtit tout ce que la peste avait désolé; il fit venir des milliers de familles de tous les côtés de l'Europe. Les terres se défrichèrent, le pays se repeupla, le commerce fleurit de nouveau, et à présent l'abondance règne dans cette fertile contrée plus que jamais.

Il y a plus d'un demi-million d'habitants dans la Lithuanie; il y a plus de villes qu'il n'y en avait, plus de troupeaux qu'autrefois, plus de richesses et plus de fécondité qu'en aucun endroit de l'Allemagne. Et tout ce que je viens de vous dire n'est dû qu'au roi, qui non seulement a ordonné, mais qui a présidé lui-même à l'exécution, qui a conçu les desseins et qui les a remplis lui seul; qui n'a épargné ni soins, ni peines, ni trésors immenses, ni promesses, ni récompenses, pour assurer le bonheur et la vie à un demi-million d'êtres pensants, qui ne doivent qu'à lui seul leur félicité et leur établissement.

J'espère que vous ne serez point fâché du détail que je vous fais. Votre humanité doit s'étendre sur vos frères lithuaniens comme sur vos frères français, anglais, allemands, etc., et d'autant plus qu'à mon grand étonnement j'ai passé par des villages où l'on n'entend parler que français.

J'ai trouvé je ne sais quoi de si héroïque dans la manière généreuse et laborieuse dont le roi s'y est pris pour rendre ce désert habité, fertile et heureux, qu'il m'a paru que vous sentiriez les mêmes sentiments[1] en apprenant les circonstances de ce rétablissement.

J'attends tous les jours de vos nouvelles d'Enghien. J'es-

[1] * Voltaire dit, dans ses *Mémoires*, que Frédéric-Guillaume I[er] *était un véritable Vandale*, et il parle du même roi, dans sa lettre du 31 octobre 1740, au président Hénault, comme d'*un ogre couronné*. (Cloc.)

père que vous y jouirez d'un repos parfait, et que l'ennui, ce dieu lourd et pesant, n'osera point passer par les bras d'Émilie pour aller jusqu'à vous. Ne m'oubliez point, mon cher ami, et soyez persuadé que mon éloignement ne fait qu'augmenter l'impatience de vous voir et de vous embrasser. Adieu. FÉDÉRIC.

Mes compliments à la marquise et au duc qu'Apollon dispute à Bacchus.

LETTRE DCCCL.

A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

A Bruxelles, 28 juillet.

Monsieur, un Suisse, passant par Bruxelles pour aller à Paris, était désigné pour être dépositaire du plus instructif et du meilleur ouvrage* que j'aie lu depuis vingt ans; mais la crainte de tous les accidents qui peuvent arriver à un étranger inconnu m'a déterminé à ne confier l'ouvrage qu'à l'abbé Moussinot, qui aura l'honneur de vous le rendre.

On m'assure que l'auteur de cet ouvrage unique ne va point enterrer à Lisbonne les talents qu'il a pour conduire les hommes et pour les rendre heureux. Puisse-t-il rester à Paris, et puissé-je le retrouver dans un de ces postes où l'on a fait, jus-

* *Considérations sur le Gouvernement ancien et présent de la France*. K.

qu'ici, tant de mal et si peu de bien! Si je suivais mon goût, je vous jure bien que je ne remettrais les pieds dans Paris que quand je verrais M. d'Argenson à la place[1] de son père, et à la tête des belles-lettres.

La décadence du bon goût, le brigandage de la littérature, me font sentir que je suis né citoyen; je suis au désespoir de voir une nation si aimable si prodigieusement gâtée. Figurez-vous, monsieur, que M. de Richelieu inspira au roi, il y a quatre ans, l'envie de voir la comédie de *l'Héritier ridicule*[2], et cela sur une prétendue anecdote de la cour de Louis XIV. On prétendait que le roi et Monsieur avaient fait jouer cette pièce deux fois en un jour. Je suis bien éloigné de croire ce fait; mais ce que je sais bien, c'est que cette malheureuse comédie est un des plus plats et des plus impertinents ouvrages qu'on ait jamais barbouillés. Les comédiens français eurent tant de honte que

[1] * Le marquis d'Argenson fut nommé, non pas garde des sceaux, mais ministre des affaires étrangères en 1744. (Cloc.)

[2] * Comédie en cinq actes, en vers, de Scarron (1649). On lit dans le *Dictionnaire des théâtres*, par Antoine de Léris, que Louis XIV fit, dit-on, jouer cette pièce, *trois* fois de suite, sans interruption, le même jour. Voici le treizième vers de *l'Héritier ridicule;* il sort de la bouche d'une soubrette, et il était digne du goût que les courtisans inspirèrent à Louis XV :

« Pour moi, je ne vais plus quasi que d'une fesse. »

(Cloc.)

Louis XV la leur demandât, qu'ils refusèrent de la jouer. Enfin Louis XV a obtenu cette belle représentation des bateleurs de Compiègne; lui et les siens s'y sont terriblement ennuyés. Qu'arrivera-t-il de là? Que le roi, sur la foi de M. de Richelieu, croira que cette pièce est le chef-d'œuvre du théâtre, et que, par conséquent, le théâtre est la chose la plus méprisable.

Encore passe, si les gens qui se sont consacrés à l'étude n'étaient pas persécutés; mais il est bien douloureux de se voir maîtrisé, foulé aux pieds par des hommes sans esprit, qui ne sont pas nés assurément pour commander, et qui se trouvent dans de très belles places qu'ils déshonorent.

Heureusement il y a encore quelques ames comme la vôtre; mais c'est bien rarement dans ce petit nombre qu'on choisit les dispensateurs de l'autorité royale, et les chefs de la nation. Un fripon, de la lie du peuple [1] et de la lie des êtres pensants, qui n'a d'esprit que ce qu'il en faut pour nouer des intrigues subalternes, et pour obtenir des lettres de cachet, ignorant et haïssant les lois, patelin et

[1] * C'est probablement René Hérault, lieutenant-général de police, que Voltaire désigne ici. Le père de René se nommait Louis Hérault; c'était un riche marchand de bois, natif de Rouen, qui fut taxé, comme *traitant*, à 200,000 livres en 1716. Voyez la *Vie privée de Louis XV*, par Moufle d'Angerville, vol. I, pag. 165. Le *Dictionnaire de la noblesse* fait remonter l'origine des Hérault à 1739. (Clog.)

fourbe, voilà celui qui réussit, parcequ'il entre par la chatière; et l'homme digne de gouverner vieillit dans des honneurs inutiles.

Ce n'était pas à Bruxelles, c'était à Compiégne qu'il fallait que votre livre fût lu. Quand il n'y aurait que cette seule définition-ci, elle suffirait à un roi : « Un parfait gouvernement est celui où « toutes les parties sont également protégées. » Que j'aime cela! « Les savantes recherches sur le « droit public ne sont que l'histoire des anciens « abus. » Que cela est vrai! Eh! qu'importe à notre bonheur de savoir les *Capitulaires de Charlemagne?* Pour moi, ce qui m'a dégoûté de la profession d'avocat, c'est la profusion de choses inutiles dont on voulut charger ma cervelle; *Au fait* est ma devise.

Que ce que vous dites sur la Pologne me plaît encore! J'ai toujours regardé la Pologne comme un beau sujet de harangue, et comme un gouvernement misérable; car, avec tous ses beaux priviléges, qu'est-ce qu'un pays où les nobles sont sans discipline, le roi un zéro, le peuple abruti par l'esclavage, et où l'on n'a d'argent que celui qu'on gagne à vendre sa voix? Je vous ai déja parlé, je crois, de la vieille barbarie du gouvernement féodal.

Votre article sur la Toscane : *Ils viennent de tomber entre les mains des Allemands*, etc., est bien d'un

homme amoureux du bonheur public; et je dirai avec vous :

> « Barbarus has segetes! . . . . »
>
> VIRG., ecl. I, v. 72.

Je suis fâché de ne pouvoir relire tout le livre, pour marquer toutes les beautés de détail qui m'ont frappé, indépendamment de la sage économie et de l'enchaînement de principes qui en fait le mérite.

Il y a une anecdote dont je ne puis encore convenir, c'est que les nouvelles rentes ne furent pas proposées par M. Colbert. J'ai toujours ouï dire que ce fut lui-même qui les proposa, étant à bout de ses ressources, et je ne crois pas que Louis XIV consultât d'autres que lui*.

Avant de finir ma lettre, j'ai voulu avoir encore le plaisir de relire le chapitre VI et la fin du précédent: « Un monarque qui n'a plus à songer qu'à « gouverner, gouverne toujours bien. » Cette admirable maxime se trouve à la suite de choses très édifiantes. Mais, pour Dieu, que ce monarque songe donc à gouverner!

Je ne sais si on songe assez à une chose dont j'ai cru m'apercevoir. J'ai manqué souvent d'ouvriers à la campagne; j'ai vu que les sujets manquaient

* Elles furent proposées à Colbert par des membres du parlement, et il les adopta par faiblesse et malgré lui. K.

pour la milice; je me suis informé en plusieurs endroits s'il en était de même; j'ai trouvé qu'on s'en plaignait presque par-tout, et j'ai conclu de là que les moines et les religieuses ne font pas tant d'enfants qu'on le dit, et que la France n'est pas si peuplée (proportion gardée) que l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, l'Angleterre. Du temps de M. de Vauban nous étions dix-huit millions : combien sommes-nous à présent? C'est ce que je voudrais bien savoir.

Voilà l'abbé Moussinot[1] qui va monter en chaise, et moi je vais fermer votre livre; mais je ferai avec lui comme avec vous, je l'aimerai toute ma vie.

On me mande que Prault vient d'imprimer une petite Histoire[2] de Molière et de ses ouvrages, de ma façon. Voici le fait : M. Pallu me pria d'y travailler, lorsqu'on imprimait le Molière in-4°; j'y donnai mes petits soins; et, quand j'eus fini, M. de Chauvelin donna la préférence à M. de La Serre :

« Sic vos non vobis! . . . . »

Virg.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Midas a des oreilles d'âne. Mon manuscrit est enfin tombé à Prault, qui l'a imprimé, dit-on, et défiguré; mais l'auteur

[1] * Voyez plus haut la lettre DCCCXLV à cet abbé. (Clog.)

[2] * *Vie de Molière, avec des jugements sur ses ouvrages.* Paris, Prault, 1739, in-12. (Clog.)

vous est toujours attaché avec la plus respectueuse estime et le plus tendre dévouement.

Madame du Châtelet, aussi enchantée que moi, vous louera bien mieux.

LETTRE DCCCLI.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Kœnisberg, le 9 auguste [1].

Sublime auteur, ami charmant,
Vous dont la source intarissable
Nous fournit si diligemment
De ce fruit rare, inestimable,
Que votre muse hardiment,
Dans un séjour peu favorable,
Fait éclore à chaque moment;

Au fond de la Lithuanie,
J'ai vu paraître, tout brillant,
Ce rayon [2] de votre génie
Qui confond, dans la tragédie,
Le fanatisme, en se jouant.

J'ai vu de la philosophie,
J'ai vu le *baron* [3] voyageur,
Et j'ai vu la pièce accomplie,
Où les ouvrages et la *Vie* [4]
De Molière vous font honneur.

[1] * La réponse de Voltaire est la lettre DCCCLX. (CLOG.)
[2] * Le premier acte du *Fanatisme*. (CLOG.)
[3] * Le *baron de Gangan*. (CLOG.)
[4] * Ouvrage cité à la fin de la lettre précédente. (CLOG.)

A la France, votre patrie,
Voltaire, daignez épargner
Les frais que pour l'Académie
Sa main a voulu destiner.

En effet, je suis sûr que ces quarante têtes, qui sont payées pour penser, et dont l'emploi est d'écrire, ne travaillent pas la moitié autant que vous. Je suis certain que, si l'on pouvait apprécier la valeur des pensées, toutes celles de cette nombreuse société, prises ensemble, ne tiendraient pas l'équilibre aux vôtres. Les sciences sont pour tout le monde, mais l'art de penser est le don le plus rare de la nature :

Cet art fut banni de l'école,
Des pédants il est inconnu.
Par l'inquisition frivole
L'usage en serait défendu,
Si le pouvoir saint de l'étole
S'était à ce point étendu.
Du vulgaire la troupe folle
A penser juste a prétendu ;
Du vil flatteur l'encens vendu
En a parfumé son idole ;
Et l'ignorant a confondu
Le froid non-sens d'une parole,
Et l'enflure de l'hyperbole,
Avec l'art de penser, cet art si peu connu.

Entre cent personnes qui croient penser, il y en a une à peine qui pense par elle-même. Les autres n'ont que deux ou trois idées qui roulent dans leur cerveau, sans s'altérer et sans acquérir de nouvelles formes ; et le centième pensera peut-être ce qu'un autre a déja pensé; mais son génie, son imagination ne sera pas créatrice. C'est cet esprit créateur qui sait multiplier les idées, qui saisit les rapports

entre des choses que l'homme inattentif n'aperçoit qu'à peine; c'est cette force du bon sens qui fait, selon moi, la partie essentielle de l'homme de génie.

Ce talent précieux et rare
Ne saurait se communiquer;
La nature en paraît avare.
Autant que l'on a pu compter,
Tout un siècle elle se prépare
Lorsqu'elle nous le veut donner;
Mais vous le possédez, Voltaire;
Et ce serait vous ennuyer
Qu'apprécier et calculer
L'héritage de votre père.

Trois sortes d'ouvrages me sont parvenus de votre plume, en six semaines de temps. Je m'imagine qu'il y a quelque part en France une société choisie de génies égaux et supérieurs, qui travaillent tous ensemble, et qui publient leurs ouvrages sous le nom de Voltaire, comme une autre société en publie sous le nom de Trévoux. Si cette supposition est sensée, je me fais trinitaire, et je commencerai à voir jour à ce mystère que les chrétiens ont cru jusqu'à présent sans le comprendre.

Ce qui m'est parvenu de *Mahomet* me paraît excellent. Je ne saurais juger de la charpente de la pièce, faute de la connaître; mais la versification est, à mon avis, pleine de force, et semée de ces portraits et caractères qui font faire fortune aux ouvrages d'esprit.

Vous n'avez pas besoin, mon cher Voltaire, de l'éloquence de M. de Valori; vous êtes dans le cas qu'on ne saurait détruire ni augmenter votre réputation.

Vainement l'envieux, desséché de fureur,
L'ennemi des humains, qu'afflige leur bonheur,
Cet insecte rampant qui naît avec la gloire,

Dont le toucher impur salit souvent l'histoire,
Sur vos vers immortels répandant ses poisons,
De vos lauriers naissants retarde les moissons.
Votre ame, à tous les arts par son penchant formée,
Par vingt ans de travaux fonda sa renommée;
Sous les yeux d'Émilie, élève de Newton,
Vous effacez de Thou, vous surpassez Maron.

Je suis avec une estime parfaite, mon cher Voltaire, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

Si vous voyez le duc d'Aremberg, faites-lui bien mes compliments, et dites-lui que deux lignes françaises de sa main me feraient plus de plaisir que mille lettres allemandes, dans le style des chancelleries.

LETTRE DCCCLII.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Le 12 auguste [1].

Monseigneur, j'ai pris la liberté d'envoyer à votre altesse royale le second acte de *Mahomet*, par la voie des sieurs David Gérard et compagnie. Je souhaite que les Musulmans réussissent auprès de votre altesse royale, comme ils font sur la Moldavie. Je ne puis au moins mieux prendre mon temps pour avoir l'honneur de vous entretenir sur le chapitre de ces infidèles qui font plus que jamais parler d'eux.

[1] * La réponse à cette lettre est du 9 septembre suivant. (CLOG.)

Je crois à présent votre altesse royale sur les bords où l'on ramasse ce bel ambre dont nous avons, grace à vos bontés, des écritoires, des sonnettes, des boîtes de jeu. J'ai tout perdu au brelan, quand j'ai joué avec de misérables fiches communes; mais j'ai toujours gagné, quand je me suis servi des jetons de votre altesse royale.

C'est Frédéric qui me conduit,
Je ne crains plus disgrace aucune;
Car il préside à ma fortune,
Comme il éclaire mon esprit.

Je vais prier le bel astre de Frédéric de luire toujours sur moi, pendant un petit séjour que je vais faire à Paris, avec la marquise votre sujette. Voilà une vie bien ambulante pour des philosophes, mais notre grand prince, plus philosophe que nous, n'est pas moins ambulant. Si je rencontre dans mon chemin quelque grand garçon haut de six pieds, je lui dirai : Allez vite servir dans le régiment de mon prince. Si je rencontre un homme d'esprit, je lui dirai : Que vous êtes malheureux de n'être point à sa cour!

En effet, il n'y a que sa cour pour les êtres pensants; votre altesse royale sait ce que c'est que toutes les autres; celle de France est un peu plus gaie, depuis que son roi a osé aimer[1]. Le voilà en

[1] * Louis XV, par l'entremise du duc de Richelieu, l'*ami du prince*, et du consentement, direct ou tacite, du cardinal de Fleuri

train d'être un grand homme, puisqu'il a des sentiments. Malheur aux cœurs durs! Dieu bénira les ames tendres. Il y a je ne sais quoi de réprouvé à être insensible: aussi sainte Thérèse définissait-elle le diable, *le malheureux qui ne sait point aimer.*

On ne parle à Paris que de fêtes, de feux d'artifice; on dépense beaucoup en poudre et en fusées. On dépensait autrefois davantage en esprit et en agréments; et, quand Louis XIV donnait des fêtes, c'était les Corneille, les Molière, les Quinault, les Lulli, les Lebrun, qui s'en mêlaient. Je suis fâché qu'une fête ne soit qu'une fête passagère, du bruit, de la foule, beaucoup de bourgeois, quelques diamants, et rien de plus; je voudrais qu'elle passât à la postérité. Les Romains, nos maîtres, entendaient mieux cela que nous; les amphithéâtres, les arcs de triomphe, élevés pour un jour solennel, nous plaisent et nous instruisent encore. Nous autres, nous dressons un échafaud dans la place de Grève, où, la veille, on a roué quelques voleurs; on tire des canons de l'Hôtel-de-Ville. Je voudrais qu'on employât plutôt ces canons-là à détruire cet Hôtel-de-Ville qui est du plus mauvais goût du monde, et qu'on mît, à en rebâtir un

et de son propre confesseur, venait de prendre pour maîtresse la comtesse de Mailli, sœur aînée de madame de Vintimille, de Lauraguais, et de Châteauroux, avec lesquelles il coucha successivement. (Clog.)

beau, l'argent qu'on dépense en fusées volantes. Un prince qui bâtit fait nécessairement fleurir les autres arts; la peinture, la sculpture, la gravure, marchent à la suite de l'architecture. Un beau salon est destiné pour la musique, un autre pour la comédie. On n'a à Paris ni salle de comédie ni salle d'opéra; et, par une contradiction trop digne de nous, d'excellents ouvrages sont représentés sur de très vilains théâtres. Les bonnes pièces sont en France, et les beaux vaisseaux en Italie.

Je n'entretiens votre altesse royale que de plaisirs, tandis qu'elle combat sérieusement Machiavel pour le bonheur des hommes; mais je remplis ma vocation, comme mon prince remplit la sienne; je peux tout au plus l'amuser, et il est destiné à instruire la terre.

Je suis, etc.

LETTRE DCCCLIII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Aux haras de Prusse, le 15 auguste [1].

Enfin, hors du piège trompeur,
Enfin, hors des mains assassines
Des charlatans que notre erreur
Nourrit souvent pour nos ruines,
Vous quittez votre empoisonneur :

[1] * La lettre DCCCLX est aussi la réponse à celle-ci. (CLOG.)

Du Tokai, des liqueurs divines
Vous serviront de médecines,
Et je serai votre docteur.
Soit; j'y consens, si par avance,
Voltaire, de ma conscience
Vous devenez le directeur.

Je suis bien aise d'apprendre que le vin de Hongrie est arrivé à Bruxelles. J'espère apprendre bientôt de vous-même que vous en avez bu, et qu'il vous a fait tout le bien que j'en attends. On m'écrit que vous avez donné une fête charmante, à Enghien, au duc d'Aremberg, à madame du Châtelet, et à la fille du comte de Lannoi; j'en ai été bien aise, car il est bon de prouver à l'Europe, par des exemples, que le savoir n'est pas incompatible avec la galanterie.

Quelques vieux pédants radoteurs,
Dans leurs taudis toujours en cage,
Hors du monde et loin de nos mœurs,
Effarouchaient, d'un air sauvage,
Ce peuple fou, léger, volage [1],
Qui turlupine les docteurs.
Le goût ne fut point l'apanage
De ces misérables rêveurs
Qui cherchent les talents du sage
Dans les rides de leurs visages,
Et dans les frivoles honneurs
D'un *in-folio* de cent pages.
Le peuple, fait pour les erreurs,
De tout savant crut voir l'image
Dans celle de ces plats auteurs.
Bientôt, pour le bien de la terre,
Le ciel daigna former Voltaire;

[1] Cet auteur fou, léger, volage.
(*Édit. de Berlin.*)

Lors, sous de nouvelles couleurs,
Et par vos talents ennoblie,
Reparut la philosophie.

En pénétrant les profondeurs
Que Newton découvrit à peine,
Et dont cent auteurs à la gêne
En vain furent commentateurs;
En suivant les divines traces
De ces esprits universels,
Agents sacrés des immortels,
Vos mains sacrifièrent[1] aux Graces,
Vos fleurs parèrent leurs autels.
Pesants disciples des Saumaises,
Disséqueurs de graves fadaises,
Suivez ces exemples charmants;
Quittez la région frivole,
D'où l'air empesté de l'école
A proscrit tous les agréments.

J'attends, avec bien de l'impatience, les actes suivants de *Mahomet*. Je m'en rapporte bien à vous, persuadé que cette tragédie singulière et nouvelle brillera de charmes nouveaux.

Ta muse, en conquérant, asservit l'univers;
La nature a payé son tribut à tes vers.
L'Amérique et l'Europe ont servi ton génie;
L'Afrique était domptée, il te fallait l'Asie.
Dans ses fertiles champs cours moissonner des fleurs,
Au Théâtre-Français combattre les erreurs,
Et frapper nos bigots, d'une main indirecte,
Sur l'auteur insolent d'une infidèle secte.

On m'avait dit que je trouverais la défaite de Machiavel

[1] * Ce mot est ici de cinq syllabes. (Clog.)

dans les *Notes politiques*[1] d'Amelot de La Houssaie, et dans la traduction du chevalier Gordon[2]; j'ai lu ces deux ouvrages judicieux et excellents dans leur genre; mais j'ai été bien aise de voir que mon plan était tout-à-fait différent du leur. Je travaillerai à l'exécuter dès que je serai de retour. Vous serez le premier qui lirez l'ouvrage, et le public ne le verra point, à moins que vous ne l'approuviez. J'ai cependant travaillé autant que me l'ont pu permettre les distractions d'un voyage, et ce tribut que la naissance est obligée de payer, à ce que l'on dit, à l'oisiveté et à l'ennui.

Je serai le 18 à Berlin, et je vous enverrai de là ma préface de *la Henriade*, afin d'obtenir le sceau de votre approbation.

Adieu, mon cher Voltaire; faites, s'il vous plaît, mes assurances d'estime à la marquise du Châtelet; grondez un peu, je vous prie, le duc d'Aremberg de sa lenteur à me répondre. Je ne sais qui de nous deux est le plus occupé, mais je sais bien qui est le plus paresseux.

Je suis, avec toute l'affection possible, mon cher Voltaire, votre parfait ami, FÉDÉRIC.

[1] * Ces *Notes* font partie de la traduction des *Annales de Tacite*, par Amelot de La Houssaie. (CLOG.)

[2] * Thomas Gordon. Il publia, en 1728, une traduction anglaise de *Tacite*, précédée de *Discours politiques* remarquables par beaucoup d'amour pour la liberté et beaucoup de haine contre la tyrannie des prêtres. (CLOG.)

LETTRE DCCCLIV.

A M. THIERIOT.

Bruxelles, 17-18 auguste.

Enfin, nous partons pour Paris[1]; nous sommes des étrangers qui venons voir ce que c'est que cette ville dont on disait autrefois tant de bien. J'espère au moins y retrouver votre amitié, qui me dédommagera de ce que je n'y trouverai pas. On dit qu'on y reçoit assez bien les étrangers qui voyagent; nous y serons un mois, tout au plus, après quoi je retourne à la suite d'un procès triste et long, mais à la suite de l'amitié qui rend tout agréable. Je ne sais pas encore où je logerai; mais, quel que soit le baigneur ou le cabaret qui hébergera mon ambulante personne, j'ai lieu de croire que rien ne m'aura privé de la douceur d'être aimé de vous.

[1] * Voltaire avait quitté Paris vers le 6 juillet 1736; il n'y rentra que vers le 4 septembre 1739, après plus de trois ans d'absence. Il descendit seul, non pas à l'hôtel *Lambert,* mais à l'hôtel de *Brie,* rue Cloche-Perce, où il tomba malade. Madame du Châtelet, pendant ce temps-là, occupa un appartement à l'hôtel *Richelieu.* Voltaire resta deux mois à Paris, qu'il ne quitta que dans les premiers jours de novembre; et, après être passé par Langres et Cirei, où il demeura une semaine ou deux, avec madame du Châtelet, il accompagna de nouveau cette dame à Bruxelles au commencement de décembre 1739. (Clog.)

LETTRE DCCCLV.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Bruxelles, 1er septembre.

Ce nectar jaune de Hongrie
Enfin dans Bruxelle est venu;
Le duc d'Aremberg l'a reçu
Dans la nombreuse compagnie
Des vins dont sa cave est fournie;
Et quand Voltaire en aura bu
Quelques coups avec Émilie,
Son misérable individu,
Dans son estomac morfondu
Sentira renaître la vie;
La faculté, la pharmacie,
N'auront jamais tant de vertu.
Adieu, monsieur de Superville;
Mon ordonnance est du bon vin,
Frédéric est mon médecin,
Et vous m'êtes fort inutile.
Adieu; je ne suis plus tenté
De vos drogues d'apothicaire,
Et tout ce qui me reste à faire,
C'est de boire à votre santé.

Monseigneur, c'est M. Shilling qui m'apprit, il y a quelques jours, la nouvelle du débarquement de ce bon vin, dans la cave du patron de cette liqueur; et M. le duc d'Aremberg nous donnera ce divin tonneau, à son retour d'Enghien; mais la lettre de votre altesse royale, datée du 26 juin,

et rendue par ledit M. Shilling, vaut tout le canton de Tokai.

O prince aimable et plein de grace,
Parlez; par quel art immortel,
Avec un goût si naturel,
Touchez-vous la lyre d'Horace,
De ces mains dont la sage audace
Va confondre Machiavel?
Le ciel vous fit expressément
Pour nous instruire et pour nous plaire.
O monarques que l'on révère,
Grands rois, tâchez d'en faire autant;
Mais, hélas! vous n'y pensez guère.

Et avec toutes ces graces légères dont votre charmante lettre est pleine, voilà M. Shilling qui jure encore que le régiment de votre altesse royale est le plus beau régiment de Prusse, et, par conséquent, le plus beau régiment du monde; car

« Omne tulit punctum. . . . . »
Hor., *de Art. poet.*, v. 343.

est votre devise.

Votre altesse royale va visiter ses peuples septentrionaux, mais elle échauffera tous ces climats-là; et je suis sûr que quand j'y viendrai (car j'irai sans doute, je ne mourrai point sans lui avoir fait ma cour), je trouverai qu'il fait plus chaud à Remusberg qu'à Frascati. Les philosophes auront beau prétendre que la terre s'est approchée du so-

leil, ils feront de vains systèmes, et je saurai la vérité du fait.

Votre altesse royale me dit qu'il lui a fallu lire bien des livres pour son *Anti-Machiavel;* tant mieux, car elle ne lit qu'avec fruit; ce sont des métaux qui deviendront or dans votre creuset. Il y a des *Discours politiques* de Gordon, à la tête de sa traduction de *Tacite,* qui sont bien dignes d'être vus par un lecteur tel que mon prince; mais d'ailleurs quel besoin Hercule a-t-il de secours, pour étouffer Antée ou pour écraser Cacus?

Je vais vite travailler à achever le petit tribut que j'ai promis à mon unique maître; il aura, dans quinze jours, le second acte de *Mahomet;* le premier doit lui être parvenu par la même voie des sieurs Gérard et compagnie.

On a achevé une nouvelle édition de mes ouvrages en Hollande; mais votre altesse royale en a beaucoup plus que les libraires n'en ont imprimé. Je ne reconnais plus d'autre *Henriade* que celle qui est honorée de votre nom et de vos bontés; ce n'est pas moi, sûrement, qui ai fait les autres *Henriades.* Je quitte mon prince pour travailler à *Mahomet,* et je suis, etc., etc.

LETTRE DCCCLVI.

A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 5 septembre.[1].

Mon cher ami, je suis bien coupable, mais comptez que quand on ne vous écrit point, et qu'on ne reçoit point de vos nouvelles, on est bien puni de sa faute. La première chose que je fais en arrivant à Paris, c'est de vous dire combien j'ai tort. Cependant, si je voulais, je trouverais bien de quoi m'excuser; je vous dirais que j'ai mené une vie errante, et que dans les moments de repos que j'ai eus, j'ai travaillé dans l'intention de vous plaire. Quoique l'air de Bruxelles n'ait pas la réputation d'inspirer de bons vers, je n'ai pas laissé de reprendre ma lime et mon rabot; et, ne me sentant pas encore tout-à-fait *apoplectique*[2], j'ai voulu mettre à profit le temps que la nature veut bien encore laisser à mon imagination.

J'étais en beau train, quand un maudit carté-

[1]* Voltaire data cette lettre, par distraction, du 5 *aoust;* les allusions qu'elle contient prouvent qu'elle est du 5 septembre. (Clog.)

[2]* J. B. Rousseau se ressentait toujours d'une attaque de paralysie qu'il avait eue à la fin de janvier 1738, et il composait encore des vers qui, selon Voltaire, étaient fort médiocres et *sentaient le vieillard apoplectique.* (Clog.)

sien, nommé Jean Bannières, m'est venu harceler par un gros livre[1] contre Newton. Adieu les vers; il faut répondre aux hérétiques, et soutenir la cause de la vérité. J'ai donc remis ma lyre dans mon étui, et j'ai tiré mon compas. A peine travaillais-je à ces tristes discussions, que la divine Émilie s'est trouvée dans la nécessité de partir pour Paris, et me voilà.

J'ai appris, quelques jours avant mon arrivée en cette bruyante ville, que notre Linant avait gagné le prix[2] de l'Académie française. Je lui en ai fait mon compliment, et je m'en réjouis avec vous. C'est vous qui l'avez fait poëte, et la moitié du prix vous appartient. J'espère que cet honneur éveillera sa paresse et fortifiera son génie. Il m'a envoyé son discours[3] dans lequel j'ai trouvé de très bonnes choses, et, sur-tout, ce qui caractérise l'écrivain d'un esprit au-dessus du commun, images et précision. Je lui souhaite de la gloire et de la fortune. J'espère qu'on jouera sa tragédie cet hi-

[1]* *Examen et réfutation des Éléments de la Philosophie de Newton*. L'abbé Desfontaines annonça cet ouvrage dans ses *Observations* du 2 septembre 1739, et se récria, en y nommant Voltaire, contre *l'énorme absurdité de la plupart des principes de la philosophie des newtoniens*. Voltaire répondit au libelle de Bannières dans la *Défense du newtonianisme*. (Clog.)

[2]* Le sujet donné pour le prix de poésie, en 1739, était *les progrès de l'Éloquence sous le règne de Louis-le-Grand*. (Clog.)

[3]* Ce discours est composé de cent huit vers alexandrins. (Clog.)

ver; on dit qu'il l'a beaucoup corrigée. Je n'en sais rien, je ne l'ai point encore vu; je n'ai vu personne. Tout ce que je sais, c'est que s'il travaille et s'il est honnête homme, je lui rends toute mon amitié.

Je vais chercher Formont dans le palais de Plutus[1]; je vais lui parler de vous. Il n'aura peut-être pas la tête tournée, comme l'ont tous les gens de ce pays-ci, qui ne parlent que de feux d'artifice et de fusées volantes, et d'une *Madame*[2] et d'un *Infant* qu'ils ne verront jamais. Les hommes sont de grands imbéciles! Tout le monde paraît occupé profondément d'une marmotte qui n'est point jolie; mais il faut leur pardonner.

Depuis que le père de la mariée est amoureux[3], on dit que tout le monde est gai, et qu'il y a du plaisir, même à Versailles.

> Chimon aima, puis devint honnête homme[4].

Bonjour, mon ancien ami; je vais courir par cette grande ville, et chercher, pour un mois, quelque gîte tranquille où je puisse vous écrire quelquefois. Que dites-vous de Voltaire, qui a des

[1]* Formont s'était fait *sous-fermier* en 1738. (Clog.)

[2]* Louise-Élisabeth, née en 1727, fille de Louis XV, mariée, le 26 auguste 1739, à don Philippe, né en 1720, l'un des fils du roi d'Espagne Philippe V. (Clog.)

[3]* Amoureux de la comtesse de Mailli. (Clog.)

[4]* Vers 24 de *la Courtisane amoureuse*, conte de La Fontaine, liv. III, vi. (Clog.)

meubles à Bruxelles, et qui loge en chambre garnie à Paris? Si vous avez quelques ordres à me donner, adressez-les à l'hôtel de Richelieu. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE DCCCLVII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Samedi [1], à l'hôtel Richelieu.

Adorable Thalie, j'ai une piéce de résistance à vous donner, et vous me demanderiez de la crème fouettée! J'ai relu *Mahomet*, j'ai relu *Zulime;* cette *Zulime* est bien faible, et l'autre est peut-être ce que j'ai fait de moins mal. J'espère que la bonne foi avec laquelle je condamne mon Africaine, servira à faire passer le peu de bien que j'ose penser de mon prophéte.

Enfin voilà *Mahomet*. La Mare, qui a su ce secret comme il avait extorqué celui de *l'Enfant prodigue,* nous gardera la même fidélité; il l'a lu, il s'y connaît; je le pense ainsi, car il en est tout enthousiasmé, et il espère un long succès.

Vous craignez les horreurs; eh bien! chef aimable de mon conseil, pourquoi donner de suite *Atrée*, *OEdipe*, et *Mahomet?* N'avez-vous pas des

[1] * Le 5 septembre 1739 était un samedi. (Clog.)

Bérénice et des *Zaïre?* Et, s'il arrivait un malheur à la Palmire, où serait le mal de donner l'*Alzire*, et de garder *OEdipe* pour la rentrée de Pâques?

Décidez, je m'en remets à vous; nul que vous n'aura le manuscrit. Ne le laissez jamais un quart d'heure entre les mains de Minet[2]; il ne manque jamais d'en faire des copies et de les vendre aux comédiens de campagne.

Sachez, ma belle Thalie, qu'en vous envoyant mon prophète, je corrigerai encore beaucoup; mais je corrigerai bien davantage quand j'aurai reçu vos avis. Vous savez que vous êtes mon oracle.

Je suis à vos pieds. V.

LETTRE DCCCLVIII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Potsdam, le 9 septembre.

Mon cher ami, j'ai reçu deux de vos lettres à-la-fois, auxquelles je vous réponds, savoir celles du 12 d'auguste et du 17[2]. J'ai très bien reçu de même le second acte de *Mahomet*, qui me paraît fort beau, mais, à vous parler franchement, moins travaillé, moins fini que le premier. Il y a cependant un vers, dans le premier acte, qui m'a fait naître un doute: je ne sais si l'usage veut qu'on dise

[1]* Comédien dont le nom se trouve dans la lettre DLXXVIII. (CLOG.)

[2]* Cette lettre a été perdue. (CLOG.)

écraser des étincelles; j'ai cru qu'il fallait dire *éteindre* ou *étouffer* [1] des étincelles.

Souvenez-vous, je vous prie, de ce beau vers :

Et vers la vérité le doute les conduit.
Henriade, ch. VII, v. 376.

Toujours sais-je bien que mes sens sont affectés d'une manière bien plus aimable par les magnifiques vers de vos Musulmans, que par les massacres que ces barbares font, à Belgrade, de nos pauvres Allemands.

Quand, de soufre enflammés, deux nuages affreux,
Obscurcissant les cieux et menaçant la terre,
Agités par les vents dans leurs cours orageux,
De leurs flancs entr'ouverts vomissant le tonnerre,
D'un choc impétueux se frappent dans les airs,
Semblent nous abymer aux gouffres des enfers,
La nature frémit; ce bruit épouvantable
Paraît dans le chaos plonger les éléments,
Et du monde ébranlé les fondements durables
Craignent, en tressaillant, pour ses derniers moments.

Ainsi, quand le démon, altéré de carnage,
Sous ses drapeaux sanglants rassemble les humains;
Que la destruction, la mort, l'aveugle rage,
Des vaincus, des vainqueurs a fixé les destins,
De haine et de fureur follement animées,
S'égorgent de sang-froid deux puissantes armées;
La terre de leur sang s'abreuve avec horreur,
L'enfer de leurs succès empoisonne la source,
Le ciel au loin gémit du cri de leur clameur,
Et les flots pleins de morts interrompent leur course.

Ciel! d'où part cette voix de vaincus, de trépas?
O ciel! quoi! de l'enfer un monstre abominable

[1] * Voyez, *Théâtre*, tome III, *le Fanatisme*, act. I, v. 14. (CLOG.)

Traîne ces nations dans l'horreur des combats,
Et dans le sang humain plonge leur bras coupable!
Quoi! l'aigle des Césars, vaincu des Musulmans,
Quitte d'un vol hâté ces rivages sanglants!
De morts et de mourants les plaines sont couvertes;
Le trépas, qui confond toutes les nations,
Dans ce climat fatal, de leurs communes pertes
Assemble avidement les cruelles moissons.

Fatale Moldavie! ô trop funestes rives!
Que de sang des humains répandu sur vos bords,
Rougissant de vos eaux les ondes fugitives,
Au loin porte l'effroi, le carnage, et les morts!
Du trépas dévorant vos plaines empestées
D'un mal contagieux déja sont infectées.
Par quel monstre inhumain, par quels affreux tyrans
Ces douces régions sont-elles désolées,
Et tant de légions de braves combattants
Sur l'autel de la mort sont-elles immolées?

Tel que le mont Athos qui, du fond des enfers,
S'élevant jusqu'aux cieux, au-dessus des nuages,
Contemple avec mépris les aquilons altiers
A l'entour de ses pieds rassemblant les orages;
Tel, en sa grandeur vaine, au-dessus des humains,
Un monarque indolent maîtrise les destins:
Du fardeau de l'état il charge son ministre,
D'un foudre destructeur il arme ses héros;
L'autre, au fond d'un sérail signant l'ordre sinistre,
De sang-froid de la guerre allume les flambeaux.

Monarques malheureux, ce sont vos mains fatales
Qui nourrissent les feux de ces embrasements;
La haine, l'intérêt, déités infernales,
Précipitent vos pas dans ces égarements.
Accablés sous le poids de nombreuses provinces,

Vous en voulez encor ravir [1] à d'autres princes!
Payez de votre sang les frais de votre orgueil;
Laissez le fils tranquille et le père à ses filles;
Qu'ainsi que les succès, les malheurs et le deuil
Ne touchent de l'état que vos seules familles.

Ce globe spacieux qu'enferme l'univers,
Ce globe, des humains la commune patrie,
Où cent peuples nombreux, de cent climats divers,
Ne forment, rassemblés, qu'une ample colonie,
Distingués par leurs traits, par leurs religions,
Leurs coutumes, leurs mœurs, et leurs opinions,
Du ciel, qui les forma sur un même modèle,
Reçurent tous des cœurs, et c'était pour s'aimer.
Détestez, insensés, votre rage cruelle;
L'amour ne pourra-t-il jamais vous désarmer?

De leur destin cruel mon ame est attendrie;
Et d'un sort si funeste aveugles artisans,
Dieu! quel acharnement! avec quelle furie
Les voit-on retrancher la trame de leurs ans!
Européans, Chinois, habitants de l'Afrique,
Et vous, fiers citoyens des bords de l'Amérique,
Mon cœur, également ému de vos malheurs,
Condamne les combats, déplore les misères
Où vous plongent sans fin vos barbares fureurs,
Et je ne vois en vous que mon sang et mes frères.

Que l'univers enfin dans les bras de la paix,
Réprouvant ses erreurs, abandonne les armes,
Et que l'ambition, les guerres, les procès
Laissent le genre humain sans trouble et sans alarmes!
Qu'ils descendent des cieux, pour remplir leurs desirs,
Ces volages enfants, les Ris et les Plaisirs,

[1] * Quinze mois plus tard Frédéric partit de Berlin pour conquérir la Silésie. (CLOG.)

Le Luxe fortuné, la prodigue Abondance,
Et tous ces arts heureux par qui furent polis
Memphis, Athènes, Rome, et Paris et Florence,
Dont même à votre tour vous fûtes ennoblis.

Venez, arts enchanteurs, par vos heureux prestiges,
Étaler à nos yeux vos charmes tout-puissants;
Des sujets de terreur, par vos nouveaux prodiges,
Se changent en vos mains et plaisent à nos sens.
Tels, des gouffres profonds, inconnus du tonnerre,
Où mille affreux rochers se cachent sous la terre,
Où roulent en grondant des orageux torrents,
Des hommes ont tiré, guidés par l'industrie,
Ces métaux précieux, ces riches diamants,
Compagnons fastueux des grandeurs de la vie.

Ainsi, possédant l'art des magiques accords,
Voltaire sait orner des fleurs qu'il fait éclore
Ces tragiques sujets, ces carnages, ces morts,
Que, sans ces traits savants, l'œil délicat abhorre.
C'est là qu'on peut souffrir ces massacres affreux;
Les malheurs des humains ne plaisent qu'en ces jeux
Où des auteurs divins tracent à la mémoire
Les règnes détestés de barbares tyrans,
D'un illustre courroux la malheureuse histoire,
Où les crimes des morts corrigent les vivants.

Poursuivez donc ainsi, fiers enfants de Solime,
A nous faire admirer vos triomphes heureux;
Et, bientôt surpassant Mithridate et Monime,
Au Théâtre-Français attirez tous nos vœux.
Allez donc, sur les pas de César et d'Alzire,
Sous le nom de Zopire, à Paris vous produire,
Sans avoir des rivaux moins craints, moins redoutés,
Mais plus sûrs du bonheur de toucher et de plaire.
Je vois déja briller l'éclat de vos beautés,
Couronnés des lauriers que vous cueillit Voltaire.

Je vous envoie, en même temps, la *Préface de la Henriade.* Il faut sept années pour la graver; mais l'imprimeur anglais assure qu'il l'imprimera de manière qu'elle ne le cèdera en rien à la beauté de son *Horace* latin. Si vous trouvez quelque chose à changer ou à corriger dans cette préface, il ne dépendra que de vous de le faire. Je ne veux point qu'il s'y trouve rien qui soit indigne de *la Henriade* ou de son auteur. Je vous prie cependant de me renvoyer l'original, ou de le faire copier, car je n'en ai point d'autre.

Après un petit voyage de quelques jours, qui me reste à faire, je me mettrai sérieusement en devoir de combattre Machiavel. Vous savez que l'étude veut du repos, et je n'en ai aucun depuis trois mois; j'ai même été obligé de quitter trois fois la plume, n'ayant pas le temps d'achever cette lettre; et l'ouvrage que je me suis proposé de faire demandant du jugement et de l'exactitude, je l'ai réservé pour mon loisir, dans ma retraite philosophique.

Je vous vois avec plaisir mener une vie presque tout aussi errante que la mienne. Thieriot m'avertit de votre arrivée à Paris. J'avoue que, si j'avais le choix des fêtes que célèbrent les Français d'aujourd'hui, et de celles qu'on célébrait du temps de Louis XIV, je serais pour celles ou l'esprit a plus de part que la vue; mais je sais bien que je préfèrerais à toutes ces brillantes merveilles le plaisir de m'entretenir deux heures avec vous....

On m'interrompt encore; *au diable les fâcheux*[1]!....

Me voici de retour. Vous me parlez de grands hommes et d'engagements[2]; on vous prendrait pour un enrôleur. Vous sacrifiez donc aussi aux dieux de notre pays? Si l'on est à Paris dans le goût des plaisirs, et qu'on se trompe

[1] * C'est ce que dit Éraste, dans *les Fâcheux* de Molière, act. I, sc. XI. (CLOG.)

[2] * Voyez plus haut, lettre DCCCLII. (CLOG.)

quelquefois sur le choix, on est ici dans le goût des *grands hommes;* on mesure le mérite à la toise, et l'on dirait que quiconque a le malheur d'être né d'un demi-pied de roi moins haut qu'un géant ne saurait avoir du bon sens, et cela fondé sur la règle des proportions. Pour moi, je ne sais ce qui en est; mais, selon ce qu'on dit, Alexandre n'était pas grand, César non plus. Le prince de Condé, Turenne, milord Marlborough, et le prince Eugène que j'ai vu, tous héros à juste titre, brillaient moins par l'extérieur que par cette force d'esprit qui trouve des ressources en soi-même dans les dangers, et par un jugement exquis qui leur fesait toujours prendre avec promptitude le parti le plus avantageux.

J'aime cependant cette aimable manie des Français; j'avoue que j'ai du plaisir à penser que quatre cent mille habitants d'une grande ville ne pensent qu'aux charmes de la vie, sans en connaître presque les désagréments; c'est une marque que ces quatre cent mille hommes sont heureux.

Il me semble que tout chef de société devrait penser sérieusement à rendre son peuple content, s'il ne le peut rendre riche; car le contentement peut fort bien subsister sans être soutenu par de grands biens. Un homme, par exemple, qui se trouve dans un spectacle, à une fête, dans un endroit où une nombreuse assemblée de monde lui inspire une certaine satisfaction; un homme, dans ces moments-là, dis-je, est heureux, et il s'en retourne chez lui l'imagination remplie d'agréables objets qu'il laisse régner dans son ame. Pourquoi donc ne point s'étudier davantage à procurer au public de ces moments agréables qui répandent des douceurs sur toutes les amertumes de la vie, ou qui du moins leur procurent quelques moments de distraction de leurs chagrins? le plaisir est le bien le plus réel de cette vie; c'est donc assurément faire du bien, et c'est en

faire beaucoup, que de fournir à la société les moyens de se divertir.

Il paraît que le monde se met assez en goût des fêtes, car jusqu'au voisinage de la Nouvelle-Zemble et des mers Hyperborées, on ne parle que de réjouissances. Les nouvelles de Pétersbourg ne sont remplies que de bals, de festins et de fêtes qu'ils y font, à l'occasion du mariage du prince de Brunswick[1]. Je l'ai vu à Berlin, ce prince de Brunswick, avec le duc de Lorraine[2]; et je les ai vus badiner ensemble d'une manière qui ne sentait guère le monarque. Ce sont deux têtes que je ne sais quelle nécessité ou quelle providence paraît destiner à gouverner la plus grande partie de l'Europe.

Si la Providence était tout ce qu'on en dit, il faudrait que les Newton et les Wolf, les Locke, les Voltaire, enfin les êtres qui pensent le mieux, fussent les maîtres de cet univers; il paraîtrait alors que cette sagesse infinie, qui préside à tous les événements, par un choix digne d'elle, place dans ce monde les êtres les plus sages d'entre les humains pour gouverner les autres: mais, de la manière que les choses vont, il paraît que tout se fait assez à l'aventure. Un homme de mérite n'est point estimé selon sa valeur; un autre n'est point placé dans un poste qui lui convient; un faquin sera illustré, et un homme de bien languira dans l'obscurité; les rênes du gouvernement d'un empire seront commises à des mains novices, et des hommes experts seront éloignés des charges. Qu'on me dise là-dessus

[1] * Antoine-Ulric de Brunswick-Bevern, marié, le 15 juillet 1739, à la nièce de l'impératrice Anne; père de l'empereur Iwan VI détrôné au berceau, et poignardé en 1764. (Clog.)

[2] * François-Étienne, duc de Lorraine jusqu'en juillet 1737, époque où il devint grand-duc de Toscane; empereur d'Allemagne en 1745. (Clog.)

tout ce qu'on voudra, on ne pourra jamais m'alléguer une bonne raison de cette bizarrerie des destins.

Je suis fâché que ma destinée ne m'ait point placé de manière que je puisse vous entretenir tous les jours, que je puisse bégayer quelques mots de physique à madame la marquise du Châtelet, et que le pays des arts et des sciences ne soit pas ma patrie. Peut-être que ce petit mécontentement de la Providence a causé mes plaintes, peut-être que mes doutes se montrent avec trop de témérité; mais je ne pense point cependant que ce soit tout-à-fait sans raison.

Dites, je vous prie, à la belle Émilie que j'étudierai, cet hiver, cette partie de la philosophie qu'elle protége, et que je la prie d'échauffer mon esprit d'un rayon de son génie.

Ne m'oubliez point, mon cher Voltaire; que les charmes de Paris, vos amis, les sciences, les plaisirs, les belles, n'effacent point de votre mémoire une personne qui devrait y être conservée à perpétuité. Je crois y mériter une place par l'estime et l'amitié avec laquelle je suis à jamais, mon cher Voltaire, votre très parfait ami, FÉDÉRIC.

LETTRE DCCCLIX[1].

A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Je suis aux ordres de la beauté et de l'esprit, et je profiterai, quand madame Dupin voudra, des bontés dont elle veut bien m'honorer. Je compte

[1]* L'autographe de cette lettre inédite n'est ni daté ni signé. Madame Dupin, qui y est citée, est nommée dans la lettre DCLXXXV; quant à Dupré (de Saint-Maur), voyez la lettre CCLXXX. (CLOG.)

aussi sur celles de mon grand abbé. Vous n'aurez qu'à disposer du jour, à compter depuis lundi. *Farewell and let us be merry.*

Je suis bien coupable envers M. et madame Dupré; mais je demeure au bout du monde, et il n'y a plus ni devoir ni plaisir pour moi. Tout cela changera quand nous nous reverrons un peu à notre aise. Je n'ai pas encore vécu, depuis mon retour; je n'ai que couru.

LETTRE DCCCLX.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Paris, septembre.

Monseigneur, j'ai reçu à Paris les deux plus grandes consolations dont j'avais besoin dans cette ville immense, où règnent le bruit, la dissipation, l'empressement inutile de chercher ses amis qu'on ne trouve point; où l'on ne vit pas pour soi-même, où l'on se trouve tout d'un coup enveloppé dans vingt tourbillons, plus chimériques que ceux de Descartes, et moins faits pour conduire au bonheur que les absurdités cartésiennes ne font connaître la nature. Mes deux consolations, monseigneur, sont les deux lettres dont votre altesse royale m'a honoré, du 9 et du 15 auguste, qui m'ont été renvoyées à Paris. Il a fallu d'abord, en

arrivant, répondre[1] à beaucoup d'objections que j'ai trouvées répandues à Paris contre les découvertes de Newton. Mais ce petit devoir dont je me suis acquitté ne m'a point fait perdre de vue ce *Mahomet* dont j'ai déja eu l'honneur d'envoyer les prémices à votre altesse royale. Voici deux actes à-la-fois. Si j'avais attendu que cela fût digne de vous être présenté, j'aurais attendu trop long-temps. Je les envoie comme une preuve de mon empressement à vous plaire; et, pour meilleure preuve, je vais les corriger. Votre altesse royale verra si les horreurs que le *fanatisme* entraîne y sont peintes d'un pinceau assez ferme et assez vrai. Le malheureux Séide, qui croit servir Dieu en égorgeant son père, n'est point un portrait chimérique. Les Jean Châtel, les Clément, les Ravaillac, étaient dans ce cas, et ce qu'il y a de plus horrible, c'est qu'ils étaient tous dans la bonne foi. N'est-ce donc pas rendre service à l'humanité de distinguer toujours, comme j'ai fait, la religion de la superstition; et méritais-je d'être persécuté pour avoir toujours dit, en cent façons différentes, qu'on ne fait jamais de bien à Dieu en fesant du mal aux hommes? Il n'y a que les suffrages, les bontés et les lettres de votre altesse royale qui me

[1] * Voyez, tome II de la *Physique*, la *Défense du newtonianisme*, que Voltaire avait commencée à Bruxelles et qu'il termina à Paris. (CLOG.)

soutiennent contre les contradictions que j'ai essuyées dans mon pays. Je regarde ma vie comme la fête de Damoclès chez Denis. Les lettres de votre altesse royale et la société de madame la marquise du Châtelet sont mon festin et ma musique;

Mais de la persécution
Le fer, suspendu sur ma tête,
Corrompt les plaisirs de la fête
Que, dans le palais d'Apollon,
Le divin Frédéric m'apprête.
Sans cela, ma muse, enhardie
Par vos héroïques chansons,
Prendrait une nouvelle vie,
Et mêlerait de nouveaux sons
Aux concerts de votre harmonie;
Mais, quoi! sous la serre cruelle
De l'impitoyable vautour
Voit-on la tendre Philomèle
Chanter les plaisirs et l'amour?

A peine suis-je arrivé à Paris, qu'on a été dire à l'oreille d'un grand ministre [1] que j'avais composé l'histoire de sa vie, et que cette histoire critique allait paraître dans les pays étrangers. Cette calomnie a été bientôt confondue, mais elle pouvait porter coup. Votre altesse royale sait ce que c'est que le pouvoir despotique, et elle n'en abusera jamais; mais elle voit quel est l'état d'un homme qu'un seul mot peut perdre. C'est continuellement

[1] * Le cardinal de Fleuri. (CLOG.)

ma situation. Voilà ce que m'ont valu vingt années consumées à tâcher de plaire à ma nation, et quelquefois peut-être à l'instruire. Mais, encore une fois, votre altesse royale m'aime, et je suis bien loin d'être à plaindre; elle daigne faire graver *la Henriade;* quel mal peut-on me faire qui ne soit au-dessous d'un tel honneur? Je viens d'acheter un Machiavel complet, exprès pour être plus au fait de la belle réfutation que j'attends avec ce que vous allez en écrire. Je ne crois pas qu'il y en ait jamais de meilleure réfutation que votre conduite. Les hommes semblent tous occupés, à présent, à se détruire; et, depuis le Mogol jusqu'au détroit de Gibraltar, tout est en guerre; on croit que la France dansera aussi dans cette vilaine pyrrhique. C'est dans ce temps que votre altesse royale enseigne la justice, avant d'exercer sa valeur. M'est-il permis de lui demander quand je serai assez heureux pour voir ces leçons d'équité et de sagesse?

J'ai vu les fusées volantes qu'on a tirées à Paris avec tant d'appareil; mais je voudrais toujours qu'on commençât par avoir un Hôtel-de-Ville, de belles places, des marchés magnifiques et commodes, de belles fontaines, avant d'avoir des feux d'artifice. Je préfère la magnificence romaine à des feux de joie; ce n'est pas que je condamne ceux-ci, à Dieu ne plaise qu'il y ait un seul plaisir que je désapprouve! mais, en jouissant de ce que

nous avons, je regrette un peu ce que nous n'avons pas.

Votre altesse royale sait sans doute que Bouchardon et Vaucanson font des chefs-d'œuvre, chacun dans leur genre. Rameau travaille à mettre à la mode la musique italienne. Voilà des hommes dignes de vivre sous Frédéric; mais je les défie d'en avoir autant d'envie que moi.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, de votre altesse royale, etc.

LETTRE DCCCLXI.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Paris.

Je n'ai pas trois semaines à rester ici; je voudrais bien, avant de partir, voir la première représentation de ce que vous savez[1]; voyez donc, mademoiselle, si vous pouvez la faire lire demain à l'assemblée, faire distribuer sur-le-champ les rôles, et envoyer à cette maudite police, ou plutôt faire comme on a fait pour *Alzire*.

J'ai fait à la pièce tout ce que j'ai pu; mes affaires ne me permettent pas d'y travailler davantage. Je crois qu'une prompte exécution conviendra à tous

[1] * *Le Fanatisme.* (Clog.)

vos arrangements, et principalement à messieurs Destouches et La Chaussée, dont je ne voudrais pas assurément faire reculer les ouvrages[1]. Pressez donc, mademoiselle, pour le bien commun, qui me paraît votre passion dominante. Avec toutes les bontés que vous avez pour moi, ma passion dominante est vous, et le desir de mériter vos attentions. V.

Vous aurez ce soir la pièce transcrite.

LETTRE DCCCLXII.

A M. DE CIDEVILLE,

AU CHATEAU DE TOURNEBU, ROUTE DE GAILLON.

Ce 26 septembre.

Tibulle de la Normandie,
Vous qui, ne vivant qu'à la cour
Du dieu des vers et de Lesbie,
Ne voyageâtes de la vie
Que sur les ailes de l'Amour,
Venez à Paris, je vous prie,
Sur les ailes de l'Amitié;
Voltaire et la reine Émilie,
S'ils n'écoutaient que leur envie,
Du chemin feraient la moitié.

Ah! mon cher ami, par quel contre-temps cruel

[1] * La Chaussée donna *Mélanide,* au mois de mai 1741; *l'Amour usé,* de Destouches, fut sifflé vers la fin de la même année. Ce sont deux comédies en cinq actes. (Clog.)

ne vous verrai-je qu'un moment! Je pars mercredi pour Richelieu. Sera-t-il dit que nous ressemblerons aux deux héros du roman de *Zaïde*, qui se virent de loin une fois, et s'éloignèrent pour un temps si long? Quand nous retrouverons-nous? quand passerai-je avec vous le soir tranquille de ce jour nébuleux qu'on nomme la vie?

LETTRE DCCCLXIII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Paris [1].

Ma chère amie, Paris est un gouffre où se perdent le repos et le recueillement de l'ame, sans qui la vie n'est qu'un tumulte importun. Je ne vis point; je suis porté, entraîné loin de moi dans des tourbillons. Je vais, je viens; je soupe au bout de la ville, pour souper le lendemain à l'autre. D'une société de trois ou quatre intimes amis il faut voler à l'opéra, à la comédie, voir des curiosités comme un étranger, embrasser cent personnes en un jour, faire et recevoir cent protestations; pas un instant à soi, pas le temps d'écrire,

[1] * Cette lettre, imprimée parmi celles de mai 1742, dans l'édition en 42 volumes, est du 27 au 29 septembre 1739. La duchesse de Richelieu et J. B. Rousseau, cités tous deux dans cette lettre, comme personnes alors vivantes, n'existaient plus en 1742. (CLOG.)

de penser ni de dormir. Je suis comme cet ancien qui mourut accablé sous les fleurs qu'on lui jetait.

De cette tempête continuelle, de ce roulis de visites, de ce chaos éclatant, j'allais encore à Richelieu, avec madame du Châtelet; je partais en poste, ou à-peu-près, et nous revenions de même, pour aller enterrer à Bruxelles toute cette dissipation. Madame la duchesse de Richelieu s'avise de faire une fausse couche, et voilà un grand voyage de moins. Nous partons probablement au commencement d'octobre, pour aller plaider tristement, après avoir été ballottés ici assez gaiement, mais trop fort. C'est avoir la goutte après avoir sauté.

Voilà notre vie, mon cher *gros chat;* et vous, tranquille dans votre gouttière, vous vous moquez de nos écarts; et moi, je regrette ces moments pleins de douceur où l'on jouissait à Cirei de ses amis et de soi-même.

Qu'est-ce donc que ce ballot de livres arrivé à Cirei? est-ce un paquet d'ouvrages contre moi? Je vous dirai, en passant, qu'il n'est pas plus question ici des horreurs de l'abbé Desfontaines, que si lui ni les monstres ses enfants n'avaient jamais existé. Ce malheureux ne peut pas plus se fourrer dans la bonne compagnie, à Paris, que Rousseau, à Bruxelles. Ce sont des araignées qu'on ne trouve point dans les maisons bien tenues.

Mon cher *gros chat*, je baise mille fois vos pattes de velours.

LETTRE DCCCLXIV.

A M. HELVÉTIUS.

A Paris, le 3 octobre.

Mon jeune Apollon, j'ai reçu votre charmante lettre. Si je n'étais pas avec madame du Châtelet, je voudrais être à Montbard [1]. Je ne sais comment je m'y prendrai pour envoyer une courte et modeste réponse [2] que j'ai faite aux anti-newtoniens. Je suis l'enfant perdu d'un parti dont M. de Buffon est le chef, et je suis assez comme les soldats qui se battent de bon cœur, sans trop entendre les intérêts de leur prince. J'avoue que j'aimerais infiniment mieux recevoir de vos ouvrages que vous envoyer les miens. N'aurai-je point le bonheur, mon cher ami, de voir arriver quelque gros paquet de

[1] * Petite ville où Georges-Louis Le Clerc de Buffon demeurait, et où il naquit, le 7 septembre 1707. Voltaire cite Buffon avec éloge, dans une autre lettre, du 27 octobre 1740, à Helvétius. Il sera question plus tard du refroidissement survenu entre ces deux grands écrivains, au sujet des coquilles du sommet des Alpes. Ils finirent par se réconcilier, et, à cette occasion, ils s'écrivirent quelques lettres restées inconnues, jusqu'à présent, aux éditeurs des œuvres complètes de Voltaire. (CLOG.)

[2] * La *Défense du newtonianisme*. (CLOG.)

vous avant mon départ? Pour Dieu, donnez-moi au moins une épître. Je vous ai dédié ma quatrième *Épître sur la Modération;* cela m'a engagé à la retoucher avec soin. Vous me donnez de l'émulation; mais donnez-moi donc de vos ouvrages. Votre métaphysique n'est pas l'ennemie de la poésie. Le P. Malebranche était quelquefois poëte en prose; mais, vous, vous savez l'être en vers. Il n'avait de l'imagination qu'à contre-temps. Madame du Châtelet a amené avec elle à Paris son Koenig [1], qui n'a de l'imagination en aucun sens; mais qui, comme vous savez, est ce qu'on appelle grand métaphysicien. Il sait à point nommé de quoi la matière est composée, et il jure, d'après Leibnitz, qu'il est démontré que l'étendue est composée de monades non étendues, et la matière impénétrable composée de petites monades pénétrables. Il croit que chaque monade est un miroir de son univers. Quand on croit tout cela, on mérite de croire aux miracles de saint Pâris. D'ailleurs il est très bon géomètre, comme vous savez; et, ce qui vaut mieux, très bon garçon. Nous irons bientôt philosopher à Bruxelles ensemble, car on n'a point sa raison à Paris. Le tourbillon du monde est cent fois plus

[1] * Samuel Koenig, né en 1712. Il est fort question de lui dans la correspondance de 1752 à 1753. Voyez la lettre que Voltaire lui écrivit, le 12 mars de cette même année, et celle du 24 janvier 1740 à Helvétius. (Clog.)

pernicieux que ceux de Descartes. Je n'ai encore eu ni le temps de penser, ni celui de vous écrire. Pour madame du Châtelet, elle est toute différente, elle pense toujours, elle a toujours son esprit; et, si elle ne vous a pas écrit, elle a tort. Elle vous fait mille compliments, et en dit autant à M. de Buffon.

Le d'Arnaud espère que vous ferez un jour quelque chose pour lui, après Montmirel[1] s'entend; car il faut que chaque chose soit à sa place.

Si je savais où loge votre aimable Montmirel, si j'avais achevé *Mahomet,* je me confierais à lui *in nomine tuo;* mais je ne suis pas encore prêt, et je pourrai bien vous envoyer de Bruxelles mon Alcoran.

Adieu, mon cher ami; envoyez-moi donc de ces vers dont un seul dit tant de choses. Faites ma cour, je vous en prie, à M. de Buffon; il me plaît tant, que je voudrais bien lui plaire. Adieu; je suis à vous pour le reste de ma vie.

[1] * Mondion de Montmirel, nommé dans la lettre du 14 auguste 1741, à Helvétius, comme venant de remporter le prix d'éloquence. (CLOG.)

LETTRE DCCCLXV.

A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Ce mercredi [1], 11 heures du matin, à l'hôtel de Brie.

L'abbé de Voisenon [2] me mande, mon cher abbé, que vous voulez me venir voir ce matin; mais, tout malade que je suis, il faut que je sorte. Savez-vous bien ce qu'il faut faire? il faut être chez moi, à neuf heures précises, avec l'aimable Cideville qu'on dit être arrivé. Vous mangerez la poularde du malade; vous permettrez que je me couche de bonne heure. Si vous voulez venir avec M. Dupré de Saint-Maur [3], il vous ramènerait. Mais où loge M. de Cideville? vous le savez apparemment.

Bonjour, mon cher grand abbé. V.

[1] * Le 7 octobre, très probablement. (Clog.)

[2] * Il a déja été question de cet abbé, dans mes notes relatives à la correspondance de Voltaire avec *Émilie*. La première lettre de Voltaire à Voisenon, parmi celles qu'on a pu recueillir jusqu'à présent, est de 1745; la seconde est du 4 septembre 1749. (Clog.)

[3] * Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, né à Paris vers 1695, maître des comptes et membre de l'Académie française. Voyez la lettre CCLXXX. (Clog.)

LETTRE DCCCLXVI.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 10 octobre[1].

Mon cher ami, j'avais cru, avec le public, que vous aviez reçu le meilleur accueil du monde de tout Paris, qu'on s'empressait de vous rendre des honneurs et de vous faire des civilités, et que votre séjour dans cette ville fameuse ne serait mêlé d'aucune amertume. Je suis fâché de m'être trompé sur une chose que j'avais fort souhaitée; et il paraît que votre sort et celui de la plupart des grands hommes est d'être persécutés pendant leur vie, et adorés comme des dieux après leur mort. La vérité est que ce sort, quelque brillant qu'il vous peigne l'avenir, vous offre le seul temps dont vous pouvez jouir sous une face peu agréable. Mais c'est dans ces occasions où il faut se munir d'une fermeté d'ame capable de résister à la peur et à tous les fâcheux accidents qui peuvent arriver. La secte des stoïciens ne fleurit jamais davantage que sous la tyrannie des méchants empereurs. Pourquoi? parceque c'était alors une nécessité, pour vivre tranquille, de savoir mépriser la douleur et la mort.

Que votre stoïcisme, mon cher Voltaire, aille au moins à vous procurer une tranquillité inaltérable. Dites avec Horace:

« . . . . meâ
« Virtute me involvo. . . . . »
Lib. III, od. XXIX, v. 55.

Ah! s'il se pouvait, je vous recueillerais chez moi; ma

[1]* Réponse à la lettre DCCCLX. (CLOG.)

maison vous serait un asile contre tous les coups de la fortune, et je m'appliquerais à faire le bonheur d'un homme dont les ouvrages ont répandu tant d'agréments sur ma vie.

J'ai reçu les deux nouveaux actes de Zopire. Je ne les ai lus qu'une fois; mais je vous réponds de leur succès. J'ai pensé verser des larmes en les lisant; la scène de Zopire et de Séide, celle de Séide et de Palmire, lorsque Séide s'apprête à commettre le parricide, et la scène où Mahomet, parlant à Omar, feint de condamner l'action de Séide, sont des endroits excellents. Il m'a paru, à la vérité, que Zopire venait se confesser exprès sur le théâtre pour mourir en régle, que le fond du théâtre ouvert et fermé sentait un peu la machine; mais je ne saurais en juger qu'à la seconde lecture. Les caractères, les expressions des mœurs, et l'art d'émouvoir les passions, y font connaître la main du grand, de l'excellent maître qui a fait cette pièce; et, quand même Zopire ne viendrait pas assez naturellement sur le théâtre, je croirais que ce serait une tache qu'on pourrait passer sur le corps d'une beauté parfaite, et qui ne serait remarquée que par des vieillards qui examinent avec des lunettes ce qui ne doit être vu qu'avec saisissement et senti qu'avec transport.

Vos fêtes de Paris n'ont satisfait que votre vue: pour moi, je serais pour les fêtes dont l'esprit et tous nos sens peuvent profiter. Il me semble qu'il y a de la pédanterie en savoir et en plaisir; que de choisir une matière pour nous instruire, un goût pour nous divertir, c'est vouloir rétrécir la capacité que le Créateur a donnée à l'esprit humain qui peut contenir plus d'une connaissance, et c'est rendre inutile l'ouvrage d'un Dieu qui paraît épicurien, tant il a eu soin de la volupté des hommes.

J'aime le luxe et même la mollesse,

Tous les plaisirs, les arts de toute espèce;....

. . . .

Tout honnête homme a de tels sentiments.

Le Mondain, v. 9.

C'est Moïse apparemment qui dit cela? si ce n'est lui, c'est toujours un homme qui serait meilleur législateur que ce Juif imposteur, et que j'estime plus mille fois que toute cette nation superstitieuse, faible et cruelle.

Nous avons eu ici milord Baltimore[1] et M. Algarotti, qui s'en retournent en Angleterre. Ce lord est un homme très sensé, qui possède beaucoup de connaissances, et qui croit, comme vous, que les sciences ne dérogent point à la noblesse et ne dégradent point un rang illustre.

J'ai admiré le génie de cet Anglais comme un beau visage à travers un voile. Il parle très mal français, mais on aime pourtant à l'entendre parler; et l'anglais, il le prononce si vite qu'il n'y a pas moyen de le suivre. Il appelle un Russien * un animal mécanique; il dit que Pétersbourg est l'œil de la Russie, avec lequel elle regarde les pays policés; que si on lui éborgnait cet œil, elle ne manquerait pas de retomber dans la barbarie dont elle est à peine sortie. Il est grand partisan de *la* soleil, et je ne le crois pas trop éloigné des dogmes de Zoroastre, touchant cette planète. Il a trouvé ici des gens avec lesquels il pouvait parler sans contrainte, ce qui m'a fait composer l'*Épître*[2] ci-jointe, que je vous prie de corriger impitoyablement.

Le jeune Algarotti, que vous connaissez, m'a plu on ne saurait davantage. Il m'a promis de revenir ici aussitôt qu'il lui serait possible. Nous avons bien parlé de vous, de

[1] * Voyez plus bas la lettre DCCCLXXI, qui est la réponse à celle-ci. (CLOG.)

* Un Prussien. (*Édit. de Berlin.*)

[2] * Adressée à milord Baltimore. (CLOG.)

géométrie, de vers, de toutes les sciences, de badineries, enfin de tout ce dont on peut parler. Il a beaucoup de feu, de vivacité et de douceur, ce qui m'accommode on ne saurait mieux. Il a composé une cantate qu'on a mise aussitôt en musique, et dont on a été très satisfait. Nous nous sommes séparés avec regret, et je crains fort de ne revoir de long-temps dans ces contrées d'aussi aimables personnes.

Nous attendons, cette semaine, le marquis de La Chétardie, duquel il faudra prendre encore un triste congé. Je ne sais ce que c'est que ce M. Valori; mais j'en ai ouï parler comme d'un homme qui n'avait pas le ton de la bonne compagnie. Monsieur le cardinal aurait bien pu se passer de nous envoyer cet homme et de nous ôter La Chétardie, qui est, en tous sens, un très aimable garçon.

Soyez sûr qu'ici, à Remusberg, nous nous embarrassons aussi peu de guerre que s'il n'y en avait point dans le monde. Je travaille actuellement à Machiavel, interrompu quelquefois par des importuns dont la race n'est pas éteinte, malgré les coups de foudre que leur lança Molière. Je réfute Machiavel, chapitre par chapitre; il y en a quelques uns de faits, mais j'attends qu'ils soient tous achevés pour les corriger. Alors vous serez le premier qui verrez l'ouvrage, et il ne sortira de mes mains qu'après que le feu de votre génie l'aura épuré.

J'attends vos corrections sur la préface de *la Henriade*, afin d'y changer ce que vous avez trouvé à propos; après quoi *la Henriade* volera sous la presse.

J'ai fait construire une tour au haut de laquelle je placerai un observatoire. L'étage d'en bas devient une grotte, le second une salle pour des instruments de physique, le troisième une petite imprimerie. Cette tour est attachée à ma bibliothèque, par le moyen d'une colonnade au haut de laquelle règne une plate-forme.

Je vous en envoie le dessin pour vous amuser, en attendant que l'on construise l'Hôtel-de-Ville et les marchés de Paris.

J'attends de vos nouvelles avec beaucoup d'impatience, et je vous prie de me croire de vos amis, autant qu'il est possible de l'être. FÉDÉRIC.

Césarion ne veut pas que je sois son interprète, il aime mieux vous écrire lui-même.

BILLET DU BARON DE KAISERLING.

Quoique rien ne saurait être ajouté aux sentiments de tendresse et à mon parfait attachement pour vous, monsieur, il est pourtant hors de doute que, s'il avait plu à mon auguste maître de vous les dépeindre, vous en auriez été convaincu d'une manière bien plus agréable. Je suis en savoir comme une jeune beauté passée qui doit la plupart de ses charmes à ses ajustements. Déshabillée, vous déplairait-elle? je pense que non, et j'ose hardiment vous faire voir toute nue l'amitié avec laquelle je serai toute ma vie, monsieur, tout à vous, et votre, etc., DE KAISERLING.

Faites agréer, je vous en supplie, mes assurances de respect à madame la marquise. Je serais au comble de mes souhaits, si à la suite de mon adorable maître je pouvais me transporter[1] à Paris, pendant que madame du Châtelet, M. le prince de Nassau et vous, monsieur, contribuez à en embellir le séjour. Mais, monsieur, jugez-moi, s'il vous plaît, par vous-même: seriez-vous disposé à quitter madame la marquise, pour venir nous trouver à Remusberg?

[1] * Kaiserling devait faire ce voyage qui n'eut pas lieu. (CLOG.)

LETTRE DCCCLXVII.

A M. DE CIDEVILLE,

CHEZ M. L'ABBÉ BIGNON, OU AU CHATEAU DE TOURNEBU, ROUTE DE ROUEN.

A Paris, le 11 octobre.

Mon cher ami, je tombai malade le jour même que je devais partir avec M. le duc de Richelieu, et me voici entre MM. Silva et Morand. On ne disait pas trop de bien d'abord de mon cul et de ma vessie; mais, Dieu merci, ces deux parties misérables ne sont pas offensées. On me saigne, on me baigne. Si vous êtes encore dans le voisinage de Paris, et dans le dessein d'y faire un tour, votre ancien ami gît rue *Cloche-Perce*, à l'hôtel de *Brie*, et Émilie plane à l'hôtel Richelieu.

Je vous embrasse mille fois*.

* RÉPONSE DE CIDEVILLE AU BAS DE LA LETTRE.

Le 12.

Oui, j'irai, cher ami, dans peu,
Mais tard au gré de mon envie,
Adorer Émilie
A cet hôtel de Richelieu,
Vous baiser à celui de Brie,
Sans m'enivrer du vin du lieu.

LETTRE DCCCLXVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce jeudi 15 octobre.

Mon cher Cideville, voici un jeune homme qui fait des vers et qui veut en déclamer. Ce serait, je crois, une bonne acquisition pour la troupe de La Noue. Voyez si vous pouvez le recommander; je souhaite qu'il serve, cet hiver, à vos plaisirs. En vous remerciant de celui que vous me fîtes hier.

Il faudra, mon cher ami, pour voir bien à votre aise la divine Émilie, que vous fassiez un souper chez moi avec elle et madame d'Argental. J'arrangerai cette partie aujourd'hui, sans préjudice du plaisir de vous mener chez elle auparavant, et de dîner ensemble, avec cet opéra que j'ai tant d'impatience de voir.

Si vous voulez passer demain chez moi, à midi, nous irons ensemble chez madame du Châtelet; elle loge à l'hôtel Richelieu. Si elle était chez elle, vous y eussiez soupé le jour même de votre arrivée. En vérité, si Paris a besoin de bonne compagnie, vous devez y rester. Est-il possible que vous viviez ailleurs, et toujours loin de moi!

Bonjour, ami charmant. V.

LETTRE DCCCLXIX.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

De Paris, le 18 octobre.

Monseigneur, je renvoie à votre altesse royale le plus grand monument de vos bontés et de ma gloire. Je n'ai de véritable gloire que du jour que vous m'avez protégé, et vous y avez mis le comble par l'honneur que vous daignez faire à *la Henriade*. Deux véritables amis, que j'ai dans Paris, ont lu ce morceau de prose qui vaut mieux que tous mes vers. Ils ont été prêts à verser des larmes, quand ils ont vu qu'à peine il y a une ligne de votre main qui ne parte d'un cœur né pour le bonheur des hommes, et d'un esprit fait pour les éclairer. Ils ont admiré avec quelle énergie votre altesse royale écrit dans une langue étrangère. Ils ont été étonnés du goût singulier qu'elle a pour des choses dont tant de nos princes ont si peu de connaissance. Tout cela les frappait, sans doute; mais les sentiments d'humanité qui règnent dans cet ouvrage ont enlevé leur ame. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de garder le secret sur cette *préface;* mais le garder sur le prince adorable qui pense avec tant de grandeur et avec tant de bonté, cela

est impossible; ils sont trop émus; il faut qu'ils disent avec moi :

Ne verrons-nous jamais ce divin Marc-Aurèle,
Cet ornement des arts et de l'humanité,
Cet amant de la vérité,
Qui chez les rois chrétiens n'a point eu de modèle,
Et qui doit en servir dans la postérité?

Je n'ai rien fait de nouveau, depuis les deux derniers actes de *Mahomet.* Me voici les mains vides devant mon maître; mais il faut qu'il me pardonne; tous mes maux m'ont repris. Si mes ennemis, qui m'ont persécuté, savaient ce que je souffre, je crois qu'ils seraient honteux de leur haine et de leur envie; car comment envier un homme dont presque toutes les heures sont marquées par des tourments, et pourquoi haïr celui qui n'emploie les intervalles de ses souffrances qu'à se rendre moins indigne de plaire à ceux qui aiment les arts et les hommes? Madame du Châtelet ne part pour les Pays-Bas que vers le commencement de novembre, et je ne crois pas que ma santé pût me permettre de l'accompagner, quand même elle partirait plus tôt. Je relis Machiavel dans le peu de temps que mes maux et mes études me laissent. J'ai la vanité de penser que ce qui aura le plus révolté dans cet auteur, c'est le chapitre[1] de *la Crudeltà,* où ce monstre

[1] * Chap. XVII. (CLOG.)

ingénieux et politique ose dire : *Deve per tanto un principe non si curare dell' infamia di crudele ;* mais sur-tout le chap. XVIII : *In che modo i principi debbiano osservare la fede.* Si j'osais dire mon sentiment devant votre altesse royale, qui est assurément le juge né de ces matières, par son cœur, par son esprit, et par son rang, je dirais que je ne trouve ni raison, ni esprit dans ce chapitre. Ne voilà-t-il pas une belle preuve qu'un prince doit être un fripon, parceque Achille a été nourri, selon la Fable, par un animal moitié bête et moitié homme! Encore si Ulysse avait eu un renard pour précepteur, l'allégorie aurait quelque justesse; mais qu'en conclure pour Achille, qui n'est représenté que comme le plus impétueux et le moins politique des hommes?

Dans le même chapitre : il faut être un perfide, *perchè gli uomini sono tristi;* et, le moment d'après, il dit : *Sono tanto semplici gli uomini..., che colui che inganna troverà sempre chi si lascerà ingannare.*

Il me semble que le docteur du crime méritait de tomber ainsi en contradiction.

Je n'ai point encore eu les *Notes* d'Amelot de La Houssaie; mais quel commentaire faut-il à mon prince, pour démêler le faux et pour confondre l'injuste? Béni soit le jour où ses aimables mains auront achevé un ouvrage dont dépendra le bon-

heur des hommes, et qui devra être le catéchisme des rois!

Je ne sais pas comment, dans ce catéchisme, le manifeste de l'empereur[1] contre son général et contre son plénipotentiaire serait reçu; mais ce n'est pas à moi à porter mes vues si haut :

« . . . . Pastorem, Tityre, pingues
« Pascere oportet oves, *nec regum bella referre.* »
VIRG., ecl. VI, v. 4.

J'ai reçu ici une visite du fils de M. Gramkan, qui me paraît un jeune homme de mérite, digne de vous servir et d'entendre votre altesse royale.

Je n'entends plus parler du voyage que M. de Kaiserling devait faire à Paris, et j'ai peur de partir sans avoir vu celui avec qui j'aurais passé les jours entiers à parler d'un prince qui fait honneur à l'humanité. Madame du Châtelet a écrit à votre altesse royale.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, etc.

[1]* Charles VI, qui, après avoir destitué son feld-maréchal, le comte de Seckendorf, voulut le faire mourir *par commissaires.*
(CLOG.)

LETTRE DCCCLXX.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Paris, 19[1] octobre.

Je me sers plus, mademoiselle, d'une plume que d'un crayon; j'ai déja fait une partie des choses que vous avez voulues. Plus je réfléchis, plus je suis de votre avis, et plus je suis honteux de ne m'être pas rendu tout d'un coup sur bien des choses.

Je pars soumis plus que jamais à vos conseils, charmé plus que jamais de vos bontés. J'ai laissé aux deux frères[2] les deux pièces[3] sur lesquelles vous avez, comme sur moi, autorité absolue. Adieu, mademoiselle, adieu; l'Afrique, l'Arabie, et moi, nous sommes à vos pieds.

[1]* Je crois qu'on doit lire ici 29, attendu que Voltaire quitta Paris au commencement de novembre. (Clog.)

[2]* Pont de Veile et d'Argental. (Clog.)

[3]* *Zulime* et *Mahomet*. (Clog.)

LETTRE DCCCLXXI.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Novembre [1].

Brûlez votre vaisseau, vagabond Baltimore [2],
Qui, du détroit du Sund au rivage du Maure,
Du Bengale au Pérou, fendez le sein des mers;
Vous, jeune citoyen de ce *plat* [3] univers,
Vous, de nouveaux plaisirs et de science avide,
Élève de Socrate, et d'Horace, et d'Euclide,
Cessez, Algarotti, d'observer les humains,
Les Phrynès de Venise et les Gitons de Rome,
Les théâtres français, les tables des Germains,
Les ministres, les rois, les héros, et les saints;
Ne vous fatiguez plus, ne cherchez plus un homme;
Il est trouvé. Le ciel, qui forma ses vertus,
Le ciel au haut du mont Rémus
A placé mon héros, l'exemple des vrais sages;
Il commande aux esprits, il est roi sans pouvoir;
Au pied du mont Rémus finissez vos voyages,
L'univers n'est plus rien, vous n'avez rien à voir.
Ciel! quand arriverai-je à la montagne auguste
Où règne un philosophe, un bel esprit, un juste,
Un monarque fait homme, un Dieu selon mon cœur?
Mont sacré d'Apollon, double front du Parnasse;
Olympe, Sinaï, Thabor, disparaissez;

[1] * Cette réponse à la lettre DCCCLXVI est du premier ou du second jour de novembre au plus tard. (CLOG.)

[2] * Milord Baltimore, nommé plus haut, lettre DCCCLXVI. (CLOG.)

[3] * Allusion au voyage de Maupertuis et de Clairault au pôle. (CLOG.)

Oui, par ce mont Rémus vous êtes effacés,
Autant que Frédéric efface
Et les héros présents, et tous les dieux passés.

J'en demande pardon, monseigneur, à Sinaï et à Thabor; la verve m'a emporté; j'ai dit plus que je ne devais dire. D'ailleurs, les foudres et les tonnerres du mont Sinaï n'ont point de rapport à la vie philosophique qu'on méne au mont Rémus, et la transfiguration du Thabor n'a rien à démêler avec l'uniformité de votre charmant caractère. Enfin, que votre altesse royale pardonne à l'enthousiasme; n'est-il pas permis d'en avoir un peu, quand on vient de lire la belle épître dont votre muse française a régalé milord Baltimore?

Je vois que mon prince a mis encore la connaissance de la langue anglaise dans ses trésors. *Dulces sermones cujuscunque linguæ.* Je crois que ce lord Baltimore aura été bien surpris de voir un prince allemand écrire en vers français à un Anglais; mais que voulez-vous? je suis encore plus surpris que lui. Je n'entends rien à ce prodige de la nature. Comment se peut-il faire, encore une fois, qu'on écrive si bien dans la langue d'un pays où l'on n'a jamais été? Pour Dieu! monseigneur, dites donc votre secret.

J'enverrais bien aussi des vers à votre altesse royale, si j'osais: elle aurait le cinquième acte de *Mahomet;* mais c'est qu'il n'est pas encore transcrit,

et, pour les quatre premiers, ils sont actuellement repolis. Si votre beau génie a été un peu content de cette faible ébauche, j'ose espérer qu'elle aura encore la même indulgence pour l'ouvrage achevé. Elle ne trouvera plus certaines répétitions, certains vers lâches et décousus, qui sont des pierres d'attente. Elle verra l'amour paternel et le secret de la naissance des enfants de Zopire jouer un rôle plus grand et bien plus intéressant. Zopire, près d'être assassiné par ses enfants mêmes, n'adresse au ciel ses prières que pour eux, et il est frappé de la main de son fils, tandis qu'il prie les dieux de lui faire connaître ce fils même. Le *fanatisme* est-il peint à votre gré? ai-je assez exprimé l'horreur que doivent inspirer les Ravaillac, les Poltrot, les Clément, les Felton, les Salcède[1], les Aod, j'ai pensé dire les Judith? En effet, monseigneur, quel bon roi serait à l'abri d'un assassinat, si la religion enseignait à tuer un prince qu'on croit ennemi de Dieu?

Voilà la première tragédie où l'on ait attaqué la superstition. Je voudrais qu'elle pût être assez bonne pour être dédiée[2] à celui de tous les princes

[1]* Salcedo ou Salcède, assassin espagnol, cité comme Français, dans l'*Essai sur les mœurs,* chap. CLXIV, où, au lieu de Jaurigni, il faut lire Jauregui, nom d'un autre assassin espagnol. (CLOG.)

[2]* Voyez, dans la *Correspondance,* fin de décembre 1740, une espèce d'épître dédicatoire, ou plutôt une lettre de Voltaire adressée

qui distingue le mieux le culte de l'Être infiniment bon, et l'infiniment détestable fanatisme.

Je viens de voir d'autres ouvrages sur des matières bien différentes, mais plus dignes de votre altesse royale. C'est un cours de géométrie[1], par M. Clairaut; c'est un jeune homme qui fit un ouvrage sur les courbes, à l'âge de quatorze ans, et qui a depuis peu, comme le sait votre altesse royale, mesuré la terre sous le cercle polaire. Il traite les mathématiques comme Locke a traité l'entendement humain; il écrit avec la méthode que la nature emploie; et comme Locke a suivi l'ame dans la situation de ses idées, il suit la géométrie dans la route qu'ont tenue les hommes pour découvrir par degrés les vérités dont ils ont eu besoin. Ce sont donc, en effet, les besoins que les hommes ont eus de mesurer qui sont chez Clairaut les vrais maîtres de mathématiques. L'ouvrage n'est pas près d'être fini, mais le commencement me paraît de la plus grande facilité, et, par conséquent, très utile.

à Frédéric II, au sujet de la tragédie du *Fanatisme*, et la fin de la lettre du 31 du même mois. (Clog.)

[1]* Ce cours parut, en 1741, in-8°, sous le titre d'*Éléments de géométrie*. Alexis-Claude Clairault, dont la mère est nommée dans la lettre DCCXIII, naquit à Paris le 7 mai 1713. Il fut en correspondance avec Voltaire dès 1739, mais une lettre que Voltaire lui écrivit le 19 auguste 1759 est la seule qui ait encore été recueillie par nos prédécesseurs. (Clog.)

Mais, monseigneur, le plus utile de ces ouvrages, c'est celui que j'attends d'une main faite pour rendre les hommes heureux.

Je vais, moi chétif, me rendre aux *Éléments de Newton*, dont on demande à Paris une nouvelle édition; mais ce travail sera pour Bruxelles. Je pars, je suis Émilie et madame la duchesse de Richelieu à Cirei; de là je vais en Flandre, etc.

LETTRE DCCCLXXII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 6 de novembre [1].

Mon cher ami, j'ai été aussi mortifié de l'état infirme de votre santé, que j'ai été réjoui par la satisfaction que vous me témoignez de ma *Préface*. J'en abandonne le style à la critique de tous les Zoïles de l'univers; mais je me persuade en même temps qu'elle se soutiendra, puisqu'elle ne contient que des vérités, et que tout homme qui pense sera obligé d'en convenir.

Cette réfutation de Machiavel, à laquelle vous vous intéressez, est achevée. Je commence à présent à la reprendre par le premier chapitre, pour corriger et pour rendre, si je le puis, cet ouvrage digne de passer à la postérité. Pour ne vous faire point attendre, je vous envoie quelques morceaux de ce marbre brut qui ne sont pas encore polis.

J'ai envoyé, il y a huit jours, l'*avant-propos* à la marquise; vous recevrez tous les chapitres corrigés et dans leur

[1] * Réponse à la lettre DCCCLXIX. (CLOG.)

ordre, lorsqu'ils seront achevés. Quoique je ne veuille point mettre mon nom à cet ouvrage, je voudrais cependant, si le public en soupçonnait l'auteur, qu'il ne pût me faire du tort. Je vous prie, par cette considération, de me faire l'amitié de me dire naturellement ce qu'il y faut corriger. Vous sentez que votre indulgence, en ce cas, me serait préjudiciable et funeste.

Je m'étais ouvert à quelqu'un du dessein que j'avais de réfuter Machiavel; ce quelqu'un m'assura que c'était peine perdue, puisque l'on trouvait dans les *Notes politiques* d'Amelot de La Houssaie, sur Tacite, une réfutation complète du prince politique. J'ai donc lu Amelot et ses *Notes,* mais je n'y ai point trouvé ce qu'on m'avait dit; ce sont quelques maximes de ce politique dangereux et détestable qu'on réfute, mais ce n'est pas l'ouvrage en corps.

Où la matière me l'a permis, j'ai mêlé l'enjouement au sérieux, et quelques petites digressions dans les chapitres qui ne présentaient rien de fort intéressant au lecteur. Ainsi, les raisonnements, qui n'auraient pas manqué d'ennuyer par leur sécheresse, sont suivis de quelque chose d'historique, ou de quelques remarques un peu critiques, pour réveiller l'attention du lecteur. Je me suis tu sur toutes les choses où la prudence m'a fermé la bouche, et je n'ai point permis à ma plume de trahir les intérêts de mon repos.

Je sais une infinité d'anecdotes sur les cours de l'Europe, qui auraient à coup sûr diverti mes lecteurs; mais j'aurais composé une satire d'autant plus offensante qu'elle eût été vraie; et c'est ce que je ne ferai jamais. Je ne suis point né pour chagriner les princes, je voudrais plutôt les rendre sages et heureux. Vous trouverez donc dans ce paquet cinq chapitres de Machiavel, le plan de Remusberg, que je vous dois depuis long-temps, et quelques poudres qui sont admirables pour vos coliques. Je m'en sers moi-même, elles

me font un bien infini. Il les faut prendre le soir, en se couchant, avec de l'eau pure.

Adieu, cher ami toujours malade et toujours persécuté; je vous quitte pour reprendre mon ouvrage, et noircir le caractère infame et scélérat de l'avocat du crime, de la même plume qui fit l'éloge de l'incomparable auteur de *la Henriade;* mais elle confondra plus facilement le corrupteur du genre humain, qu'elle n'a pu louer le précepteur de l'humanité. C'est une chose fâcheuse pour l'éloquence, que, lorsqu'elle a de grandes choses à dire, elle soit toujours inférieure à son sujet.

Mes amitiés à la marquise, mes compliments à vos amis, qui doivent être les miens, puisqu'ils sont dignes d'être les vôtres. Je suis avec toute l'amitié et la tendresse possibles, mon cher Voltaire, votre très fidèle ami, FÉDÉRIC.

LETTRE DCCCLXXIII.

A M. DE PONT DE VEILE.

Ce 16 de novembre, *en courant.*

« Huc quoque *clara tui* pervenit fama triumphi,
« Languida quò fessi vix venit aura noti. »
OVID., epist., ex Ponto, II, 1.

J'apprends dans un village de Liége, en revenant à Bruxelles, que l'homme du monde le plus aimable va être aussi un des plus à son aise. Vous êtes, dit-on, monsieur, intendant des classes de la marine[1]. Il y a long-temps que je suis dans la

[1] * L'Almanach royal de 1746 à 1749, inclusivement, porte que Pont de Veile fut nommé intendant-général des classes de la marine

classe des gens qui vous sont le plus tendrement attachés, et je vous jure qu'il n'y a personne qui sente plus de plaisir, quand il vous arrive des événements agréables, que les deux voyageurs flamands qui vous font ces compliments très sincères et très à la hâte. Madame du Châtelet va vous écrire; mais je l'ai devancée, afin d'avoir un avantage sur elle, une fois en ma vie. Ce sont des hommes comme vous qu'il faut mettre en place, et non pas des animaux qui ne sont graves que par sottise, et qui ne savent ni donner ni recevoir du plaisir. Je vois que M. de Maurepas aime à placer les gens qui lui ressemblent, et qu'il est bon ami comme bon connaisseur. Adieu, monsieur l'intendant; il n'est doux de l'être qu'à Versailles et à Paris. Je vous suis attaché pour jamais avec la tendresse la plus respectueuse.

dès 1739; c'est ce qui m'a autorisé à donner la même date à la lettre ci-dessus, laquelle est imprimée à la date de 1740 dans l'édition de Kehl. Cette rectification s'accorde d'ailleurs avec le quatrième alinéa de la lettre du 16 février 1740, à d'Argental, où Voltaire cite *monsieur l'intendant des classes*, en fesant allusion à Pont de Veile.

(Clog.)

LETTRE DCCCLXXIV.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 4 décembre.

Mon cher ami, vous me promettez votre nouvelle tragédie tout achevée ; je l'attends avec beaucoup de curiosité et d'impatience. J'étais déja charmé de ce premier feu qu'avait jeté votre génie immortel, et je juge de Zopire achevé par la belle ébauche que j'en ai vue. C'est un saint Jean qui promet beaucoup de l'ouvrage qui va le suivre. Je serais content et très content, si de ma vie j'avais fait une tragédie comme celle des Musulmans, sans correction ; mais il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Athènes.

Je vous soumets les douze premiers chapitres de mon *Anti-Machiavel,* qui, quoique je les aie retouchés, fourmillent encore de fautes. Il faut que vous soyez le père putatif de ces enfants, et que vous ajoutiez à leur éducation ce que la pureté de la langue française demande pour qu'ils puissent se présenter au public. Je retoucherai, en attendant, les autres chapitres, et les pousserai à la perfection que je suis capable d'atteindre. C'est ainsi que je fais l'échange de mes faibles productions contre vos ouvrages immortels, à peu près comme les Hollandais, qui troquent des petits miroirs et du verre contre l'or des Américains ; encore suis-je bien heureux d'avoir quelque chose à vous rendre.

Les dissipations de la cour et de la ville, des complaisances, des plaisirs, des devoirs indispensables, et quelquefois des importuns, me distraient de mon travail ; et Machiavel est souvent obligé de céder la place à ceux qui

pratiquent ses maximes, et que je réfute, par conséquent. Il faut s'accommoder à ces bienséances qu'on ne saurait éviter, et, quoi qu'on en ait, il faut sacrifier au dieu de la coutume, pour ne point passer pour singulier ou pour extravagant.

Ce monsieur de Valori, si long-temps annoncé par la voix du public, si souvent promis par les gazettes, si long-temps arrêté à Hambourg, est arrivé enfin à Berlin. Il nous fait beaucoup regretter La Chétardie. M. de Valori nous fait apercevoir tous les jours ce que nous avons perdu au premier. Ce n'est à présent qu'un cours théorique des guerres du Brabant, des bagatelles et des minuties de l'armée française; et je vois sans cesse un homme qui se croit vis-à-vis de l'ennemi et à la tête de sa brigade. Je crains toujours qu'il ne me prenne pour une contrescarpe ou pour un ouvrage à cornes, et qu'il ne me livre malhonnêtement un assaut. M. de Valori a presque toujours la migraine; il n'a point le ton de la société; il ne soupe point; et l'on dit que le mal de tête lui fait trop d'honneur de l'incommoder, et qu'il ne le mérite point du tout.

Nous venons de faire ici l'acquisition d'un très habile homme. Il s'appelle Célius; il est habile physicien, et très renommé pour les expériences. On lui donne pour vingt mille écus d'instruments. Il achèvera, cette année, un ouvrage qui lui fera beaucoup d'honneur; c'est une machine mécanique qui démontre parfaitement tous les mouvements des étoiles et des planètes, selon le système de Newton. Vous ne connaissez peut-être pas non plus un jeune homme qui commence à paraître; il se nomme Liberquin. C'est un génie admirable pour les mécaniques. Il a fait par l'optique des découvertes étonnantes, et il pousse son art à un point de perfection qui surpasse tout ce qu'on a vu avant lui. Il reviendra ici cet automne, après avoir vu Paris. Il a passé trois années à Londres, et il a été très estimé de tous

les savants d'Angleterre. Je vous parlerai plus en détail sur son chapitre, lorsque je l'aurai vu après son retour.

Je suis ravi de voir de ces heureuses productions de ma patrie; ce sont comme des roses qui croissent parmi les ronces et les orties; ce sont comme des bluettes de génie qui se font jour à travers des cendres où malheureusement les arts sont ensevelis. Vous vivez en France dans l'opulence de ces arts; nous sommes ici indigents de science, ce qui fait peut-être que nous estimons plus le peu que nous avons.

Vous trouverez peut-être que je bavarde beaucoup; mais souvenez-vous qu'il y a quatre semaines que je ne vous ai écrit, et que les pluies ne sont jamais plus abondantes qu'après une grande stérilité.

Je vous suis à Cirei, mon cher Voltaire, et je partage avec vous vos chagrins comme vos plaisirs. Profitez des plaisirs de ce monde autant que vous le pouvez; c'est ce qu'un homme sage doit faire. Instruisez-nous, mais que ce ne soit pas aux dépens de votre santé et de votre vie.

Quand est-ce que les Voltaire et les Émilie voyageront vers le nord? je crains fort que ce phénomène, quoique impatiemment attendu, n'arrive pas sitôt. Il ne sera pas dit cependant que je mourrai avant de vous avoir vu; dussé-je vous enlever, j'en tenterai l'aventure. Avouez que vous seriez bien étonné si vous entendiez arriver de nuit, à Cirei, des gens masqués, des flambeaux, un carrosse, et tout l'appareil d'un enlèvement. Cette aventure ressemblerait un peu à celle de la *Pentecôte**, à la différence près qu'on ne vous ferait d'autre mal que de vous séparer d'Émilie; j'avoue que ce serait beaucoup. Il me semble que ni vous ni cette Émilie n'êtes point nés pour la chicane, et que tant que Paris se trouvera sur la route de la marquise, son affaire pourrait bien être jugée par contumace.

* Voyez la pièce intitulée *la Bastille*, *Poésies*, tome I. K.

Le pauvre Césarion, accablé de goutte, n'a pas levé son piquet de Remusberg; et, quoique je le revendique sans cesse, son mal ne veut point encore me le renvoyer. Il vous aime comme un ami, et vous estime comme un grand homme. Souffrez que je lui serve d'organe, et que je vous exprime ce que les douleurs et l'impuissance dans laquelle il se trouve l'empêchent de vous dire lui-même.

Je ne vous parle point des riens de la ville, des nouvelles frivoles du temps et des bagatelles du jour, qui ne méritent pas de sortir de notre horizon. Je ne devrais vous parler que de vous-même ou de la marquise, mais je craindrais d'ennuyer en fesant ou le miroir ou l'écho de ce que l'on doit admirer en vous. Faites, s'il vous plaît, mes compliments à la marquise, et soyez persuadé que je vous aime et vous estime autant qu'il est possible, étant à jamais votre très fidèle ami, Fédéric.

LETTRE DCCCLXXV.

A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Du 28 décembre.

Monseigneur, que souhaiter à votre altesse royale, cette année? elle a tout ce qu'un prince doit avoir, et plus qu'un particulier qui aurait sa fortune à faire par ses talents. Non, monseigneur, je ne fais point de souhaits pour vous; j'en fais, si vous le permettez, pour moi; et ces souhaits, vous en savez le but, *ut videam salutare meum*[1]. Je

[1] * Évangile de Luc, ch. II, v. 30. (Clog.)

fais encore un souhait pour le public, c'est qu'il voie la réfutation que mon prince a faite du corrupteur des princes. Je reçus, il y a quelques jours, à Bruxelles, les douze premiers chapitres; j'avais déja dévoré les derniers que j'avais reçus en France. Monseigneur, il faut, pour le bien du monde, que cet ouvrage paraisse; il faut que l'on voie l'antidote présenté par une main royale. Il est bien étrange que des princes qui ont écrit n'aient pas écrit sur un tel sujet. J'ose dire que c'était leur devoir, et que leur silence sur Machiavel était une approbation tacite. C'était bien la peine que Henri VIII d'Angleterre écrivît contre Luther; c'était bien à *l'enfant Jésus* que Jacques I[er] devait dédier un ouvrage! Enfin, voici un livre digne d'un prince, et je ne doute pas qu'une édition de Machiavel, avec ce contre-poison à la fin de chaque chapitre, ne soit un des plus précieux monuments de la littérature. Il y a très peu de ce qu'on appelle des *fautes contre l'usage de notre langue;* et votre altesse royale me permettra de m'acquitter de ma charge de mettre des points sur les *i*. Si votre altesse royale daigne condescendre à la prière que je lui fais, si elle donne son trésor au public, je lui demande en grace qu'elle me permette de faire la *Préface*, et d'être son éditeur. Après l'honneur qu'elle me fait de faire imprimer *la Henriade*, elle ne pouvait plus m'en faire d'autre qu'en me

confiant l'édition de l'*Anti-Machiavel*. Il arrivera que ma fonction sera plus belle que la vôtre; *la Henriade* peut plaire à quelques curieux, mais l'*Anti-Machiavel* doit être le catéchisme des rois et de leurs ministres.

Vous me permettrez, monseigneur, de dire que, selon les remarques de madame du Châtelet, oserai-je ajouter, selon les miennes, il y a quelques branches de ce bel arbre qu'on pourrait élaguer, sans lui faire de tort. Le zèle contre le précepteur des usurpateurs et des tyrans a dévoré votre ame généreuse; il vous a emporté quelquefois. Si c'est un défaut, il ressemble bien à une vertu. On dit que Dieu, infiniment bon, hait infiniment le vice; cependant, quand on a dit à Machiavel honnêtement d'injures, on pourrait, après cela, s'en tenir aux raisons. Ce que je propose est aisé, et je le soumets à votre jugement. J'attendrai les ordres précis de mon maître, et je conserverai le manuscrit, jusqu'à ce qu'il permette que j'y touche et que j'en dispose.

Ce sera dorénavant votre altesse royale qui m'enverra des productions françaises; je ne suis plus qu'un serviteur inutile; je reçois, et je ne donne rien. Je raccommode un peu le Machiavel de l'Asie; je rabote *Mahomet* dont vous avez vu les commencements informes; je ne continuerai point ici l'histoire du *Siècle de Louis XIV*; j'en suis

un peu dégoûté, quoique je me sois proposé de l'écrire tout entière dans le style modéré dont votre altesse royale a pu voir l'échantillon. D'ailleurs, je suis ici sans mes manuscrits et sans mes livres. Je vais me remettre un peu à la physique. Que ne puis-je être avec les Célius et les hommes de mérite que votre réputation attire déja dans vos états!

On m'avait dit que le ministre tant annoncé était digne de dîner et de souper; mais je vois bien qu'il n'est digne que de dîner. J'ai reçu une lettre d'Algarotti, datée de Londres, du 1er octobre; elle m'a attendu trois mois à Bruxelles. Ce M. Algarotti est encore tout étonné de ce qu'il a vu à Remusberg. Ah! quel prince est ça! dit-il; il ne revient pas de sa surprise. Et moi, monseigneur, et moi, pourquoi ne suis-je pas Algarotti! Pourquoi M. du Châtelet n'est-il pas Baltimore! Si je n'étais auprès d'Émilie, je mourrais de n'être pas auprès de vous.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, etc.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.


a39003 002350972b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 07 04 0